

2 vols
£5.50



Francis Frederick Fox.



A 13166

STUART PAPERS

VOL. I.

Orford

HERSCHEL HART TRUSTEE TO THE UNIVERSITY

STUART PAPERS

RELATING CHIEFLY TO

QUEEN MARY OF MODENA

AND

THE EXILED COURT OF KING JAMES II.

PRINTED FROM OFFICIAL COPIES OF THE ORIGINALS,

WITH FACSIMILES,

UNDER THE SUPERINTENDENCE OF

FALCONER MADAN, M.A.

FELLOW OF BRASENOSE COLLEGE, OXFORD.

FOR THE

Roxburghe Club.

LONDON:

J. B. NICHOLS AND SONS, 25 PARLIAMENT STREET.

MDCCCLXXXIX.

STUART PAPERS.



The Roxburghe Club



The Roxburgh Club.

MDCCCLXXXIX.

THE EARL OF POWIS,
PRESIDENT.

S. A. R. LE DUC D'AUMALE.
DUKE OF BUCCLEUCH, K.T.
MARQUIS OF LOTHIAN, K.T.
MARQUIS OF BATH.
MARQUIS OF SALISBURY, K.G.
EARL OF DERBY, K.G.
EARL COWPER, K.G.
EARL OF CRAWFORD.
EARL OF ROSEBERY, K.T.
EARL OF CARNARVON.
EARL BEAUCHAMP.
EARL OF CAWDOR.
LORD ZOUCHÉ.
LORD HOUGHTON.
LORD COLERIDGE.

* LORD BELBOURNÉ

RT. HON. ARTHUR JAMES BALFOUR.
HON. JAMES RUSSELL LOWELL.
SIR WILLIAM REYNELL ANSON, BART.
W. A. TYSSÉN-AMHERST, ESQ.

REV. WILLIAM EDWARD BUCKLEY, V.P.
CHARLES BUTLER, ESQ.
RICHARD COPLEY CHRISTIE, ESQ.
CHARLES ISAAC ELTON, ESQ.
GEORGE BRISCOE EYRE, ESQ.
THOMAS GAISFORD, ESQ.
HENRY HUCKS GIBBS, ESQ. *Treasurer.*
ALBAN GEORGE HENRY GIBBS, ESQ.
ROBERT STAYNER HOLFORD, ESQ.
ALFRED HENRY HUTH, ESQ.
JOHN EDWARD TAYLOR LOVEDAY, ESQ.
JOHN MALCOLM, ESQ.
JOHN COLE NICHOLL, ESQ.
EDWARD JAMES STANLEY, ESQ.
SIMON WATSON TAYLOR, ESQ.
GEORGE TOMLINE, ESQ.
REV. EDWARD TINDAL TURNER.
VICTOR WILLIAM BATES VAN DE WEYER, ESQ.
W. ALDIS WRIGHT, ESQ.

CONTENTS.



	PAGE
VOL. I. PREFATORY NOTE	ix
LIST OF DOCUMENTS	xv
DOCUMENTS 1—211	1
VOL. II. DOCUMENTS 212—256	263
FACSIMILES	(after p. 538)
INDEX	539

ERRATA.

- P. 10, line 1, *for* 71^m *read* 17^m.
- „ 16, last line but one, *for* beacco p *read* beaucoup.
- „ 29, tenth line from foot, *for* utrement *read* acrement.
- „ 111, line 12, *for* j equer *read* jusques.
- „ 168, line 10, *for* vous *read* nous.
- „ 499, line 8, *for* Religieum *read* Religieuses.

PREFATORY NOTE.

THE fortunes of the exiled House of Stuart have always attracted the attention and interest of Englishmen. Not only was Jacobitism an important factor in political life until the reign of George III, but the sentiments of pity and of a certain romantic and chivalrous enthusiasm have been strongly excited by the scene of the banished Court at St. Germain, the personal character of the Queen who is the chief subject of these volumes, and the bold but unsuccessful attempts of the Stuarts to regain their crown and power. Much has no doubt been written in elucidation of the history of that Court, and the titles of some works on the subject are given in a footnote¹. Attention, however, has hitherto been almost exclusively directed to the political, rather than what may be called the domestic features of the life at St. Germain, and rather to the King and the Old Pretender than to the Queen and her pious connexion with the Monastery of Chaillot. It is hoped that the following pages will be found to exhibit a faithful and interesting, if quiet and unassuming, picture

¹ *The Decline of the Last Stuarts. Extracts from despatches. Printed for the Roxburghe Club. Lond., 1843.*

The Stuart Papers, vol. i. Letters of Atterbury to the Chevalier de St. George. Lond., 1847.

The descendants of the Stuarts, an unchronicled page in England's history. By William Townend. Lond., 1858.

Les derniers Stuarts à Saint-Germain-en-Laye, documents inédits . . . par la marquise Campana di Cavelli. 2 vols. Paris, 1871. (The editor intended to print the whole of the Chaillot papers of the Queen, had the publication been continued, see vol. i. p. 63.)

of the home life of the best of the Stuart Queens, and to contribute in more or less degree to our knowledge of the persons who surround the central figure. The one writer who has made use of, without in any way exhausting, these original records, is Miss Agnes Strickland, in her *Lives of the Queens of England* and *Lives of the Stuart Princesses*. For English readers indeed her books are still the best companion to and commentary on the present work, so that to a large extent they supersede the need of annotation. The Précis of Contents is intended further to assist the reader who may desire to preserve the general order of chronology.

It is remarkable that so few of these letters and papers have been printed, and not unfitting that their publication should fall in a year distinguished by the Stuart Exhibition in London, and the tercentenary of the settlement of the Stuarts in Paris.

1. *The Manuscripts.*

The two manuscript volumes from which the present work is printed are in the Bodleian Library at Oxford, numbered "Add. C. 106-107." They are copies of original papers in the Dépôt des Archives at Paris, made under the superintendence of Professor Michelet, in 1842, for the Rev. Harry Longueville Jones, who sold them in 1867 to the Bodleian. Mr. Jones prefixed the following note to vol. i. of the Papers:—

"These two volumes contain complete and official transcripts of all the private correspondence of Queen Mary Beatrix of Modena, Consort of James II; as well as other Stuart Papers preserved in the Dépôt des Archives at Paris. They were made for me by the kindness and under the superintendence of Professor Michelet, Keeper of the Archives, in 1842. These papers are quoted by Miss Strickland in her Life of Queen Mary Beatrix: and are of considerable interest as bearing on the later history of the Stuart family. At the end of the second volume are some facsimile tracings of the Royal signatures; some seals, etc. The whole collection is deserving of publication as illustrative of the

history of the period; especially the papers in the second volume relating to Charles II, the Duchess of York, etc. The last letter in the collection is dated 1766, and is of interest as referring to the melancholy life of Charlotte, daughter of Prince Charles Edward.

H. LONGUEVILLE JONES.

Mar. 27, 1867."

In the present edition the text of the MSS. is faithfully followed, even where the French is incorrect (it must be remembered that the native language of the Queen was Italian), and where the orthography is (as in No. 204) surprising. The tendency of the present time is towards requiring of an editor the nearest feasible approach to a reproduction of the *entourage* of the original document—in spelling, style and even appearance. In a few cases the word *sic* has been inserted to shew that the apparent errors are due to the original writer. The function of the editor, has in fact, been almost limited to printing, since the nature of the documents and the accessibility of Miss Strickland's *Lives of the Queens of England* have rendered notes, as has already been said, almost unnecessary. A few have been incorporated in the Précis of Contents, or placed in the 3rd section of this preface. The plates of signatures and seals are also reproductions from the Bodleian copies.

2. *Subject of the Papers.*

The earliest papers are Nos. 201–209 which relate to Queen Henrietta Maria, ranging from 1625 to 1669 and including her mother's instructions to her daughter before marriage, a memoir which supplied to Bossuet the material of his funeral oration on the Queen, and inventories of her private possessions.

Two original papers by Charles II will be found in Nos. 213 and 214, and papers relating to his last days and conversion to Catholicism in Nos. 211 and 216. The notices of King James II are of course closely interwoven with the history of the Queen,

but there are special accounts of his last illness and death in No. 212 (cf. 219), of a provincial tour in France in No. 218, as well as specimens of his religious exercises in Nos. 197 and 217. The letters and papers in Nos. 192 to 196, 227 and 230 display in touching manner the gaiety and goodness of the Princess Louise, who died young in 1712.

But the interest of the volumes lies chiefly in the Letters of Queen Mary Beatrice of Modena. Unaffected piety, absolute devotion to her duties towards her children and household, courageous activity in the defence of the royal claims of both husband and son, stand out conspicuously, and form a picture which can hardly be drawn from any materials but those which are here presented. These qualities chiefly appear in her confidential communications with the Nuns of the Monastery at Chaillot, the one home in which her troubled spirit found calm and peace, where rich and poor could meet on equal terms, and where the doors seem to shut out the turmoil and annoyances of the world outside. Even through the medium of these private letters there is scarcely a flaw to be found in the Queen's tenderness and trueness of heart, her perfect sense of the proper use of riches and rank, her humility and resignation in the great *περιπέτεια* of her lot, her patience under physical pain, and the noble compassion she felt for the poorer followers of the broken fortunes of the King. There is also throughout a sprightliness and vivacity and a sense of humour which lighten up her life at Chaillot, and which, coupled with a transparent sincerity, relieve even the most commonplace letters from dullness. She can laugh at the "Coëquire" (p. 424) and the slips of the simple little nun at Chaillot (p. 475).

The early life of James III and his relations to the French Court are clearly delineated in these memoirs, and we can trace the gradual change of feeling which passed over Louis XIV, who

began by treating the refugees from England with full royal honours, and even, under the influence of deep emotion, when standing by the death-bed of the father, acknowledged in public the claims of James III, but a few years later bowed to political considerations when he signed the Treaty of Utrecht. The last scene in the series of papers is the touching appeal of Charlotte to the compassion of Louis the XVth in 1766.

3. *Memoranda.*

(a) THE STUART FAMILY.

KING CHARLES I, *b.* 19 Nov. 1600, *succeeded* to the throne 27 Mar. 1625, *d.* 30 Jan. 1649.

Marr. (1625) Henrietta Maria, daughter of Henry IV of France, *d.* 10 Aug. 1669.

KING CHARLES II, their son, *b.* 29 May, 1630, *succ.* 29 May, 1660, *d.* 6 Feb. 1685.

Marr. (Apr. 1662) Catherine, daughter of John IV of Portugal, *d.* 31 Dec. 1705.

KING JAMES II, his brother, *b.* 15 Oct. 1633, *succ.* 6 Feb. 1685, *abdicated* 11 Dec. 1688, *d.* 6 Sept. 1701.

Marr. (1) (1659) Anne Hyde, daughter of the Earl of Clarendon, *d.* 31 Mar. 1671: (2) (1673) MARY BEATRICE, daughter of the Duke of Modena, *b.* 5 Oct. 1658, *d.* 8 May, 1718.

JAMES III (James Francis Edward Stuart), their son, the Old Pretender, *b.* 10 June, 1688, *d.* 30 Dec. 1765. The Princess Louise (p. 536) was daughter of his son Charles Edward, *b.* 31 Dec. 1720, the Young Pretender.

Louise Marie Thérèse, his sister, *b.* 28 June, 1692, *d.* 18 Apr. 1712.

The Princess Louise Palatine of Bavaria was a niece of Queen Henrietta Maria.

(b) FRENCH DATES.

KING LOUIS XIV, *b.* 16 Sept. 1638, *succ.* 1643, *d.* 1 Sept. 1715.

KING LOUIS XV (his great grandson), *b.* 15 Feb. 1710, *succ.* 1 Sept. 1715, *d.* 10 May, 1774.

Archbishops of Paris:—(1) François de Harlay de Champvalon, *succ.* Jan. 1671, *d.* 6 Aug. 1695. (2) Louis Antoine de Noailles, *succ.* Aug. 1695, cardinal 21 June, 1700, *d.* 4 May, 1729.

Convent of the Visitation of St. Mary at Chaillot. Founded by Queen Henrietta of England, in A.D. 1652. The first Sisters were brought over by her from England. The house itself had been built by Queen Catherine de Medicis, wife of Henry II of France, and under Henry IV bore the name of La Maison de Grammont. The church was rebuilt in 1704.

Superiores:—

1. — de Croiset, in 1689–90.
 2. Françoise Angélique Priolo, 1690(?)—Apr. 1695, and (re-elected) May 1712—her death in 1712.
 3. Claire Angélique de Beauvais, Apr. 1695—Apr. 1701, and (re-elected) Nov. 1706—May 1709.
 4. Marie Constance Gobert, Apr. 1701—1704, and (re-elected) Apr. or May 1704—her death, Oct. 1706.
 5. — de Moufflé, May 1709—May 1712.
- (“La Déposée” always means “late Superior,” the office being elective.)

4. *The facsimiles.*

Plate I (1)	Writing of Marie de Medicis, 1625 (see p. 225).
(2)	“ King James II, with seal.
Plate II (1)	“ “ “ (see p. 288).
(2)	“ “ “
(3) and III	“ “ “ (see p. 295).
Plate IV (1 and 2)	Writing of James III, early and late, with seal.
(3)	“ Mary of Modena, with seal and monogram.
(4)	“ William Lord Montagu.
Plate V (1 and 2)	“ Mary of Modena.
(3)	“ Princesse Louise Palatine, abbesse de Manbuisson (see pp. 497–505).
(4)	“ Mary of Modena, with seal (see p. 168).
Plate VI (1 and 2)	“ Princess Louise (see pp. 213–14, 216).

Lastly, acknowledgments are due to the Rev. W. E. Buckley, Rector of Middleton Cheney, Vice-President of the Roxburghe Club, for suggestions and help throughout the work, and to Mr. George Parker, Senior Assistant in the Bodleian Library, the compiler of the Index.

CONTENTS.



(All dates are according to the New Style, adopted in France in 1582, but not in England till 1752. Thus ten days should be subtracted to reduce them to the Old Style in use in England, the French 15 Jan. 1689 being equivalent to the English 5 Jan. 1688^s, and the French 5 Jan. 1689 to the English 26 Dec. 1688.)

Vol. 1.

PAGE

A. LETTERS FROM THE QUEEN (*Marie Beatrice Eleonora d'Esté, of Modena*) BEFORE THE DEATH OF KING JAMES II (1689-1701).

- | | |
|--|---|
| 1. (1689) May 28 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. Condoles with her on her illness. Hopes to be at Chaillot for the Visitation (July 2). Good wishes to the nuns of Chaillot. Messages | 1 |
| 2. (1689, before April) Th., St. Germain. To mme. Priolo. Declines the office of Mother Superior at Chaillot. Intends to go to Chaillot. Hopes to see mme. Priolo returned thither in Holy Week. | 2 |
| 3. (1689) April 28 (Th.), St. Germain. To mme. Priolo. Since the King left her she finds no true rest except at Chaillot | 4 |
| 4. (1689, May) Tu., St. Germain. To mme. Priolo. News from the King at Dublin about the siege of Derry | 4 |
| 5. 1689, Dec. 31 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. Triumphant news from the King: his enemies almost destroyed, Schomberg dead | 5 |
| 6. (1690, early), Sunday, St. Germain. To mme. Priolo. Declines the conspicuous place offered to her when dining at Chaillot | 6 |
| 7. 1690, May 3 (Wed.), St. Germain. To mme. Priolo. Is very busy, with news from Ireland, and three expresses to despatch thither. Excuses herself from assisting at the profession of a novice. Hopes to be soon at Chaillot | 6 |
| 8. (1691? June 26?) Tu., St. Germain. To la Mère Déposée. Busy with visits, and tired. Thanks for a present of figs. Hopes to be at Chaillot for the Day of the Holy Virgin, with the King, who is to visit Compiègne afterwards | 7 |

(The allusion to *Monday*, the day of the Holy Virgin, seems to place this letter in 1691, when July 2 fell on Monday. It could not be in 1690 as Miss Strickland places it, for the king was then away till late in July.)

	PAGE
9. (1689? June 13?) Mon. To mme. Priolo. Arrangements for the prayers of several convents on Saturdays (to aid the King's projects)	8
The date printed at the head of the letter seems to be wrong: the allusion to St. Anthony's day as Monday and to the approaching Visitation as Saturday (July 2) seems to fix it as here given.	
10. 1691, Feb. 11 (Sunday), St. Germain. To mme. Priolo. Never enjoys writing. The King has had an affection of the eyes	9
11. (1691) Oct. 17 (We.), Fontainebleau. (To mme. de Beauvais (?). Regrets the departure of the duchess of Lorraine. Mme. de Maintenon is to lay before the French King the needs of Chaillot, but there is a private reason why the affair may fail of effect. Has been with the nuns of Melun	10
12. 1691, Nov. 20 (Tu), St. Germain. (i) S. M. D. (lady Sophia Bulkeley, to mme. Priolo). The Queen is obliged to refrain from a visit to Chaillot through pain in her teeth, by order of the King. (ii) (The Queen to the same) She must explain Lady Almond's letter by saying that it is possible that she may again become a mother, but this is a secret	11
13. (1691?) Sat., St. Germain. To mme. Priolo. Excuses herself for forgetting a promised answer	13
14. (1692? March?) We. To la Mère Déposée	13
15. (1692) June 14 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. Has been in suffering, and anxious about the King, who is about to return to Paris	14
16. (1693) Tuesday, St. Germain. (To mme. Priolo.) All well. The royal household has been reformed on a scale of economy. The state of their adherents is pitiable. Encloses a prayer in the handwriting of her son	16
17. (1693, Dec. 8?) Tu., St. Germain. To La Déposée. Sorry to be absent from Chaillot during this festival (the Conception?). The disease still troublesome	17
18. (1693?) Th., St. Germain. (To mme. Priolo.) News from the King, who is about to return. The Prince of Orange is within ten miles of the King	18
19. 1695, — 12. (To mme. Priolo.) Messages to Chaillot	19
20. (1695) Jan. 4 (Tu), St. Germain. To mme. Priolo. Messages to Chaillot. The Duke of Luxembourg died this day	20
21. 1695, Apr. 5, Tu., St. Germain. To Marie Constance at St. Cyr. Account of Easter at Chaillot, and the election of a new Superior (mme. de Beauvais)	22

	PAGE
22. (1695) Oct. 4 (Tu.), Fontainebleau. To mme. Priolo. The gaiety of the Court. Tomorrow the Queen will complete her 37th year	23
23. 1695, Oct. 27, Th., St. Germain. To mme. de Beauvais. Messages to Chaillot	24
24. (1696, Mar. 20 ?) Tu., St. Germain. To mme. de Beauvais. The Queen is overwhelmed with business and pain. The King is at Calais or Boulogne. Messages to Chaillot	25
25. (1696) July 28, Sat., St. Germain. To mme. Priolo. Lord Perth is the new tutor of the young James. Messages	26
26. (1697) —, Wedn., St. Germain. To mme. Priolo. Has been ill. The French King and Queen and mme. de Maintenon have treated her with great respect at Fontainebleau. Messages	27
27. 1697, Oct. 12 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. The Court at Fontainebleau, and the news of the Treaty of Ryswick (Sept.—Oct.). Her dowry is promised, but shall only be accepted from the King of France. This letter is to be burnt	29
28. (1698, Feb.) — Sat., St. Germain. To mme. Priolo. The King and Queen have been to Marli. Domestic news. The English Parliament have taken away the English King's army. The Pope had a grand procession on Jan. 25 in aid of the persecuted Catholics of the three kingdoms	30
29. (1699) Fri. (St. Germain). To mme. Priolo. The King has nearly recovered. Messages to Chaillot	32
30. (1699) Nov. 28 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. The King has been ill, with boils. The young Prince is to be confirmed next Christmas	33
31. (1699) Sept. 2 (Wed.), St. Germain. To mme. Priolo. Has been paying many visits, and is in need of rest at Chaillot. Messages	34
32. (1699) Sept. 25 (Fri.), Fontainebleau. To mme. Priolo. The letter and fruit were excellent. Is going to Melun but not to Lis. The little nun Strickland is dying	35
33. (1699) — Fri., St. Germain. King and Queen unwell. Messages	37
34. 1700 (Jan. ?) 7 (Th. ?), St. Germain. To mme. Priolo. The Prince seemed to take his first Communion (Christmas, 1699) in a right spirit. The King is recovering from his wound. Messages	38
35. (1700) Founder's day. To mme. Priolo. Both the King and Prince have been ill with fever. Messages	39
36. (1700) Mar. 25 (Th.), St. Germain. To mme. Priolo. The minor troubles of the Queen and her family	40

	PAGE
37. (1700) Aug. 29 (Sun.), St. Germain. To mme. Priolo. The Queen rebuffed by mme. de Maintenon (<i>l'</i>) when she wished to plead the poverty of her retainers to the King. No help comes from the Pope, so some jewels must be sold. The death of William, Duke of Gloucester, at present produces no effect. The Queen hopes soon to be at Chaillot	41
38. (1700, early in April) Mo., St. Germain. To mme. Priolo. The King has received coldly the request of the Queen on behalf of the nuns of Chaillot. The King's late Secretary of War for Ireland is dead	43
39. 1700, June 7 (Ma.). Pious wishes of the Queen	45
40. (1700) Oct. 13 (We.), St. Germain. To mme. Priolo. The Queen has given to the King the thanks of the nuns for exemption from a forced contribution of money. The King and Queen at Fontainebleau have been perfectly well. The Pope (Innocent XII) and the King of Spain (Charles II) are dead. The Queen narrowly escaped being burnt	45
41. (1700?) Dec. 11 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. Has been melancholic. Preparations for Christmas	47
42. (1701) Mar. 13 (Sun.), St. Germain. To mme. Priolo. The King is extremely weak and ill [he had had a fit of apoplexy on March 4, see p. 296]	49
43. 1701, Apr. 20 (We.), Poulson. To mme. Priolo. The King is better. The new Superior of Chaillot, whatever she may be, shall be welcomed	49
44. 1701, June 4 (Sat.), Montargis. To mme. Priolo. The election [of Constance Galert as Superior at Chaillot] is not a surprise. The King is wonderfully better. In three days Paris will be reached	51
B. LETTERS FROM THE QUEEN TO MMES. PRIOLO AND BEAUVAIS, 1695, ETC.	
45. (Before 1696, Jan) Tu., St. Germain. To mme. Priolo. Messages to Chaillot	53
46. (Do.) Mo., St. Germain. To mme. Priolo. Messages	54
47. (Do.) Sat. To mme. Priolo. Messages	55
48. (Do.) Apr. 19. To mme. Priolo. The Queen is in pain and despondent, the King also unwell. The Marquis d'Arcuberg is asking for a recommendation	56
49. (Do.) July 24. St. Germain. To mme. Priolo. The Queen very unwell. Messages on Chaillot affairs	57
50. (Do.) Sunday, St. Germain. To mme. Priolo. Mme. de Maintenon will not help the temporal affairs at Chaillot	59

	PAGE
51. (Do.) Tu. To mme. Priolo who is unwell	61
52. (Do.) 26. Do.	61
53. (Do.) Thursd. Do. The Queen's relations with mme. de Maintenon	62
54. (1695, Mar.) Wedn., St. Germain. To mme. Priolo. Messages about the coming election of a Superior at Chaillot	63
55. (Before 1696) Nov. 12. To mme. Priolo. Chaillot affairs	64
56. (Do.) Dec. 23, St. Germain. To mme. Priolo. Messages about Bp. Boileau and the Papal Nuncio	65
57. (Do.) Mo., St. Germain. To mme. de Beauvais (?). Chaillot messages	67
58. (Do.) Feb. 26, St. Germain. To mme. Priolo. Chaillot messages	69
59. (Do.) Sat., St. Germain. To mme. Priolo. Chaillot messages	70
60. (Do., Dec.) Sat., St. Germain. To mme. Priolo. Chaillot messages. Good news from England	71

C. LETTERS FROM THE QUEEN TO MME. PRIOLO (LA DÉPOSÉE), 1695-1701.

61. Mo., St. Germain. The Queen is in good health and spirits	74
62. Mar. 23, St. Germain. A novice is to take the veil on April 2, the Queen assisting. Chaillot messages	74
63. Wedn., St. Germain. Messages	76
64. (1700) Sept. 26., St. Germain. News and messages. The King sends a copy of his collection of Charles 2nd's papers	77
65. (1695, Aug.) News of the election of L. A. de Noailles, Archbp. of Paris	78
66. Nov. 7, St. Germain. Personal advice	80
67. Mo. News from Rome about the Feast of the Sacred Heart of Jesus. Messages	81
68. (1696) Thursd. The King contemplates a journey to La Trappe. 700 Irish missionaries expelled from their country	81
69. (1696) Sat., St. Germain. The King still unable to go to La Trappe. Messages	83
70. (1696) May 30 (Wedn.), St. Germain. The Queen starts on Saturday to La Trappe. Bad news from England	84
71. (1696) Nov. 16 (Fri.), St. Germain. About the late Abbé of La Trappe. Messages	85
72. (1696, June 10, Sun.) St. Germain. Messages	86

D. LETTERS FROM THE QUEEN AFTER THE DEATH OF THE KING, TILL THE DEATH OF MME. GOBERT, 1701-1706.		PAGE
73	(1701) May 20 (Fr.), St. Germain. To mme. Gobert. Congratulations on her election as Superior of the Convent. Messages to the two Dépositées, nunes. Priolo and Beauvais, etc.	88
74	(1701) Oct. 6 (Th.), St. Germain. To mme. Priolo. The Queen in good health, but disconsolate	89
75	(1701-2) To mme. Gobert. Messages	90
76	(1702) Jan. 4 (We.). To mme. Gobert. Arrangements for the funeral oration on the late King	91
77	(1702) Jan. 18 (Su.), St. Germain. To mme. Gobert. Chaillot arrangements	92
78	(1702) Feb. 1 (We.), St. Germain. To mme. Priolo. The funeral oration on the late King, in the Papal Chapel at Rome, was deferred through the illness of Abbe Albani who was to pronounce it	93
79	(1702) Feb. 17 (Fri.), St. Germain. To mme. Gobert (f). The oration at Rome was pronounced on Jan. 24	94
80	(1702) Feb. 25 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. News and messages	95
81	(1702) Apr. 13 (Th.), St. Germain. To mme. Gobert. Mme. de Beauvais ill	96
82	(1702) May 2 (Tu.), St. Germain. To mme. Gobert. The Queen very unwell. Messages	97
83	(1702) July 17 (Mo.), St. Germain. To mme. Priolo. The Queen has been at Marli	99
84	(1702) Aug. 3 (Th.), St. Germain. To mme. Gobert. About the Circular Letter from Chaillot (see p. 323)	99
85	(1702) Aug. 21 (Mo.), St. Germain. To mme. Priolo. Lord Middleton's conversion, the first pleasure the Queen has felt since the late King's death	100
86	(1702) Sept. 6 (We.), St. Germain. To mme. Priolo. Messages	101
87	(1702) Oct. 4 (We.), St. Germain. To mme. Priolo. About the epitaph and the anniversary of the late King, and the Chaillot Circular Letter. News	101
88	(1702?) Sat., St. Germain. To mme. Gobert. Messages	104
89	(1702?) Sun. To mme. Gobert. The Queen anxious about mme. Gobert's health	104

CONTENTS.

XXI

	PAGE
90. (1702 ?) Sat. To mme. Gobert. On the same subject	105
91. (1703) Mar. 20 (Tu.), St. Germain. To mme. Gobert. News. The short Life of the late King is ready	106
92. (1703 ?). To mme. Priolo. Messages	108
93. (1703) May 2 (We.), St. Germain. To mme. Gobert. Messages	109
94. (1703) Sept. 2 (Su.), St. Germain. To mme. Priolo. The Queen's intended prayers for her own health. Messages	109
95. (1703) Nov. 9 (Fri.), St. Germain. To mme. Priolo. Messages	112
96. (1704) Dec. 6 (Th.), St. Germain. To mme. Priolo. The King is in a fever	113
97. (1704) Mar. 26 (We.), St. Germain. To mme. Priolo. Messages. Mme. d'Almond ill	114
98. (1704) Apr. 19 (Sat.), St. Germain. To mme. Priolo. Death of mme. d'Almond	115
99. (1704) May 20 (Tu.), St. Germain. To mme. Gobert. Congratulations on her re-election as Superior	116
100. (1704) Mo., St. Germain. To mme. Priolo. News and messages	117
101. (1704) July 22 (Tu.), St. Germain. To mme. Gobert (?). The Queen busy with politics. Messages	118
102. (1704 Aug.) We., St. Germain. To mme. Gobert (?). Messages	119
103. (1704) Sat. To mme. Gobert. About a tax to be levied on the Convent	120
104. 1704, Dec. 15 (Th.), St. Germain. To mme. Gobert. The King unwell. Messages	121
105. 1704, Dec., Sat., St. Germain. To mme. Gobert. The King not well- disposed towards a petition from Chaillot	122
106. 1705, Feb. 14 (Sat.), St. Germain. To mme. Gobert. Messages	123
107. 1705, Feb. 20 (Fri.), St. Germain. To mme. Gobert. Prayers arranged on behalf of the King	124
108. 1705, July 27 (Mo.), St. Germain. To mme. Gobert. Messages and news	125
109. 1705, Aug 12 (We.), St. Germain. To mmes. Gobert and Priolo. Account of the Queen's illness	126
110. (1705) Mo., St. Germain. To mme. Priolo. Messages	128
111. 1705, Sept. 14 (Mo.), St. Germain. To mme. Gobert. The Queen unwell	128
112. 1705, Oct. 18 (Sun.), St. Germain. To mme. Gobert. Messages	129
113. 1706, July 27 (Tu.), St. Germain. To mme. Gobert. Messages	130

E. LETTERS FROM THE QUEEN TO CHAILLOT AFTER THE DEATH OF MME. GOBERT, 1706-1715.		PAGE
114	1706, Oct. 29 (Fri.), St. Germain. To La Sour Assistante (perhaps Anne Elizabeth) — Consolation for the death of mme. Gobert	131
115	1706, Nov. 11 (Th.), St. Germain. To Sister Anne Elizabeth. Congratu- lations on the election of mme. de Beauvais	132
116	1706, Nov. 26 (Fri.), St. Germain. To mme. de Beauvais. Messages	133
117	1707, Jan. 12 (We.), St. Germain. To mme. de Beauvais. A son is born to the Duchess of Burgundy	135
118	(1708, Apr. 30), Tu. To mme. de Beauvais. Messages	136
119	(1708) Tu., St. Germain. To mme. Priolo. Domestic troubles	137
120	(1708) June 23 (Sat.), St. Germain. News of some Irish privateers of rank	138
121	(1700) Apr. 11 (Th.), St. Germain. To mme. de Beauvais. The King about to join the army	139
122	(1700) Th., St. Germain. To mme. Priolo. A great opportunity missed in Flanders. A thunderbolt has killed some mms at Pöchy	140
123	(1701) May 1 (We.), St. Germain. To mme. de Beauvais. Arrangements about rooms at Chaillot	141
124	(1702) May 7 (Tu.), St. Germain. Mme. de Maintenon's response to a Chaillot petition addressed to the King of France. Departures to the army in Flanders	142
125	(1700) Fri., St. Germain. To mme. Priolo. She and Father Ragn are the only two friends still alive whom the Queen can entirely trust	143
126	(1700) Aug. 3 (Sat.), St. Germain. To mme. de Beauvais. Great news expected from the army	144
127	(1711) Disposal of some money at Chaillot	145
128	1711, Jan. 11 (Sun.), St. Germain. To mme. de Beauvais. Result of a petition to the King of France on behalf of the nuns of Annecy. Mme. de Maintenon's affection for Chaillot. Messages	146
129	1712, May 10 (Th.), St. Germain. To mme. Priolo. Congratulations on her re-election as Superior	147
130	(1712) May 14 (Sat.), St. Germain. To a Sister at Chaillot. Messages	149
131	(1711 or 1712, not 1714) Jan. 26, St. Germain. The Queen's first letter after a severe illness. She hopes mme. Priolo will not die before they meet, and daily prays for the soul of mme. de Beauvais	150

	PAGE
132. 1712, July 22 (Fri.), St. Germain. News of the army in Flanders. Messages	151
133. (1712) Mo. The Queen's last letter to mme. Priolo	153
134. 1713, Jan. 11 (We.), St. Germain. M. Gernon ill, an Irish priest needed to take his place. Messages	153
135. 1713, Mar. 20 (Mo.), St. Germain. Messages to Chaillot. The King is doing well at Bar as the guest of the Duke of Lorraine	155
136. (1713 ?) May 22 (Mo.), St. Germain. Messages to Chaillot. The King is at Plombière	157
137. 1713, Dec. 9 (Sat.), St. Germain. On the death of Sister M. A. Ronchin and others at Chaillot	158
138. 1714, Jan. 26 (Fri.), St. Germain. Assurances of the steadfastness of the King in the Catholic faith, illustrated by a part of a letter by him, dated Dec. 30, 1713	160
139. (1715) Nov. 4 (Mo.), St. Germain. The Queen has much enjoyed her recent stay at Chaillot. Messages to Chaillot	161

F. LETTERS FROM THE QUEEN TO MME. DE BEAUVAIS,
1701-1706.

140. (1696, Jan.) Mo., St. Germain. To mme. Priolo. Messages to Chaillot. The Abbé Jean B. Louis Gaston de Noailles is nominated Bishop of Chalon (24 Dec., 1695)	164
141. Sat. (St. Germain). Chaillot messages	165
142. (Before 1703) Sat., St. Germain. The same	166
143. (Before Nov.) Th., St. Germain. The Queen disconsolate	167
144. (A fragment)	168
145. (1706 ?) Mar. 22 (Mo.), St. Germain. Messages	168
146. (1702) Jan. 15 (Sun.), St. Germain. The Queen much troubled, except that the news from Italy is good	169
147. (Nov.) Mo., St. Germain. Messages to Chaillot	170
148. (Before 1703) Th., St. Germain. The same	172
149. July 1, St. Germain. Preparations for the Great Festival at Chaillot (July 2)	172
150. Mo., St. Germain. Messages	173
151. June 7, St. Germain. Account of a great religious Retreat at St. Germain	174

	PAGE
152. Wedn. The Queen's troubles	175
153 (1706) Jan. 24 (Sun), St. Germain. Condolence on the death of three Chaillot Sisters	176
154 (1706) Jan. 31 (Sun), St. Germain. On a similar subject	178
155 (1706) Oct. 5 (Tu), St. Germain. Messages	179
156 (Dec. 9) Wedn. Preparations for Christmas	180
157. Wedn., St. Germain. Messages	181

G. LETTERS FROM THE QUEEN TO MME. DE BEAUVAIS,
1706-1709.

158. Oct. 19, St. Germain. Messages	182
159 (1706) Nov. 11, St. Germain. Messages	183
160. Apr. 14. Messages	183
161. June 1. Messages	184
162. Nov. 21, St. Germain. Messages	184
163. Mar. 8, St. Germain. The floods are subsiding. Messages	185
164. Feb. 23, St. Germain. Messages	186
165. (1709) (Autumn) Sat. Messages	187
166. Mar. 26. Messages	188
167. (1706) Sun. Messages	188
168. (1706) Feb. 4, Th. Messages	189
169. Feb. 9. Messages	190
170. (1712) June 29. Messages	191
171. Messages	192
172. Fri. On the illness of Sister Marie Gabrielle	192

H. LETTERS FROM THE QUEEN TO MME. PRIOLO, AFTER THE
DEATH OF THE KING (chiefly 1710-1714).

173. (Spring) Fri., St. Germain. On the Queen's health	194
174. Mar. 29, St. Germain. The Queen's troubles and ill health	194
175. Aug. 30, St. Germain. On the same	195
176. May 29, St. Germain. Messages	196

	PAGE
177. (Before 1712) Oct. 22, St. Germain. Messages	197
178. Sat. Messages	198
179. Mar. 21. Messages	199
180. Sun. Messages	200
181. Feb. 13, St. Germain. Messages	201
182. Sat. Messages	201
183. Oct. 24, St. Germain. Messages	202
184. (June) Fri., St. Germain. Messages	203
185. (1695, Aug. ?) Tu. The Archbishop dead	203
(If this be the archbishop of Paris it can only refer to the death by apoplexy of François de Harlay de Champvalon, on 6 Aug., 1695.)	
186. (Nov. ?) Sat., St. Germain. Messages	204
187. Sat., St. Germain. Spiritual advice	205

I. MISCELLANEOUS PAPERS, PARTLY LETTERS FROM THE
PRINCESS LOUISE, 1701-1715.

188. (1712) Declaration by the Queen of her intention to pay arrears of 50,000 <i>livres</i> for her rooms at Chaillot occupied since 1689, with supple- mentary statements and other fragmentary papers about her intended benefactions to the same monastery	207
189. (1701-1706, April) Strasburg. Letter from Marie Christine de Brouilly de Trarsigny to mme. Gobert, about the Queen's letters to the late Abbess of Strasburg. Followed by a fragment of 1695, perhaps by mme. Gobert	210
190. 1702, Mar. 15 (Wed.), St. Germain. Letter from Père Barthelemy Ruga to mme. Priolo. The Queen is submitting to regulations for the benefit of her health	212
191. 1702, Oct 3 (Tu.), St. Germain. Letter from one of the Queen's Court to mme. Gobert (? <i>not</i> Priolo). News of the Queen, mme. de Maintenon, and others, with messages	212
192. 1701, May 21 (Sat.). Letter from the Princess Louise to the Queen her mother. May she sign herself Louise Marie P. ?	213
193. 1701, Sept. 17 (Wed.), St. Germain. From the same to the Queen at Chaillot. News of the King's health, and excuses for her handwriting	214
194. 1710 (St. Germain). From the same to the Queen. The Princess describes an impromptu danee in the palae. (Not signed)	215

	PAGE
195. 1710, Sept. 19 (Fri). From the same to the Queen. Affectionate messages	216
196. 1712, Oct. 12 (Wed.). Some words of the Princess in her last illness (she died 18 Apr., 1712), dictated by the Queen to whom they were addressed, with the Queen's words in reply	217
197. 1712, Nov. 1 (Tu). Comments by King James II on a passage of Augustine about earthly tribulation, copied by the Queen on Nov. 6	217
198. (1717, Sept.). Extract from a letter by a Sister of Chaillot describing an interview between the Queen and M ^{rs} . de Maintenon shortly after the death of Louis XIV	218
 J. INVENTORY OF CHAILLOT MSS. 	
199-200. Inventory of Chaillot MSS. in the Paris Archives, relating to King James II, his Queen, and their family, 1642-1786: many of which are printed in these volumes. Cf. nos. 205, 208-10	220, 221
 K. MANUSCRIPTS AND PAPERS RELATING TO HENRIETTA MARIA, THE FOUNDESS OF CHAILLOT, KING CHARLES I, KING CHARLES II, AND JAMES III. 	
201. 1625, June 17, Amiens. Paper of instructions for the guidance of Queen Henrietta Maria, by her mother Queen Mary de' Medici	223
202. 1669. Memoirs furnished by a Sister of the Monastery of Chaillot as material for the Funeral Oration on Queen Henrietta Maria, pronounced by the Bishop of Condom (Domquet), 16 Nov., 1669	225
203. 1669. Public letter written by Anne Marie Bellain on behalf of the Monastery of Chaillot in memory of Queen Henrietta Maria, describing the solemn honours paid to her there	231
204. 1674 Mar. 7. Circular letter from Chaillot to the other monasteries of the Visitation after the death of Queen Henrietta Maria in 1669, giving a description (p. 242) of the reception of the Queen's heart at the monastery, and an account of her character	238
205. Inventory of papers, letters, etc., at Chaillot (K. 1350) which relate to Charles I and Henrietta Maria	244
206. 1669, Nov. 13. Record of the transference of a silver box, which belonged to Queen Henrietta Maria, from Chaillot to Lord Montagu	246
207. 1669, Nov. 6. Formal permit from the Archbishop of Paris to a deputation from King Charles II to inspect the possessions of the late Queen at Chaillot	246

	PAGE
208. 1669. Inventory of the possessions of the late Queen presented to the monastery of Chaillot by King Charles II	247
209. (1669). Inventory of the Queen's furniture and trinkets which were sold as of no use to the monastery, and of the pieces which remained for use	250
210. Inventory of the contents of a drawer of papers at Chaillot, which relate to King James III, 1688-1735	252
211. 1692. Account of the death of King Charles II, written after an interview between King James II with his Queen and the Sisters of Chaillot on Sept. 10, 1692	254

Vol. 2.

L. MEMOIRS RELATING CHIEFLY TO THE LAST DAYS OF KINGS CHARLES II AND JAMES II, 1685 AND 1701.

212. Account, by a Sister of Chaillot, of the illness and death of King James II, 16 Sept., 1701, of the transference of the King's heart to Chaillot (p. 268), of the acknowledgment by the King of France of the claims of James III (p. 269), and of the behaviour of the widowed Queen at Chaillot after the event.	263
213. Writings of King Charles II, copied by King James II from his brother's autograph. (1) *On the Church	279
214. <i>As above.</i> (2) *On the heresies of England	281
215. 1670. Aug. 8, St. James's Palace. *Declaration by Anne Hyde, Queen Consort of King Charles II, of the steps in her conversion from Protestantism to Catholicism	283
216. *Relation of the conversion of King Charles II from Protestantism on his deathbed, Feb. 1685, by King James II, an eye-witness	287
217. Collection of pious reflexions by King James II.	288
218. Account of the last journey of King James II, 4 Apr.-7 June, 1701, with many extracts from letters, etc. The King and Queen left Paris on Apr. 4, Monday: they were at Montargi on the 9th (p. 299), where a Protestant follower of the King was converted: at Nevers on the 14th or 15th (p. 304), where the reception was magnificent: at Bourbon on the 18th, where the King drank the waters, with good effect. On the 23rd (Monday) they started from Moulins (p. 318), where Mgr. d'Autun delivered an address of welcome: and returned to Paris	295

* Printed in quarto, in about 1690, at Paris.

	PAGE
219 1702, July 1. Circular letter from the Sisters of the Monastery of Chaillot on the last years, and circumstances of the death, of King James II, a detailed and authentic account, published in 1702. The chief points are the anecdotes of the King while still in good health (p. 321): his retreat at La Trappe (p. 328): his illness (p. 338): his last interviews with the King of France (p. 341): his death (p. 348): the deposition of his heart at Chaillot (p. 350): the Queen's distress (p. 352): the Pope's curation of the King (p. 359): and the Pope's letter to King James III.	323
M. HISTORICAL MEMOIRS RELATING TO QUEEN MARY OF MODENA AND HER CHILDREN, 1711-13.	
220. Recollections and anecdotes of the Queen, James III, and the Princess Louise, 1711-12 (by a Sister of Chaillot): among which are James III's journeys in France (p. 367): the Queen's opinion of the Opera (pp. 367, 369): her conversations on her own troubles from the earliest years onward (p. 368) both on sea (p. 373) and land: her cue enthusiast of emotion in English (p. 374): her accident on horseback in Scotland (p. 376): the Queen's grief and illness at Chaillot after her daughter's death (p. 377): her opinions about Confessors (p. 380): domestic anecdotes of the King and Queen at Chaillot (pp. 383, 393): visits of Mme. de Maintenon (pp. 388, 392)	365
221. Further Recollections, 1713: among which are the Queen's visit to Chaillot in May, 1713 (p. 401, etc., etc.): anecdotes of James III at Lunéville with the Duke of Lorraine (p. 402): the poverty of the exiled Court (p. 404): her recital of the <i>Levee of Utrecht</i> (p. 408): the visit of the Mother Superior of a Monastery at Ronen (p. 415): visits of Cardinal de Polignac and Mme. de Berry (p. 417)	401
222. Further Recollections, July 1713: among which are the interview of the Queen with an English Quaker ('Cocquere') (p. 423, cf. 428, 437): news of James III at Bar (p. 425): the Queen's distress at the demand of the English Parliament that Denmark should reject 'the Pretender' (p. 425, cf. 429): anecdotes of King James II (p. 431, etc.), and of the Middletons (p. 432): account of the infancy of James III at Windsor and elsewhere (p. 433): international customs (p. 435): anecdotes of the Queen's early life and her relations (p. 436, cf. 456): the picture of James III, by Gobert (p. 437): James III's attitude to Protestants (p. 439): the Queen's presents to Chaillot (p. 438): Gobert's portrait of the Queen (p. 440, cf. 459, 462): her visit to the Luxembourg (p. 444), and the Ursulines of the Faubourg St. Jacques (p. 446): her interview with Mme. de Maintenon, etc. (p. 448): the Duc de Berry's	

	PAGE
visit (p. 450) : the Queen's opinion of the Opera (p. 454) : her account of Mdlle. La Mothe's marriage (p. 457) : her illness (p. 459) : political news (p. 464)	123
223. 1713, Feb. 19 (Sun.), Châlons. Letter from James III to the King of France. Thanks for his kindness and goodwill	465
224. 1713, Feb. 19 (Sun.), Châlons. Letter from the same to Mme. de Maintenon	466
225. Further Recollections (1711) : among which are, Mme. de Maintenon's remarks to the Queen on No. 224 (p. 466) : interview of the Queen with the Father General of the Capucines (p. 467) : news of the birth of a Prince of Spain (p. 468) : visit of the Dauphine to the Queen (p. 469), and her return visit (p. 472) : political news of the negotiations between England and the exiled Court (p. 473, cf. 477) : James III's travels in France (p. 474) : the faults of a simple nun (p. 475) : the affairs of Chaillot (p. 478) : James III's visit to Chaillot (p. 479) .	466
226. Further Recollections (1711) : James III and the Queen at Chaillot	481
227. Memoir of the Princess Louise Marie, by a Sister of Chaillot (<i>b.</i> 1691, <i>d.</i> 1712)	482
228. (1702 ?). The Queen's copy of parts of the Act of Parliament declaring the High Treason of the Pretender : in French	486
229. Reproaches of the Queen, addressed to someone guilty of worldly conduct	487
230. (1712 ?). Letter addressed to a Jesuit Father on the death and character of the Princess Louise Marie	489
N. LETTERS OF THE PRINCESS LOUISE PALATINE, ABBESS OF MAUBUISSON, TO MME. CROISSET, THE MOTHER SUPERIOR OF CHAILLOT, 1690.	
231. (1690) Jan. 23 (Mo.). News and messages	497
232. (1690) Apr. 8 (Sat.). The exiled King and Queen will always have her prayers	498
233. (1690) Apr. 23 (Sun.). Messages	499
234. (1690) May 8 (Mo.). She is sorry that the rules of her Order forbid her leaving the Abbey without grave reason	500
235. (1690) June 12 (Mo.). Messages	501
236. June 28 (We.). Messages	502
237. July 14 (Fri.). Congratulations on the French victories	503
238. Aug. 6 (Sun.). On the same	503

	PAGE
239 Aug. 10 (Th.). She hopes for further good news of victory	504
240 Sept. 19 (Tu.). Message	505
O. THE COMPLETION OF THE CHURCH OF THE MONASTERY AT CHAILLOT, 1702.	
241 Description by a Sister of Chaillot of the circumstances of the building of the church from 1702, and the Queen's interest in it and contributions to its funds, with extracts from letters by the Queen (2 and 6 Sept., in 1704 9), mentioning the illnesses of James III	505
P. CURES OF DISEASES BY THE TOUCH OR PRAYERS OF KING JAMES II. WITH ATTESTATIONS.	
242. Cures of Palace, Lucas, Guerin, Nivelles, Gillier, Bleie, Ruffin, and Leprieux, 1702	514
243. Cure of a Paris woman, 1702	515
244. Cure of Marest	517
245. Cure of a woman	518
246-7. Cure of Blandaux, 1703	519, 521
248. Cure of a woman, 1703	523
249. Cure of Verriam, 1703	524
250. Cure of a man, 1703	527
251. Cure of Ragot, 1703	529
252. Cure of Blandaux, 1703	532
253. Cure of a girl, 1703	532
254. Cure of a girl, 1703	533
255. Cure of Trauchon, 1703	534
Q. PETITION OF CHARLOTTE GRAND-DAUGHTER OF JAMES III.	
256. (about 1766) Petition of Charlotte, daughter of Charles Edward, son of James III, to the King of France, beseeching his compassion and help	536

LETTRES DE LA REINE AVANT LA MORT DU ROY.

[1.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation.*

À St. Germain la veille de la Pentecoste.

Enfin vous este ma très chère mère, et si vous en estiés tant soit peu moins mal satisfaite, j'en serai ravie, mais je vous advoue que de la manière que vous prenés cela, vous me faite de la peine, et que l'estat de vostre pauvre coeur me fait pitié. Je prie Dieu de tout mon coeur qu'il soutienne et fortifie le vostre, afin qu'il ne succombe pas sous la pesanteur de vostre charge. Courage, ma chère mère ; Dieu n'est il pas le maistre et ne l'aimés vous pas assés pour vouloir, mesme de tout vostre coeur, tout ce qu'il ordone. Je m'asseure qu'ouy et je voys que j'ay tort de parler de la sorte à une personne qui scait tout cela mieus que moi, et que j'ay raison de croire déjà dans une entière soumission. Ce n'est pas une petite mortification pour moi de ne pouvoir estre auprès de vous passer cette grande feste, et je vous fais la justice de croire que vous souffrés de cela aussy bien que moi, mais il faut vouloir en cela aussy bien qu'en des plus grandes choses, tout ce que Dieu veut. Pour la visitation je ne vous manquerai pas s'il plaist a Dieu, mais pour un demy jour, je vous le donerai et à moi mesme tout le plus tost que je pourray. Je comunierai demain en public avec le Roy, et j'ay grande espérance que les prières de vostre Sainte Comunauté, nous obtiendront à tous deux du divin esprit les dons et les graces des quelles nous avons besoin dans l'estat où nous somes. Je prie cet esprit consolateur de consoler vostre coeur, et lui inspirer de demander pour le mien ces choses des quelles j'ay le plus de besoin, surtout un peu de fidélité. Faite moi le plaisir, ma chère mère, de me mander souvent de vos nouvelles, et surtout de vostre pauvre

cœur que je voudrois bien scavoir en meilleur estat qu'il n'estoit il y a deus jours. Mais il est temps de vous charger de mes compliments à toutes vos chères soeurs et en particulier à ma chère soeur la déposée à la quelle j'escrirai une autre fois n'ayant pas le temps de le faire aujourdoy. M^e Buehley m'a dit que ma soeur l'assistante ne veut estre nomée qu'avec la Communauté, c'est pourquoi j'e n'ose blesser son humilité en faisant autrement. Vous voyés que je lui fais justice ne la soupçonant pas de dire cela pour autre cause que de son humilité. Vous ma Soeur Cat. Ang. je crois que je l'offencrai si je ne la nomai pas, et j'aurai de la peine à lui en faire. Je suis fuschée que ma pauvre S. Mad. Ang. soit malade, mais j'espère que cela passera : adieu, ma très chère mère, encore une fois je vous prie de prendre courage et d'estre bien assurée que si je puis rien dire ou faire au monde pour vous soulager en aucune maniere, je le ferai sans différer un moment du meilleur de mon cœur.

MARIA R.

La lettre de nostre St. Père que j'ay lue encore une seconde foi [sic] pour ma chère mère, et que je la prie de lire pour elle-mesme est la 36^{me} du 6^{me} livre. J'auray bien d'autres choses à vous dire sur l'entretien que nous eusme l'autre jour ensemble, mais n'ayant pas le temps de tout dire, je ne veus pas comencer. Qu'il vous suffise de scavoir que vostre meschante fille est bien contente de sa bone mère, et qu'elle pense souvent à vous.

[2.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
Challiot, à St. Cir.*

À St. Germain, ce Jeudi.

Estant dans l'impatience de recevoir de vos nouvelles, ma très chère mère, et toute preste à vous escrire pour en demander, je recois vostre lettre toute pleine de bones nouvelles pour vostre saint institut, et pour nostre chère Challiot, que j'aprens avec beaucoup de plaisir, non tant pour le profit temporel qui vous en revient que pour

les marques de bonté et de considération que nostre grand Roy vous tesmoigne, et à moi en premier lieu, puisque vous voulés bien me mettre à vostre teste, quoi que je puisse dire avec vérité que ma plus grande ambition et le plus fort desir que j'ay jamais eu en ma vie, a esté d'estre une des dernieres parmi les filles de la Visitation. Mais Dieu n'ayant pas voulu m'accorder cette grâce qui m'auroit esté un bien pour moi seule, me fait astheure celle de pouvoir procurer du bien à tout l'institut, et j'espère que par l'entremise de vos prières, il me mettra un jour en estat de vous en faire. En attendant je ne manquerai pas de tesmoigner au Roy ma reconnoissance et le véritable plaisir que j'ay de tout le bien qu'il vous fait. M^e M. conoist mon coeur, et je crois qu'elle scait ce qu'il sent, et à son esgard et au vostre. C'est pourquoi je ne doute pas qu'elle ne lui rende justice en cecy come en tout le reste. Je trouverai aussy l'occasion de faire remercier M^r l'Archevesque, et n'oublierai rien pour marquer à tout le monde la part que je prends à tout ce qui regarde vostre saint institut, et nostre aimable Challiot en particulier. Mais je garderai pourtant le segret que vous me marqués. Je tascherai me joindre à vos deux saintes comunautés dans le combat qu'elles ont entrepris et dans le quel je ne pourrai jamais espérer la victoire qu'en leur compagnie, et aidé du secours de leurs saintes prières, et sur toutes de celles de ma bonne mère, qui est si justement à la teste de ses deux beaux bataillons. Nous somes tous en bonne santé ici, Dieu merci. Je vous enverrai mon fils quand vous voudrés. Mandés moi si vous croyés que M. de M. s'embarrassera de lui ; car en ce cas, je pourrai l'envoyer pendant qu'elle est en voyage, si non je l'enverrai un jour de la semaine prochaine. Je suis en doute si j'irai dire adieu à M^e M. et prendre mon congé de vous à St. Cir devant son voyage ; ou bien si j'attendrai de vous aller voir après son despart, ce que j'aimerois bien mieus, pourveu que je la puisse voir icy devant qu'elle s'en aille ; mais si cela lui est incomode, j'irai à St. Cir.

Je prétends aller lundi à Challiot pour y coucher une nuit, à la

place de celle que la petite vérole nous empescha. Nous achèverons aussy l'affaire des reliques, et ce sera Dieu merci la dernière fois que je verrais cette maison sans leurs [sic] chère mère et la mienne. Je compte que vous y retournerés le 2 ou le 3 d'Avril et que je vous y verrai et embrasserai de tout mon coeur la semaine sainte. Voilà une lettre assés longue, et cependant je n'ai rien dit, mais il faut attendre pour tout le reste jusques à ce que j'aye le plaisir de vous entretenir.

M.

[3.] *À la Révérende Mère Supérieure des filles de Ste. Marie de Chaillot.*

St. Germain, ce 28 Avril (1689).

Le trop de respect que vous avés pour moi, ma très chère mère, vous empesche de m'escire et la juste amitié que j'ay pour vous m'oblige à le faire, car je prends plaisir à vous dire que des que je suis hors de vos saints cloistres, je souhaite d'y rentrer. Je crois pourtant qu'il y a de l'amour propre en cela, car sans mentir, je n'ay point trouvé de vray repos depuis que le Roy m'a laissée qu'à Chaillot. Il y a dix sette jours que je n'ay aucune de ses nouvelles qui viennent d'autre part. Je vous demande par charité vos bonnes prieres et celles de toute vostre communauté, que je salue de tout mon coeur, et tout particulièrement mes chères soeurs la Déposée et l'Assistante que je prie d'offrir pour moi quelques uns de leurs actes de simplicité et d'humilité, et vous, ma très chère mère, ofrés aussy quelque partie de la quantité d'actes de vertu que vous faites par jour, pour moi qui suis du fond de mon coeur vostre bonne amie.

MARIA R.

[4.] *À la Révérende Mère Supérieure des filles de Ste. Marie de Chaillot.*

St. Germain, mardy matin (1689).

J'estois si pressée d'affaires et de visites tout le jour d'hier, qu'il ne me resta pas un moment de temps pour doner part de ma joye à

ma chère mère, et à sa chère communauté, ayant receu en achevant mon disner de fort longues lettres du Roy d'une date assés fraische qui m'asseurent qu'il estoit en parfaite santé Dublin, et qu'il attendoit à tous moments la nouvelle de la prise de cette ville qui estoit assiégée. Dieu soit à jamais loué de ce qu'il a exaucé vos prières et de vos chères filles, que je ne doute point ne le remercient aujourd'hui en achevant vostre neufaine. Faites le bien pour moi, ma très chère mère, et me croyés par inclination aussy bien que par gratitude de tout mon coeur à vous et à vos filles.

M. R.

[5.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
Ste. Marie de Challiot.*

St. Germain, ce 31 décembre, 1689.

C'est tousjours en Samedy, ma très chère mère, que j'ay des nouvelles du Roy. Ainsy après la miséricorde de Dieu, je dois tout à sa sainte mère qui intercede tousjours pour moi sa chétive et indigne fille. Je crois que mes chères filles de Sion peuvent déjà comencer à chanter les cantiques de louange au très haut, le puissant bras duquel, sans se servir des moyens humains, a presque entierement destruit nos enemis. Ils sont quasi tous morts misérablement ; une petite partie avec Mr de Schomberg qui se mouroit lui mesme sont retournés en Angleterre et un très petit nombre est restée en Irlande de la quelle je comte le Roy tout à fait maistre et en estat de songer à aller plus loin. Que Dieu soit à jamais loué et de moi et de mes chères soeurs qui prennent tant de part à ce qui me regarde et aus prières des quelles j'attribue tous nos bons succès. Je viens de recevoir vos lettres, estant desjà preste d'envoyer celle cy. J'ay seulement le temps de lire la vostre et vous remercier de tout mon coeur de vos bons souhaits qui seront assurément prophétiques, et par milles fois je vous remercie du jolly St. Jean Baptiste qui m'est bien cher. C'est tout ce que j'ay le temps de vous dire, estant

accablée d'affaires au dernier point : seulement je vous demande la continuation de vos prières, et de toutes vos filles.

M. R.

Je serois bien aise d'entendre que M^e la Motte et ma soeur la Déposée soit en bonne santé.

[6.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation.*

St. Germain, ce dimanche (1690).

Je vous remercie, ma très chère mère, de l'offre que vous m'avez fait de me doner à diner dans vostre chambre de l'assemblée. Mais je ne me contente pas de cela ; je souhaite manger au réfectoir avec vous autres, et vous prie de m'attendre mardy jusques à onze heures, en s'imaginant que c'est un jour de jeusne. Je prétends partir d'icy à 8 heures du matin et estre à dix heures dans l'Eglise de nos bons peres minimes pour entendre une petite messe. Je vous prie de les en avertir. J'avois desja ordonné, devant que de voir Riva, que l'on vous apporta de la viande pour le disner de mardy, que je suis persuadée que ma soeur Marie Françoise l'apprestera avec bien du plaisir, puis que il y aura une portion pour moi, que je la charge de faire semblable aus vostres, sans aucune façon ny cérémonie. Adieu, ma très chère mère, adieu à toutes nos chères soeurs. Je me fais un plaisir de penser que je pourray bientost estre pour quelques heures à Chailliot. J'ay grand besoin d'un tel soulagement car depuis que je vous ay quittée, je n'ay eu aucun repos ny de corps, ny d'esprit.

[7.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation.*

St. Germain, ce 3 de May, 1690.

C'est avec beaucoup de difficultés que je dérobe ce petit moment pour vous dire que j'eu un grand desplaisir de ne pouvoir estre auprès de vous la semaine passée, et que je ferai tout ce que

je pourrai pour y estre mercredy ou jeudy de la semaine prochaine. En attendant j'ay ordonné à Riva de vous dire toutes les nouvelles que j'ay d'Irlande et d'ailleurs, car je n'ay pas le temps de le faire, ayant trois expres à dépescher devant que je puisse estre auprès de vous. J'attends à tous moments un autre courier d'Irlande que je scay avoir esté à Brest depuis vendredy passé. Je ne scay ce qui en est devenu. Je seray ravie de m'excuser pour la profession de la fille du St. Sacrement, car quand je suis à Chaillot je ne cherche pas à en sortir. Je vous prie de faire mes compliments à toutes vos chères soeurs et tout en particulier à mes chères soeurs l'Assistante et la Déposée. Je meurs d'envie d'estre parmi vous. En attendant je tascherai d'unir mes meschantes a vos saintes prières pour les offrir à Dieu, qui se déclare pour nous milles fois plus que nous ne méritons. Adieu ma très chère mère, je suis à vous du meilleur de mon coeur. M. R.

[8.] *À la Mère Déposée.*

À St. Germain, ce mardi.

Il est vrai, ma chère mère, que j'ay eu des grandes visites à faire et à recevoir. Je les finirai demain par celle de Mr de Chartres à Versailles et j'espère que nous aurons un peu de repos ensemble la semaine prochaine. En vérité j'en ay besoin pour l'ame et pour le corps. Ce que vous me dites sur ce repos dans vostre dernière lettre est admirable, mais il me semble que tant plus je le cherche, tant moins je le trouve ; c'est que peutestre je le cherche avec trop d'empressement ou bien que je le cherche où il n'est pas. Cependant il me semble que je suis bien convaincue qu'il ne se peut avoir qu'en Dieu seul, et il me semble mesme que je ne souhaite pas le trouver hors de lui. Je vous prie de bien remercier nostre mère et M^{elle} de la Motte de la part du Roy et de la mienne des figues excellentes qu'elles viennent de nous envoyer. Nous en avons mangé à diner et en mangerons encore ce soir et

demain. Puisque vostre home est icy et que je vous escriis par lui, je ne vous enverray plus Riva, mais vous dirai astheure que je serai lundi jour de la Ste. Vierge à vos Vespres et à vostre sermon, s'il plaist à Dieu. Je crois que le Roy y sera aussy et qu'il couchera cette nuit là à Paris pour partir le lendemain matin pour Compiègne, d'où il ne reviendra que le samedi. Je me fais un plaisir de penser que je passerai tout ce temps la à Chaillot. Vous en aurai [sic] la meilleure partie, ma toutte chère Mère; je irai un jour à Paris et j'espère que nous n'aurons pas beaucoup d'entrée. La Mareschalle d'Humieres sera inevitable. Mon fils a un peu de colique, mais je croi que ce ne sera rien. Nous autres somes en bone santé et moi toutte à vous, ma chère mère, de tout mon coeur.

Milles amitiés de ma part à nostre chère mère et à toutes nos soeurs, surtout à la chère concierge.

[9.] *À la Révérende Mère Supérieure des filles de Ste. Marie de Chaillot.*

Lundy à trois heures (3 Septembre, 1690).

C'est du fond de mon coeur, ma très chère mère, que je vous remercie des prières que vous m'avez obtenu de tant de couvents pour les samedi que j'avois demandé seulement du vostre. Je ne comencerois les miens que le jour de la Visitation avec vous, mais je vous verrai devant ce temps là, car je prétens estre avec vous vendredi au soir après vostre souper, et je vous prie de m'attendre à la chapelle de St. F. Xavier. Je n'ay pas le temps de vous dire un seul mot d'avantage, car l'on m'attend aus récolets pour les vespres de St. Antoine. Adieu, ma chère mère, je suis à vous et à vos filles, en particulier à mes chères Soeurs l'Assistante et la Déposée que j'espère trouver en parfaicte santé.

[10.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation.*St. Germain, ce 11^{me} Février, 1691.

Il est vray, ma très chère mère, et je le dis sans compliment, que le temps que j'ay esté sans vos nouvelles, et de nos chères soeurs m'a paru fort long. Il est aussy vray que je n'aime point du tout à escrire, mais j'aime fort que mes amies m'escrivent, et j'ay moins de peine à vous escrire qu'à la pluspart des gens que je conois. Vous pouvés aisément en deviner la raison qui n'est pas à vostre désavantage. Puisque tout est préparé pour vostre prétendante, je me rendrai auprès de vous mardi en ouicts jours devant trois heures, que je crois sera assés tost pour avoir tout fait devant six heures. Nous ne nous verrons guères qu'à l'Eglise où mon coeur et les vostres se parleront devant Dieu, que j'espere voudra bien par sa miséricorde exaucer ce que les vostres lui demandent pour le mien. Le Roy a eu la semaine passée une fluxion aus yeus assés violente pour se faire saigner, mais cela ne le guérit point ; ca esté une eaue des Pères de l'Oratoire, qui en deus jours l'a tiré d'affaire, et il est à présent, Dieu mercy, en parfaite santé, aussi bien que mon fils. Il m'a ordonné de vous faire ses compliments et de vous dire qu'il seres bien heureux s'il estoit tel que vous le pensés, mais qu'il espère que vos prieres l'aideront à le devenir. Je n'ay gard de vous prescrire des prières, ma chère mère, vous vous entendés à cela mieus que moi, et cela est mieus entre vos mains qu'entre les miennes. J'achevois avec vous la neuvaine de nostre St. Pere, et un de ces jours, si vous voulés, nous comancerons les vendredi de St. F. Xavier. Vendredi prochain est l'anniversaire du feu Roy mon frere. Je le recomande à vos prières et de vos filles ausquelles vous ferés mes compliments, mais telles qu'elles peuvent s'attendre d'un coeur dans lequel elles ont de tres bones places. Vous ne pouvés pas douter, ma chère mère, d'en avoir une des premieres, après quoi . . .

MARIA R.

[11.]

À Fontainebleau, ce 71^{me} Octobre.

Suivant ma promesse, ma tres chère Mère, je vous envoie de mes nouvelles de ce lieu qui sont bones Dieu merci, à l'esgard de la santé, quoique la vie que je meine icy soit bien différente de celle de St. Germain. J'ay esté déjà quattres fois à la chasse et nous avons eu fort beau temps. Le Roy nous comble à son ordinaire de milles bontés et amitiés, nous n'y somes pas moins sensibles, à cause qu'il nous y a accoutumés. Au contraire cela fait que nous en somes tousjours plus pénétrés et reconoissans. Nostre despart est arresté pour mercredi prochain. Celui de M^e la duchesse de Lorraine nous rendit tous bien tristes. Elle estoit si affligée elle mesme que l'on ne pouvoit la regarder sans pleurer. Monsieur et Madame faisoit et font eneor pitié à voir. Ils ne sont revenus icy qu'hier au soir. La jeune mariée a gardé une conduite en tout et avec tous qui a charmé tout le monde et moi en particulier qui l'ay tousjours aimée et que j'estime encore plus que jamais. J'ay veu M^e de M. deus fois. Elle a esté asses incommodée. À présent elle se porte mieus. J'entrois hier avec elle sur le chapitre de Chaillot fort naturellement. Je lui dis ce que j'avois résolu avec vous et beaucoup d'autres choses. Elle me dit qu'elle avoit fait voir au Roy l'estat de vostre maison. Cependant si vous ne voulés pas estre flattée, il faut que je vous dise que je ne crois pas que cela aboutisse à quelque chose présentement pour une cause que je vous dirai quand je vous verrai. Je suis en doute si je lui en parlerai. J'en ay bone envie, car en vérité, je suis honteuse pour elle et pour moi de ne pouvoir rien obtenir. Il me semble que je n'ay rien à me reprocher sur cet article, sur lequel j'ay fait et ferai tousjours tout ce que je pourrai m'imaginer pour vous y rendre quelque petit service. J'avois pensé escrire à nostre mère pour lui envoyer les papiers cy-joynts, mais le temps me manque, car en ce pays icy on n'en a guères à soi. Je vous

prie de les lui doner en lui faisant milles amitiés de ma part. C'est l'abbé Boileau qui me les a envoyés avant hier; vous y penserez ensemble et quand je vous verrai nous resoudrons ce que nous croirons le meilleur. Faites des amitiés pour moi à nos soeurs et à M^{lle} de la Motte, surtout à la petite concierge. Pour vous, ma toutte chère mère, vous scavés come mon coeur est fait pour le vostre. Soyés aussy bien persuadée que ni temps ni lieu ne le changeront jamais.

M. R.

J'estois à Melun mardi passé. J'entretins nos soeurs avec plaisir une grande heure et puis je montois pour voir ma soeur de Harlé qu'on avoit saignée du pied.

Je ne scai si vous avés esté en solitude ou quand vous irés. Je prie Dieu qu'en ce temps là il parle à vostre coeur et qu'il le remplisse tellement qu'il ne lui laisse pas le moindre vide pour aucune autre chose, hormis un peu d'amitié pour moi que je ne vous demande qu'en lui et pour lui. Je souhaite qu'il soit lui-mesme l'unique fondement et que nous ne nous aimions ensemble que pour nous exciter à l'aimer audessus de tout le reste.

[12.]

St. Germain, le 20 9^{bre}, 1691.

Quand je croies, ma très chère e tres honorée mère, de vous embrasser, je me trouve obligé de vous mander que pour cette fois il faut faire un sacrifice au bon Dieu du plaisir qu'on a de voire ses chères amies. Nostre toute incomparable Reine est contrainte de suivre les conseilles des plus sages et de ne se azarder à prendre l'aire afin que la fluxion au dentes ne luy reviene. Elle s'en trouve présentement presque tout affait bien mais il faut prendre toutes sortes de précaution pour se bien porter. Le Roy le juge à propos; il faut l'obeir. On attend icy demain le Roy de France. Enfin

tout est assemblé pour empêcher à nostre Reine et à nous un plaisir des plus sensibles. Je l'espère réparé par d'autre bien agréables. En attendant préparons nous à prendre de bon cœur les peines d'une trop longue absence. J'espère d'avoir la permission de vous rendre une petite visite la semaine prochaine. Le cœur de la petite Seure serat désolé. Je la plaigne tout affait. Je achève ma lettre pour doner place à une plume plus digne et plus parfaite, que en tournant le papier vous consolera. Je suis vostre très humble et toute [?].

S. M. D.

Je suis toute mortifiée, ma très chère mère, de ce que je n'aurois pas aujourd'hui le plaisir de vous voir, come je m'estois proposée, mais il semble depuis quelque temps que Dieu preime plaisir à m'envoyer toutes sortes de mortifications. Il est vrai que j'en ay eu plusieurs bien différentes mesmes depuis que je vous ay veue. Mais qu'y a t il à dire à tout cela sinon *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat*. Il faut que j'explique la lettre de M^e de , car il m'est impossible d'avoir aucun segret pour vous, et que je vous dise qu'outre ma fluxion (qui a pourtant esté fort violente) et que quoique diminuée n'est pourtant pas toutafait passée, et outre la visite du Roy que je dois avoir demain, j'ay encore une autre raison qui m'empesche d'aller chés vous, et c'est quelque soupçon de grossesse; mais come je n'en ay pas encore aucune certitude je n'aime pas qu'on en parle. Dans peu de jours je pourrai décider de cela et je vous manderai ce qui en est. Si cela se vérifie, hélas, ma chère mère, quelle peine d'estre tant de mois sans vous voir, mais encore en cela et en tout le reste Dieu est le maistre, et il faut vouloir ce qu'il veut. Je vous prie de ne point parler de ce petit segret à moins que ce ne soit à ma soeur la déposée, à la quelle je le manderai. Pour toutes les autres donnés les raisons de ma fluxion et de la visite du Roy. J'espère faire demain mes dévotions en esprit avec vous et vos saintes filles,

et je veus croire que je n'aurois pas moins de part aus vostres et à leurs prières, absente, que j'y aurois présente. Ma pauvre petite Angélique sera bien mortifiée. Je vous assure que je la suis bien aussy ; Assurés en toutes nos chères soeurs et croyés moi toute à vous.

[13.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Chaillot, à St. Cir.*

À St. Germain, ce Samedi.

Je ne scay si vous pourés, ma très chère mère, me pardonner la grosse faute que j'ay comise l'autre jour à vostre esgard. Je scay bien que je ne me la pardonnerai jamais à moi mesme, et que j'ay de la peine à vous pardonner de ce que pendant que j'estois avec vous, vous ne me fist pas ressouvenir de vous doner ce que je vous avois apporté, et que devant que d'estre aussy loin que Versailles je trouvai dans ma poche. Il est vrai que je me senti rougir si fort en m'en appercevant que s'il avoit esté de jour come il estoit de nuit, mes dames auroint esté estonés de mon changement de visage. Enfin il est vrai que j'en ay un véritable chagrin contre moi mesme. J'ay dit au Roy que j'oubliai l'autre jour de vous doner de l'argent pour une aumosne que vous m'aviés demandé et l'ay prié de se charger de l'aporter aujourdoy et de vous le doner avec ma lettre, c'est qu'il fait de tout son coeur ; sans me questionner la dessus, et vous, ma toute chère mère, oublié s'il se peut une faute de mémoire, mais point de coeur assurément.

[14.] *À ma Soeur la Déposée.*

Ce mercredi matin.

Quoi que je n'aye le temps de vous escrire qu'un seul mot, ma très chère mère, je le veus pourtant faire pour vous demander de vos nouvelles et vous obliger à m'escrire. Celles de nos santés

sont bones Dieu mercy, pour les autres elles sont tousjours de mesme come la dernière fois que je vous ay parlé. Nous n'avons pas veu le Roy depuis sinon à la reveue de son régiment des gardes. Je crois que nous aurons l'honneur de le voir ou à la fin de cette semaine ou au comencement de l'autre, si bien que peut estre j'aurai quelque chose de plus à vous dire quand j'aurai le plaisir de vous entretenir qui sera le mardi saint au soir, s'il plaist à Dieu, pour jusques au vendredi. Vous scavés alors les raisons pour quoi je reviens icy entendre la Passion. Il me semble que c'est tousjours moi qui m'accomode à tous les autres. Fasse Dieu que je me sousmette à lui sur tous et en tout et partout. Je suis à vous, ma toutte chère Mère, du meilleur de mon coeur.

[15.] *À la Réverende Mère Priolo, Supérieure de la Visitation à St. Cir.*

À St. Germain, 14^{ce} Juin (1692).

Qu'est ce que je vous dirai, ma très chère mère, ou plus tost que ne vous dirai-je pas si je pouvois estre un petit quart d'heure entre vos bras. Cependant je crois que le quart d'heure seroit bien tost passé en pleurs et en souspirs, et que mes yeux et mes gémissements vous parleroit beaucoup plus que ma bouche, car à la vérité qu'y a t il à dire après tout ce qui vient d'arriver, et dans l'estat où je suis, sinon *Ô Altitudo, Ô Altitudo!* Ô que les voyes de Dieu sont esloignés des nostres et que ses pensées sont différentes des nostres. Nous voyons bien cela dans nos derniers malheurs et par ses imprévus et presque surnaturels accidents par lesquelles Dieu a renversé tous nos desseins, et a paru se déclarer si clairement contre nous pour nous accabler. Qu'y a-t-il donc encore une fois à dire à tout cela, ma très chère mère, ou plus tost qu'y a-t-il de mieus que de ne rien dire, de fermer la bouche, et baissant la teste adorer et approuver si l'on peut tout ce que Dieu fait, car enfin il est le maistre de l'univers et il est bien

juste que tout lui soit soumis, *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat.* Voila, ma toute chère mère, ce que je voudrois dire et faire, et à quoi je crois que vous mesme m'encourageriés par vos paroles come vous faites par vos lettres qui me sont toujours si chères ; mais je dis et fais tout cela si peu et si mal, de si mauvaise grâce et si à contre coeur, que je n'ay aucune raison d'espérer que cela puisse estre agréable à Dieu. Aidés moi à le mieus faire par vos prières, et encouragés moi tousjours par vos lettres jusques à tant que nous ayons le bonheur de nous embrasser. J'ay beaucoup souffert de corps et d'esprit ses jours passés, mais astheure je me porte mieus de l'un et de l'autre. Je languis tousjours dans l'attente de l'heure de mon accouchement : elle viendra quand Dieu voudra ; j'en tremble de peur, mais je souhaite fort qu'elle soit passée, pour ne plus fatiguer moi-mesme et tout le reste du monde dans cette attente. Quand je començois hier ma lettre, j'estois dans l'incertitude de ce que feroit le Roy, et du temps que je pourrai avoir le bonheur de le voir, car il n'a pas voulu bransler de la Hogue, quoiqu'il n'y eut rien faire, et que l'estat dans le quel je suis parle de soi mesme pour le faire venir auprès de moi. Cependant il n'a voulu rien résoudre, et je trouve qu'il a bien fait quoique cela m'a couuté, sans avoir les ordres du Roy, que Milord Melfort vient de nous apporter ce matin, qui sont, que pour à présent mon Roy n'a autre chose à faire que de revenir icy, jusques à tant qu'on puisse prendre d'autres mesures. Vostre grand Roy a receu Milord Melfort très bien, et lui a parlé de nous et de nos affaires de la manière du monde la plus obligeante, et m'en a escrit de mesme en responce de la lettre que je lui avois escrit par Milord Melfort. Tout cela me soulage, et l'espérance d'avoir le Roy auprès de moi à mes couches me console beaucoup, car je crois qu'il pourra estre icy samedi ou dimanche prochains. Voilà, ma très chère mère, une petite relation de ce qui s'est passé et se passe dans mon pauvre coeur : Vous le conoissés et y comprenés plus que je n'y comprends moi mesme. Je vous prie d'em-

brasser toutes nos chères soeurs en prenant congé d'elles pour moi devant mes couches, ne sachant ce qui me peut arriver. J'espère pourtant que nous nous reverrons après, à l'Assomption, s'il plaist à Dieu. Permettés à la pauvre Angélique de baiser vostre main au lieu de la mienne toutes les fois qu'elle voudra. Je ne scaurois assés vous remercier avec toutes vos filles des constantes et ferventes prières que vous faites tousjours pour nous. Je le fais pourtant du meilleur de mon coeur, de ce coeur, ma très chère mère, que vous scavés estre à vous.

M. R.

Ce 15 Juin.

[16.]

A St. Germain, ce mardi.

Pour cette foi icy, ma chère mère, c'est moi qui ay esté la cause que vous avés esté près de 15 jours sans recevoir de mes nouvelles, car j'ay voulu vous faire le plaisir de vous en donner moi mesme et m'assurer par là celui de recevoir une de vos chères lettres. Depuis quelques jours j'ay eu beaucoup d'affaires. Avant hier j'estois incomodée et hier nous allasmes à Versailles. Astheure je puis vous mander que nous sommes tous en bone santé. Dieu merci. Il y a longtemps que je n'ay veu le Roy se porter si bien, mais son bon coeur et le mien souffre beaucoup depuis quelques jours que cette désolante réforme que nous attendons et à la quelle nous avons tasché de nous préparer depuis quelques mois a enfin comencé à estre exécutée parmi nos pauvres troupes. Je puis vous dire avec vérité que l'estat violent de ces pauvres gens nous touche bien plus vivement que nos propres pertes. Mais il faut vous dire en mesme temps que nous sommes très contents du Roy et que nous avons lieu de l'estre; car il nous a parlé hier sur cela avec beauco p de bonté et nous a convaincu que sans la considération qu'il a pour nous et l'envie qu'il a de

nous plaire, il n'en garderoit pas la quatrieme partie de ce qu'il veut bien garder pour l'amour de nous. J'entrerai dans le détail de tout cecy, quand j'aurois le plaisir de vous voir qui sera d'aujourdoy en 15 jours s'il plaist à Dieu. En attendant, je vous prie de ne pas parler de cette affaire aus parloirs à moins que l'on ne vous en parle ; car elle n'est pas encore publique, mais elle le sera bien tost. Faites bien des amitiés de ma part à nostre chère mère et à toutes nos soeurs ; M^{elle} de la Motte est du nombre et ma petite concierge en particulier. Le Roy m'ordone de vous faire milles compliments de sa part. Priés bien pour nous, ma chere mère, car en vérité nous en avons un extreme besoin. Je ne me lasse point de prier pour vous comē pour moi mesme, afinque Dieu nous fasse la grace de remplir nos coeurs de son saint amour. Si nous somes assez heureuses pour l'obtenir nous serons indifférentes pour tout le reste et mesme contentes que tout nous manque, pourveu que nous possédions cela. *Ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia.* M.

Voicy une priere de la main de mon fils, qui me paroît asses bien escrite pour vous l'envoyer. Je crois que ma chère mere sera bien aise d'avoir entre ses mains quelque chose qui vienne de la main de ce cher fils.

[17.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce mardy (1693 Décembre).

L'home propose et Dieu dispose, vous le scavés, ma très chère soeur, et nous le voyons tous les jours. Je l'esprouve à l'heure qu'il est, me voyant obligée de demeurer icy passer cette grande feste, au lieu d'aller à Chaillot la célébrer avec nos chères soeurs, come je m'estois proposée de faire avec beaucoup de plaisir ; mais il faut avoir patience, puis que il n'y a point de remède, car quoi je ne souffre plus les grandes douleurs que j'ay souffertes, j'en ay

encore quelques fois des petites, et n'ayant pas encore vidé aucune pierre, le médecin dit qu'il n'y a pas de seureté à aller en carosse, jusqu' à ce que cela soit ou passé ou bien prest à passer. Plaignés moi, ma chère soeur, come je vous plains, avec toutes nos soeurs et ma petite concierge en particulier. J'espère que j'aurai la mesme part en vos prieres cette sainte nuit, absente, come si j'estois présente dans la grille. Aussy je vous souhaitterois toutes les grâces et bénédictions du Seigneur.

[18.]

À St. Germain, ce Jeudy.

Mr de Ponchartrain vient de nous envoyer des nouvelles de la part du Roy, qui sont bien différentes de celles que nous attendions, puisque il nous mande que Mr le Dauphin devoit partir hier pour l'Allemagne avec trente mille homes et que le Roy revenoit. Je ne doute pourtant pas que ses mesures ne soit les meilleures, puisque le Roy les a prises, qui entend si bien ses affaires et qui juge tousjours si bien de ce qu'il y a de meilleur à faire. Je prie Dieu de tout mon coeur qu'il bénisse tous ses conseils et ses résolutions, en donnant la victoire à ses armes de tous costés, et qu'il nous le fasse revenir en bone santé. On dit qu'il sera icy le 25. Peutestre ne vous aprends je rien de nouveau ; mais j'hazarde une répétition plustost que de manquer à vous faire part de ce que j'ay de si considérable. Je vous renvoye en mesme temps la lettre de M^e de Maintenon qui est escrite avec la mesmefacilité et sincérité avec laquelle elle parle. Je vous remercie aussy des nouvelles que vous m'envoyast en mesme temps et vous prie de m'en envoyer aujourdoy de celle de vostre santé. La mienne est parfaite, Dieu merci, aussy bien que celle du Roy et de mes enfans. Nous avons icy les prières des 40 heures à toutes les églises, et samedy elles comencent à nostre Chappelle pour la dernière. Les nouvelles d'Engleterre sont astheure fort seiches, car on attendoit tout de Flandres. Le P. d'Orange estoit à

3 lieus du Roy, avec seulement cinquante mille homes. Je ne scay quelles résolutions il prendra astheure que le Roy revient, peut estre s'en ira t il aussy pour faire semblant de s'embarquer pour la descente, que je ne puis pourtant pas croire praticable. Dieu seul scait tout ce qui arrivera. Nous devons l'attendre avec patience et prier en attendant : *expectans expectavi Dominum, et intendit mihi.* *Ps. xl. 1.* Je vous souhaite, ma très chère mère, une entière soubmission aus ordres de la divine providence, et vous demande de faire pour moi la mesme prière, et quelque amitié de ma part à ma soeur Marie Constance.

[19.]

Ce 12 de l'an 1695.

Je ne suis pas à mon aise, ma très chère mère, sur le sujet de vostre santé. La saignée qu'on vous a fait par le terrible temps qu'il fait me donne lieu de craindre que vostre mal n'est pas peu de chose, et ce mal de costé me fait peine. J'espère pourtant qu'il n'y a point de fièvre ; quoi qu'il en soit, je vous prie de me mander ou me faire mander exactement l'estat dans le quel vous serés quand vous recevrés cette lettre. Mais seroit il possible, ma chère mère, que l'affliction que Dieu vient de vous envoyer vous eut abbattue à un tel point que de vous rendre malade. Où est donc vostre vertu et vostre courage ? Je scai que quoique l'esprit soit fort, la chair est infirme, mais enfin il est temps que l'esprit prenne le dessus et il est juste que vostre ame soit soubmise à son Dieu et qu'elle se tienne en paix adorant et aimant ses toutes saintes volontés : *nonne Deo subjecta* *Ps. lxii. 1.* *erit anima mea?* Oui, je scai bien que vous le voulés et que vous le voudrés tousjours. Cela estant, Dieu mesme sera vostre force et vostre consolation, et j'espère que j'aurai des bones nouvelles de vostre santé. Je vous renvoye toutes vos lettres que j'ay leu avec plaisir et qui doivent vous consoler. Mais surtout vous devés vous consoler de la bone vie et de la sainte mort de vostre chère soeur qui

nous done tout lieu d'espérer qu'elle est heureuse à l'heure qu'il est. C'est pourquoi il ne faut plus la pleurer. Je vous demande aussy des nouvelles de nostre chère soeur A. Louise pour laquelle je prie souvent. Mandés moi si vous croyés que je puisse l'embrasser encor une fois à la feste de nostre St. Pr. Je plains nostre chere Assistante dans son affliction et lui escriis à elle mesme, et je vous prie de bien faire des amitiés de ma part à toutes nos chères soeurs et à Melle la Mothe. Je croi qu'il faut nomer la petite concierge. Nous sommes tous en bonne santé, Dieu merci. J'espère que M^e de M. est enfin quitte de son rhume. Elle ne l'estoit pas la semaine passée, come je l'avois cru, mais l'autre jour j'envoyai scavoir de ses nouvelles qui estoit assés bones. Elle avoit esté à St. Cir. Adieu, ma toute chère mère, à dieu soyons nous tousjours et sans réserve ; c'est en lui et pour lui que je vous aime de tout mon coeur.

M.

Ce jeudi au soir, je reprens cette lettre pour la quatrieme fois pour vous dire que je ne vous mande pas la nouvelle qui court icy depuis hier, à cause que nous ne la scavons point ny du Roy, ny d'Angleterre, c'est pourquoi je la crois fort incertaine. M^e d'Almond vous mandera tout ce qu'on en dit.—Nous avons esté informé de Pignérol de cette affaire du Capitaine Bolger. Il est gentillhome et ingénieur. Le Roy mon mari m'a dit qu'il demandera lui mesme au Roy la permission pour son mariage.

[20.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
St. Marie de Challiot.*

À St. Germain, ce 4 Janvier.

N'ayant pas eu le temps l'autre jour de vous faire mes remerciements de toutes les marques d'une tendre et solide amitié desquelles vostre paquet estoit rempli au sujet de cette nouvelle année, je le fais astheure, ma toute chère mère, du meilleur de mon coeur pour le

Roy, pour mes enfans et pour moi mesme en vous souhaittant et à vos chères filles toutes le bénédictions du ciel spirituelles et temporelles, et priant Dieu qu'il remplisse vos coeurs de ses graces et de son amour. Mais je suis en peine pour vous, ma chère mère, de ce que vous comencés cette année dans la douleur, car par ce que vous en mandés à M^e d'Almond, je crains qu'astheure que je vous escriis vostre soeur ne soit plus en cette vie, mais vous devés vous consoler dans l'espérance qu'elle est entrée dans une autre bien plus heureuse qui ne finira jamais à laquelle nous aspirons et où nous arriverons un jour s'il plaist à Dieu, que je supplie d'estre vostre consolation. Vous ne me dites rien de vostre santé. J'espère qu'elle est bone; la mienne et celles qui me sont plus chères sont très bones Dieu merci. Donnés en moi de nostre chère Soeur Anne Louise que j'ay souvent présenté devant Dieu et à qui je croi estre souvent présente. C'est pourquoi je pense qu'il soit inutile de lui faire ressouvenir de prier pour moi. Je prie Dieu qu'il l'exauce et pour moi et pour vous, et qu'il nous fasse a toutes miséricorde.

M. R.

Mr de Luxembourg est mort ce matin. Le Roy y fait une grande perte et par conséquent nous aussy. Je scai que M^e M. est tout à fait bien remise, mais je ne l'ay point veue depuis ce jour, duquel je vous ay rendu comte. Il est vrai que la gelée et la glace est si forte qu'à peine peut on nous approcher et d'icy l'on a bien de la peine a descendre. Je crois que c'est pour cette raison que le Roy ne nous mande pas d'aller demain au soir à Versailles come nous estions accoustumé les autres années.

[21.] *De la Reine pour ma Sr Marie Constance à St. Cir.
Sur la déposition de ma Sr F. A. Priolo et l'élection de nostre
Mère C. A. de Beauvais.*

1695.

À St. Germain ce mardi de Paques.

Si je vous disai, ma chère soeur, qu'il y a un mois que je pense presque tous les jours à vous escrire, vous ne me le croiries peut estre pas, cela est pourtant vrai, mais le peu de temps que j'ay à moy mesme et ma trop naturelle paresse m'en ont empesché. Hélas, il s'est passé bien des choses en ce moi dans nostre chere Chaillot. Cependant je loue Dieu de vous pouvoir dire que nostre chère déposée n'a pas esté si bien depuis trois mois qu'elle estoit le jour de Pasque, auquel elle eut le bonheur de comunier. J'espère que Dieu nous fera la grace de nous la redonner en parfaite santé. Pendant que j'estois à Chaillot, elle me chargea de ses deus lettres qu'elle me fit promettre d'envoyer à M^e de Maintenon. Je vous les envoie, afin que vous les mettiez entre ses mains en l'embrassant tendrement pour moi. Du reste ma chère soeur, je ne doute pas que Dieu ne donè sa bénédiction au choix que l'on a fait de nostre chère nouvelle mère, pour la quelle j'ay toute l'estime et toute l'amitié qu'elle mérite de tous ceux qui la conoissent et je crois que tant plus je la conoistrois, tant mieus je l'en aimerois. J'ay passé les trois jours saints à Chaillot en bone santé, Dieu merci, mais depuis le jour de Pasque, je ne me porte pas trop bien. Ce n'est pas une grande maladie, mais elle est fascheuse pour moi, puisque elle m'empesche d'aller à Versailles faire ma cour au Roy, que je n'ay pas eu l'honneur de voir depuis long temps. Je vous prie, ma chère soeur, de bien faire mes compliments à toutes vos dames, à la Mère Supérieure en particulier, et me bien recomander à leurs saintes prieres, dans lesquelles j'ay beaucoup de foy, les croyant bien agréables à Dieu. Je suis seure que vous ne m'oubliés pas dans les vostres, ni ma S. M. Elisabeth. Je vous en demande la continuation à l'une et à l'autre et vous assure que mon amitié ne vous manquera jamais.

M. R.

[22.] *À ma Soeur la Déposée.*

À Fontainebleau ce 4 Octobre.

Il y a sis jours que je cherche un moment pour vous escrire, ma très chère mère, sans le pouvoir trouver. Hier au soir, je m'en croyés seure devant le souper, mais Mr de Pontchartrain entra dans ma chambre come je finissois la lettre de nostre mère et m'en empescha. Il ne me fut pas possible non plus de le faire avant que de quitter St. Germain, mais vous estes seure de mon coeur, ma chère mère, c'est pourquoi je scai bien que vous ne vous formalisés pas sur mes lettres. Je suis faschée d'apprendre par vostre derniere que vostre estat estoit tousjours le mesme, c'est à dire que vostre abattement ne diminue point ; mais la patience et la soumission avec laquelle vous le souffrés vous sera d'un grand mérite devant Dieu. Je tasche de faire icy de mon mieus enver Dieu et enver les homes, mais hélas je manque beaucoup à l'un et aus autres. Il y a icy beaucoup de dissipation, mais il est vray aussy que jamais je ne suis si persuadée de la petitesse et de la vanité du monde, que quand je suis au milieu de ses grandeurs et de ses plus grandes parures. J'achèverai demain ma 37^{me} année ; priés Dieu, ma chere mère, que je n'en passe pas une autre sans le servir et l'aimer de tout mon coeur. Je le supplie de remplir le vostre de ses divines consolations, ou de force pour en soutenir la privation. Nostre Mere me mande que vous estes aus grandes pensionnaires. J'espère que cela vous occupera et vous fera du bien ; tout au moins je suis bien seure que cela leur en fera à elles. Je suis pressée, mais tousjours à vous de tout mon coeur.

L'home qui vous apporte ce paquet en ira demain prendre la réponce. Je ne scay pas encore, quand je partirai d'icy, mais je croi que ce sera un jour de la semaine prochaine. Je suis à mon ordinaire icy tousjours trop bien traitté du Roy et de touts les autres.

[23.] *Lettre de la Reine d'Angleterre à nostre tres h^{te} Mère C. A.
de Beauvais.*

*À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie,
à Challiot.*

27 Octobre, 1695.

À St. Germain, ce jeudi.

Je vous remercie de tout mon coeur, ma chère Mère, des nouvelles que vous m'envoyés de ce qui se passe dans une maison qui m'est si chère. Je ne suis pourtant pas contente de ce que vous me mandés, car il me semble par là que pas une de celles qui me sont les plus chères soit en santé. L'opération que l'on vous a fait doit avoir esté pénible, mais j'espere que vous en serés par après plus long temps en repos. Il me fasche d'apprendre que l'abbattement de nostre chère Sr Déposée continue, cependant je bénis Dieu que son ame est en si bon estat et le supplie de rendre meilleur celui de son corps. J'ay esté surprise et touchée en mesme temps d'apprendre le mauvais estat de ma chère petite concierge et dans ce moment je viens d'apprendre par une lettre de ma chère Mère Priolo à M^{re} d'Almond que le mal est fort considérable. Je veus pourtant espérer que Dieu nous la laissera et que le mal de son corps servira à perfectionner son ame, la mettant dans les occasions d'exercer les vertus de patience et de douceur envers ses soeurs et de soumission entière à la volonté de son Dieu, que je prie de nous la remettre en parfaite santé et j'ay grande confiance de l'y trouver à la Présentation, pour la quelle feste il me semble que vous ferés fort bien d'attendre le refus de M^r l'Archevesque avant que de songer à un autre, et pour moi je crois que nostre bon Pasteur se fera un plaisir de faire ce plaisir à vous autres et à moi. Je vous prie de faire milles compliments de ma part à mes soeurs de Melun quand vous leur ecrirés, à

la mère surtout, aus deus Déposées et à ma soeur de Harlai avec laquelle je me réjouy de la santé de sa mère qui a esté a la mort à ce que j'apprends. Mandés lui que j'ay esté tout au moins aussy contente d'elles qu'elles l'ont esté de moi. Je crois qu'après le despart de la déposée de Saumur, nostre chère déposée fera bien de comencer ses remedes devant que le trop grand froid vienne, qu'il mē semble s'approche à grands pas. Embrassés pour moi cette chère soeur et assurés la de ma tendre amitié. Vous pouvés conter ladessus aussy, ma chère Mère, estant à vous de tout mon coeur. Assurés toutes nos chères soeurs de mon amitié et M^{elle} de la Motte. Nous somes tous en bone santé, Dieu merci.

[24.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce mardi.

Si vous pouviés vous imaginer, ma chère mère, à quel point j'ay esté accablée de douleur et d'affaires depuis que je vous ay quittée, vostre bon coeur auroit pitié du mien, qui est plus serré et plus descouragé qu'il ne l'a jamais esté, quoique depuis deus ou trois jours, il me semble qu'il comence à reprendre un peu de courage, ou plustost à se soubmettre avec moins de peine au bon plaisir de Dieu qui fait tout ce qu'il lui plaist au ciel et en la terre, et à qui persone ne peut résister, et si nous le pouvions je ne crois pas, que ni vous ni moi et encor moins mon bon Roy le voudrions. Non, non, ma chère mère, Dieu est un maistre absolu et infiniment sage et tout ce qu'il fait est bien. Qu'il soit donc à jamais loué et de vous et de moi, en tout temps et de toutes choses ! Si je disois cela de tout mon coeur je me consolerais, et je croisrois estre en bon estat, mais il me semble au contraire que mon coeur ne le dit point du tout, et que ce n'est que ma langue et ma plume qui forment ces paroles. Je crois que le St. Esprit a conduit vostre main dans les deus lettres que vous m'avés escrit, car je n'ay jamais rien lue de plus touchant ni de plus consolant. Priés Dieu, ma chère mère, que j'en profite. Le Roy est

tousjours à Calais, ou peut estre astheure à Boulogne. Tant qu'il demeurera là, il y aura quelque espérance. Je vous en dirai d'avantage quand je vous verrai qui sera samedi prochain, s'il plaist à Dieu. Mandés moi si vous comuniés dimanche ou lundi pour la feste de la Ste. Vierge, car je le veus faire le mesme jour que vous autres. Faites bien des amitiés de ma part à nostre chère mère, à qui je ne puis escrire, car j'ay escrit tout ce matin au Roy, et je n'en puis plus. Mais l'envie que j'avois de vous escrire m'a fait faire cet effort. Dite à nostre mère que si elle l'approuve, je pourrai entendre vostre prédicateur le dimanche, et le mien le lundi, ou le mien touts les deus jours si elle l'aime mieus. J'assure toutes nos chères soeurs de mon amitié, et ma petite concierge en particulier, sans oublier Mellé de la Motte. Adieu, ma toute chère mère, mon coeur est à vous, en quelque estat qu'il puisse estre.

M. R.

[25.] *A ma Sœur la Déposée.*

A St. Germain ce 28 Juillet.

Le temps me paroist bien long, ma chère mère, et il l'est en effet, que nous nous privons l'une et l'autre de la consolation de nous escrire. D'où vient donc que vous ne m'escrivés plus? Car pour moi, vous scavés mon foible la dessus. Je ne vous ai pas mandé et je ne prétends pas vous envoyer des nouvelles, car toutes celles qui se peuvent escrire sont publiques. Il faut espérer que tout ira de bien en mieus, et ne se pas lasser de prier et de mettre en Dieu toute nostre confiance. J'ay une nouvelle d'une autre espèce à vous mander, qui est que le Roy a nommé ce matin Milord Perth gouverneur de mon fils: nous venons de le mettre entre ses mains. C'est une grande affaire faite pour moi, et j'espère que Dieu bénira ce choix que nous avons fait après avoir prié plus d'un an, afin que Dieu nous inspire à le bien faire. Dite cela à nostre chère mère de ma part, car je n'ay pas le temps de lui escrire. Ses prières et les vostres,

avec celles de toutes nos chères soeurs ont eu grande part à cette élection, que je crois estre agréable à Dieu ; car c'est un saint home et d'un mérite distingué aussy bien que d'une grande qualité. Je suis contente d'avoir mon fils entre ses mains, n'en connoissant pas de meilleures ; mais je l'ay mis surtout et en premier lieu entre les mains de Dieu, qui par sa miséricorde aura soin de lui et nous fera la grace de l'élever en sa crainte et en son amour. Nous sommes tous icy en bone santé. Nous eume hier la visite du Roy et avant hier celle de Me de Maintenon. Nous irons demain à St. Clou, pour les cérémonies du baptesme de M^{elle} de Chartres. Il y a encore plus de 15 jours à la Nostre dame, qui me paroistront bien long, car je meurs d'envie de vous entretenir. Faites milles amitiés[s] de ma part à nostre mère. Faites en aussy à nos chères soeurs, sur toutes à ma petite concierge et à M^{elle} de la Motte. Rendés moi comte de vostre santé, de vostre coeur et de vostre corps, et soyés assurée que mon coeur sera tousjours à vous sans réserve.

M.

[26.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain ce Mercredi.

J'espère que ma très bone et toute chère Mère, n'aura pas de peine à croire que d'avoir esté si long temps sans vous escrire a esté une véritable peine pour moi, car quoi que je n'aime pas à escrire, je souffre pourtant quand je n'escris pas à ceus que j'aime. J'ay esté malade un mois entier et il n'y a pas plus de 4 ou 5 jours que je puis dire d'estre entièrement guérie, mesme depuis deux jours j'ay une fluxion à une joue et d'un costé de la gorge qui est assés incomode, mais cela n'est rien auprès de l'autre mal que j'ay eu qui m'avoit si fort abbattue et rendue si paresseuse que je n'estois bone à rien, et voilà l'estat dans le quel Dieu a permis que je sois presque tout le temps que j'ay esté à Fontainebleau. C'est par là que j'ay esprouvé doublement la bonté et la patience du Roy qui est allée au

delà de ce qu'on peut s'imaginer. J'ay aussy estéée comblée d'honestetés par tout le monde, mais Monsieur et Madame se sont surpassé eux mesmes dans l'amitié extreme qu'ils m'ont tesmoigné et que je n'oublieray de ma vie. M^e de Maintenon a fait des merveilles à mon esgard, mais en cela il n'y a rien de nouveau. Après tout cela, ma chère Mère, je conviens avec vous et j'en suis convaincue dans le fond de mon coeur encore plus dans ce temps présent que je ne l'ay jamais estéée, que tout n'est que vanité. Je n'ose me laisser aller en vous escrivant. Je me réserve à vous parler sans réserve quand j'aurai le plaisir de vous entretenir qui sera mardi prochain s'il plaist à Dieu, jusques à jeudi, mais il faut pourtant que je vous dise un petit mot sur ce qui vous regarde vous mesme. C'est que si l'on peut juger du coeur par la langue je crois que l'on en peut juger aussy par l'escriture et si cela est j'ay lieu d'espérer que vostre pauvre coeur est en meilleur estat et plus au large qu'il ne l'a esté de long temps, car de vostre vie vous n'avez si bien escrit que les deus dernieres lettres que j'ay receus de vous. Il me paroist que vous ne vous repentés pas d'avoir esté en solitude. Je suis tousjours dans l'esperance que vous en tirerez un grand profit. Il me semble que si vous n'y avez pas estéée dans la joye, vous y avez tout au moins esté en paix et fort soumise aux ordres de Dieu. Tenés vous en là, ma très chère mère, et prenés courage, puisque tous ceux qui en scavent plus que nous, assurent que cette soumission vaut mieus que toutes les douceurs et que si ce n'est pas le chemin le plus agréable pour nous, c'est pourtant le plus seur à cause qu'il est plus humiliant et qu'il y a moins de nostre choix et par conséquent plus agréable à Dieu. Cela estant je ne crois pas que nous devions en chercher ou en souhaitter d'autres. Je vous laisse donc aus pieds de la croix, ma chère Mère ; je vous y embrasse en esprit, j'y demeure avec vous et suis preste à y demeurer mesme toute seule, quand Dieu le voudroit jusqu'au dernier soupir de ma vie. M.

J'ay oublié de nomer ma chère concierge dans la lettre de nostre

mère. Dites lui quelque petit bon mot de ma part, en attendant que je le fasse moi mesme. Ma maladie m'a empesché de lui escrire le petit billet que je lui avois promis pour sa retraite. J'espère que Dieu lui aura tenu lieu de tout. Je souhaite qu'il soit demesme pour vous et pour moi.

[27.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain ce 12 Octobre 1697.

Je ne scai, si ma très chère mère, pourra jamais me pardonner mon impardonnable négligence d'avoir esté si longtems sans luy escrire. Je scai bien que je ne me la pardone pas à moi-mesme et que j'ay esté véritablement faschée contre M^e d'Almond de ce qu'elle ne vous a pas escrit pendant nostre séjour à Fontainebleau quoique je lui ai fait souvenir. Je ne l'ay pas voulu accuser à nostre mère, mais à vous il faut tout dire ; aussy ferai-je, quand je vous verrai, ma toutte chère mère, sur tout ce qui vient d'arriver ; car il n'est pas à propos de le mettre par escrit. Je me contenterai de vous dire que nonobstant tout ce qui se passe nous somes dans le fônd de nos coeurs contents du fond du coeur de nostre grand Roy. Il a esté outré lui mesme de nous voir arriver à Fontainebleau avec le courier qui portoit la nouvelle de la paix. Il nous a tesmoigné beaucoup d'amitié, de pitié et mesme de douleur de ce qu'il n'a pu faire autrement ; du reste rien n'est changé à nostre séjour de St. Germain. Il paroist mesme fixé par ce qu'il nous en a dit ; je dis qu'il paroist, car en vérité après tout ce que nous voyons, coment peut on se croire seure de quelque chose en ce monde ? On a promis au Roy de me doner mon douaire. Je l'ay supplié de vouloir bien se le faire payer pour moi, car je ne veus ni rien demander ni rien recevoir d'autre que de lui, à qui j'en veus avoir entièrement et uniquement toute l'obligation. Mais je me laisse entraîner sans le vouloir à entrer en matiere. Je ne scai ce que j'ay dit, mais en tout cas, je vous prie de brusler ma

lettre; jamais on n'en a escrit une si belle ni plus à propos que celle que vous m'escriviste avant mon despart. Je l'ay lue et releue avec un véritable plaisir, et je suis persuadée que vous avés invoqué le St. Esprit avant que de l'escrire. J'ay senti les vérités qu'elle contenoit dans le fond de mon coeur dans tout ce que j'ay veu à Fontainebleau. Fasse Dieu que j'en profite et que je m'estime heureuse d'estre dans une heureuse nécessité de ne me plus fier ni attacher qu'à Dieu seul. J'ay de la peine à finir cette lettre car je n'ay rien dit qu'à moitié. Cependant il faut remettre le reste au demi jour que je vous donnerai avant le 24 de ce mois. Mais j'attendrai que ma pauvre petite concierge soit sortie de solitude et j'espère que vous n'y entrères qu'après cette visite. Je n'ay point de peine à vous croire, ma toutte chère mère, quand vous me dites que tant plus je serois affligée et tant plus vous serés à moi. Je conois vostre bon coeur, et je scai qu'il est trop bien fait pour jamais changer à mon esgard. Aussy pouvés vous estre bien assurée que jamais le mien ne changera pour vous.

MARIA R.

[28.] *À la Mère Déposée.*

A St. Germain, ce samedi matin.

Il y a trois ou quattres jours que je cherche quelques moments pour escrire à ma très chère mère. Enfin je les ay trouvés et je ne les scaurois mieus employer qu'en vous donant le plaisir de recevoir de mes nouvelles qui sont bones, Dieu merci, pour la santé du corps, car je l'ay eue parfaite depuis que je vous ay quittée. Le Roy eut un peu de fièvre il y a 8 jours, mais cela n'a eu aucune suite et ne l'a pas seulement empesché de chasser et d'aller à Marli où nous fusmes avant hier jusques à une heure apres minuit voir danser la jeunesse et la vieillesse. Je prends très peu de plaisir à tout cela et mesme quand cela est passé je m'en sens bien fatiguée. On a arraché deus grosses dents qui

tenoient bien fort à mon fils depuis douses jours. Il a fait cela avec beaucoup de résolution. Elles lui faisoient beaucoup de mal et l'empeschoint de dormir. Elles estoit gastés et les deus dernieres dans sa bouche. Ma fille a encore le né un peu noir de sa chute ; du reste ils se portent bien touts deus. Voicy un comte exacte de la santé de touts ceus qui me sont chers et à vous aussy pour l'amour de moi. À l'esgard des affaires le Parlement d'Angleterre n'a eu guères de complaisance pour Mr le Prince d'Orange, car ils lui ont osté son armée et lui mesme a acquiescé à cela et passé l'acte, voyant bien qu'il n'avoit d'autre parti à prendre. De Rome, on nous mande que le Pape a fait faire des prieres publiques pour nos catholiques persécutés dans les Trois Royaumes. Il y a eu une des plus solempnelles processions qu'on ait jamais veu dans Rome. Tout le clergé séculier et régulier y ont assisté, tout le sacré collège des cardinaux hormis 3, deus desquels estoit malades. Nostre St. Père y vouloit aller lui mesme, s'il n'eut fait un très mauvais temps. Cela se fit en dimanche, le jour de la conversion de St. Paul. Je suis seure qu'on sera bien aise à Chaillot d'apprendre cette nouvelle et j'espère que Dieu exaucera les prières de tant de fidelles joyntes ensemble pour la conversion des pescheurs, et la persévérance des persécutés, car c'est là l'intention de ces prières. Le Roy mon mari n'y è pas nommé, mais come il est le chef des persécutés, on prie pour lui en premier lieu et j'espère pour moi aussy, puisque je suis du nombre. J'ay esté deus fois à Marli et une fois à St. Cir depuis que je vous ay veue et j'aurois bien des choses à vous dire, mais elles ne sont point propres pour une lettre. Il faut les remettre à ma première visite qui ne sera que d'une après disné au comencement du caresme. Je voulois escrire à nostre chère mère, mais le temps me manque entierement. Je vous prie de lui en faire mes excuses et milles amitiés de ma part en la remerciant de la lettre circulaire qu'elle m'a envoyé. Je la lirai avec plaisir, mais jusques icy je n'ay pas eu le temps de la comencer. Je n'ay pas parlé de vos affaires

à M^e de M. Car il me semble que vous et nostre mère convint qu'il n'estoit pas à propos et elle ne m'a rien dit qui en approche. Assurés de mon amitié toutes nos cheres soeurs, sur toutes la petite concierge, et pour vous, ma chère mère, vous me connoissés et vous scavés de quelle maniere je suis à vous ; ouy, je la suis de tout mon coeur par inclination et par gratitude, et je la serai toujours.

La mort du P. Electoral de Baviere est une grande nouvelle.

[29.] *À la Mère Déposée.*

Ce vendredi au soir.

Je ne vous escriis que deux mots, ma chère Mère, pour vous dire que jusques icy il n'y a rien qui me fasse craindre de ne vous pas voire à la feste de nostre grand saint. Ainsy, Dieu aidant, j'espère vous embrasser jeudi avant complie. Je n'ose entreprendre d'aller à Vespres et il ne faut pas m'y attendre. Le Roy, Dieu merci, se porte bien. Il n'est pas tout à fait quitte de la goutte mais c'est très peu de chose. L'autre mal est entièrement guéri, mais le médecin ne l'a pas voulu laisser aller à Marli hier come nous l'avions espéré, à cause que c'estoit trop loin aller en carrosse pour la premiere fois. Il y a esté aujourdoy prendre l'air sans la moindre peine, si bien qu'à l'autre voyage de Marli nous espérons y aller. Je receu enfin vostre chère lettre. Je me réjouy avec vous de la visite que vous devés avoir de M. de M. et encor plus du retour de vos deux soeurs que je serois très aise de trouver parmi vous à Chaillot. J'ay esté fâchée d'apprendre la mort de nostre pauvre soeur de Bussy, c'est une perte pour nos meres de St. Antoine, mais le retour de ma Sr M. Constance est une vrai acquisition pour vous autres. Je crois qu'elle se moque de moi en ce qu'elle vous mande de ma lettre. Elle devrait plus tost me gronder, de ce que j'ay esté si longtemps sans lui jamais escrire. Il me semble qu'il y a très peu de changements dans nos offices.

Je ne doute pas que tout cela ne réussisse très bien puisque nostre Mère a tousjours recours à la prière et qu'elle est pleine de bones intentions. Embrassés la pour moi et faites des amitiés de ma part à toutes nos soeurs, surtout à ma confirmée concierge et à nos deus soeurs de St. Cir et à M^{elle} de la Motte. Pour vous, ma chère Mère, je me réjouy de ce que vous continués à la Sacristie parce qu'il me semble que vous en estes très contente et il n'est pas possible qu'on vous fasse plaisir, sans m'en faire aussy. Je croyois ne vous escrire que deus mots, mais quand je comence avec vous j'ay de la peine à finir en escrivant, mais encore plus en vous entretenant. J'espère que je le pourrai faire à loisir dans mon premier voyage, car en vérité il y a bien longtemps que nous n'en avons eu le temps. Je crains les visites, surtout quand je n'ai que un jour à demeurer, car je reviendrai samedi. Adieu, ma toute chère Mère, il faut finir, car le Roy m'appelle pour aller soupper. Je suis à vous, s'il se peut, plus que je ne l'ay jamais esté.

[30.] *À ma Soeur la Déposée.*

De St. Germain ce 28 Novembre.

Quoi qu'il m'en couta de vous quitter si promptement l'autre jour, ma chère mère, je ne m'en repent pourtant pas, car le Roy estoit trop mal pour que je fusse loin de luy. Il fut surpris et très aise de me voir arriver. Il a eu de très mauvaises nuits et a beaucoup souffert pendant trois ou quattres jours, mais Dieu merci, depuis hier cela va beaucoup mieus. Il a eu pendant quelques jours un peu de fievre, mais hier elle fut presque imperceptible. On est estonné qu'il ne l'ait eu plus forte, car le mal a esté grand. Felix dit qu'il est de la mesme nature que celui que le Roy son maistre eut au col il y a environ deus ans. Il en sort depuis trois jours beaucoup de matiere d'une senteur très mauvaise, mais le bourbillon n'est pas encore sorti. Il n'y a que deus nuits que

je dors à part dans un petit lit dans la chambre. J'en ay eu de mauvaises avant que de prendre ce party là, et vous pouvés croire, ma chère mère, que je n'ay pas peu souffert de voir tant souffrir le Roy, mais j'espère que cela lui fera un grand bien et lui donera une longue et bone santé à l'avenir que j'attribuerai principalement aux prières de Chaillot. J'en remercie de tout mon coeur nostre chère mère et toutes nos soeurs et leur en demande la continuation. Pour ma santé, elle est bone; Dieu n'envoie pas toutes sortes d'afflictions à la fois. Il conoist ma foiblesse et il la ménage. C'est une grande grace qu'il m'a fait de faire finir si tost le mal du Roy et sans aucun accident. Remerciés le pour moi, ma chère mère, et obtenés moi la grace d'estre reconnoissante envers sa miséricorde de tout ce qu'elle fait pour moi. *Mortificat et vivificat*, qu'elle soit à jamais louée et de vous et de moi, qui suis à vous, ma toute chère mère, de tout mon coeur. Je recomande mon fils à vos prières, qui fera sa première comunion à Noel, s'il plaist à Dieu.

[31.] 1^{re} *Lettre de la Reine qui parle de la maladie de nostre petite S^r Strickland.*
À ma Soeur la Déposée.

À St. Germain ce 2 Septembre.

Il y a bien des jours que je cherche quelques moments libres pour vous escrire, ma très chère Mère, et que je ne les trouve point, et je suis tousjours accablée d'audiences et d'importunités. J'ay fait des voyages à Versailles, à Marli, et avant hier j'ay esté à Meudon et à St. Clou, quoique je ne me portois pas bien. J'eue la fièvre une nuit, mais ce n'estoit qu'un rhume qui est passé. Astheure nous nous portons tous bien Dieu merci, et j'espère estre auprès de vous lundi prochain à vos complies jusques au jeudi après Vespres. Je suis bien tentée pour cette fois de demander en grace que l'on ne vienne pas me voir à Chaillot, mais la Mareschale

d'Humières me fait peine. Nous verrons ce que nous pourrons faire, car en vérité j'ay un extrême besoin de repos avant Fontainebleau où assurément on n'en trouve point. Pour moi il me semble que je ne mentirai pas quand je dirai que je n'en trouve nulle part que dans ce donjeon de mon ame, dans le quel après tout je trouve que je veus que ce que Dieu veut et en cela je trouve mon repos, mais je ne me done pas tousjours le temps d'aller jusques là bas et partout ailleurs je ne trouve que troubles et inquiétudes qui me desseichent. Ayés pitié de moy, ma toute chère et bone mère et priés pour moi. Jamais on n'a doné un comte si net et si juste que ce que vous m'envoyastes de la petite Strickland. La fievre qu'elle eust après me fit croire que Dieu la prendroit à lui, cependant il vous la laisse encore pour exercer vos charités et la patience du père et de la mère. Quand j'irai à Chaillot il faudra prendre une dernière résolution, telle que Dieu nous inspirera. En attendant je renouvelle sur cela mes remerciements à nostre chère mère et toutes nos soeurs, surtout à la charitable et infatigable infirmière et à vous en particulier ma chère Mère, que j'embrasse de tout mon coeur aus pieds de la croix.

[32.] *2^{me} Lettre de la Reine pendant l'Extremité de n^{re} petite
S^r Strickland.*

À la Mère Déposée.

Fontainebleau ce 25 Septembre.

Je receu vostre dernière lettre, ma très chère mère, en partant de St. Germain, si bien que je ne la pu lire que dans le carrosse, où je lu aussy le bel et bon escrit que vous avés fait copier à ma S. C. Angélique, qui est en vérité merveilleus. Le Roy et toutes nos dames en furent charmées, car je le lu tout haut. Nous misme aussy vostre panier de fruit dans le carrosse qui estoit excellent et nous le mangeasmes à plusieurs reprises ce

jour la. Vostre propre lettre estoit admirable et il n'y a rien de plus beau que vos reflexions sur les antiennes de la Ste. Vierge et de la Croix. Cette croix me suit partout, ma chère mère, je l'ay déjà trouvée icy, car j'ay esté malade trois ou quatre jours, començant par ma colique ordinaire et finissant par la néfrétique, causée à ce que Mr Fagon pense par l'exercice violent de la chasse, après avoir esté longtems sans faire aucun exercice. Mais Dieu merci tout cela est passé, et j'ay esté depuis deux fois à la chasse sans aucune incommodité. Nous sommes icy traittés du Roy et de toute sa cour come les autres années et c'est tout dire, car cela ne sauroit augmenter. Vous scavés de quelle manière je vous en ay tousjours parlé. Nous avons avec la permission du Roy fixé le jour de nostre départ à jeudi prochain, et demain nous irons à Melun. Je n'irai pas au vous en devinerés aisément la raison. M^{re} d'Almond nous a escrit il y a quelques jours. J'espère que vous aurés receu sa lettre. Je vis en partant celle que vous escrivist à Molza. J'admire come vous pouvés penser à toutes les petites choses qui me regardent aussy bien qu'aus grandes. Je vous en remercie de tout mon coeur, ma chère mère, et prie Dieu qu'il vous récompense de la charité que vous avés pour mon ame et pour mon corps. Il y a deus jours que j'ay commencé cette lettre mais je ne l'ay peu achever que ce jour 27. Je fus hier à Melun et j'ay esté fort contente de nos soeurs et surtout de leur Mère. Ce sont de très bones filles ; elles ont esté charmés du Roy mon mari que je leur amenai. Je m'en vais escrire deus mots à nostre mère au sujet de la petite Strickland qui est peut estre morte à l'heure qu'il est, car Mr Arthur a mandé à sa mère qu'elle estoit très mal. Il y a plusieurs jours qu'elle n'en a aucune nouvelle. Adieu, ma toute chère Mère, je vous embrasse de tout mon coeur aus pieds de la croix : c'est là où vous me trouverés tousjours. Je vous enverrai de mes nouvelles de St. Germain vendredi ou samedi prochain s'il plaist à Dieu qui seul scait ce qui arrivera entre ce jour et celui là. Hélas le

pauvre M^r de Pompone se portoit à merveille mardi dernier, et il mourut hier au soir. Du reste il n'y a point de nouvelles en ce lieu on ne parle que de chasse.

[33.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce vendredi.

En fin me voilà en estat d'escrire deus mots à ma chère mère; j'ay esté longtemps incomodée, et ce qui m'a fait plus de peine c'est que le Roy l'a esté assés considérablement, mais Dieu merci il y a deus jours qu'il est sans fièvre et je le crois entièrement guéri. Je la suis aussy, quoique nous n'avons pas encore entendu la messe que dans la chambre à cause du grand froid qu'il a fait jusques icy. Tout cela m'oste l'espérance de vous voir avant le 22 de ce moy et alors j'espère estre à Chaillot 3 ou 4 jours, si rien ne change. Mais en vérité en ce monde on n'est seur de rien. J'avois bien conté de vous voir la semaine passée et j'avois grande envie de vous entretenir sur la future election et scavoir vos sentiments sur vous mesme et sur tout le reste. Nostre mère me dit la semaine sainte qu'elle vouloit absolument vous mettre sur le catalogue, et elle avoit raison, mais je ne scaurois pourtant pas vous doner le tort de ce que vous n'avez pas voulu y estre. Je suis dans l'admiration de ce que Dieu opère en vous et je l'en remercie de tout mon coeur en le suppliant d'augmenter tousjours en vous ses dons et ses graces jusques à ce que vous soyés arrivée au plus haut point de la perfection que Dieu demande de vous dans l'estat parfait qu'il vous a fait choisir. Puisque vous n'estes pas sur le catalogue, je ne doute pas que nostre mère ne soit confirmée. J'avois pensé lui escrire, mais il ne m'est pas possible. Je vous prie de lui en faire mes excuses et milles amitiés de ma part et à toutes nos soeurs, surtout à la petite concierge, sans oublier M^{elle} de la Motte. M^{gr} d'Autun me dona vostre chere lettre. C'est là dedans ou j'ay veu les sentiments de vostre coeur et admiré les graces que Dieu vous fait. Je remercie nostre mere et toutes nos soeurs et

vous, ma chère mère en particulier, de toutes les honnestetés que vous avés fait à M^e d'Almond ; car quoique son propre mérite et l'attachement qu'elle a pour vous y doit avoir beaucoup de part, je suis pourtant persuadée que j'y ay la mienne aussy et j'en prends beaucoup sur mon conte. Je demande en grace a nostre mère et s'il le faut je lui ordone de m'envoyer les billets des dépenses de ma propre chambre, de la petite soeur de Dunbarton, et des chambres des dames ausquelles j'apprends qu'on a fait quelque accomodement. Adieu, ma toute chère mère, *sursum corda*. Adieu soyons nous en tout temps, en tout lieu, en tout employe, et en l'éternité, Amen.

(34.) *À ma Sœur la Déposée.*

De St. Germain ce 7^me de . 1700.

Je viens de remercier nostre Mère des saints protecteurs qu'elle nous a envoyés par mon unique et toute chère Mère, et surtout des prieres ferventes qu'elles et toutes nos soeurs ont fait pour nous et surtout pour mon fils en ce saint temps ; mais pour vous, ma chère mère, je viens vous en remercier en vostre particulier, et je le fais de tout mon cœur, car je suis seure que c'est de tout vostre cœur que vous avés prié pour nous et pour ce cher fils, qui Dieu merci m'a paru faire sa premiere comunion dans de très bones dispositions. Je n'ay pu retenir mes larmes en lui voyant faire, et il me semble que je l'ay doné à Dieu de tout mon cœur, le suppliant de ne le faire vivre que pour le servir, honorer et aimer. L'enfant me paroist bien résolu à cela, et il m'a assurée qu'il aimeroit mieus mourir que d'offenser Dieu mortellement. Disons de tout nostre cœur, ma chère Mère, *continua hoc, Deus, quod operatus es in eo*. Je vous dirai d'autres choses de lui quand je vous verrai qui vous consoleront. J'ay esté bien aise aussy d'apprendre la parfaite conversion de la grande Molza. Il faut prier Dieu que cela continue. Nostre mère et vous et sa maistresse auront de cela un grand mérite devant Dieu, car cet enfant a exercé vos patiences et vos charités d'une maniere come la petite Strickland

les a exercé de l'autre, et nous voyons de nos yeux la bénédiction de Dieu sur toutes les deux. Qu'il en soit a jamais loué aussy bien que de la guérison du Roy qui se peut ast heure dire parfaite, car sa playe est fermée et la goutte est passée, mais il faut encor du repos et du temps pour affermir la peau qui est fort tendre et délicate, mais avec sa patience il viendra à bout de tout, car elle est au dela de ce que l'on peut s'imaginer. Autre sujet d'actions de graces que j'attribue principalement aus prières de Chaillot. Il me semble que j'avois bien des choses à vous dire si j'en avois le temps, mais en vérité je ne l'ay pas. Dieu veuille que nous l'ayons à la St. F. de Sales. Il y a justement trois semaines et il faut avoir patience jusques là. Vos lettres sont admirables et le St. Esprit les dicte sans doute. Je le supplie de vous conduire tousjours et vous et moi, ma très chère mère, en toutes vos voyes.

[35.] *À ma Soeur la Déposée.*

Le jour de nostre St. Fondateur.

Je prends ce moment entre les messes de ce saint jour, pour mettre en repos le coeur de ma chère et bone mère, que je vois toute en peine pour nos santés, en vous disant qu'elles sont toutes bones à présent. Pour moi, j'ay esté plus effrayée que malade, et mon mal n'a jamais esté autre chose qu'un grand rhume avec très peu de fièvre pour un demi jour. Je suis encore un peu enrhumée, mais si peu que rien. Ce qui me fit peur, et qui fut un mal assés considérable fut celui de mon fils, car en 13 ou 14 jours de temps la fièvre ne le quitta point, et à peine fut il un peu mieus que la fièvre prit au Roy. Je vous advoue que cela pensa m'accabler de douleur, mais Dieu merci, il n'en eut qu'un acces, et un fort gros rhume duquel il n'est pas encore quitte. Ce seul acces l'a fort abattu et affoibli, et il ne sort pas encore plus loin qu'à la petite chapelle des enfans. C'est pourquoi je ne l'ay pas voulu laisser icy seul pour aller à Chaillot ; mais depuis deus jours son rhume est diminué et il reprend ses forces, si bien que

j'espère le voir tout à fait remis avant la fin de cette semaine. Mon fils est aussy fort abbattu et a esté fort foible, mais il se remet aussy beaucoup depuis deus jours, et il a esté avant hier à la messe pour la premiere fois. Ma pauvre fille eut aussy pour deus jours une grosse fièvre de rhume, mais pour elle il y a déjà quelques jours qu'elle sort et qu'elle est entierement remise, si bien que Dieu merci nous voilà tous hors de l'hospital, et ce matin le Roy et moi avons comunié ensemble à la petite chapelle en actions de graces pour cela. J'ay bien prié nostre grand Saint d'en remercier Dieu pour moi et d'obtenir de Dieu la conservation de la santé du Roy et de mes enfants. J'ay offert aussy la ferveur de Chaillot pour réparer ma froideur. Je vous prie de bien remercier nostre chère mère et nos cheres soeurs des prières qu'elles font pour nous. Je crois que c'est à vos prières que Dieu a acordé des santés qui me sont si chères et si nécessaires. Je n'ay pas le temps d'escrire à nostre mère; cette lettre servira pour elle aussy bien que pour vous. Je la prie de remercier pour moi la dame qui m'a envoyé la vie de nostre digne mère. Si aucun autre mal ne survient, j'iray seurement vous voir lundi, jusques à mardi au soir que je m'en irai après le sermon, en cas que l'Abbé Anselme venille bien le répéter. Dites cela à ma pauvre triste concierge pour la consoler, et vous, ma chère mère, consolés vous en nostre Seigneur et soyés bien persuadée que je vous aime de tout mon coeur.

[36.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce 25 mars.

Vous serés estonée, ma chère mère, et je la suis aussy coment dans ce jour, je puis trouver du temps pour vous escrire, mais je me trouve Dieu mercy à la fin de mes prières une demie heure devant le souper et je la prends pour vous envoyer de mes pauvres nouvelles. C'est une frase juste, car en vérité je n'ay rien à dire qui vaille ni de mon corps ni de mon coeur et mon ame, quoiqu'ils soient bien souvent nourris et de la parole de Dieu et des SStt. Sacrements, c'est qui rend

mon estat plus déplorable. Pour mon corps, je ne puis pas dire d'estre malade, mais j'ay tousjours cette glande au sein qui ne diminue point et depuis deus jours j'en ay descouvert une autre dans le mesme sein proche de la première mais pas si grosse. Je ne scai ce que Dieu veut faire de moi ni pour cela ni pour tout le reste. Je tasche de m'abandonner sans réserve entre ses mains afin qu'il fasse en moi, de moi et par moi tout ce qu'il lui plaira. Vous scavés que le peu de dévotion que j'ay est principalement dans les dernières paroles de l'Evangile de ce grand jour. *Ecce ancilla Domini.* Dites Luke i. 38. les, je vous prie, quelques fois pour moi. Le Roy se porte à merveille Dieu merci, je dis pour l'ame et pour le corps. Mon fils est fort enrhumé, ma fille a souvent mal aus dents. J'avois dessein l'autre semaine de respondre moi mesme à la lettre de nostre mère sur la profession de nostre novice. Je fis mesme diférer à M^e d'Almond deus ou trois jours à vous escrire, espérant tousjours de trouver le temps de le faire moi mesme et à nostre mère, mais il ne me fut pas possible et à la fin je lui fis faire. Ce sera donc pour le mardi saint à trois heures que nous nous verrons s'il plaist à Dieu. Je vous embrasse de tout mon coeur en attendant, ma toutte chère mère, et vous prie d'embrasser pour moi nostre chère mère et faire des amitiés pour moi à toutes nos soeurs, sur toutes à la chère concierge et à Melle de la Motte.

Nous parlerons sur les chapitres de vostre derniere lettre à la semaine sainte. Je vous dirai seulement que j'ay parlé à Molza tout doucement sur sa fille et qu'elle est preste à la faire sortir quand on voudra.

[37.] *À la Mère Déposée.*

À St. Germain ce 29 Aoust.

Vos petits traits de spiritualité et de curiosité m'ont fait un grand plaisir, ma très chère mère, le premier parce que il m'excite à ce tendre mais fort et souverain amour que nous devons à nostre

souverain Seigneur, et le second parce que il me done une marque certaine de la tendre amitié que vous avés pour moi qui ne vous permet pas de demeurer dans l'indifférence en aucune chose qui me regarde. Vous allés donc estre surprise et peut estre troublée de ce que je m'en vai vous dire, qui est qu'à l'esgard de ce qui me cousta tant à dire, la personne à qui j'ouvris mon coeur là dessus ne jugea pas à propos de seulement m'ouvrir sa bouche l'autre jour quoi que je fusse une bone demi heure seule avec elle. Je vous advoue que j'en suis estonnée et humiliée, cependant je ne crois pas estre assés humble pour lui en reparler une seconde fois quelque incomodité que je souffre. Il n'y a non plus aucun ordre de Rome à l'esgard de nos pauvres. Au contraire le Pape a esté très mal et je crois qu'il mourra avant que d'en doner, si bien que hier nous prisme la résolution de vendre quelque pierrerie pour payer les pensions du moi de septembre et en suite il faudra faire la mesme chose tous les mois, à moins qu'il ne vienne du secours d'ailleurs et ce de quoi je ne vois nulle apparence. Je vous conjure, ma chère mère, de ne vous pas affliger de tout ce cy. Pour moi je vous assure que j'en suis plus estonnée qu'affligée, et à l'esgard de nos pauvres, je ne croirai jamais avoir fait mon devoir que je n'aye done tout ce que j'ay, car ce ne sera qu'alors que je pourrai dire avec vérité qu'il ne me reste rien et qu'il m'est impossible de doner davantage. À l'esgard de la mort de ce jeune prince, cela ne produit pas encore aucun visible changement, mais il faut de nécessité que cela en produise dans la suite et peut estre plustost que l'on ne pense en France. Nous suivons nostre bone reigle de garder un profond silence, et de mettre en Dieu seul toute nostre espérance ; Priés le, ma chère mère, qu'il soit lui mesme nostre force. Tout cela n'est que pour vous toute seule. Je viens astheure pour remercier nostre chère mère, et Melle de la Motte des bones figues et pesches. Je me plains seulement qu'on m'en envoie trop souvent. Nous en mangerons à Chaillot s'il plaist à Dieu dans huit jours, car je conte d'estre avec vous le mardi, veille de la Ste. Vierge à cinqes heures pour complie. Je recomande aus prières de

nostre mère et de nos soeurs le Prince de Piémont. Le Roy vient de recevoir une lettre de M^e de Savoye par la quelle elle lui mande qu'il avoit une grosse fièvre. J'en suis tout à fait en peine pour l'amour d'elle. Adieu, ma toutte chère mère, je suis à vous plus tendrement et plus fortement que jamais.

[38.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain ce lundi au soir.

L'envie que j'ay eue de vous escrire deus mots, ma très chère Mère, a esté la cause, que je ne vous ay pas envoyé aujourdoy de mes nouvelles, come je vous l'avois promis, car ayant esté ce matin à la Paroisse entendre pour la première fois le prédicateur qui y presche le cairesme, il m'a esté impossible de vous escrire. Je le fais ce soir de peure que le temps ne me manque demain matin. Je comence par vous dire que j'estois hier à Versailles où je m'acquittois le mieus qu'il me fut possible de la comission que nostre Mère et vous m'aviés donée et de la quelle je m'estois chargée avec plaisir. Mais il faut vous advouer que le Roy y respondit assés froidement et qu'à peine il me laissa parler là dessus. J'eue pourtant assés de courage pour lui dire une bone partie de ce que je m'estois proposée, l'obligeant à me respondre une fois ou deus mais non pas de la maniere que je l'aurois souhaitté. Après quoi il me demanda de vos nouvelles en particulier, sur quoi je lui dis que vous aviés esté outrée de douleur de penser que sa Majesté eu pu croire que les filles de Chaillot l'avoit voulu tromper. À cela il me respondit franchement, O je n'ay jamais cru cela, et puis il me parut qu'il fut très aise de changer de discours, et je n'eue pas la hardiesse de l'en empescher une seconde fois. Je suis faschée de n'avoir pas un meilleur conte à vous rendre. Mais je scai que vous aimés la vérité et il ne faut pas vous la cacher. Je souhaite pourtant qu'elle soit seulement pour nostre Mère et pour vous. Je n'excepte pas ma S. M. Constance car je ne voudrois pas que le Roy

ni M. de M. eusse conoissance de ce que je vous mande, quoique M^r M. aye dit davantage de la peine que le Roy a eue à accorder ce petit présent. Cependant ni elle ni le Roy ne trouveroit peut estre pas bon que j'en disse autant. C'est pourquoy il vaut mieus ne rien dire de tout cela, sinon que j'ay fait vos remerciements au Roy et que je vous en rendrai conte à la semaine sainte, ce que je feray aussy plus amplement. Nostre bon Père Récolet n'a aucun empressement de prescher la Passion à Chaillot, si bien que je me tiendrai à nostre Cappucin, et je serai auprès de vous, s'il plaist à Dieu, le mercredi saint à 4 heures jusques au samedi à la mesme heure. J'espère qu'il y aura assés de logement pour le Roy ches nos bons Pères Minimes. Nous attendrons vostre responce ladessus pour envoyer après tout ce qui sera nécessaire. Il est mort avant hier un fort honeste homme qui avoit esté segretaire de la guerre pour l'Irlande. Le Roy mon mari l'aimoit fort, et il a beaucoup perdu. Il est mort dans le chasteau tres chrestienement et en bon catholique, come il a tousjours vesu. Je demande un de profundis à toutes nos soeurs pour le repos de son ame. Je vous envoie des nouvelles d'Engleterre que nous avons receu par le dernier ordinaire. Vous verrés que le Parlement fait le maistre absolument. Nous somes tous en bone santé, Dieu merci. Envoyés moi des nouvelles de la santé de Melle de la Motte et faites milles amitiés de ma part à nostre chère Mère. Je n'ay point veu nos soeurs du tout l'autre jour, pas seulement la novice hors du coeur. J'espère que je ne verrai qu'elles à la semaine sainte, sur toutes ma petite concierge que j'ay à peine entreveue l'autre jour, mais que j'espère trouver en parfaite santé la semaine prochaine. La vostre, ma chère Mère, me paroît parfaite. Je prie Dieu qu'il vous la conserve pour vostre sanctification et ma consolation. Je vous laisse au pied de la croix et j'y demeure avec vous. Où est ce que nous pouvons estre mieus pendant que nostre Saviour y est attaché? La place qui est la plus proche de lui est tousjours la meilleure. Priés pour moi, ma chère mère, afin que j'y demeure tout au moins avec patience et soumission, puis que je ne le puis avec joye

et consolation. Je suis estonée de la longueur de ma lettre que je finis en vous embrassant de tout mon coeur.

[39.] *Copie d'une Lettre de la Reine,*
7 Juin, 1700.

Voicy la Ste. Octave qui approche pour faire nostre cour à nostre Roy et à nostre Dieu. Demandons luy son saint amour. Si nous avons la grace de l'obtenir, nous serons plus riche que si nous possédions tous les royaumes de la terre. Je ne prétends pas entrer dans les nouvelles du monde ni des politiques du temps. Dieu seul sait ce qu'il fait. Les hommes ne le savent guères, tout au moins je ni entend rien. Confions nous en Dieu, ne cherchons que luy seul et tout yra bien pour nous quoy qu'il arive. J'ay fini le changement d'auprès ma fille. Priés Dieu qu'il m'inspire toujours ce que je dois faire pour ces chers enfans qu'il m'a donné et que je luy redonne tous les jours de ma vie, les dédiant à son amour et à son service.

[40.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce 13 Octobre.

S'il m'eust esté possible de vous escrire, ma très chère Mère, pendant mon séjour à Fontainebleau, et que je ne l'eusse pas fait, j'aurai eu grand tort et vous auries sujet de n'estre pas contente de moi, mais puis que il m'a esté impossible de le faire, de quoy le Roy et M^e d'Almond sont tesmoins, je me trouve plus digne de compassion que de blasme et n'ay nul pardon à vous demander. Je vous rendrai donc conte premièrement que je me suis acquittée de la comission que vous m'aviés donnée de tesmoigner au Roy la reconnoissance de toutes les filles de Ste. Marie et la mienne en particulier sur la grace de l'exemption du don gratuit ; en second lieu j'ay remercié le Comte de Tessé de sa charité pour Mr Bany

et sur vostre parole lui ai dit du bien de cet ecclésiastique ; troisièmement je vous dirai que Dieu merci je n'ay jamais eue si bone santé à Fontainebleau que cette année. Le Roy mon mari l'a eu aussy parfaite. Il a chassé presque tous les jours et il en est engraisié. Nous avons eu le plus beau temps du monde et le Roy à son ordinaire nous a comblé de milles marques de sa bonté et d'une cordiale amitié qui est ce qui nous fait le plus de plaisir. Toutte sa royalle famille a suivi son exemple et toutte sa cour. *Soli Deo honor et gloria.* J'ay enfin eu la response de M^{rs} de M. sur ma petite affaire et j'en verrai les effets à leur retour à Versailles. Je vous en dirai les particularités quand j'aurai le plaisir de vous embrasser, qui sera dans 8 ou 10 jours s'il plaist à Dieu. Enfin nostre Saint Père est mort, et le pauvre Roy d'Espagne aussy. La nouvelle en arriva hier à Fontainebleau deus heures apres nostre despart. Il y avoit trois jours qu'on l'attendoit à tout moment. Il ne faut pas cesser de prier sur tous ses évènements, afin que Dieu prottege et souttienne son eglise en lui donant un bon Pape, nonobstant toutes les caballes qu'on prétend estre cette fois plus grandes et plus fortes qu'elles n'ont jamais esté. Mais Dieu est infiniment audessus de tout cela, et en scaura bien tirer sa gloire d'une manière ou d'autre. Je ne veus pas oublier de vous dire que j'ay esté à Melun et que nous avons esté, cette bone mère, ses filles et moi réciproquement aise de nous voir les unes et les autres. Mais pour revenir à Chaillot, je me rejouis de la bone santé de nostre chère Mère après sa solitude et vous prie de lui faire milles amitiés de ma part et milles remerciements de ses prieres. Je ne doute pas que toutes nos soeurs solitaires ne suivent son exemple. Faites à toutes et à chacune quelque amitié de ma part, surtout à ma soeur l'Assistante, à la chère concierge et à M^{lle} de la Motte. J'ay trouvé mes enfants, Dieu merci, en parfaite santé. J'arrivois hier au soir à sept heures et demi. Ils m'on dit que vous ne les avés pas oubliés pendant mon absence. J'en remercie, nostre mère, et vous de tout mon

coeur. J'ay ressenti à Fontainebleau le secours des saints Anges que vous avés prié pour moi. Car il s'est pris le feu un soir en disant mes prières à mes cornettes de nuit qui ont esté bruslées jusques au bonet, sans qu'il me soit bruslé un seul cheveu. C'est aujourdoy la feste de St. Edouard, mais je n'ay pu faire mes dévotions, car j'estois trop lasse de mon voyage. Je les ferai le jour de Ste. Térèse s'il plaist à Dieu. Priés le, ma chère Mère, par l'intercession de cette grande sainte qu'il me fasse la grace de comencer à l'aimer, car hélas il est vrai de dire qu'après 42 ans je n'ay pas encore comencé. Je prie Dieu qu'il augmente nostre amour pour lui, qu'il nous comble de ses graces et qu'il nous fasse celle de nous entr'aider l'une et l'autre pour aller à lui, et de nous aimer tousjours en lui et pour lui.

M.

[41.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain ce 11^{me} décembre.

Enfin, ma chère Mère, me voicy en estat de vous escrire. Ma maladie a esté courte mais ma convalessance fort longue. Il n'y a que deux jours que je puis dire estre entièrement guérie d'un grand abbattement et tristesse qui m'estoit resté, qui estoit aussy incomode que la maladie mesme et qui me rendoit insuportable à moi mesme et aus autres. En lisant vostre derniere lettre, j'ay cru que Dieu vous avoit révéélé touts mes besoins, car en me présentant la confiance et la joye, vous me doniés justement ce qui me manquoit et que je ne pouvois trouver, et que pour dire la vérité, je ne trouve pas encore, mais depuis la feste de Nostre dame j'en souffre la privation avec plus de patience et de tranquillité. Voilà mon pauvre estat. Ma fille est entièrement remise, Dieu merci. Tout le reste se porte bien. J'ay eu grand' envie d'aller à Chaillot l'avant veille de Noël pour réparer le voyage de la Présentation, et j'ay sondé le Roy là dessus, mais voyant

que je n'en aurai pu obtenir sa permission qu'avec peine, je n'ay pas voulu le presser. Nous ne nous verrons donc que la veille à Vespres s'il plaist à Dieu jusques au dimanche lendemain de Noel après Vespres. Le Père du Trevou professeur de Monsieur qui nous presche cet avant, nous a dit qu'il ne pouvoit pas venir icy le jour de Noel à cause qu'il devoit estre auprès de Monsieur. Je me suis avisée de lui proposer d'aller à Chaillot où il n'y a qu'un pas de Paris et que l'on presche l'après disner. Il m'a dit qu'il le pouvoit, et j'espère que nostre Mère et le bon père Minime le trouveront bon. Vous y gagnerez assurément, car il a fait des merveilles icy à ce que tout le monde dit, car pour moi j'ay perdu les deus sermons des dimanches, mais j'ay entendu celui de la Conception qui fut admirable. Envoyés moi la responce de nostre Mère la dessus et embrassés la pour moi en la remerciant de la dixaine à St. F. Xavier qu'elle et nos soeurs font pour moi. Faites bien des amitiés de ma part à toutes nos soeurs surtout à la petite et chère concierge, et à M^{lle} de la Motte. J'ay manqué un de mes dix Vendredis, mais je les repris le jour du St. et je fis hier le quatrièsmes. Il y a un assés grand nombre de personnes dans le chasteau qui les font avec moi et pour moi, c'est à dire selon mes intentions qu'il me semble estre bones. Je n'ay pas ouy parler de M^r de Vienne que ce que vous m'en mandés en vostre lettre. Depuis que je l'ay veu à Chaillot je ne scais s'il est parti. Pour M^r d'Autun, hélas je n'ay en vérité pas esté en estat de lui escrire, c'est tout ce que je puis faire (et vous le voyés sans doute à mon caractère) que de vous escrire aujourdoy, à vous, ma chère Mère, à qui je puis assurément escrire quand je ne le puis pas aus autres, car mon coeur conduit et done de la force à ma main. Il est dans un pitoyable estat ce pauvre coeur, cependant tel qu'il est, il est à vous, ma toute chère mère, et rien ne vous l'ostera jamais.

[42.] *À ma Soeur la Déposée.*À St. Germain ce 13^{me} de Mars.

Je prends ce moment que le Roy dort pour vous escrire un mot auprès de son lit. Je luy ay leu vostre lettre et il m'a chargé de bien remercier nostre mère et vous et toutes nos soeurs de vos prieres et de la part que vous prenés à son mal qui n'est pas douloureux, mais je le crains dangereux, car il a un extremes foiblesse dans la main et la jambe droite qui menace une paralisie. Il a la teste fort libre, Dieu merci, mais il tremble de peur que cela ne monste à la teste. Je souffre beaucoup plus que lui et suis dans l'attente de plus grandes souffrances, car me mettant aus pieds de la croix, il me semble que mon coeur m'a dit que cela n'estoit pas assés, mais que Dieu vouloit que mon coeur mesme fut percé d'un grand choc (c'est à dire de quelque vive souffrance) et attaché à sa croix. Vous conoissés ma foiblesse, ma chère mère, et mon peu de vertu, c'est pourquoi vous pouvés juger mieus que personne l'extresme besoin dans le quel je me trouve de prieres. Je n'en demande point de particulieres, car je ne me sens aucune foi ni dévotion, mais quelque foible desir d'en avoir et de me conformer à la volonté de Dieu. Je demande seulement les prieres ferventes de nostre chère mère et de toutes nos soeurs et de vos autres monastères. Je demande les vostres, ma bone mère, qui souffrés pour moi et avec moi et qui jugés bien du triste estat dans le quel je me trouve. Je n'espère point vous voir à la semaine sainte, mais nous nous retrouverons au[s] pieds de la croix ou sur la croix.

[43.] *À la Mère Déposée Francoise Angélique Priolo.*Bourbon ce 20^{me} d'Avril (1701).

Enfin, ma chère Mère, nous sommes arrivés en ce lieu le 14^{me} jour après nostre despart de St. Germain sans aucun accident Dieu merci. Le Roy se porte de bien en mieus. Il a eu un peu

de goutte qui est passée. Sa main et son genou se fortifient ; il mange et dort fort bien, et j'espère que nous le ramènerons en parfaite santé ; si Dieu nous fait cette grace, au lieu de me plaindre du voyage que j'ay trouvé assurément fort long et assés incomode, je le nomerai le plus agréable et le plus heureux que j'aurai fait de ma vie. Pour moi mesme aussy je ne dois pas m'en plaindre, car je me porte si bien que j'en suis toute estonnée. Aidés moi, ma chère Mère, à en rendre graces à Dieu qui par sa miséricorde me soustient dans tous les différents estats dans lesquels il lui plaist me mettre, et suppliés le qu'il me fasse la grace d'estre envers lui fidelle et reconnoissante. J'ay esté très contente de nos socurs de Montargi, surtout de la bone mère, avec laquelle il me paroisoit estre accoustumée pour l'amour de sa soeur, à la quelle elle ressemble beaucoup. Elles ont aussy une Déposée qui paroist avoir du mérite. Celles de Nevers m'ont doné vostre chère lettre. Il y entra une si grande foule que je ne pu pas les voir à mon gré, mais le peu que j'en vis me plust. Pour vos pauvres soeurs de Moulins, je ne les ay point veue, car ils nous ont fait aller par un autre chemin, de quoy j'ay esté tout à fait fâchée, mais s'il plaist à Dieu, avant que de quitter ce lieu, je les irai voir un jour expres. Elles m'ont envoyé aujourdoy leur confesseur me tesmoigner leur chagrin de ne m'avoir point veue, et la Supérieure m'a envoyé vostre lettre que j'ay leu avec plaisir, voyant celui que vous avés eu de recevoir de nos nouvelles de Montargi. Nous ne scaurions jamais assés vous remercier de vos prières, et de vostre zèle et attachement pour nous. Tesmoignés bien à nostre Mère et à nos soeurs de la part du Roy et de la mienne nostre gratitude et nostre amitié. J'escrirai à nostre mère pour prendre congé d'elle, c'est à dire de la Supérieure avant l'Ascension, car pour sa personne elle ne me sera pas moins chère estant déposée qu'elle l'est en charge, come aussy ma soeur l'Assistante ne me sera pas plus chère en cas qu'elle soit en charge qu'elle l'est à présent. Pour vous, ma toute chère et bone mère, vous serés tousjours aimable

et estimable pour moi en tous temps et en tout lieu. Je ne suis pas capable de changement à vostre esgard, et si mon estime et ma tendresse pour vous pouvoit augmenter, elles le seroient depuis le dernier entretien que nous eusme ensemble que je n'oublierai de ma vie. Faites des amitiés de ma part à ma chère concierge, à ma Soeur F. Angélique et M^{elle} de la Motte. J'aurai mille choses à vous dire, mais pour cette fois je ne puis faire ma lettre plus longue.

[44.] *À la Mère Priolo.*

À Montargi ce 4^{me} de Juin (1701).

Il me semble que je n'ay jamais esté si coupable en apparence envers ma chère mère que je la suis à présent, ayant esté si longtemps sans vous doner moi mesme de mes nouvelles ; mais je puis vous assurer et vous devés le croire que mon coeur est tousjours le mesme à vostre esgard, et que rien au monde ne pourra jamais le changer. C'est une vérité de la quelle vous ne pouvés douter sans me faire et à vous mesme une injustice. Je vous prie donc de croire, une fois pour toutes, que quand je ne vous escriis pas c'est que je ne le puis pas, et je crois pouvoir dire sans mentir que j'ay plus de peine de ne le pas faire que vous n'en avés d'estre sans mes lettres. Pour cette fois j'ay deus bons témoins de cette vérité, ce sont le Roy et M^e d'Almond qui ont veu ma peine et mon inquiétude sur ce sujet. Après tout cela, je ne doute pas de vostre pardon, mais il faut que vous m'obteniés aussy celui de nostre nouvelle mais bien chère Mère, l'élection de la quelle ne m'a point surprise, mais l'assurance du fait m'a fait plaisir, car je crois que Dieu l'a ainsy voulu et je suis persuadée qu'il n'y avoit rien de meilleur à faire pour le bien spirituel et temporel de nostre chère Chaillot, que je souhaite comme le mien propre. Enfin nous voicy à trois journées de Paris en bone santé Dieu merci. Celle du Roy se fortifie tous les jours et l'on nous assure

qu'après quelques jours de repos il se trouvera beaucoup mieux qu'il n'a encore fait. Il a très bon visage, il mange bien et dort très bien, il marche beaucoup mieux et comence à escrire. C'est un grand changement pour le mieux. Je suis persuadée que les prières de Chaillot et de presque tout vostre Saint Institut y ont contribué encore plus que les eaus. Dieu en soit béni à jamais. Je vous rendrai conte de toutes vos maison[s] quand je vous verrai. J'ay esté charmée de celle de Moulins, surtout de la Supérieure. J'aime celle ci doublement pour l'amour de nostre chère mère à qui elle ressemble beaucoup. Nos soeurs feront leurs mères qu'il leur plaira et celle que Dieu leur inspirera, mais vous serés tousjours la mienne toute chère et bien aimée. Je crois que Dieu le veut bien ainsy.

M. R.

Si j'ay un moment, j'escrirai à nostre Mère.

Il ne faut pas oublier de vous dire qu'il m'est impossible d'arrester à Chaillot du tout pour le mardi dernier jour de nostre voyage, car nous avons pris nos mesures pour aller tout droit ce jour là d'Essone à St. Germain, ayant comē vous pouvés croire quelque impatience d'embrasser mes chers enfants. J'irai vous voir après le plus tost que je pourrai, car c'est là ma seconde impatience.

Je prie Dieu que l'election de Strasbourg tourne à sa gloire et au bien de la mere et des filles.

LETTRES DE LA REINE D'ANGLETERRE
A FEU NOS TRÈS HONNORÉES
S^{RS} FRANCOISE ANGÉLIQUE PRIOLOT ET CLARE
ANGÉLIQUE DE BEAUVAIS.

[45.] *À la Révérende Mère Priolo, Supérieure de la Visitation à
St. Cir.*

À St. Germain ce mardy.

D'où vient il, ma très chère mère, et d'où peut il venir que depuis quelque temps, c'est à dire depuis la dernière fois que je vous ai veue, vous m'escrivés il est vray, mais vous ne me rendés aucun compte, ny de vostre coeur, ni de vostre corps, ni de vos affaires, ni de vos résolutions. Cela me surprend et me chagrine tout à la fois, car je ne crois rien de tout ce que les autres me disent de vous, et je ne puis souffrir d'estre dans l'incertitude sur tout ce qui vous regarde. Ma Soeur la déposée me mande que l'on demande d'autres filles à St. Cir: vous ne m'en dites rien. M^{le} la Motte mande que vous estes considérablement mieus, et que vous comencés à prendre fort à coeur les affaires de St. Cir. Si cela est vray, pourquoi ne me donés vous la consolation de m'en assurer. Si cela n'est point vray, n'espargnés pas ma peine, mais informés moi au vray de vostre estat. Vous m'avés accoustumée à cela, et je ne puis m'en passer. J'ay veu hier M^e de Maintenon, qui me tesmoigna d'estre fort contente de vous, et m'assura que vous estiés en bonne santé. Je prie Dieu que cela soit vray; la mienne est assés bone, et celle du Roy et de mes enfants parfaite, Dieu mercy. Nos pauvres soeurs de Challiot ont esté bien affligées de ne m'avoir pas veue à Noël. Je tascherai de leur faire une petite visitte entre cy et la St. Fr de Sales que je iray

coucher. J'ay bien envie de vous revoir, mais ce ne sera pas devant la semaine prochaine, ni peut estre que celle d'après. J'espère vous trouver toute changée, en attendant je vous trouve à la creche et je prie ce divin enfant de remplir le coeur de ma très chère mère, de ses graces et de son amour. Je suis bien obligée à vos dames des prières qu'elles font pour moi. Remerciés les de ma part si vous le jugés à propos, et faites quelque amitié pour moi à vos deus soeurs.

[46.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Challiot,
à St. Cir.*

A St. Germain, ce lundi.

Je vous prie, ma très chère mère, de dire à nostre chère M^e de Maintenon, que je ne pourrai pas aller à St. Cir ni mardi, ni mercredi come je me l'estois proposé à cause que demain nous allons à Choisy voir M^r le Dauphin, et après demain je crois que le Roy nous fera l'honneur de venir icy, si bien qu'il me faudra remettre ma visite à jeudi, le quel jour j'iray sans faute, s'il plaist à Dieu, et si cela ne l'incomode pas. Je n'ay pas manqué d'envoyer aus Ursulines pour l'affaire de la quelle vous m'avez chargée, mais elles m'ont renvoyée à leur Supérieur qui est à Paris, où j'ay envoyé une personne expres pour lui parler, et j'en attends la responce ce soir ou demain, si bien que je pourrai vous la doner jeudi moi mesme. Vous ne m'avez jamais tant marqué vostre amitié, ma très chère mère, et la confiance que vous avés en moi que par les cinqes dernières lignes de vostre dernière lettre, et quoi que je sois bien fâchée que vous ayés l'occasion de les escrire (ce que je suis seure personne au monde ne voudroit croire) j'ay pourtant senti un véritable plaisir de voir vostre confiance en moi, qui en vérité la mérite bien de vous, et à la quelle je respondrai jeudi de tout mon coeur.

[47.]

Ce Samedi.

Vos deux lettres que j'ay receu hier et aujourdoy, ma très chère mère, sont bien différentes l'une de l'autre, et vos sentiments sont bien changé depuis nostre dernier entretien. Je ne doute nullement que vous n'ayés de bones raisons pour cela, c'est pourquoi je soubmets sans difficulté mon jugement au vostre, et aus conseilles qui vous ont esté doné par un bon et fidel ami, qui conoist ses affaires mieus que vous ou moi, et à qui l'on peut se fier. Je me tiendrois donc à vostre derniere lettre, quand je verrois M. de M. que, je crois, ne sera pas devant la fin de la semaine prochaine. Comtés sur moi, ma chère mère, come sur une personne qui a un véritable attachement pour vous, et qui vous souhaite et à vos chères filles toutes sortes de biens, preste à vous les procurer (en attendant que je puisse vous en faire moi mesme) par toutes les voyes possibles, et dans le temps et la manière que vous jugerés les plus propres. Je vous dis cela une fois pour toutes; je vous prie de comter la dessus et n'en jamais douter. Je vous renvoye vostre papier par vostre home, qu'il me semble estre encore mieus que de le brusler, et la lettre de ma soeur M. Constance. Je vous remercie du livre que vous m'envoyés; je le garderai cet advent, et vous le rendrai à Noël. Ne vous ayant pas escrit hier, je n'ay pu ni cru y devoir manquer aujourdoy, quoi que c'est mon jour de retraite. Priés Dieu, ma toute chère mère, que j'en profite; je le prie pour vous de tout mon coeur, et le supplie de vous doner et à vos chères soeurs son saint amour et une grande confiance en sa bonté et en sa puissance.

M.

[18.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie de Challiot.*

À St. Germain ce 19 Avril.

Riva ne me rendit vostre lettre, ma très chère mère, que samedi au soir. Si j'avois pensé qu'il auroit demeuré si longtems à Paris, j'aurois envoyé quelque autre pour avoir plus tost de vos nouvelles, le temps m'ayant paru bien long que j'en ay esté privée. Je remercie Dieu de tout mon coeur du bon estat dans le quel vous trouvés vostre sainte Communauté, et je le supplie d'augmenter tousjours ses graces et ses bénédictions sur la mère et sur les filles, afin que l'une et les autres se sanctifient tousjours davantage ; si Dieu exauce mes prières pour vous et les vostres pour moi, nous serons deus grandes saintes. J'ay bien résolu en ces saints jours de faire de mon mieux pour parvenir à cela, mais hélas, je suis si misérable qu'à la moindre occasion je romps mes plus fortes résolutions. Priés bien Dieu, ma toute chère mère, qu'il me donè la force et le courage de tout faire et de tout souffrir pour sa plus grande gloire et le salut de mon ame. Je sens que Dieu me prépare à beaucoup souffrir en l'âme et au corps, de toutes sortes de personnes, en tout temps et en tout lieu. Je tâche d'accepter tout cela sans réserve avec toutes les circonstances et pour tout le temps qu'il plaira à Dieu. Ne vous affligés pas de cela, ma chère mère, mais au contraire réjouissés vous de ce que Dieu me fait part de sa croix. C'est une marque qu'il ne me hait pas, et prenés courage pour m'en faire dans l'occasion, car je crois que j'en aurois besoin. Hélas, il en faut bien peu pour me discourager.

M^e M. fust icy lundi. Nous lui parlame sur le sujet que vous scavés. Elle nous remit au Roy qui devoit venir le lendemain, nous disant qu'il s'estoit informé de l'affaire et qu'il nous en rendroit comte, et ne parla point d'autres affaires, ni nous n'osames y entrer, si non pour lui dire les nouvelles d'Engleterre qui ne sont pas bien considérables. Le Roy ne vint pas ni nous ne l'avons pas encor veu, quoi que nous avons demandé d'aller à Versailles, mais il ne nous l'a

pas encor permis. Il a eu deus petits accès de fièvre, mais il l'a déjà manqué deus fois. Il a pris médecine et beaucoup de quinquina, et on nous assure qu'il se porte fort bien. J'ay bien peure que je ne verrai plus ma pauvre soeur Anne Louise. Si elle est en vie, faites lui bien des amitiés de ma part et dites lui que je comte fort sur ses prières dans le ciel, où je crois qu'elle volera sans arrester vu bien peu en chemin. Je lui recomande ma pauvre âme, celles du Roy et de mes enfans plus que tout le reste. J'avois pensé vous envoyer demain mon fils, mais si elle est morte ou mourante, cela vous embarrasseroit ; si elle se porte mieus, je vous l'enverrois mercredi ou jeudi ; ou si elle estoit morte, dès qu'elle sera enterrée je pourrai vous l'envoyer. Enfin mandés moi quand vous le voulés et vous l'aurez. Touchant la lettre de recommandation que l'on me demande pour ce marquis d'Aremberg, le Roy ne se souvient pas du tout d'un tel homme, mesme il en a demandé des informations des gens qui devroit [*sic*] le conoistre, ayant esté en Irlande avec lui, et persone ne s'en souvient. Cela m'a fait penser que se [*sic*] pourroit estre quelque vision de M. d'Aiguillon. C'est pourquoi je vous prie de vous informer un peu plus particulièrement de cet home devant que de m'engager à escrire pour lui. Adieu, ma chère mère ; j'ay mal à la teste depuis hier, et ce n'est pas sans quelque peine que j'escris.

M.

N'oubliez pas mes compliments à toutes nos chères soeurs et à Me^e la Motte. Je n'ose ne pas nomer la petite concierge. J'ay escrit à ma soeur la Déposée ; je nome aussy ma soeur de Beauvé.

[49.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Chaillot à St. Cir.*

À St. Germain ce 24 Juillet.

Je vous remercie de tout mon coeur, ma très chère mère, des beaux escrits que vous m'envoyast avec vostre dernière lettre. Il est

vrai qu'ils m'arrivèrent fort à propos et qu'ils m'ont esté bien nécessaires tousjours depuis et le sont encore, car pour ne rien cacher à ma bonne mère, il faut vous dire que je suis dans un estat pitoyable depuis quinze jours, et encore pire depuis 7 ou 8 jours. J'ay le coeur pressé, l'esprit et le corps abbattu, et je me trouve accablée à un tel point que rien ne me soulage. Il y a bien longtems que je n'ay esté dans un tel estat, et je ne scay point d'autre raison pour cela que quelque incomodité corporelle qui n'est pas assurément si grande que bien d'autres que j'ay eu. Cependant cela me chagrîne et inquiette à un tel point que je suis honteuse de moi mesme. Mon mal a comencé par une ébullition de sang et surtout au sein. Je n'en suis pas encore quitte : je me sens fort échauffée. Hier au soir je cru avoir un peu de fièvre, et bien mal à la gorge et à la teste. J'ay des chaleurs aus mains et par le corps, et je crois qu'en bon francois mon mal est une espèce de galle. Cela me fait beaucoup de peine, et le mal et les remèdes blessent infiniment ma trop grande délicatesse et propreté. Voilà, ma très chère mère, mon entière confession sur ce point, après quoi j'attendrois et tascherais de profiter de vostre correction et direction. Sur vos affaires, je vois que vous pensés a une quatriesme de vos soeurs, et cela estant je ne m'estonne pas que vous nomiés ma S. C. H. Car assurément vous n'en avés pas d'autre propre à cela. Ne pensés pas à moi, ma chère mère, quand il s'agit du service de Dieu ; cela n'est pas juste. Mais pour vous mettre encor plus en repos je vous dirai que cela ne me fait guere de peine, car je la voyois fort peu, et pour dire la vérité nous ne somes pas encore tout à fait apprivoisées ensemble. J'ay remercié Dieu pour vous, depuis ma dernière visite, des graces que je me suis apercue qu'il vous a fait. Je le supplie de les continuer et accroistre tousjours. Je ne vous demande pas vos prières, car après vous avoir exposé mes besoins, je suis seure que vous vous feriés un scrupule de ne me pas secourir avec vos prières. M. de M. a esté ici l'autre jour, mais elle a parlé fort peu des affaires de St. Cir. J'ay pourtant pris l'occasion de lui dire que vous m'aviés escrit et demandé mon advis touchant

ma soeur de Boué. Elle me respondit qu'elle estoit malade, et qu'elle ne scavoit pas, si vous estiés encore tout à fait résolue d'en prendre un autre. Je lui dis que je ne scavois point cela non plus, mais que si on en venoit là, il n'y avoit point de sujet à Challiot si propre que celle la. Soyés assurée du segret à l'esgard de tout le monde pour tout ce que vous me dites, et que vous m'escrivés en confiance. Je vous serois fidelle en tout, et je suis bien persuadée que vous me l'estes aussy. J'avois pensé faire une petite apparition à Challiot cette semaine, mais je n'ay pas osé faire aucune chose qui puisse tant soit peu m'échauffer. Je ne scai si je le pourrai la semaine prochaine ; tout au moins j'espère aller à Marli. Il faut estre bien chagrine pour n'estre pas consolée de toutes les bonnes nouvelles que Dieu nous a envoyés ces jours passés. Je lui en ay rendu mes actions de graces de la bouche simplement, car à vous je ne cache rien. Si vostre frère s'en va demain come je pense, ayant esté icy fort assidu toute cette semaine, je lui donerai cette lettre ; si non, je vous l'enverrai expres demain matin. Vous n'oublierai [*sic*] pas demain le Roy, ni mon fils dans vos prières, car c'est leur feste. Mais je crois que vous penserés tout autant à la mère et à la fille, surtout à la mère qui est vostre pauvre meschante fille, et qui a grand besoin de vostre secours par vos prières et par vos lettres. Je vous le demande par charité en vous embrassant, ma très chère mère, de tout mon coeur.

Només moi à vos deus filles et demandés leurs prières pour moi.

[50.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie à Challiot.*

À St. Germain ce dimanche.

Ce n'a esté qu'avant hier, ma très chère mère, que j'ay veu M. de M. qui vint mesme fort tard, et estoit fort pressée de s'en retourner. Mais je sacrifiai de bon coeur ce jour là mes intérests aus vostres, car n'ayant pas le temps de parler de tous les deus, je laissai les miens,

et il me semble que je n'obmis aucune circonstance des vôtres, entrant avec elle dans le détail de toutes vos affaires temporelles, et lui disant sur cela tout ce que vous aviez souhaité de moi, et tout ce que je m'esté proposée de lui dire pour la persuader non seulement à vous plaindre, mais à vous aider. Cependant je suis fâchée d'estre obligée de vous dire que tout ce qu'elle m'a répondu ne me donne aucune espérance de secours pour le présent, car après estre entrée elle même dans l'estat de vos affaires qu'elle me fit voir qu'elle comprenoit à fond, et après vous avoir fort plainte en vostre particulier, elle se leva brusquement, et dit qu'il estoit si tard qu'il falloit s'en retourner. Je l'arrestai, et la pressai de me dire si elle ne voyoit aucun remède à vos affaires, et la priai d'y songer, à quoy elle répondit 'mais comment voulés vous qu'on puisse rien faire astheure.' Alors je lui proposai, ou plus tost je lui dis que je n'osai proposer une pension sur un bénéfice pour vostre maison, à cause que m'en estant informée, je n'avois trouvé aucun exemple de cela. Elle me dit qu'il estoit vrai, et que cela ne se faisoit point. Après quoi je proposai un bénéfice pour vostre confesseur, mais elle me fit voir qu'elle trouvoit cela, non seulement extraordinaire mais ridicule, en me disant plusieurs choses que je retins pour vous les dire quand je vous verrai. Voilà, ma chère mère, le désagréable rapport de cette malheureuse conférence, que j'aurai pentestre pu vous cacher à moitié ou en partie, mais j'ay cru vous devoir dire toute la vérité pure et simple, et je pense que vous l'attendiez ainsi de moi. Il y a plusieurs particularités que je garde pour vous toute seule; vous les dirés après si vous le voudrés et vous ferés voir cette lettre, ou non, selon que vous le jugerés à propos. Je suis au désespoir de n'avoir rien de meilleur à vous mander, mais, hélas, je ne scaurois vous donner d'autre remède que celui que je prends pour moi mesme, c'est la patience. Je prie Dieu qu'il vous la donne, et qu'il ne permette jamais que nous manquions de confiance en lui. J'achève avec les paroles de St. Paul, que nous avons entendu ce matin à la Messe, que j'adresse à vous et à vos filles, aus quelles j'ay bien pensé quand je les ay leue en vous

souhaittant de tout mon coeur ce que ce grand Apostre souhaittoit aus Romains : que le Dieu d'espérance vous comble de paix et de joye dans vostre foy, afin que vostre espérance croisse de plus en plus et que vous soyés remplies de la vertu du St. Esprit. Ainsi soit-il.

[51.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie à Challiot.*

Ce mardi au soir.

Dans la peine que vostre mal me cause, ma très chère mère, M^e d'Almond m'a offert d'aller elle mesme s'informer au juste de vos nouvelles et me faire scavoir si je puis sans danger pour moi et sans peine pour vous, vous aller voir moi-mesme come je le desire de tout mon coeur. En attendant, je vous conjure, ma toutte chère mère, de calmer vostre esprit et le mettre avec vostre coeur et vostre corps entre les mains de nostre divin Sauveur, avec une entiere soubmission à toutes ses divines volontés pour le passé, pour le présent et pour l'avenir ; *Dominus est* ; qu'il fasse donc en nous, de nous et de tout ce qui est à nous tout ce qu'il lui plaira ; tout ce qu'il veut sera tousjours bon et tout ce qu'il fait sera tousjours bien. Faites vous lire l'entretien de nostre St. F. sur le document de ne rien demander et ne rien refuser. Cela me fit une fois grand bien dans une maladie. Je prie Dieu, ma chère mère, que la vostre finisse bientost et que je puisse vous revoir en parfaite santé et plus sainte que jamais.

M.

[52.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie, à Challiot.*

À St. Germain ce 26 au soir.

Je suis trop en peine de vostre santé, ma très chère mère, pour estre plus longtemps sans en envoyer scavoir des nouvelles que

J'espère seront meilleures que celles que j'en receu hier, qui toutes seules assurément n'auroint bien doné du chagrin. Mais elles m'en donerent davantage me voyant en mesme temps dans l'impossibilité de vous aller voir et de me trouver avec vos chères soeurs à nostre grande feste, comé je m'estois proposée, mais il faut avoir patience. Cette vertu nous est tousjours nécessaire. Je prie Dieu qu'il nous fasse la grace de nous en apprendre la pratique. Vostre dernière lettre m'a empesché de vous envoyer Mr Waldgrave. Je souhaite que vos medecins entendent bien vostre mal et qu'ils vous en soulagent. Je suis persuadée que la grande cause d'iceluy ont été vostre affliction et trop de travaille. Tasché, ma chère mère, de mettre votre esprit en repos et d'y tenir vostre corps jusques à ce que vous repreniez vos forces ou plustost jusques à ce que Dieu vous done la force qui vous est nécessaire dans la charge qu'il vous a mise. Je le supplie de vous la doner bien tost pour vostre consolation et de toutes vos filles. Je suis du nombre quoique la plus meschante, et vous aime de tout mon coeur.

[53] *A la Révérende Mère de la Visitation de Ste. Marie de Chalhot, à St. Cyr.*

A St. Germain, ce Jeudi.

Voicy la seconde fois, ma très chère mère, que ma mémoire en me manquant, vous a manqué. Si jamais ma volonté, ou mon coeur vous manquent, je ne vous demanderai point de quartier. Mais pour la mémoire jamais plus je n'en répondrai. Vous entendes bien ce que je veus dire, car il est impossible que M. de M. ne vous ait dit avec estonnement que l'ayant entretenue l'autre jour une heure et demie, je ne lui ay point du tout parlé de toutes les graces qu'elle vous a obtenu du Roy, en estant moi mesme si remplie et si reconnoissante deus jours devant. Cela est pourtant ainsi, je l'advoue, je vous en demande pardon de tout mon coeur,

come j'ay fait à elle mesme dans une lettre que je viens de lui escrire, et que dans ce moment je done à Riva pour lui apporter et scavoir des nouvelles de sa santé. Je ne doute pas qu'elle ne vous la fasse voir, car je la crois encore à St. Cir. Il me semble que quand on a le malheur de comettre des fautes, après qu'elles sont faittes, il n'y a rien de mieus à faire que de s'en repentir, les advouer et les réparer autant que l'on peut. Voilà ce que je tasche de faire à présent et j'espère que cela ne sera pas inutilement. Ayés la charité de me rassurer en cela, et de vostre part et de celle de M. de M. en cas qu'elle ne puisse pas me l'escrire elle mesme, et ne manqués pas tant à la justice que de jamais douter que mon coeur puisse changer à vostre esgard. Non, non, ma toutte chère mère, il n'est point capable de cela ; il est à vous, et il y sera tousjours.

M.

Je ne doute pas que nos chères soeurs de Challiot ne vous ayent doné de mes nouvelles. J'estois fort enrhumée quand elles m'ont veue, mais astheure cela est passé. Je les ay laissées dans l'agréable attente de vostre prochain retour. Je sens ce qu'elles sentent, et m'en suis réjouye avec elles de tout mon coeur. Mandés moi quand vous aimés mieus que j'aille vous voir, et quel jour vous voulés pour mon fils.

[54.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
Challiot à St. Cir.*

À St. Germain, ce mercredi.

Je vous prie, ma très chère mère, de vouloir m'esclaircir sur un point de vostre dernière lettre par le quel [*sic*] vous me mandés que M^e de Maintenon vous a dit (après avoir réglé qu'elle vous retiendroit jusques à la semaine de la Passion) que si elle vous vous ramenoit toutes ensemble à Challiot, elle vous préparoit à

recevoir après l'élection une nouvelle prière ou mandement positif de renvoyer ma soeur Marie Constance. Or je voudrois scavoir si vous estes d'advise de laisser ma S. M. C., ou de l'amener pour six semaines. Pour moi je suis d'advise qu'il vaudroit mieux l'amener, car si M^e Maintenon s'en passe pour six semaines, peut estre trouvera t elle qu'elle pourra s'en passer pour tousjours, et outre cela, il paroît assés nécessaire que ma S. M. C. soit à Challiot quelque temps devant l'élection. Mais je ne veus pas descouvrir à M^e de M. ma pensée sur cela, que je ne scache premièrement la vostre, selon la quelle je changerai et reglerai entièrement la mienne. Je voudrois bien aussi scavoir si vous voulés que je demande à M^e M. la lettre qu'elle m'avoit promis pour Challiot, de la quelle je serois bien aise de me charger, pour leur apprendre ses dernieres résolutions à vostre esgard, et à celui de ma S. M. C. Voilà, ma chère mère, ce que j'ay besoin de scavoir avant que de vous voir. Je garderois tout le reste pour nostre entretien de samedi, mais je demande tout ceci, au cas que je voye M^e de M. demain, ou vendredi. Nous voicy à la dernière neufaine devant Noël. Prions Dieu, ma toute chère mère, à l'approche de cette grande et douce feste: prions l'une pour l'autre nostre divin Sauveur qu'il vienne naistre dans nos coeurs pour les embrazer de son divin amour; disons lui souvent et avec affection, *Veni domine, noli tardare.*

[55.]

A St. Germain ce 12 Novembre.

Je n'ay receu vostre lettre du 5, ma très chère mère, que deus jours après que vostre frère me l'aporta, mais il s'en alla si tost après, qu'il ne me fut pas possible de lui parler, à moins de lui vouloir parler à l'oreille devant tout le monde, ce que je ne jugeois pas à propos de faire. Si je l'avois pu, je lui aurois dit que j'estois de vostre advise, qu'il ne falloit pas qu'il fit semblant d'estre informé de nostre affaire, et que pour la sienne propre, je croyois aussy qu'il

n'y avoit rien à faire de son costé, car j'en ay parlé pour une seconde fois dernièrement à Me de Maintenon, et elle me dit qu'elle en avoit parlé au Roy, mais que Sa Majesté ne lui avoit respondu ni ouy ni non : voilà ses paroles. Cependant j'ay assés bonne opinion de cela, car elle voit l'envie que j'en ay, et à l'heure qu'il est vous mérités par vous mesme bien plus que cela d'elle. Je vous renvoye la lettre qu'elle a escrit à vos chères soeurs, qui ne peut estre ni plus obligeante ni mieus escrite. Elles ont à ce qu'il me semble grande raison d'en estre contentes. Les honestetés qu'elle témoigne à leurs esgards ne m'estonnent nullement, car que ne fait on pas pour venir à bout de ce qu'on souhaite, et d'autant plus, quand on est persuadé come elle l'est, qu'il y va de la gloire de Dieu, et du bien des âmes qu'elle aime tendrement? Le Roy me fit l'honneur de me venir voir hier, et en me quittant il me dit que Me de Maintenon avoit esté à Challiot le jour précédent, et qu'elle y avoit esté si longtemps qu'elle s'apercut bien sur la fin qu'on s'annuyoit d'elle, mais qu'elle avoit esté très contente de vostre personne, ce que je n'ay aucune peine à croire. Nous nous verrons, s'il plaist à Dieu la veille de la Présentation, jusques au lendemain de la feste. Je me prépare à ne trouver que larmes et tristesse dans Challiot ; je ne serai pas moi mesme dans un estat bien différent, car j'ay le coeur touché de leur perte et de la mienne. Mais enfin il se faut faire courage, et se soubmettre sans réserve. En quel lieu que vous soyés, vous serés tousjours ma très chère mère, et je aurois tousjours pour vous une affection véritablement filiale, et plus d'estime que je ne puis exprimer.

[56.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Challiot,
à St. Cir.*

À St. Germain ce 23 décembre.

J'ay receu ce matin un peu devant ma dinée vostre longue lettre, ma chère mère, à tous les points de laquelle je tascherai me con-

former le plus exactement qu'il me sera possible dans mon voyage de Challiot, où j'irai demain disner, s'il plaist à Dieu. C'est la première nuit de Noel que je passerai à Challiot sans vous ; jugés, ma toute chère mère, si je vous manquerai. Je trouvai l'autre jour l'abbé Boileau à Versailles, et je le priay moi même de prescher la veille, ce qu'il fera en forme d'exortation à la grille. J'espère qu'il n'y a eu aucune difficulté ni dispute sur cela, car il me semble qu'il n'y a pas de quoi. Mais je le crains par ce que vous en mandés à Mr de Bulkley. Pour ce qui regarde Mr le Nonce, je n'ay non plus rien à contredire, car il est juste que vos soeurs en avertissent Mr l'Archevesque, et c'est ce que je leur mandois hier, quand elle [sic] m'envoyer [sic] prier de faire scavoir au Nonce qu'il falloit avertir l'Archevesque. Je leur fis responce que cela n'estoit pas nécessaire, et qu'elle n'avoit à envoyer tout droit à l'Archevesque. Je n'aurois jamais pensé de faire faire cette petite affaire au Nonce, si je n'estois obligée d'aller à lui pour me doner une attestation valide du corps saint que j'ay apporté d'Engleterre ; car la chasse ayant esté rompue, il faut des témoins pour faire serment que les reliques sont les mesme que ma mère m'envoyat de Rome. J'ay deus personnes a moi qui peuvent faire ses serment [sic], et le Nonce a la permission de Rome de les escouter et de faire une autre attestation valide pour ce saint corps. Sur quoi je le priai d'escrire à Rome il y a un an. Voila pourquoi il n'y a que le Nonce qui puisse faire cela. Mais si j'avois cru que cela embarassoit, je l'aurois fait faire icy, devant que d'envoyer les reliques. Astheure elle [sic] sont à Challiot, et je crois qu'en avertissant l'Archevesque il n'y a aucun mal à faire entrer le Nonce, qui pour lui ne veut pas recevoir aucune permission de l'Archevesque, ni il me semble qu'elle n'est pas nécessaire, puisque vous scavés que je le puis faire entrer, et l'action qu'il doit faire n'est d'aucune autorité sur vous. — En voila trop sur cette affaire, que je crains n'avoir pas mesme expliqué. A l'esgard des changements que vous voulés que l'on fasse à Challiot au comencement de l'année, je n'ay rien à dire la dessus, ne scachant pas ce que

vostre reigle ordonne ; mais je suis persuadée que vous le scavés mieus que personne. C'est pourquoi je serois tousjours de vostre avis en ces sortes de choses et soutiendrai vostre résolution, que je ne doute pas ne soit bien fondée, et come Supérieure vous devés ordonner tout cela. Il me semble pourtant que dans une des lettres que je viens de lire de vos supérieures elle vous mande que vous pouvés attendre à vostre retour à faire les changements. Je tacherai de calmer vos soeurs le mieus que je pourrai, et leur recomenderai le silence et le segret ; mais à l'esgard du segret, je crois vous devoir dire que l'autre jour à Versailles Monsieur me dit que vous retourniés à Pasque. Jugés après cela si c'est un grand segret. Adieu, ma très chère mère, je me tiendrois avec vous en cette sainte nuict auprès de la crèche de nostre divin Sauveur. Priés le pour moi, je le prierois pour vous qu'il nous fasse miséricorde, qu'il règne dans nos coeurs, et qu'il les embrase de son saint amour. Je fais le mesme souhait pour vos chères compagnes et pour vos dames.

[57.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Challiot
à St. Cir.*

À St. Germain ce lundi.

Vous m'avés prévenue, ma très chère mère, par vostre lettre que je viens de recevoir, car j'avois dessein de prendre mon temps demain matin pour vous escrire, et vous demander les escrits que vous m'aviés offert dans nostre dernière entreveue, que vous oubliast de me doner et moi de les prendre, mais ce n'est pas la tout ce que j'oubliai de mon costé, à quoi je ne puis penser sans chagrin, car j'avois dessein de vous informer de l'estat de nos affaires temporelles et en Angleterre et dans cette cour icy. Il est vray que si je m'en fusse souvenue, je crois que je n'aurois pas eu le temps de le faire, car quand on n'a pas de réserve pour une bonne mère, et qu'on descouvre toutes ses pensés et les plus segrets replis de son coeur,

hélas deux ou trois heures sont bien tost passées. Il faut donc avoir patience, et remettre cette affaire là à une autre visite, ne pouvant pas y suppléer par une lettre, come je puis à l'autre affaire du coeur de Jesus que j'oubliai aussy, quoi que j'eusse dans ma poche le papier ci-joint, qui est la copie d'une lettre que le Cardinal d'Este m'escrit sur cette affaire, à laquelle j'ay pourtant déjà fait responce, pressant tousjours mon oncle à agir fortement en cela come dans une chose qui m'est fort à coeur, et tascher d'obtenir ce qu'on demande. Sur quoi je luy ay mesme envoyé une lettre que le père Croiset a escrit dernièrement à mon confesseur, et j'espère qu'à la fin nous en viendrons à bout. Je vous envoye aussy la lettre que l'Abbé de la Trappe m'a escrite, et que je n'eu pas le temps de vous lire. Vous me la renverrés la première fois que vous m'escirés ou à Fontainebleau ou après mon retour. Je voulais aussy vous prier de faire mes compliments à M^e de Mintonon, mais astheure je serois en estat de faire les vostres. Mais quoi que j'oubliai beaucoup de choses à vous dire, je pense n'en avoir oubliée pas une seule de toutes celles que vous me distes, et je scai bien que je ne dois rien dire de ce qui passa entre nous ni à M^e M. ni à Challiot. Ma soeur la Déposée me manda avant hier dans sa lettre que je receu au retour de St. Cir, en peu de mots, ce que vous aviés escrit à Challiot dans vostre lettre de communauté, et elle me mande aussy quelque chose de ce qu'elle vous aves respondu en son particulier. Je crois que si je lui escrirs devant que de la voir, je pourrai lui mander que vous me rendists l'autre jour compte de tout cela, et que j'approuve fort vostre conduite, mais que je n'entends pas bien la lettre qu'elle vous a escrit. Si pourtant vous ne voulés pas qu'elle sache rien de cela, ni que j'ay veue sa lettre, je ne lui en dirai mot; c'est assés que vous me respondrés à tout cela quand je serai à Fontainebleau, car je ne lui escrirai pas devant. Le Roy m'ordonne de vous faire bien des compliments de sa part, et vous remercier des prieres que vous faites pour lui. Pour moi, ma toute chère mère, je vous remercie de tout mon coeur du soin que vous avés de ma pauvre

ame, et je prie pour la vostre avec toute la ferveur dont je suis capable, que vous scavés estre bien peu de chose ; mais enfin je fais de mon mieus. Fasse Dieu que je profite de vos escrits et de vos conseilles et que je ne fasse rien dans mon voyage qui lui déplaise. Je l'en ay prié ce matin dans la Ste. Communion, et lui ay dit : *averte* Ps. cxix. 37.
oculos meos, ne videant vanitatem.

[58.] *À la Révérende Mère Priolo, Supérieure de la Visitation à St. Cir.*

À St. Germain ce 26 Février.

Après avoir esté fort longtems sans recevoir aucune lettre de ma très chère mère, j'en ay enfin receu une ce matin, qui m'a fait beaucoup de plaisir, et par les bonnes nouvelles que vous me donnés de vostre santé et par celle que vous me mandés de l'honneur que le Roy vient de faire à vostre frère. Me Maintenon a eu raison de croire que ce seroit une chose bien agréable pour moi : elle l'est assurément pour l'amour de vous, ma chère mère, et je ne manquerai pas de le marquer au Roy aussy bien qu'à Madame de Maintenon, ce que je puis faire fort naturellement n'ayant qu'à dire ce que je sens sur ce qui vous regarde. Si vous escrivés à vostre frère, marqués lui, je vous prie, le plaisir que j'ay de son avancement. Je crois que Dieu a fait réussir cela pour l'amour de vous, ma très chère mère, et je suis persuadée que pour vous et par vous, il fera encore de plus grandes choses. Il faut avoir bon courage en faisant tout ce que nous pouvons de nostre costé, et puis nous abandoner à Dieu, et le laisser faire. Je vous dis cela, ma chère mère, dans un temps que j'ay grand besoin de me le dire à moi mesme. Nous avons plusieurs chagrins domestiques, et nos grosses affaires vont plustost pire que mieus. Priés bien Dieu qui nous fortifie et nous assiste. Ma santé est très bonne, Dieu mercy, et celle du Roy et de mes enfans, qui me sont plus chères que la mienne propre, et bien plus importantes, sont aussy parfaites. C'est toute ma con-

solation, et elle n'est pas petite. Je suis, ma bone mère, au désert trois fois par jour, et je n'y trouve que seicheresse et obscurité. Je vous vois dans le mesme estat et je prie Dieu qu'il fasse de vous et de moi ce qui lui est le plus agréable. Car il me semble que dans le fond, je ne demande cela préférablement à tout le reste, et pour moi et pour ceus qui me sont le plus chères. Vous n'ignorés pas que vous estes de ce nombre, et je crois que Dieu le veut ainsi.

M.

Faites des amitiés pour moi à vos deus chères soeurs. J'espère que Dieu vous laissera M. Constance en bonne santé, et qu'il ne permettra pas que la petite vérole approche de vostre noviciat ; car ce seroit un grand dérangement. Je n'ose plus penser de vous aller voir, puisque le mal et l'infection augmente tousjours, jusques à ce que cela diminue, mais j'espère bien aller à Challiot pour la Semaine Sainte. Pour vous, ma très chère mère, je vous trouverai au désert et au pied de la croix ; c'est de beaux endroits, puisque l'on y trouve nostre Sauveur, et nous avons tort si nous ne les aimons pas.

[59.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
Challiot à St. Cir.*

Je quitte le désert pour aller demain aus pieds de la croix, où vous me
trouverés.

À St. Germain, ce samedi.

Je vous remercie, ma très chère mère, des nouvelles que vous m'envoyés dans vostre dernière lettre de tout ce qui s'est passé à St. Cir, et de l'estat dans le quel vous le laissés, qui me paroist fort beau et fort bon, de quoi je remercie Dieu de tout mon coeur pour vous et avec vous, et surtout des saintes dispositions qu'il met dans vostre ame, car il me semble qu'il n'y a point d'exemple plus beau ni plus propre pour vous à imiter que celui de Judith, que assurément Dieu a inspiré à vostre confesseur de vous proposer.

Je ne crois pas que vous puissiez rien faire de meilleur pour vostre âme, ni de plus agréable à Dieu que *cet anathême d'oubli*, de la manière qu'il est interprété dans le papier que je vous renvoye. J'avois pensé que vous auriez fait quelques jours de solitude cette semaine, mais come vous ne m'en dites rien, je crois qu'il ne vous a pas esté possible de la faire. Pour moi, ma chère mère, je suis à mon ordinaire inquiète et dissipée. Il est vray que j'ay bien des chagrins, et que je ne scaurois m'accoustumer à bien souffrir, ce qui est honteux pour moi qui suis depuis si longtems dans cette escole. Pour ma santé elle est bonne, et mesme depuis le caresme je me porte encore mieus qu'à mon ordinaire. Cependant ce n'est qu'avec beaucoup de peine que l'on me permet de jeusner deus jours de la semaine. Ne vous allarmés pas de penser que je sois grosse, car à présent il n'y en a aucune apparence. Ce que je vous mandois n'estoit qu'une simple pensée pour l'avenir, croyant que quelque chose arrivera pour m'empescher le plaisir de vous entretenir souvent à Challiot, et je ne vois que cela ou la petite vérole de vostre costé qui puisse me l'empescher. Le Roy se porte bien et mes enfans aussy, Dieu merci. Je me réjouis par avance du plaisir que vous et vos chères soeurs auront d'aujourdoy en huit jours. Dieu soit à jamais loué de ce qu'il a fait en vous et par vous ces 15 mois passés. Embrassé bien estroicte-ment pour moi M. M. à son retour, et mardi au soir, s'il plaist à Dieu, je vous embrasserois non plus à St. Cir, mais dans nostre chère Challiot.

[60.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation
de Challiot à St. Cir.*

À St. Germain ce samedi.

Je viens me réjouyr avec vous, ma très chère mère, de ce qui s'est passé hier à St. Cir. Vostre frère m'en a fait le récit que j'ay entendu avec beaucoup de plaisir, et je prens bien de la part

à celui que M^e Maintenon a eu d'en voir l'exécution. Dieu soit à jamais loué de ce que nous voyons presque la fin d'un si grand ouvrage, et de ce que par sa miséricorde il s'est servi de vous, ma toute chère mère, pour le bien comencer et le parfaitement achever, qu'à lui seul en soit toute la gloire, et à vostre chère âme et à celles de ses saintes filles, l'utilité, la joye et la paix. J'apprends que vous aurés autant à faire la semaine prochaine que celle cy ; c'est pourquoi je crois qu'il ne faut pas vous oster un moment de temps qu'après que tout sera fait. Je propose donc de vous aller voir d'aujourdoui en huit jours, si vous et M^e de Maintenon le trouvés bon. Ce sera assés temps pour Challiot ou je n'irai tout au plus tost que l'avant veille de Noël. Je serai bien aise de seavoir quelque chose de vos affaires, avant que de vous voir ; car vous scavés que je parle tousjours à M^e de Maintenon devant, et il me seroit nécessaire de seavoir sur quel pied il faut que je me tiene. Pour ce qui regarde ma pauvre âme, je me tiendrai si je le puis à ce dernier à qui Dieu m'a envoyée, je dis dernier, car vous avés esté le premier, et je m'en devai tenir là, mais puisque tous me disent la mesme chose, je vois bien que je ferai un grand mal si je ne m'y tenai pas. Priés donc Dieu, ma chère mère, qu'il me fasse la grâce de croire aus autres plus qu'à moi-mesme, de penser à ses miséricordes plus qu'à mes miseres, et tout espérer de sa bonté infinie, *'que je supplie de vous embrazer tellement, vous et vos filles, et moi avec vous, et tout le monde avec nous, qu'il soit paisible possesseur de nos coeurs et que mourant à toute autre chose, nous vivions à celui seul qui est rescu et mort pour nostre amour.'* Cécyl est du P. Cotton. Je vous envoie la lettre pour M^e de Nouailles. Il y a quelques lignes ensuites de ma main, avec mes compliments à M^r de Chaalon, ce que j'ay fait pour vous plaire, ma chère mère, car dès que vous voulés une chose, je ne scaurois ne la pas vouloir. Nous somes tous en bone santé, Dieu merci. Les nouvelles d'Engleterre sont tousjours bonnes pour nous. Je ne scai où tout cela ira ; ce sera

où il plaira à Dieu, ce qui ne peut estre que parfaitement bien. N'oubliez pas mes compliments à M^{le} la Motte. Le Roy qui me voit escrire m'ordone de vous faire les siens sur la belle fin de vostre grande entreprise à quoi j'ajoute que cela fait un véritable plaisir à tous ceus qui vous aiment et vous estiment. Jugés après cela si elle m'en fait. Vous serés estonée de voir un dessus si extraordinaire à la lettre de M^e de Nouailles, car il est déchirée [*sic*]; c'est que mon segretaire avoit par méprise mit Mareschale et je l'ay osté come vous voyés, plustost que d'attendre qu'on escrive une autre lettre et de me redoner la peine d'escrire ce qu'il y a de ma propre main.

LETTRES À MA SOEUR LA DÉPOSÉE, M^E PRIOLO.
AVANT LA MORT DU ROY,

1695-1701.

[61.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain ce Lundi.

Il faut avouer, ma très chère Mère, que le bon Dieu ne nous espargne pas ni vous ni moi en guere d'occasions, et que ce n'est pas pour vous ni pour moi qu'il réserve ses douceurs, mais pourveu qu'il nous fasse la grace de l'aimer et de le louer et bénir en tous temps, nous ne devons pas nous plaindre. Me voilà enfin remise en parfaite santé Dieu merci, sans pouvoir pourtant nomer le jour que j'irai vous voir, car outre les affaires que nous avons depuis quelque temps un peu pressantes et que je recommande aux prieres, nous allons cette semaine un jour à Marli et un autre à la chasse de l'oiseaux, si bien que cela ne peut pas estre devant la semaine prochaine. Je voulois escrire à nostre chère mère, mais le temps me manque entierement. Asseurés la de mon amitié avec toutes nos cheres soeurs et par nom ma petite concierge. Adieu, ma chère mère, adieu soyons nous à jamais; il ne m'est pas possible d'escrire un mot davantage.

[62.] *À la Mère Déposée.*

À St. Germain, ce 23^{me} de Mars.

J'espère que ma très chère mère aura assés de charité pour me pardonner d'avoir différé si longtems à lui escrire. Pour hier il me fut impossible de le faire et j'ay cru que 24 heures de temps

ne gasteroit rien à l'affaire de nostre prétendante, avec laquelle je me réjouys de ce que le temps de son bonheur approche et aussy je me réjouis avec nostre chere mère, et toutes nos soeurs, vous tousjours en particulier, de ce que Dieu a envoyé à vostre maison un si bon sujet. Je me ferai un plaisir de lui doner le voile sans qu'il soit nécessaire que ses parents me le demande. J'approuve fort le jour de St. F. de Paule, come je fais d'ordinaire tout ce que ma bone mère pense et propose, et je serai fort aise d'avoir le salut ches nos bons Pères voisins en m'en retournant. Je serais donc à Chaillot à 3 heures ce jour là, s'il plaist à Dieu. Milles remerciements à M^{elle} de la Motte de la meilleure salade qui ait jamais esté mangée. Le Roy et mon fils en eurent leur part. Voicy tout ce qu'il faut pour respondre à vostre dernière, si ce n'est de vous remercier encore, ma chère mère, du bon escrit que vous y joignés et des belles et bones choses que vous dites pour le Roy et pour moi. Mais j'allois oublier de vous prier de faire milles excuses pour moi à la bone mère de St. Antoine de ce que j'ay oublié avant hier de parler à M^r le Nonce du nouvel établissement dont il est question. J'en suis véritablement honteuse et mortifiée, mais après avoir comise une faute, je ne scai rien de meilleur à faire que de l'avouer et en demander pardon. Elle n'est pas irréparable, Dieu merci, car si la chose presse j'en escrirai au Nonce, si non je lui en parlerai quand il reviendra icy qui est d'ordinaire une fois en trois semaines. Mandés moi lequel des deus vous aimés le mieus. Il est astheure temps de respondre à vostre premiere lettre sur vos affaires temporelles. J'en escrirai aussy deux mots à nostre mère et quand je verrai le Roy, je suivrai d'aussy près que je pourrai vos instructions et du mieus qu'il me sera possible. Je ne l'ay veu depuis vostre lettre qu'à la chasse, lui à cheval et moi en carrosse. Nous irons à Versailles la semaine prochaine, mais je vous prie de bien penser s'il est à propos de remercier le Roy avant que d'avoir rien dit à M^e de M. Il est vrai que pour elle, je ne l'ay point veue depuis que

je scay la chose et il est vrai aussy qu'il n'y a point d'apparence que je la voye avant le Roy ni peut estre pas avant Pasque. Vous me manderes ce qu'il faut faire. Je suis pressée à un point que je ne scay ce que j'escris et je n'ay pas le temps de vous rendre comte de mon ame ni de mon coeur. Il faut remettre cela à ma visite, quoique je prévois qu'elle se passera à l'Eglise. Pour le corps, je me porte fort bien et suis tousjours à vous, ma chère mère, de tout mon coeur. Je suis très aise que ma chère petite concierge se porte de bien en mieus. Je prie Dieu qu'il la rende sainte et saine.

[63.] *À la Mère Déposée.*

À St. Germain, ce mercredi.

J'ay appris avec plaisir, ma très chère mère, l'honesteté des bons Peres Minimes pour moi en voulant bien laisser le Père Raffron à Chaillot. Je m'en réjouy pour l'amour de vous en premier lieu, et secondement à cause que j'espère pouvoir moi mesme profiter des entretiens que je pourrai de temps en temps avoir avec lui. Je vous prie donc, ma chère Mère, de vouloir vous charger de mes remerciements pour le Père Provincial, et en mesme temps lui demander la continuation de ses prières et de ses saints freres pour le Roy, pour mes enfants et pour moi. J'ay promis à Mr Grillai de faire ce qu'il souhaite de moi sur l'affaire de M^e de Montaigu. J'ay aussy doné quelque petite charité pour les pauvres d^les Goldings; enfin, ma chère mère, je me ferai tousjours un plaisir de vous en faire dans les grandes et les petites choses, et en attendant les grandes, je me fais une reigle de ne pas obmettre les petites. Je me croyois seure de vous escrire à loisir cette fois, mais je me suis trompée, ce qui m'arrive souvent, quand je comte avoir beaucoup de temps; car il me manque tousjours. Cela fera que je vous escrirai encore une fois avant que d'aller à Fontainebleau, car si je tarde astheure

Mr Grillai perd le carosse ; je me suis fort bien portée après ma médecine ; j'en avois grand besoin. Adieu, ma toute chère et bone mère, a dieu soyons nous tousjours et sans réserve, et aimons nous tousjours en lui. Pour moi je le fais d'une manière plus tendre et plus sincère que je ne puis jamais vous exprimer.

M. R.

J'ay mis un mot pour la petite concierge dans la lettre de nostre mère ; je vous charge de mes compliments pour M^{elle} de la Motte.

[64.]

À St. Germain ce 26 septembre.

Je n'aurois pas manqué, ma chère mère, d'envoyer demain exprès pour vous dire adieu avant mon départ pour Fontainebleau, mais puisque vous m'avez prévenue, je me sert de vostre home pour le faire, et vous prier de dire adieu pour moi à nostre chère mère, solitaire, que je conte pourtant preste à sortir de sa solitude, à toutes nos soeurs et à M^{elle} de la Motte qui nous a envoyé un très bon panier de fruit come nous estions à table et du quel je vous prie de la bien remercier de ma part. Nous partirons mardi vers les 10 heures, si'l plaist à Dieu de nous continuer la bone santé de la quelle nous jouissons à présent. Ma fille a eu une fièvre de 24 heures. Si elle avoit duré vous l'auriés sceu le second jour, mais Dieu merci cela n'a eu aucune suite, et elle en est entièrement remise Dieu mercy. Ils sont aussy tous guéris en Savoye et le Pape se porte beaucoup mieus. Je remercie nostre mère et vous toutes de la part que vous avez prise à la naissance du second fils du duc de Modene. Mr Waldgrave est hors d'affaire Dieu merci. J'estois bien allarmée de sa maladie. J'ay esté bien contente de vostre dernière lettre, ma chère mère, come je la suis toujours de tout ce qui vient de vous. J'ay fait mes dévotions ce

matin pour me préparer au voyage, et hier je fis mon jour de retraite et renouvelais mes bons propos. Mais mon Dieu que je les exécute mal! Priés le, ma chère mère, que je comence dès aujourdoy à luy estre fidelle. Hélas, il est bien temps puisque me voicy à la fin de ma 42^{me} année. J'ay veu le Roy et M^e de M. la semaine passée, mais point de nouvelle de ma petite affaire, peut estre cela viendra à Fontainebleau. Vous aurés de mes nouvelles pendant mon séjour en ce lieu là et j'en attendrai des vostres. Je suis fort aise que nostre bon Père Raffron soit choisi correcteur. J'en scai très bon gré au Père Provincial et vous prie de l'en remercier de ma part. Voicy la sentence qui vient de la pensée, de la main et je crois pouvoir dire du coeur de mon fils, que vous donerés de ma part au Père Raffron en nous recomandant tous à ses prières et de ses bons religieux. Adieu, ma très chère et bone mère, je vous laisse au pied de la croix et j'espère que vos prieres m'obtiendront la grace d'aimer cette croix et la force de la porter jusques à la mort si Dieu le veut ainsy. C'est jusques là, ma chère mère, que vous pouvés conter sur ma fidelle et sincère amitié et que je conterai sur la vostre. Adieu encore une fois; je suis à vous.

Le Roy m'ordonne d'envoyer à nostre mère de ses papiers du Roy son frère. Il y en a un pour Chaillot. C'est celui qui a deus mots escrits de sa propre main. Il se recomande à vos prières et de toutes nos soeurs, et aus vostres en particulier.

[65.] *À ma Soeur la Déposée.*

Je ne puis douter, ma chère mère, que le St. Esprit n'ait eu part à la nomination que le Roy vient de faire de nostre nouveau Archevesque. J'en ay remercié Dieu de tout mon coeur et en ay ressenti une véritable joye. Dans le second moment j'ay pensé à celle de Chaillot et surtout à la vostre que par tant de raisons vous

avés toute particulière. Le Roy mon mari en est aussy aise que moi. Je croi que c'est tout dire. Pour moi je tire de ce digne choix milles bons augures pour ce royaume et pour la santification de nostre grand Roy et j'espere en ressentir moi-mesme les bons effets. Enfin je me fais un grand plaisir d'avoir pour père et pour Pasteur un home que je regarde il y a longtems come mon bon ami et que j'estime estre un saint. Sa résidence à Paris attirera peut estre aussy sa bone mère, et ce sera un plaisir pour moi de la pouvoir voir quelquefois à Chaillot. Faite moi scavoir si nostre saint Evesque est à Paris, afin que je puisse lui envoyer mes compliments, ou lui escrire s'il n'y est pas. Le sort de nos soeurs d'Annessy est bien différent du nostre, car elles ont eu un St. Evesque et nous l'allons avoir. Je les aime assés pour leur en souhaiter un pareille au nostre. J'ay lue avec plaisir leur lettre circulaire sur la mort de Mr de Genève. Adieu, ma chère mère, à Dieu soyons nous sans réserve. Je le supplie de vous combler de ses bénédictions et surtout de vous accorder la persévérance dans les saintes résolutions dans lesquelles je vous ay laissée.

M.

Les figues sont excellentes. Le Roy et moi en avons mangé à diner de bon coeur et en mangerons encor à souper. J'en remercie d'aussy bon coeur nostre chère mère, et dites lui ce qui est bien vrai, que tant plus je la conois, tant plus je l'aime.

Je ne scai si vous avés pensé à un songe que je fis il y a plus d'un an touchant Mr de Chaalon. Je vous advoue que cela m'est venu dabord dans l'esprit. Dieu scait mon besoin, car il void [*sic*] le fond de mon coeur ; il m'enverra du secours quand il lui plaira.

[66].

À St. Germain ce 7^{me} novembre.

Je viens me réjouir avec vous, ma très chère mère, mais non pas sans vous porter envie de ce que vous allés avoir l'honneur et le bonheur d'estre dix jours entiers seule à seule avec Dieu, pour ne parler qu'à lui ou de lui et mesme pour ne penser qu'à lui et à vostre amé pour l'amour de lui et pour trouver les moyens de la lui rendre agréable. Je prie ce grand Dieu qu'il vous fasse la grace de le conoistre pour l'aimer, servir et honorer, et de vous conoistre vous mesme pour vous humilier et mespriser. *Noverim te, noverim me, ut amem te et contemnam me.* Je vous exhorte, ma chère mère, à estudier cette double conoissance et à la demander à Dieu qui seul peut vous la doner, car il me semble qu'elle renferme toute sorte de perfection. Je prie aussy Dieu de tout mon coeur qu'il daigne parler au vostre pour le consoler et le fortifier. Offrés lui le mien quelques fois avec le vostre, ma chère mère, et demandés lui la mesme grace pour moi, mais surtout supplions le de tellement remplir nos coeurs de son saint amour, qu'il n'y ait point de place pour aucune autre chose, sinon pour celles qu'il nous permet d'aimer, après lui, mais en lui et pour lui. Faites, Ô mon Dieu, qu'il soit ainsy! Vostre dernière lettre m'a charmée, consolée et encouragée. Je m'en vai travailler pour me despouiller tousjours de plus en plus de ce vieille home et me resvestir du nouveau: *Induimini Dominum Jesum Christum.* C'est le souhait que je fais pour vostre chère amé aussy bien que pour la mienne, en vous embrassant de tout mon coeur, ma toute chère mère, dans le désert aus pieds de nostre divin Sauveur.

M. R.

Je n'ay pas mandé un seul petit mot à nostre pauvre soeur Cat. Ang. S'il y a quelque chose en cette lettre que vous croyés

lui puisse estre utile, je vous permets de lui en faire part. Dites au P. Raffron que le Roy et moi avons esté fort contents de sa lettre, et que nous contons fort sur ses prières.

[67.] *À ma Soeur la Déposée.*

Ce lundi.

Quoique je sois fort pressée, je ne veus pourtant pas différer plus longtems d'escrire à ma très chère mère, et me procurer le plaisir de recevoir une de ses lettres. Dans 15 jours j'espère que nous aurons le temps de nous entretenir à loisir, car je comte d'estre avec vous 3 ou 4 jours s'il plaist à Dieu. Vous scaurés par nostre mère ce qui s'est passé à Rome au sujet de la feste du Sacré Coeur de Jésus. Si nos mères me demandent mon advis làdessus, je le donerai hardiment, qu'il ne faut pas pousser plus loin cette affaire, car il n'est pas raisonnable de croire que nous obtiendrons autre chose, si ce n'est un bref apostolique pour la feste déjà obtenue des 5 plays de J. C. et quelques indulgences. Mandés moi de vos nouvelles, ma chère Mère, et de vostre coeur et de vostre corps. Nous somes tous icy en bone santé Dieu merci. Nous avons eu l'honneur de voir le Roy 3 fois en huit jours la semaine passée et une des fois nous soupasme à Marli. Du reste je n'ay rien de nouveau, ni de bon à vous mander. Priés Dieu pour moi, ma chère mère, et soyés assurée que je le fais pour vous et que rien au monde ne m'empeschera jamais de vous aimer de tout mon coeur.

[68.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce Jeudi.

Je n'ay pas voulu vous escrire, ma très chère mère, jusques à ce que j'aye pu vous dire au juste le temps que j'irai, et que je demeurerai avec vous. Dès que le Roy a pris sa résolution pour la Trappe, j'ay pris la mienne pour ma Trappe qui est nostre chere

Chaillot, ou j'irai, s'il plaist à Dieu, de lundi en huit jours et y demeurerai jusque au vendredi et peutestre jusques à samedi. Il ne m'est pas possible de m'y trouver un dimanche, car vous scavés qu'il faut que le voyage du Roy reigle le mien. J'espère que nous aurons cette fois icy le temps de nous entretenir un peu à loisir; hélas! que ce sera de choses bien tristes, car je n'en ay point d'autres à vous dire. Je ne puis pas mesme m'empescher de vous en dire une à présent pour vous exciter à compassion et augmenter vostre ferveur, et de tonttes nos chères soeurs dans vos prières; c'est que l'on a déjà chassé de l'Irlande tous les religieux missionaires qui sont environ 700. Il y en a déjà près de 400 en France, et les autres en Espagne et en Portugal, ou en Flandres et en Italie. J'en ay veu plusieurs qui m'ont fait pitié. Ils nous ont dit des choses de ce pays là qui font saigner le coeur, et si cela dure, selon les apparences, nostre sainte religion sera extirpée de ce Royaume et ensuite des autres deus aussy. Je n'ose aller plus loin dans ce triste sujet, mais je vous avoue que j'en suis bien pleine et bien touchée d'autant plus que je ne vois guere de gens qui le soint. J'ay tousjours oublié de vous parler sur la lettre de capucin que vous m'envoyast, mais par bonheur nostre mère s'en souvint et m'en parla, quand j'estois à Chaillot. Elle convint de faire des processions qui sont celles que vous avés comencés. En vérité il n'y en a jamais eu tant de besoin. Je prie Dieu qu'il juge sa cause, mais qu'il nous fasse à tous miséricorde. Il y a longtemps que ma santé n'a esté si bonne qu'elle l'est depuis 15 jours. J'espère qu'elle ne m'empeschera pas d'aller à Chaillot le jour nomé pour vous embrasser, et vous entretenir à coeur ouvert, si je le pouvois ouvrir, car je vous avoue, ma toute chère mère, que jamais il n'a esté plus serré. Vous y avés pourtant ce que vous y aurés tousjours, vostre bone place.

[69.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce samedi.

Je me dérobe ce petit moment pour envoyer de mes nouvelles à ma chère mère et pour la remercier du petit recueil qu'elle m'a envoyé au sujet de la croix. Il est vrai que je l'ay trouvé si conforme à ce que je pense là dessus ou au moins à ce que je voudrois penser et sentir qu'il m'a frappé et touché jusques au fond du coeur. J'ay grand besoin d'estre encouragée à porter les croix, je dis les croix, car de quel costé que je me tourne je ne trouve que croix et j'en vois de toutes facons. C'est pourquoi sans doute Dieu vous a inspiré à me parler sur ce sujet ou plustost à me citer nostre St. Père qui dit sur cela tout ce qu'il y a de plus beau, de meilleur et de plus touchant. Le Roy se porte mieus de son rhume, aussy bien que ma fille, mais ils n'en sont pas toutàfait quittes ni l'un ni l'autre. Je la suis un peu aussy, mais ce n'est rien. Mon fils se porte fort bien. Je n'aurai pas le plaisir de vous voir avant la veille de l'Ascension, car le Roy ne sort guère de ma chambre et je ne le quitte pas. Il ne sera pas mesme en estat d'aller à la Trappe si tost, si bien que je ne le quitterai qu'à la veille de la feste. J'ay engagé l'Abbé Brunet à nous faire une exortation ce jour là après Vespres, si nostre mère le trouve bon, pour nous préparer à la feste. Je vous quitterai dès le lendemain pour m'en revenir aupres du Roy, qui comencera lundi prochain à prendre le lait d'asnesse et que j'espère lui fera grand bien, come il lui en a fait autrefois. Il y a aujourdoy huit jours que le Roy nous vint voir en quittant Marli. Il y revient mercredi pour dix jours et nous y devons aller souper pendant ce temps là. Je n'y point veu M^e de M. depuis sa maladie, mais j'y ay envoyé plus d'une fois. Elle a esté à Marli quoiqu'elle ne se portoit pas trop bien. Voilà toutes nos petites nouvelles ; envoyés m'en aussy des vostres, de nostre chère mère et de toutes nos soeurs. J'ay reconu le caractère de ma petite con-

cierge sur la croix. Je vous embrasse au pied de cette croix, ma chère mère, sur laquelle je veus vivre et mourir, si Dieu le veut ainsy.

[70.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain ce 30^{me} May.

Je croi que ma chère mère ne sera pas faschée d'apprendre que j'ay enfin résolue de me doner le plaisir d'aller à la Trappe. Je comencerais samedi mon voyage, s'il plaist à Dieu; je coucherai le soir à Chartres, où je demeurerai tout le dimanche pour y faire mes dévotions dans l'église de Nostre dame et trouverai aussy quelques moments pour aller voir nos soeurs qui sont dans la ville. Le lundi je coucherai à la Trappe, où j'arresterais deus jours entiers, et en partant le jeudi matin je serois icy le vendredi au soir revenant par Anette, si bien que tout mon voyage ne durera pas une semaine entiere. Je le feray avec le Roy. Fasse Dieu que j'en profite autant qu'il a fait ces années passées. Il me semble que je l'entreprends principalement à cette fin. Priés Dieu, ma chère mère, qu'il m'en fasse la grace. M^e d'Almond vous enverra un livre que je luy ay doné cacheté. Je vous prie de l'envoyer à M^e la Marechale d'Humiere, et la bien remercier de me l'avoir presté, car je l'ay leu avec grand plaisir. J'ay gardé son segret, et c'est pour cela que je n'ay pas osé le faire copier, mais j'espère qu'elle voudra bien me faire le plaisir de m'en procurer une copie, quand je viendrai à Chaillot pour la feste de la Visitation. Je n'ay pas le temps d'escrire à nostre chère mère, car je dois aller à Marli cet apres disner et si je ne dis mes prières ce matin, je n'en aurai plus le temps. Faites lui milles amitiés de ma part, et rendés lui comte de mon voyage pour le quel j'ay besoin de ma toilette qui est à Chaillot et que je la prie de m'envoyer. Ma petite concierge prendra soin que tout y soit bien placé. Assurez la et toutes nos chères soeurs de mon amitié, aussy bien que M^{elle} de la Motte. Pour vous, ma

toutte chère mère, croyés que vous me serés bien présente dans toutes mes dévotions. Je présenteray vostre coeur à la Ste. Vierge, afin qu'elle le présente à son divin Fils, qui se daigne le remplir de ses graces et de son amour. Demandés la mesme chose pour mon pauvre coeur, ma chère mère, avec le quel je vous aime et vous aimerai toutte ma vie.

Je prie nostre mère et ses chères filles de vouloir bien comencer l'avant veille de la Pentecoste à dire selon mes intentions un *Veni Creator*, et les litanies du St. Esprit pour 9 jours.

Il y a eu 3 autres homes pendu en Engleterre qui font 8 en tout, et il y en encore deus à qui on devoit faire le proces. Rien de plus triste que les nouvelles qui viennent de ce pays là. Nous en avons peu et peu souvent. Mr le prince d'Orange est en Hollande; on l'attend tous les jours à son armée.

Nous somes tous en bone santé icy, Dieu merci.

[71.]

À St. Germain, ce 16^{me} Novembre.

Je vous renvoye vostre projet, ma chère mère, pour ma retraite, que je trouve parfait. Vous estes bien humble de penser que j'y puisse rien changer, et je serai bien hardie si je pensois le pouvoir faire. Non, non, vous estes ma bonne mère et ma charitable maistresse, c'est à vous à ordoner et a moi a obéyr. Je tascherai de le faire avec docilité et exactitude, et je prie Dieu qu'il me fasse la grace d'en profiter come je le souhaite de tout mon coeur et come je suis seure que vous le souhaittés de tout le vostre. Je vous envoie aussy les copies de deus lettres de la Trappe, une de l'Abbé présent au Roy et l'autre de Mr Maisne à moi. Je m'assure que nostre mère et toutes nos soeurs seront bien aises de scavoir quelque chose de la mort du st. Abbé. Voicy tout ce que j'en scay. Je vous advoue que j'ay leu et relu ces lettres avec plaisir, surtout les endroits qui marquent la sainte et tendre amitié que cet home

aimable et admirable avoit pour nous. Quand je vous verrai, je vous ferai voir les choses dont les lettres font mention qui me sont bien chères et vénérables. Je scai très bon gré à l'Abbé d'avoir pensé à vous les envoyer. Vous verrés par la lettre de Mr Maisne que ma soeur de Harlay y a eu bone part. Je l'en ay déjà remercié. J'ay esté dabord touchée en aprenant la mort du st. Abbé, mais je me suis bien tost consolée en pensant à son bonheur, et dans l'espérance de ressentir en moimesme l'effet de ses prières auprès de Dieu, car je suis seure qu'il ne m'oublie pas. J'ay esté charmée de vostre derniere lettre. Elle n'a point de date, mais je conte qu'elle estoit escrite samedi et que vous n'entrerés en retraite que demain. Je prie Dieu de tout mon coeur, ma chère mère, qu'il remplisse tout vostre coeur, qu'il parle à ce bon coeur et qu'il lui inspire ce qu'il doit faire et ce qu'il doit dire pour lui plaire et vous sanctifier. Je m'assure de vos prières, ne doutés pas des miennes. J'ay esté jusques icy bien ingrate et bien infidelle, mais j'espère que vous m'obtiendrés la grace de devenir meilleure à l'esgard de Dieu, car pour à vostre esgard, ma chère mère, je n'ay rien à me reprocher.

Je ne scai ce qui est devenu Mr de Vienne, mais s'il estoit icy à la Présentation, je ne crois pas qu'il refusa de nous faire l'exhortation et nous dire la messe. S'il n'y est pas et que Mr d'Autun y soit il pourroit nous dire la Messe et trouver quelque autre pour l'exhortation. Nous somes tous en bone santé, Dieu merci, et j'espere que rien ne m'empeschera de vous embrasser le 19 au soir.

[72.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, le jour de la Pentecoste.

Il est vrai, ma très chère mère, que je suis si contente de mon voyage, que je ne voudrois pas pour aucune chose de ce monde, ne l'avoir pas fait; mais il est aussy vrai que mon pauvre coeur n'est pas pour cela, ni plus guai ni moins serré qu'il n'estoit. Il me paroist un peu moins dur et bien plus convaincu qu'il n'a jamais

esté que toutte les grandeurs et tous les plaisirs du monde ne sont dignes que de mépris et qu'il n'y a pas de gens dignes d'envie icy bas que ceus qui sont dans une heureuse nécessité de penser seulement à Dieu et de le servir et aimer uniquement, et voilà ce que j'ay trouvé dans ce saint désert, ou j'ay passés deus jours entiers avec beaucoup de plaisir, sans pourtant y avoir goûté aucune consolation intérieure. Je vous rendrai comte de tout cela, quand nous nous verrons, qui sera le plus tost qu'il me sera possible, aussy bien que de l'allarme que j'ay eu pour la maladie de mon fils et du feu que nous misme à la Trappe. Je scai coment vous estes faite pour moi, ma toutte chère mère, et je conois ce que vous avés senti sur tout cela. J'ay esté aussy très contente de mon voyage de Chartres et du St. Evesque de qui nous avons receu milles honestetés. Je ne vous ay pas oublié à cette Sainte Chappelle. Je voudrois que vous eussiés pu vous en apercevoir. Je vous remercie de tout mon coeur de tous les souhaits que vous me faite des dons du St. Esprit. Vous conoissés à merveille ceus dont j'ay un plus grand besoin. Je prie Dieu qu'il exauce les prières que vous lui faite pour moi, aussy bien que celles que je fais pour vous du fond de mon coeur, et d'un coeur qui vous aime tendrement.

M.

Nous somes tous en bone santé, Dieu merci.

LETTRES DE LA REINE APRÈS LA MORT DU ROY.

LETTRES À M^{re} MARIE CONSTANCE GOBERT,
SUPERIEURE.

1701-1706.

[73.]

À St. Germain ce 20^{me} de mai.

Pardonnés moi, ma chère Mère, si je me réjouis de tout mon cœur de ce qui vous afflige et si j'approuve entièrement ce que vous désapprouvés si absolument. C'est que je suis persuadée que le mesme Dieu qui a déclaré visiblement sa volonté pour faire faire une nouvelle élection, a aussy fait conoistre intérieurement à nos soeurs celle qu'il falloit choisir. Ainsi je suis convaincue que ce qu'on a fait est parfaitement bien fait et que vous mesme devés vous y soumettre de tout vostre cœur, puisque c'est Dieu qui vous a mise dans la place où vous estes, et que c'est de lui que vous devés attendre les graces et les secours nécessaires pour vous bien acquitter de tous vos devoirs et pour vous y sanctifier en coopérant à la sanctification de vos chères filles, qui, Dieu merci, sont en bon train pour cela. Ce sont ces graces que j'ay demandé pour vous, ma chère Mère, après avoir remercié Dieu de vostre élection, car j'aime trop Chaillot pour n'avoir pas senti de la joye de cette nouvelle. Je vous prie donc, ma chère Mère, de ne jamais douter un moment de ma tendre amitié pour vous et pour toutes nos chères soeurs, car je vous assure qu'elle ne finira qu'avec ma vie et si Dieu me fait miséricorde elle durera éternellement.

MARIA R.

Il ne faut pas oublier de vous dire un mot de ma pauvre santé qui est assés bone, Dieu merci, depuis que je vous ay quittées. Je n'ay point de fievre toutte la journée et si j'en ay la nuit c'est très peu de chose. J'ay mesme esté deus ou trois nuits sans en avoir du tout. Ainsy j'espère que vos prières présentées par Ste. Geneviève m'obtiendront une entière guérison et surtout la grande grace de faire mon salut et de me servir de ma santé, si Dieu me la done, pour le mieus servir et aimer que je ne l'ay fait jusques à présent. Les 9 jours finissent aujourdouy, mais comme on tient la châsse descouverte jusques à jeudi, nous continuerons icy nos prieres encore 3 jours et je crois que vous et vostre comunauté voudrés bien en faire autant en l'honneur de cette grande sainte.

J'embrasse de tout mon coeur nos chères mères déposées et vous demande des nouvelles de leur santé. Je fais icy d'autant plus d'amitié à ma chère petite concierge que j'ay oublié de lui en faire l'autre jour en sortant de Chaillot, de quoi je me scai bien mauvais gré. Je ne scai si elle me l'aura pardonné. Je demande aussy des nouvelles de ma grande fille nostre chère S. M. Paule et de M^{elle} de la Motte, à qui je souhaite de tout mon coeur une meilleure santé.

Je serai bien aise de scavoir quelle supérieure on a élué à nos soeurs de St. Antoine et aussi lesquelles de nos soeurs sont nomées pour estre assistante et maistresse.

[74.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 6^{me} Octobre.

Vous avés tort, ma chère Mère, de dire que je ne suis pas en estat de vous doner moi mesme de mes nouvelles, car je puis faire pour vous ce que je ne puis pas faire pour les autres. Vous estes ma mère très chère depuis longtemps et la tendresse et les

soins que vous avés eu pour moi dans cette dernière terrible occasion augmente s'il se peut mon amour filial envers vous. Ma santé est bonne au-delà de ce que j'aurai jamais pu espérer dans l'état où je me trouve, car je vous avouerai franchement que mon cœur et mon âme sont tristes jusques à la mort et qu'à mesure que les jours passent au lieu de sentir diminuer mon affliction je la sens augmenter, car je sens toujours plus la privation et la séparation de celui qui m'estoit plus cher que ma propre vie et qui seul me rendoit la vie douce et supportable. Je le manque tous les jours davantage dans mille sortes de rencontres et au lieu qu'au commencement de ma douleur, je sentoie dans le fond quelque sorte de calme, il me semble qu'ast heure, quoi que peut estre cela ne paroist pas tant au dehors je sens plus de tristesse dans le fond. J'ay fait hier jour de ma naissance le jour de ma retraite mais avec tant de peines, d'ennuy et de tiédeur que bien loin de me sentir soulagée, j'en estoie accablée. Je la suis fort aussy du costé des affaires, si bien qu'en vérité mon estat est digne de pitié. J'espère que le Dieu de miséricorde en aura pour moi et qu'il viendra à mon secours, mais jusques icy je ne le sens pas, et il ne permet pas encore que je trouve du soulagement ni de la terre ni du ciel. Je meure d'envie de me retirer chés vous pour la feste de la Toutsaint. Je ne scay si cela me réussira, mais je sens que cela me feroit plus de bien que toute autre chose. Adieu, ma chère Mère, ne manqués pas de faire mille amitiés de ma part à nostre chère Mère, à la chère Déposée, et à l'Angélique solitaire. Jamais personne n'a eu un si grand besoin de prières que j'en ay. Je prie Dieu qu'il exauce celles que vous lui faites pour moi et qu'il daigne avoir pitié et prendre soin de moi.

M.

[75.]

Patientia nobis necessaria est. Ouy, ma chère mère, elle nous est bien nécessaire cette patience. Je le sens à tous moments.

Je vous advoue que je suis mortifiée de ne pouvoir aller à nostre chère Chaillot. Je l'ay espéré jusques astheure, mais mon mal qui m'a repris depuis 3 heures m'oste toute espérance. Il n'y a pourtant rien de violent à présent dans mon mal. Il l'a esté véritablement, mais je crois qu'en 2 ou 3 jours je serois hors d'affaire, s'il plaist à Dieu, et sinon j'espère qu'il me donera bone patience. Je suis assés foible et abbatue. Je laisse le reste à Me d'Almond en vous embrassant de tout mon coeur. Milles amitiés à nostre chère mère et nos pauvres soeurs, surtout à C. Ang.

[76.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation
de Ste. Marie à Chaillot.*

À St. Germain ce 4^{me} Janvier.

Après vous avoir bien remerciée, ma chère mère, des Saints Patrons que vous nous avés envoyés et surtout des prières ferventes que vous et toutes vos chères soeurs font pour nous, je vous dirai que je suis tout à fait faschée de la maladie de l'Abbé de Roquett, mais je ne comprend pas pourquoi il s'attache à deus extremités désagréables qui sont de ne point faire du tout l'oraison funèbre ou d'attendre au bout de l'an. Il me semble qu'il y a un milieu qui vaut bien mieus, qui seroit d'attendre un mois ou deus s'il en a besoin jusques à ce qu'il soit en estat d'accomplir ce qu'il a si bien entrepris et dont je serai bien faschée de le voir deschargé. Voilà mon sentiment sur cette affaire que je vous prie pourtant d'examiner avec vos chères déposées, aus jugements desquelles joyntes aus vostre je veus bien soumettre le mien. Ma santé est bone et celle du Roy mon fils et de ma fille sont parfaittes, Dieu merci. J'ay souvent de mauvaises nuits, mais cela ne m'empesche pas d'agir à mon ordinaire tous les jours. J'ay grand besoin de courage et de consolation. Dieu peut m'en donner quand il lui plaira. J'espère que vos prieres me l'obtiendront, joyntes à celles

de cette ame bien heureuse, la séparation de laquelle avec la mienne est la cause de toutes mes peines. Adieu, ma chère mère, soyez bien persuadée de l'amitié sincère que j'ay pour vous, qui ne vous manquera jamais.

MARIA R.

[77.]

À St. Germain, ce 18^{me} Janvier.

Je viens de recevoir votre lettre, ma chère mère, par M^r Garland. J'apprends avec plaisir la réception de ma s. M. Térése et m'en réjouis avec elle de tout mon cœur, mais je vous prie de ne me pas laisser la décision si ce sera elle ou ma s. Jeanne Françoise qui fera la première profession, car cela ne m'appartient d'aucune façon, et quand leur mères viendront icy, je leur dirai que c'est à vous à décider de cela. Au reste si vous jugés à propos d'en faire une le jour de nostre St. Fondateur, j'y consens, et l'autre se pourroit faire le lendemain ou le dimanche comé vous l'aimés mieus. Je ne pourai estre à Chaillot que l'avant veille de nostre feste, qui sera le mercredi, car je compte d'aller à Marli. M^o de Maintenon a un fort grand rhumé et la fièvre depuis 3 ou 4 jours. Elle se porte un peu mieux aujourdoy. Je vous renvoye sa lettre que j'ay leu avec plaisir ; elle me l'avoit dit l'autre jour à Marli qu'il estoit impossible de l'obtenir. Il faut prendre patience et se confier en Dieu qui ne vous manquera pas. La lenteur de vos ouvriers est insupportable, mais elle ne me surprend guères. D'où vient que l'Abbé Ponset ne presche point ? Je me porte bien, Dieu merci, et mes enfents aussy. Je voudrois bien apprendre que ma chère Mère Priolo se porta tout à fait bien, mais cela viendra s'il plaist à Dieu. Embrassés la tendrement pour moi et soyez bien persuadée, ma chère mère, de ma tendre amitié pour vous en particulier, et en général pour toutes nos chères soeurs, les Angéliques tousjours à la teste.

J'ay grande envie de passer la feste de la Purification avec vous.

[78.] *À la Mère Priolo.*À St. Germain ce 1^{er} Février.

Jamais aucune de vos lettres ne m'a fait plus de plaisir, ma chère Mère, ni jamais je n'ay trouvé en aucune plus d'onction que dans cette dernière que je receu hier. Elle m'a bien confirmée dans la pensée que j'ay tousjours eue que le vrai repose ne se peut trouver qu'en Dieu, et qu'on ne le doit pas mesme chercher hors de lui, mais supposé qu'en le cherchant on put le trouver en quelque créature, il me semble que je n'en voudrois point et que jamais je ne le chercherai qu'en Dieu seul. Cependant jusques icy je ne l'ay pas encore trouvé, ce que peut estre je ne l'ay pas cherché come il faut. Priés Dieu, ma chère Mère, qu'il m'instruise lui mesme de la maniere qu'il faut le chercher, afin que je mérite de le trouver. Nostre Saint Roy me l'avoit bien appris, mais je n'ay pas la force de suivre ses exemples. J'ay bien cru que vous seriez charmée de ses lettres. Je vous prie de me les renvoyer par M^r d'Autun quand il viendra, ou bien si vous les avés assés leue par ce messager. Je ne puis m'empescher de vous dire que l'Abbé Albani neveu du Pape qui devoit faire l'Oraison funebre du Roy dans la Chappelle Papale, pour la quelle on avoit pris jour, s'est trouvé la teste si eschauffée qu'il ne lui a pas esté possible de la prononcer, et on l'a remise à un autre temps dans l'espérance qu'il sera en estat de la faire. M^{me} de Maintenon fut icy hier deus heures avec moi. Elle ne se porte pas tout à fait bien. Je lui rendis comte de ce qui s'estoit passé entre la Mareschalle de l'Orge (qui fut icy hier aussy) et vous autres. Elle le comprend fort bien et done tout le tort à la mareschalle. Ma santé est bone Dieu mercy, et celle de mes enffents. Je dors mieux que je ne faisois, mais bien loin encore de mon ordinaire. Je veus tascher d'élever mon coeur qui en vérité est bien bas et bien serré. Priés auprès de ce cher coeur que vous avés pour les besoins du mien qui sont extremes. Il n'y a que huit

jours aujourdoy que je vous ay quittée, et il me semble qu'il y a des mois. J'ay tousjours bien aimé Chaillot mais jamais tant qu'à présent. Faites milles amitiés pour moi à nostre chère mère et à nos soeurs, et dites vous à vous mesme pour moi tout ce que la plus tendre et la plus forte amitié qui est fondée en Dieu, peut suggérer.

Les nouvelles d'Angleterre sont tousjours extraordinaires. Il faut prier Dieu pour eux, car à la lettre ils ne scavent ce qu'ils font.

[79.]

À St. Germain ce 17^{me} Février.

Vous me faites une si juste et exacte description de l'estat de mon pauvre coeur, ma très chère mère, que je n'ay rien à y ajouter, si ce n'est de vous prier de le représenter souvent à nostre bon Dieu, et le supplier instamment d'en avoir pitié. Je suis honteuse de vous avouer que depuis quelques jours je dors moins et je pleure plus que je n'avois fait pendant quelque temps auparavant. Je me trouve dans un extremesme accablement, sans pouvoir trouver consolation ni du ciel, ni de la terre. J'espère tousjours que mon cher et saint Roy m'obtiendra le secours de Dieu, et je l'attends peut estre avec trop d'empressement, car mes besoins sont violents et pressants. Il n'y a rien de meilleur ni de plus juste à dire que tout ce que vous dites sur les lettres du saint Roy au saint Abbé, nous aurons le temps d'en parler ensemble, car je ne pense pas encore à les publier. Je suis estonée que ni vous ni M^r d'Autun ne nome pas seulement l'Abbé de Roquette. L'Abbé Albani a enfin prononcé l'oraison funèbre dans la Chappelle du Pape le 24 du moi[s] passé. Le service fut très solennel, tous les cardinaus y assistèrent, Barberini chanta la messe, et notre saint Pere dit lui mesme le *libera*. J'ay l'oraison en latin ; je la ferai traduire, et vous l'enverrai un autre fois. J'ay esté charmée de vostre brouillon, que je vous renvoye. On y voit l'esprit du St. Roy plus que dans aucun escrit que j'aye

encore veu. Ma santé est une merveille. J'en remercie Dieu et le prie de me faire la grace de l'employer et tout ce qui est en moi à son seul service. Milles amitiés de ma part à nostre chère mère et à nos soeurs, surtout à nostre chère déposée, à la chère concierge et à la petite F. Angélique, sans oublier M^{elle} de la Motte. Je demande quelque prières particulières pour obtenir les lumieres et la bénédiction de Dieu, sur des affaires que nous avons à présent sur les bras, qui me mettent à bout, et augmentent mon accablement. Ceci est pour vous seule, mais demandés les prières à nostre mère. Je n'entreprend pas de vous envoyer les nouvelles d'Angleterre ; ils sont tousjours dans le mesme train. Cela ne va pourtant pas si vite qu'au comencement. Je suis à vous, ma chère et bonne mère, audelà de ce que je puis vous dire, et que vous pouvés croire.

[80.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 25 Février.

Que vous estes bone, ma chère Mère, de penser tousjours à vostre pauvre meschante fille et aus moyens de la soulager. Je ne doute pas que Dieu ne vous tienne conte de cela, et qu'il ne vous en done la rescompense qu'il promet à ceus qui font des oeuvres de miséricorde spirituelles parmi lesquelles je croix qu'il n'y en a point de plus agréable à Dieu que de consoler les affligés et je croix que les afflictions du coeur et de l'esprit sont les plus terribles, surtout quand elles sont joyntes ensemble, ce qui est à présent mon triste estat. Je vous remercie du livre que vous m'avés envoyé. Si je le trouve à mon gré je m'en ferai acheter, et vous rapporterai le vostre avec le manuscrit que vous m'aviés presté et que j'ay leu avec plaisir, de lundi en huit jours 6^{eme} du mois, que j'ay résolu d'aller demeurer à Chaillot jusques au jeudi, et prendre tout ce temps pour me reposer, car je me sens accablée et il me faut un peu de relasche. C'est le seul lieu dans le quel je trouve du repos et vostre compagnie, ma chère Mère, et vos entretiens me

soulagent. J'iray donc ce jour nommé à complie, s'il plaist à Dieu que rien n'arrive pour m'en empescher et qu'il fasse un peu de beau temps, car je voudrois pouvoir me promener. Je crois avoir un vrai besoin d'air et d'exercise. Nous aurons le Père Boneau le mercredi et je ferai de mon mieus pendant ce temps là pour suivre vos conseilles et calmer mon esprit. Les affaires dont je vous ay parlé dans ma dernière lettre ne sont point des affaires domestiques (qui à présent vont assés bien) ce sont des affaires bien plus considérables et qui m'ont fait bien de la peine. Elles sont presque achevées: la semaine prochaine finira tout cela, s'il plaist à Dieu. Je dois aussy aller à Marli jeudi, si bien que j'espère estre libre pour lundy et vous aller ouvrir mon pauvre coeur, et reposer mon corps et mon esprit. Touts ceus qui m'environnent sont si convaincus de la nécessité que j'ay de cela, et je leur fais une si grande pitié qu'ils sont tous convenus et mon fils tout le premier de mon petit voyage. Je crois que nostre chère Mère et nos soeurs en seront bien aises, et que la chère concierge préparera l'apartement avec plaisir. J'ay esté fort aise des dépositions que M^r de Vienne vous a envoyés. Je les garderai avec d'autres semblables; quand nous nous verrons nous conviendrons de la lettre circulaire. Je suppose que cela ne presse pas. Je n'ay pas encore veu M^{sr} d'Autun. Adieu, ma très chère Mère, a Dieu soyons nous à jamais, et aimons nous tousjours en lui et pour lui.

M.

[81.] *Pour nostre Chère Mère.*

À St. Germain ce 13.

Je ne scay si j'aurai la force de vous escrire, ma chère mère; car voicy la premiere lettre que j'ay entreprise depuis que je vous ay quittée. Je suis en peine de nostre chère [Déposée]. J'envoye mon médecin pour la voir et m'en rendre un comte exact. Embrassés la tendrement pour moi. Je prie Dieu pour elle de tout mon coeur.

Le médecin vous rendra comte de ma pauvre santé que je crois ne me permettra pas de passer les festes avec vous comme je le souhaitterai. Mais il ne m'arrive pas souvent de faire ce que je veus. Dieu nous fasse la grace de faire tousjours de bon coeur tout ce qu'il veut. Je ne suis pas assés forte pour vous en dire davantage. Je suis à vous, ma chère mère de tout mon coeur et à ma chère concierge.

M. R.

[82.]

À St. Germain ce 2^{me} May.

Enfin, ma très chère mère, je trouve un moment de temps et assés de santé pour vous escrire. Il est vrai que j'ay esté fort enrumée ces jours passés. La nuit du vendredi au samedi fut si mauvaise, l'ayant passée presque toute entiere à tousser et avec des palpitations de coeur que les médecins enfin résolurent de me faire saigner, et ils ne doivent pas s'en repentir, car je me porte astheure fort bien et n'ay presque plus de tous et les palpitations de coeur sont bien moindres et cette derniere nuit a esté la meilleure, et je puis dire la seule entièrement bone que j'ay eu depuis huit mois, si bien que j'espère reprendre demain mes stations. Hélas, ce n'est pas cela qui m'a fait malade, car je n'en ay fait que une, après quoi les pluies comencèrent et mon rhume ne comença que bien des jours après cette station. En voilà assés pour mon pauvre corps. Pour mon coeur il est dans le mesme estat qu'il estoit quand je vous ay quittée. Jamais mieus; mais souvent pire selon les choses qui arrivent à la journée qui sont toutes pour moi bien enuyantes et bien désagréables. J'ay pourtant eu avant hier le plaisir et l'honneur de voir le Roy pendant une heure et demie, et hier M^e de M^{on} fut icy près de deus et demies, mais en vérité les affaires ne sont pas agréables et elles ont de tout costé assés mauvaise mine. Mais Dieu peut changer tout cela dans un moment quand il lui plaira et il le fera quand ce sera pour sa gloire et pour nostre bien. C'est cela qu'il faut demander et ne pas seule-

ment souhaitter autre chose. Je suis dans l'impatience de voir le frère du curé de St. Pourçain. J'espère que vous me l'enverrés au plustost. Je vois des conversions d'ames qui sont un plus grand miracle que des guérisons des corps que j'attribue aus intercessions de nostre saint Roy et qui me font plaisir, quoi qu'il ne soit pas si sensible que je le voudrois, mais hélas je ne scai de quoi je suis faite, il ne me reste plus de sensibilité que pour les peines. Que je vous suis obligée, ma toutte chère mère, de la sainte jalousie que vous avés de mon amour pour Dieu, suppliés Dieu qu'il en remplisse ce pauvre cœur qui après tout est vuide de tout le reste, à moins que celui qui n'est plus ne l'occupe encore trop. Je vous remercie de ce que vous avés pensé à l'esgard de ce que M^r Bauy a laissé. Je l'avois déjà demandé à M^r de Chamillard, c'est à dire au Roy pour son frère. Je suis honteuse de n'avoir pas envoyé tout l'argent que je vous dois, je le ferai au premier jour. Je n'ose vous dire dans quel estat je suis faute d'argent, cela vous feroit trop de peine. Faites accomoder le voile de calice et toutes les autres choses nécessaires, car il faut le faire et dans peu de jours vous serés payée. Adieu, ma très chère mère, dans trois semaines nous nous verrons, s'il plaist à Dieu. Mes pauvres enfents se portent bien et me pressent de finir.

M. R.

Il faut bien remercier la Mère de Compienne pour Melle Hempsey. Son projet pour elle est tres sage et tout plein de charité. Faites des amitiés pour moi à la Mère de Moulin, mais surtout à nostre chère Déposée et à la chère petite concierge. N'oubliez pas Melle de la Motte et ma s. T. Angélique. La salade estoit merveille use et les fleurs très belles. J'espère que le Roy mon fils et ma fille vous en feront remercier par M^e d'Almond, mais tousjours je le fais pour eus et pour moi. Je suis fort fâchée que vostre neveu n'ait rien eu. Il faut s'humilier et ne s'attacher à rien sur la terre, car tout manque.

[83.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 17 Juillet.

Je n'ay qu'un moment, ma chère mère, pour vous dire que je me porte bien et mes enfents aussy. J'ay esté jeudi à Marli. Je trouvai M^e de M. assés mal, mais Dieu merci elle se porte à présent beaucoup mieus. M^e Tyronell m'assure que toutte la broderie sera faite pour le comencement de septembre. Je vous prie de ne pas espargner ma bourse en cela, car il faut ou ne pas faire les choses ou les bien faire, et surtout pour ce qui regarde ce cher et saint Roy je donnerai jusques à la chemise. Je me réjouys que vos malades soient guéris et que la cérémonie de la nouvelle novice ait esté si bien accomplie. Je suis pressée au dernier point. Adieu je vous embrasse au pied de la croix.

[84.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie, à Chaillot.*À St. Germain ce 3^{me} d'Aoust.

Je n'ay pas eu un moment ces jours passés, ma chère mère, pour vous escrire, et vous faire responce sur le sujet de vostre lettre circulaire, mais je fis ce que vous souhaitiés de moi, et vous envoyai la lettre de M^r le Chancelier. Il y a eu des méprises à tout cela, ou bien le libraire n'a pas esté de bone foi, mais apres tout il n'y a pas de quoi s'affliger, car l'imprimé dont il est question est beau et bon, et mérite d'être veu, et si le mien estoit sorti devant, je n'aurai jamais souhaitté d'arrester le vostre un seul moment, car c'est un sujet sur le quel il n'y a pas de danger d'en dire trop. Le pere Bretonneau est un peu fasché de ce que cela est si publique, car il l'a veu affiché, mais il n'y a plus de remede, et il ne faut plus y penser. Je suis bien plus en peine de ce que les maladies continuent chez vous, car j'ay peure qu'elles ne m'empeschent d'y aller à la Notre dame.

Pour moi mesme, je n'en ay nulle appréhension, et s'il n'y a pas de danger de voir apres mes enfents, j'iray. Je crois que le médecin est le seul juge de cela ; c'est pourquoi j'ay envie de vous en envoyer un des vostres, que vous informerés des maladies, du temps qu'elles durent et du lieu ou les malades demeurent, très éloignés de mon appartement, et après cela il faudra se conformer à ce qu'il en jugera. Je suis bien aise que la petite de Louvois soit guérie ; de la manière que vous en parlés, c'est un grand miracle. Adieu, ma chère mère, assurés de mon amitié toutes nos soeurs, en particulier nostre chère déposée. J'escris à ma s^r F. Ang. et suis à vous avec toute l'estime, et l'amitié que vous mérités de moi.

[85.] *À la Mère Priola.*

À St. Germain, ce 21 Aoust.

Je ne diffère pas un moment, ma chère mère, à vous mander la bone nouvelle de la conversion de Milord Middleton que j'ay sceu depuis quelques jours, mais que je n'ay pu dire que d'hier. Je vous advoue que cela m'a fait un vrai plaisir et le seul sensible que j'ay eu depuis la mort de nostre Saint Roy, aus intercessions duquel je ne puis m'empescher d'attribuer ce miracle qui à mon avis est le plus grand que nous avons veu de nos jours. Priés nostre mère de ma part et toutes nos soeurs de m'aider à en remercier Dieu et à le prier de lui continuer ses graces et ses miséricordes qui sont admirables et infinies. Je vous en dirai les particularités quand je vous verrai, mais pour astheure il faut vous contenter de scavoir qu'il est parti hier au matin à sept heures, pour aller à Paris dans le seminaire Anglois se mettre entre les mains du supérieur qui est un saint home, pour se faire instruire pendant quelques semaines. Je viens d'envoyer cette nouvelle à M^e de Maintenon que j'espère voir demain ou après demain à St. Cir. Que Dieu est bon, ma chère mère, et qu'il est vrai que ses miséricordes sont audessus de tous ses oeuvres : qu'il soit béni à jamais, Amen.

[86.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 6^{me} Septembre.

J'ay receu hier au soir par Beaulieu vostre lettre, ma chère mère, qui est toute remplie d'une tendresse véritablement maternelle pour vostre pauvre meschante fille qui à son tour vous prie de vous tranquilliser et ne vous pas tant tourmenter sur mon sujet. Nous avons tout mis entre les mains de Dieu, ne le reprenons point, mais laissons le faire, car il scait mieus que nous ce qu'il nous faut. Je consens que nostre mere dise mon estat en secret de chapitre à nos soeurs, mais non pas aus moines, car cela feroit trop de bruit. Je trouve que Mr le Curé de St. Sulpice a raison pour ce qui regarde le service. Il faut faire come pour la Reyne mère. Peut estre que Mr de Condom ne sera pas fasché de dire la Messe solemnelle après les laudes, sans pourtant la chanter. Je n'ay point apliqué aucune relique du St. Roy sur mon mal, je me contente des prieres, et ne crois pas avoir assés de foi pour en faire davantage. Je vous envoie la lettre pour Mr d'Autun ouverte pour lui espargner la peine de vous en envoyer la copie. J'ay esté hier à Marli et j'ay trouvé M^e de Maintenon en parfaite santé Dieu merci. Nostre voyage de Fontainebleau est fixé pour le 2 d'Octobre. Mes enfants se portent fort bien et moi point mal. Je garderai le secret de ce que vous done la M^{lle} de l'Orge. Faites mes excuses à nostre mère de ce que je ne respondis pas à sa lettre. Je venois d'achever vostre longue lettre quand je receu la sienne. J'acheve celle cy aujourdoy vendredi 7^{me} en vous disant adieu jusques à vendredi prochain et en vous embrasant, ma chère mère, de tout mon coeur.

[87.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 4^{me} d'Octobre.

Je croyois avoir fait merveille de vous envoyer toutes mes responces par Mr d'Autun, estant persuadée qu'il les expliqueroit

mieux que je ne le pourois faire par mes lettres, l'ayant consulté lui mesme sur toutes les questions que vous me faites, mais je vois bien que je me suis trompée et que le bon evesque ne vous y a respondu que très confusément. Je m'en vai donc le faire moi-mesme le mieux que je pourrai. Pour ce qui regarde l'epitaphe sur le coeur de nostre Saint Roy, je ne suis pas d'avis qu'on le doive faire si tost, puis que il n'est pas permis d'exposer au public ce cher coeur ni le vénérer come une relique, ce qui pourtant sera un jour s'il plaist à Dieu, et je crois qu'il faut attendre à ce temps là. M^r d'Autun me parust du mesme avis et M^r le Cardinal que j'ay veu hier pendant deux heures en sortant de sa retraite, m'a décidé absolument la dessus, disant qu'il n'est pas encore temps. Cependant on va faire cela à nostre Paroisse icy, ce que j'oubliai hier de lui dire, ou plustost de l'en faire souvenir, car il le scait bien. Pour ce qui est de la nouvelle inpression de vostre lettre circulaire, je vous prie de dire à nostre Mère, car je crois qu'elle veut bien que cette lettre serve pour elle come pour nous, qu'il est vrai que j'avois dit à M^r d'Autun que nous parlerions de cela ensemble à la fin du mois, ne croyant pas que vous fussiés pressée de la faire imprimer plustost, et mesme M^r le Cardinal me dit hier qu'à moins que je n'en souhaittasse moi-mesme l'impression, il ne voyoit point de raison pour l'imprimer de nouveau. Mais si on vous presse la dessus, ou si vous craignés que l'imprimeur vous fasse quelque autre tour, je n'ay rien à dire contre la preuiere partie, pourveus qu'on laisse tout ce qui me regarde, c'est à dire que l'on se contente de nomer mon nom et de dire que j'estois parmi vous pendant trois jours. Au reste je vous advoue que je ne suis point d'avis qu'on ajoute aucune chose nouvelle à l'autre, au moins non pas devant que l'abrégé que je fais imprimer soit sorti, et M^r d'Autun estoit tout à fait du mesme avis, aussy bien que M^r le Cardinal, mais en vérité je crois que tout cela ne presse pas assés pour ne pouvoir pas attendre que nous en parlions ensemble, car je conte, s'il plaist à Dieu, d'aller à Chaillot le 23 jusques au 27, et alors peut estre mes raisons vous feront estre de mon avis ; ou les vostres me feront changer. Car il

me semble que d'ordinaire vous et moi sommes assés du mesme avis. Je remercie nostre mère et toutes nos soeurs de tout mon coeur, et vous en particulier, ma très chère Mère, de ce que vous avés fait pour l'aniversaire du St. Roy ; tout ceus qui ont esté présent ont trouvé que tout a esté très bien exécuté et avec beaucoup d'ordre, ce qui m'a fait plaisir, car s'il me reste aucune sensibilité ce n'est que pour ce qui regarde la mémoire de ce cher Roy. J'ay leu avec plaisir, quoique non pas sans larmes, l'oraison funèbre que j'ay trouvé très belle et que j'ay prié l'Abbé de Roquette de faire imprimer. Je prie nostre mère de m'envoyer les billets de toutes les despences sans en oublier les plus petites non plus que les plus grandes, que je tascherai de payer imédiatement, au moins une bone partie, apres quoi je vous devrois encore beaucoup, car le coeur et l'affection avec les quels vous avés fait tout cela, est audelà de tout payement, et me tiendra redevable envers vous autres tant que je vivrai. M^e de Maintenon a esté fort mal depuis qu'elle est à Fontainebleau, mais jeudi dernier la fièvre la quitta et elle a esté pendant quatre jours de bien en mieus, en sorte que dimanche elle fut à la Messe et on la croyoit guérie, mais lundi la fièvre lui reprit, et j'en attends aujourdouy avec impatience des nouvelles ayant envoyé hier expres. M^r d'Autun s'estoit chargé de prier le Père Massillon de ma part pour le sermon de St. F. de Sales. J'espère qu'il ne l'aura pas oublié. En relisant ma lettre, je la trouve si mal escrite de toute maniere, que je ne scai si vous y comprendrés rien. À force de ne pas escrire je crois que j'oublieray tout à fait de le faire. J'en suis honteuse, mais avec vous, ma chère mère, qui conoissés mon coeur, il faut moins de paroles. Ne croyés pas que ce pauvre coeur puisse jamais changer à vostre esgard. La petite plainte que j'ay fait contre vous, ne va pas jusques là, quoi que je la trouve raisonnable, mais je veus bien tout pardonner nonobstant vostre peu de contrition qui sera plus grande quand vous y ferés réflexion, et qui méritera non seulement mon pardon, mais s'il se peut, l'augmentation de mon amitié.

M. R.

[88.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
Ste. Marie, à Challiot.*

À St. Germain, ce samedi.

Suivant la résolution que nos soeurs conseilleres, M^{lle} la Motte et moi prisme l'autre jour sur vostre sujet, ma très chère mère, je vous envoie M^r Waldgrave, auquel j'ay respondu pour vous que vous ferés tout ce qu'il ordonera. C'est pourquoi je vous fais ressouvenir de la promesse que vous me fiste avant hier et vous prie et ordone, puisque vous voulés bien que je parle ainsi, d'exécuter exactement les ordres que le chevalier Waldgrave laissera pour vous à nos soeurs les infirmieres, desquels vostre propre soeur et M^{lle} de la Motte seront informés. Je prie Dieu de tout mon coeur, ma chère mère, qu'il done sa bénédiction à ses remedes et qu'il vous remette en parfaite santé, car si vous voulés me croire et vous le pouvés puisque je ne vous ay jamais dit que la vérité, vous n'este pas si bien que vous pensés l'estre, mais vous le serés, s'il plaist à Dieu; c'est ce que je souhaite passionément, vous aimant tendrement.

[89.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
Ste. Marie à Challiot.*

Ce dimanche.

Il y a aujourdouy huit jours que je vous ay escrit deus lettres sans que je puisse avoir un seul mot de responce de ma toute chère mère, que j'apprens d'ailleurs ne se porter point bien du tout. M^r Waldgrave m'a dit qu'il jugeoit que la saignée vous estoit nécessaire, mais par ce que vous mesme lui en mandés, il me semble que vous n'en voulés rien faire. Au nom de Dieu, ma chère mère, ne soyés point contraire à ce qui peut vous faire du bien. Vous mandés aussy à M^r Waldgrave que vous avés

envoyé à la Mère Fouquet une lettre pour moi que je n'ay point receue. Je ne comprends pas tout cela et suis si peinée sur tout ce qui vous regarde, que j'ay résolu de vous aller voir demain et apprendre moi-mesme de vos nouvelles. En m'attendant, je vous conjure, ma chère mère, de calmer vostre esprit, et d'estre bien persuadée que je vous souhaite passionément toutes sortes de bien à l'âme et au corps, et que je ne vous conseillerai jamais de faire aucune chose que je ne sois premièrement bien convaincue que c'est pour vostre bien.

M.

[90.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie à Chaillot.*

Ce Samedi au soir.

C'est avec beaucoup de plaisir, ma très chère mère, que j'appris la semaine passée par vostre propre lettre de bones nouvelles de vostre santé. J'en ay deus fois depuis par ma soeur l'Assistante et par les lettres que vous avés vous mesme escrit à M^e d'Almond, et à M^r Waldgrave, par les quelles je vois que cela va tousjours de bien en mieus, et je bénis Dieu de ce que les remèdes ont tout l'effet que l'on en pouvoit attendre en si peu de temps. Mon médecin souhaite que vous les preniés encore quelque temps, et je ne doute pas de vostre exacte obéyssance à ses ordres pendant que vous serés entre ses mains. Il ira demain vous voir pour vous apporter d'autres remèdes et ses directions pour les prendre. J'espère que Dieu donera sa bénédiction aus remèdes et aus soins que nos chères soeurs et vostre propre soeur ont de vous, et que par sa miséricorde et pour la consolation de nous toutes, en y comprenant particulièrement M^{elle} de la Motte, il vous remettra en parfaite santé, come je le prie de tout mon coeur. Il n'estoit pas besoin, ma chère mère, de me faire des excuses de ce que vous m'avés dit le jour que j'estois vous voir, car vous scavés

que vous me pouvés tout dire, et que je prend tout bien de vous. Je serois bien aise de scavoir l'estat de vostre esprit et de vostre coeur come je scai celui de vostre corps ; mais il faut attendre pour cela que nous nous revoyons, ce qui sera bien tost, si vous vous portés mieus. En attendant, ma très chère mère, je vous laisse au désert avec nostre divin Sauveur, en vous embrassant de tout mon coeur.

[91.]

À St. Germain, ce 20^{me} de Mars.

J'avois pensé de vous escrire aujourdoy, ma chère mère, quand mesme Mr Garland ne seroit pas venu, pour vous demander des nouvelles de vostre santé, de la quelle je n'ay pas esté contente par la dernière lettre que vous avés escrit à M^e Bulkley ; ce tremblement de vostre main ne vient il pas d'autre cause que de la violence de la toux ? Vous ne m'en dites aucune particularité et je suis en peine là dessus. Mr Garland m'a pourtant assurée que vous descendés à la sacristie, et que vous vous portés mieus ; mais pour la pauvre M^e d'Almond, hélas elle est si loin de se mieus porter, qu'elle a pensé mourir deus ou trois [fois] depuis avant hier ; cette nuit mesme on a appelé le P. Ruga, et elle est assurément dans un estat très dangereux. Je la recomande à vos prieres, de nostre mère, et de toutes vos soeurs. Elle les mérite par l'attachement sincère qu'elle a tousjours eu pour Chaillot. Elle est revenue hier dans le chasteau, de quoi je suis fort aise, car pendant 3 semaines qu'elle en a esté dehors, je ne l'ay veu qu'une fois. On voudroit l'envoyer à Forge, mais elle n'en a pas la force. Je l'ay pleurée hier come morte, cependant je ne veus pas désespérer, car tant qu'il y a de la vie, y [on ?] peut y avoir de l'espérance. Mais que dites vous, ma chère mère, de la grande résolution de son fils qui est allé samedi dernier à la Trappe pour s'y faire religieux et y finir ses jours. Il ne m'en a jamais rien dit que le jour avant

son despart, et il m'a parlé avec une piété, une joye et une fermeté qui m'a tout à fait touchée et édifiée. Sa mère prend cela fort chrestienement ; il est impossible que la partie inférieure ne souffre de cet adieu pour tousjours. Il y a sept ans qu'il combat sa vocation : il l'auroit exécutée il y a deus mois sans la maladie de sa mère, mais il s'est senti si pressé et poussé qu'il a cru ne pouvoir différer plus longtemps sans beaucoup manquer à Dieu. Toutte nostre cour est remplie et très edifiée de cet évènement. À l'esgard de M^{lle} , si vous lui parliés, vous seriés convaincue que sa vocation est tout à fait, non seulement chancelante, mais esvanouie. Elle m'a protesté que ses soeurs n'y avoit [*sic*] point de part. Je luy ay parlé très fortement et lui en ay fait scrupule ; au bout du mois je lui reparlerois, et si nos soeurs de Compiègne ont la charité de la reprendre seulement pour trois mois, peut estre que Dieu lui fera la grace de lui rendre sa vocation. M^e de Maintenon a tousjours la fievre de temps en temps, et hier elle estoit fort languissante à ce que Manscau me dit, qui m'aporta une de ses lettres. Elle ne laisse pourtant pas que d'aller à St. Cir, et faire come à son ordinaire. L'abrégé de la vie du Roy est enfin achevé. On m'en a promis quelques livres aujourdouy. Si je puis les avoir avant que M^r Garland s'en aille, je vous en enverrai deus ou trois pour vous, pour nostre mère et pour M^{lle} de la Motte et les autres après. Ce que vous me dites à l'esgard de la chapelle dans vostre église, est fort sensé et raisonnable. J'y ferai réflexion et en parlerois quand je serois à Chaillot. Il y a encore près de 15 jours ; hélas ! je les trouverois bien longs, aussy bien que vous et avec plus de raison. Car je suis dans un estat souffrant, et la patience me manque souvent. Ce que vous me dites au comencement de vostre lettre est fort propre pour moi. Je prie Dieu qu'il exauce vos prières et qu'il me donne les vertus que vous lui demandés pour moi. Je fais milles amitiés à nostre chère mère et à nos soeurs, en particulier à la pauvre chère oeconome, que je plains tousjours, et à la chère petite concierge, sans oublier

ma soeur de Mesme et M^{lle} de la Motte. Il faut encore dire un mot de ma santé qui est bone à la vérité ; cependant il y a quelque dérangement en moi, parceque quelque chose m'a manqué tout net le dernier mois. C'est la première fois que cela m'est arrivé, ce qui me fait croire que cela veut me quitter, et alors le mal de mon sein sera bien plus dangereux ; il me fait mesme un peu de mal depuis quelques jours ; *Dominus est ; quod bonum est in oculis suis faciat*, et sur moi et sur tout le peu qui me reste de plus cher dans le monde ; vous estes de ce petit nombre, ma chère mère, et je suis à vous de tout mon coeur.

[92.] *Pour la Mère Déposée.*

Est-il possible, ma très chère Mère, que tout vostre bon sens et toute l'amitié que vous avés pour moi, ne vous aient portée à m'empescher tout ces remerciements de nostre Mère et de toute Communauté pour si peu de chose ; et à m'espargner cette honte ? Je m'attendois cela de vous, au lieu de quoi vous mettés sérieusement vostre nom parmi les autres pour augmenter ma honte, sans m'en faire des excuses à part. Vous conoissés mon coeur, ma chère mère, l'envie que j'ay de beaucoup faire pour vous autres à qui je dois beaucoup, et la peine que je sens de faire si peu. En vérité ma pauvreté ne m'est jamais si sensible que quand je pense à Chaillot, et si jamais je deviens riche, vous serés assurément les premières à le ressentir. Il y a aujourdoy 8 jours que nous ne nous sommes veue et je ne scaurois croire qu'il y a si peu, car le temps me paroist fort long et il est vrai que tant plus je vous vois et vous conois, j'ay tousjours plus d'envie de vous revoir. Cependant il y a encore un grand mois avant que nous nous revoyons. En attendant, je vous envoie mes enfans et c'est ma fille qui vous donera cette lettre. Dites lui quelque chose de bon et donés lui quelque instruction. Hélas que je m'estimerois heureuse si je la pouvès [*sic*] mettre entre les mains d'une personne qui eust toutes

vos bones qualités. Priés Dieu qui m'inspire ce que je dois faire pour le bien de cette chère fille et croyés que je vous regarde et vous aime come la chère mère de la mère et de la fille.

[93.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie, à Chaillot.*

À St. Germain ce 2^{me} de May.

Un grand rhume que j'ay eu m'a empeschée de vous escrire plustost, ma chere mère, et de vous dire que j'ay esté également honteuse des remerciements et des excuses dans vostre derniere lettre. Car assurément il n'y a pas eu assés de cause pour les uns ni pour les autres, et c'est moi au contraire qui devrois vous faire des excuses pour ce pauvre diner et des remerciements du Sermon de la Passion que sans vous certainement nous n'aurions pas eu. Je souhaite que celui de l'Ascension soit aussy bon en son espece. Je comte tousjours de me rendre aupres de vous le lundi des Rogations, s'il plaist à Dieu. Je puis dire sans compliment qu'il me semble qu'il y a encore bien loin, car je n'ay aucun repos que chez vous. Je prie Dieu qu'il vous récompense et toutes vos cheres filles de ce que vous faites pour moi et que je puisse un jour vous tesmoigner combien j'y suis sensible, autrement que par des paroles.

MARIA R.

[94.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 2^{me} de Septembre.

Quoi que vous ayés trop de charité pour me presser à vous escrire, je suis pourtant seure que vous serés bien aise d'avoir de mes nouvelles par moi mesme et il n'est pas juste que je differe davantage de vous en doner. Je vous dirai donc, ma chère mère, que ma santé n'est ni bone ni mauvaise. Je continuai dans cette langueur dans la quelle j'estois à Chaillot trois ou quattres jours

après vous avoir quittée et puis cela s'en alla, après quoi j'eus des eslançemens dans le sein assés fréquents pendant plusieurs jours, au bout des quels cela est aussy cessé, et je me suis assés bien porté. Je fis avant hier un demi bain et je n'en ferai plus d'autres ni gueres de ceus là, car je me suis déjà baigné 15 fois. Beaulieu vous verra demain ou mardi, il vous rendra compte de ce que dit Mareschal; après m'avoir veue, il va à Paris voir la femme que vous conoissés et celle qui est entre ses mains qui se porte mieus. On lui en donera d'autres pour essayer son remède. Mareschal assure qu'il n'y a rien qui presse à mon mal, cependant je vous avoue que je ne suis pas sans appréhension et que j'ay grand besoin de prieres, car il faut comencer et finir par là. Je demande à nostre chère mère et à nos soeurs de se joindre à moi sans qu'il soit nécessaire d'expliquer mon besoin qu'à celles qui le savent déjà. Je m'adresse mesme à vous pour envoyer de l'argent à nos Pères Bénédictins afin qu'ils ne sachent pas que c'est pour moi. Voicy mon dessein. Je voudrois faire dire trois messes pendant 15 jours en comencant demain matin en honneur de la Sté. Trinité, offrant le Sacrifice pour les ames du Purgatoire et rendant graces à Dieu des graces qu'il a fait à mon cher et saint Roy pendant sa vie et à sa mort et de la gloire que je crois qu'il lui done à présent. Je voudrois dire à mesme fin tous ces 15 jours trois *Pater*, 3 *Ave*, 13 *Gloria* avec un *Laudate*, un *Veni creator*, *Sancta Maria succurre miseris*, avec l'Oraison *Concede*, et après cela invoquer le St. Roy afin que il m'obtienne de Dieu une entière résignation à sa sainte volonté, telle qu'il avoit lui mesme sur la terre, et une sainte indifférence pour la guérison ou l'augmentation de mon mal, et qu'il inspire les médecins et chirurgiens par lesquels je me laisserai conduire de faire de moi ce qui sera pour sa plus grande gloire et pour le salut de mon ame en me guérissant, si je puis par là le mieus servir ou estre utile à mes enfants, ou bien en me donant la patience et le courage nécessaire pour souffrir de grands maings, si cela lui est plus agréable. Il y a aujourdouy 2 ans que le Roy tomba malade jour de St. Estienne, Roy d'Hongrie, qui

est remis à demain à cause du dimanche. J'ay aussy remise à demain ma comunion, et le jour de l'anniversaire estant différé aussy d'un jour, nostre dévotion durera 15 jours en y comprenant celui là. Voilà tout mon plan, ma chère mère ; je vous envoie 3 louis d'or que je crois suffiront pour les Messes. Envoyés demain de bon heures ce qu'il faut aus Pères. Mr Inese s'est informé pour le service. Il m'assure que l'on ne fait rien d'avantage la seconde année que toutes les autres. Il ne faut que un service que l'on fera chés vous, aus Pères, et à cette Paroisse. Tout ce que l'on fait à St. Denis c'est de tendre le coeur de noire, ce que l'on fera aus Pères. Voyés si vous croyés que vostre Esglise doive l'estre ou seulement une partie à l'entour de l'autel, j sques aus balustres. J'irai chés vous le 14 au soir s'il plaist à Dieu jusques au 18 ou le 19. J'ay envoyé mes compliments à la M^{elle} de l'Orge et à ses filles. Elles n'estoient pas chés elles, mais je crois qu'on le leur aura dit. Ne manqués pas de faire milles amitiés de ma part à nos soeurs de Fremont et de l'Orge sur la perte qu'elles ont fait. Je plains ma soeur M. Gabriele de tout mon coeur ; car je scai ce que c'est que de perdre une bone mère, mais sa vertu la soutiendra et Dieu lui tiendra lieu de tout ; c'est là la consolation que je lui souhaite. M^e de Maintenon estoit entièrement guérie mais la fievre lui a repris depuis 2 jours. Nous pleurasme bien ensemble à St. Cir sur le triste estat dans le quel je me trouve. Elle n'est guere d'avis que je me mette entre les mains de cette femme. Elle dit que si je comencé à escouter ces sortes de gens, j'aurai tous les jours des charlatans qui m'offriront des remèdes et que je me trouverois dans des embarras et des incertitudes perpétuelles. Cependant elle convient que l'on peut et que l'on doit essayer son remède. C'est ce que nous faisons. En attendant je tascherai de me tranquiliser et m'abandoner sans réserve entre les mains de Dieu. Je n'en puis plus, ma chère mère ; il faut pourtant remercier nostre mère et M^{elle} de la Motte des fruits qui sont excellents. J'en ay mangé, mais mon fils ne le scauroit, car il a comencé hier le lait d'asnesse.

Il se porte fort bien, Dieu merci. Ma fille a eu une fièvre de rhume ; cela est passé. Mon amitié pour vous, ma chère mère, ne passera ni ne finira jamais, car elle est fondée en Dieu qui est éternel.

J'espère que vous êtes hors de l'infirmerie et le chère concierge aussy.

[95.]

A St. Germain ce 9^{me} Novembre.

Au nom de Dieu, ma chère mère, soyez en repos sur mon sujet, car je puis vous assurer avec vérité que ma santé est bone ; mes forces sont entièrement revenues. Je mange bien. Je ne dors pas tousjours bien, mais jamais fort mal et pour mon sein, s'il y a aucun changement depuis que je vous ay quittée, c'est pour le mieus. Je le pense ainsi moi mesme qui ne suis pas sujette à me flatter, ce me semble. Beaulieu a esté hier à Paris et il m'assure qu'il a trouvé la femme malade considérablement mieus depuis 15 jours, il la mise dans la maison de la femme qui la traite afin qu'elle soit mieus soignée et qu'elle ne mange point de villenies. Je ne scai si le médecin de M^{lle} de la Motte a rien fait de ce que nous avions résolu, mais il y a du temps, car en vérité je ne crois pas que rien presse à mon mal. Depuis quelques jours mesme je n'y ay nulle douleur et je me trouve à présent assés en repos la dessus. Soyez la aussy, ma très chère et trop bone mère, et comencés vostre solitude sans inquiétude. Je m'imagine que vous y entrerez demain, car il n'y a plus que 10 jours jusques à ce que nous nous voyons. Envoyés moi ce soir des nouvelles de vostre santé et prenés en soin pour l'amour de moi qui ay besoin de vos soins et de vos avis. Adieu, ma chère mère, allons à Dieu et ne vivons que pour lui et ne nous aimons qu'en lui.

Après ma lettre escrite, on a résolu de doner le St. Viatique à M^e d'Almond. Je vous envoye sis livres pour distribuer ainsi :

Nostre mère.

Vous mesme.

M^{lle} de la Motte.

M^e d'Autun.

M^r de Vienne.

L'Abbé de Roquette. Mais n'envoyés pas encore ce dernier jusques à ce que j'en aye envoyé à M^r le Cardinal de Noailles et à M^r le Nonce, ce que je ferai dans deus ou trois jours, après avoir envoyé aus Princes du Sang, n'en ayant encore doné qu'au Roy et à M^e de Maintenon.

[96.]

À St. Germain ce 6 Décembre.

Enfin, ma chère mère, je prends ce moment pour vous escrire, mais je n'en ay encore pu trouver pour M^r d'Autun. Je le veus pourtant faire un de ces jours, car par ce que vous me mandés de sa santé, j'ay peure qu'il nous manquera bientost. Nous venons de perdre ce matin un bon vieillard qui s'appelloit Dupui. Il avoit esté à nostre saint Roy plus de 40 ans et il en avoit plus de 80. C'estoit un fort bon home et je ne doute pas que Dieu ne lui ait fait miséricorde. Nostre pauvre M^e d'Almond comence enfin depuis hier seulement à se mieus porter. J'espère que nous la tirerons d'affaire s'il plaist à Dieu. Je remercie nostre mère et nos soeurs des prieres qu'elles ont fait pour elle et leur en demande la continuation, car c'est une persone qui m'est chère et utile depuis près de 40 ans. Mais nous avons autre besoin de prieres, car le Roy mon fils a eu la fievre hier au soir. J'espère pourtant que cela n'aura point de suite, car il n'en a presque plus ce matin. Le frisson lui comença à sept heures, il ne se coucha qu'après noeuf et il a sué jusque à cinque. On lui a doné un remède ce matin qui l'a fort soulagé et j'espère que le pire est passé. Cependan il faut attendre que demain soit passé pour estre en sureté. Si vous n'avés pas de

mes nouvelles après demain, vous pourés conclure qu'il se porte bien. Pour ma santé, il me semble qu'elle est meilleure qu'elle ne l'a jamais esté. Priés Dieu que je m'en serve pour le mieus servir. Je ne me pardone pas mon oubli de nos soeurs de Frémont et de l'Orge. Je pensois pendant Vespres de les voir en sortant du Coeur [sic] et puis j'oubliai de les demander pour leur faire mes compliments sur le mariage de M^r de Quintin que l'on me dit se fera demain. Je vous prie de leur faire pour moi mes excuses que je crois pourtant que M^e d'Almond a déjà fait. Je m'intéresse au bien de cette famille et je souhaite de tout mon coeur que le mariage soit heureux. Je vous prie aussy de donner à ma soeur M. Gabriele les papiers cy joynts que l'on m'a envoyé hier de Pontoise. Si elle peut obtenir quelque chose dans cette affaire elle fera une grande charité et je crois que Dieu lui en tiendra bon comte. Adieu, ma toute chère mère, je vous embrasse tendrement au pied de la Croix, que je prie Dieu de vous faire trouver bone.

[97.]

À St. Germain ce 26 de Mars.

L'Abbé de Roquette veut se charger de ma lettre et n'empesche d'envoyer mon courier aujourdoy come j'en avois le dessein. La lettre de Milady Strickland estoit déjà esrite. Vous verrés que j'approuve fort vostre pensée pour mettre Melle Dempsei à Amiens. Je souhaite qu'on la veuille bien prendre pour 3 mois et je payrois la pension. Elle vous rend comte aussy de M^e D'Almond qui a mal passé cette nuit. Cependant je ne la crois pas si pres de la mort que je l'avois cru l'autre jour. On veut absolument qu'elle aille à Forge. Je crains fort qu'elle n'en revienne jamais, mais il faut faire tout ce qu'on peut et puis laisser faire à Dieu. J'avois fait copier la lettre de cette Ursuline du diocèse de Viviers pour vous l'envoyer ; la voicy, aussy bien qu'une autre de la Supérieure de nos soeurs de Melun à nostre curé que vous me rendrés quand je vous verrai, car je n'en ay

pas gardé de copie. Je parlerai à Mr le Cardinal pour l'Abbé de Marsolier. C'est bien le moins que je puisse faire pour lui. Je voudrois pouvoir mieus faire, car il le mérite de moi. Milady Strickland vous rend comte de ma santé qui est bone, ce qui m'avoit manqué estant venu mieus qu'à mon ordinaire. J'espère que rien ne m'empeschera de vous embrasser, ma chère mère, lundi prochain avant complie. Il ne faut pourtant pas m'attendre, car je ne suis guere sure de mon temps. Je crois que j'irai à Marli un jour de cette semaine. Me M. a tousjours un peu de fievre de temps en temps. Je suis ravie que vostre santé soit bone. J'espère que Dieu vous la conservera longtemps pour vous faire une grande sainte et pour ma consolation. Milles amitiés à nostre chère mère et a nos soeurs.

[98.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 19^{me} Avril.

Enfin je trouve un moment pour vous remercier, ma très chère mère, de la part sincère et cordiale que vous avés prise à la perte que je viens de faire de nostre chère Me d'Almond. Vous scavés mieus qu'une autre les raisons que j'ay de la regretter et vous faites une description si juste de ma nudité qu'il n'y a rien à y ajouter. Cependant je vous dirai que mon coeur est si rempli de tristesse et de désolation depuis ma grande perte que les autres ne me paroissent pas si grandes qu'elles auroint fait en un autre temps. Priés Dieu, ma chère Mère, qu'il remplisse enfin lui mesme tout mon coeur et qu'il n'y laisse pas la moindre place que pour ceus que j'aime en lui et pour lui. Il ne vous est pas permis de douter d'estre de ce nombre, c'est pourquoi vous estes seure de vostre place. J'ay esté interrompue tant de fois en vous escrivant que je ne scai ce que je fais, et je suis si pressée que le temps me manque pour escrire à nostre chère Mère. Faites lui en mes excuses et milles amitiés de ma part. J'ay reçu hier Mr le Cardinal de Noailles qui m'a confirmé ce qu'elle me mande de nostre Eglise. Le Roy vient aujourdouy et

M^e de Maintenon peut estre demain. M^r de Bulkley nous rend conte de la maladie du Roy mon fils qui ne sera rien s'il plaist à Dieu, mais j'eu peur avant hier au soir. Je suis faschée du mal de M^{lle} de la Motte. Assurés la de mon amitié et la chere oeconomie. Je crois aisément que le bon coeur de la chère concierge a senti la mort de M^e d'Almond. Je vous remercie et nostre mère de toutes les prières que vous faites et faites faire pour ceste chère défunte. L'on ne peut douter de son bonheur par rapport à sa vie et à sa mort qui a eu toutes les marques d'une mort précieuse devant Dieu. Hélas ! je ne la croyois pas si près. Il m'est impossible de vous en dire davantage, car je n'ay pas un moment que pour vous dire adieu en vous embrassant de tout mon coeur.

Je vous envoie la relique pour M^r de Vienne.

*Sur la Rélection de nostre Mère Marie Constance Gobert
en 1704.*

[99.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de Ste. Marie
de Chaillot.*

À St. Germain ce 20^{me} Mai.

Ce n'est pas sans peine que j'ay esté si longtems sans vous escrire, ma chère mère, et ce n'est pas sans peine aussy que je vous eseris, car je ne me porte bien et quoique je ne sois pas tout à fait malade je me trouve si faible et si languissante depuis 8 jours que je ne puis presque pas me soutenir, mais je ne veus plus différer de vous tesmoigner la compassion que j'ay eu pour vous seule, ma chère mère, dans vostre réélection et la part que je prends à la joye de vos chères soeurs ausquelles je me suis joynte pour remercier Dieu du choix qu'il leur a inspiré de faire. Ouy, c'est Dieu qui l'a voulu et vous devés le vouloir aussy et avec grand courage recommencer vostre carrière de 3 ans à venir, que Dieu bénira come il a fait les 3 passées et vous donnera les graces et les lumières nécessaires pour bien gouverner le cher troupeau qu'il vous a confié. Je l'en supplie de

tout mon coeur, pour vous, ma chère mère, et vous renouvelle de ma part avec plaisir toutes les promesses que je vous ay souvent faites de protection et d'amitié pour ce cher troupeau et pour vous en particulier qui estes leur mère et la mienne.

MARIA R.

Il m'est impossible d'écrire à ma chère Mère Priolo quoique je souffre de ne le point faire, mais je viens d'écrire à M^e de M. et je n'en puis plus. Embrassés la pour moi. Sans toutes les bones nouvelles que Dieu nous envoie je crois que je serois tout à fait malade. J'ay ordonné à M^r Bulkley de vous les envoyer. J'en ay d'autres particulieres qui sont bones aussy. J'ay esté touchée de la mort du P. Bourdaloue. Je plains fort toutes nos soeurs ses pénitentes, ma s. T. Ang. M. Elizabeth et doublement ma chère concierge, car j'ay oui dire que le P. Séraphin est mort aussy. Je prie Dieu qu'il leur tienne lieu de tout, priés le, ma chère Mère, qu'il me fasse la mesme grace.

[100.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain, ce Lundi.

Puis que nous serons encore 15 jours sans nous voir, il est juste que je vous mande de mes nouvelles et que j'en demande des vostres, ma très chère mère, et de nostre mère dont la santé, j'espère, est entièrement remise. Il faut aussy que j'en demande de vostre pauvre frère, car tout ce que l'on m'en dit me paroist si incertain, que je ne scai qu'en juger. Après cela je vous dirai que je me porte assés bien, et tout de mesme que quand je vous ay quittée il y a trois semaines. Depuis ma médecine j'ay un grand appétit, et j'ay eu quelque chose fort bien, qui m'ont mesme avancé, sans sentir des douleurs ni devant ni apres. Mais je dors souvent assés mal. J'ay fait consulter M^r Fagon qui n'ordone rien que les eaus de Ste. Renne et des poudres de limassons ; ce que je prendrai quand il fera un peu plus

chaud. Beaulieu a trouvé la malade pire qu'elle n'estoit. Je crois qu'il vous l'aura dit. Cela ne m'encourage pas à rien faire. Mes médecins ne sont pas pour le cautère à une personne aussy seiche que je la suis. Voila tout ce que je puis vous dire sur cet enuyant sujet. M^e M. a eu un accès de fièvre. Elle estoit dans son lit quand je la vis à Marli, où nous soupasme jeudi au soir. Nos pauvres affaires sont tousjours dans le mesme estat malmenés et incertaines. J'ay ven l'autre jour M^r Ronan. Vous devés scavoir que le pauvre Evesque de Meaux est enfin mort, aussy bien que le Cardinal de Furstenberg. Dans peu de temps nous nous verrons à Chaillot, et peutestre, ma chère mère, que dans peu de temps aussy nous nous verous en Paradis. Prions Dieu qu'il nous prépare, et que nous fassions de nostre costé ce que nous devons pour arriver un jour à cet éternel rendés vous qui ne sera jamais interrompu où nous aimerons Dieu et le louerons pendant une éternité.

M.

Je crois que vous n'avez pas oublié de prier pour la pauvre M^e d'Almond : ce fut hier son anniversaire. On en fait le service aujourdoy. Mes amitiés à vos Angeliques et à M^{lle} de la Motte, et sur toutes et avant toutes à nostre chère mère.

[101.]

A St. Germain ce 22 Juillet.

Je ne suis ni morte, ni malade, ma chère mère, quoique vous ayés grande raison de croire l'un ou l'autre, puisque il y a très longtemps que je ne vous ay doné aucun signe de vie, mais j'ay esté accablée d'affaires depuis que je vous ay quittée, d'audiences que j'ay doné et de visites que j'ay receu qui ne m'ont laissé aucun moment à moi, et de quoi je suis très fatiguée. Cependent j'ay pris médecine hier pour me préparer aus eaus de Ste. Renne et aus poudres de limacons, qui ne me feront, je crois, aucun mal,

mais je n'en attends pas non plus aucun bien. La lettre c'est à dire le placet de nos soeurs de Modène, ne contient autre demande si non une de mes recommandations à Mr de Vendosme pour exemter les parents de la demoiselle nomée Destanes, ce que j'avois déjà fait, et j'espère qu'il l'obtiendront, au moins j'ay fait en cela ce qui dépendoit de moi. L'orfevre de Lille paroist content. J'ay envoyé prié [*sic*] Mr de Chamillard de lui rendre le proces verbal ou au moins de me promettre qu'il n'en sera jamais plus parlé. J'ay esté très contente de la lettre du Père Raffion, et surtout du bien qu'il dit de M^{lle} Dempsey. Je vous renvoye vostre lettre pour les mères de Compiègne ; mais j'ay esté estonnée ce matin de la trouver telle que vous la voyés. Il faut que par mesprise, j'en ay osté la demi feuille de papier. J'escris sur un autre au comencement duquel vous pourrés écrire la mesme lettre. Je n'ay pas encore escrit aus Carmelites, et j'en suis honteuse, mais il m'est impossible de le faire aujourdoy. J'irai à Versailles un jour de cette semaine. Il y en a encore trois avant que nous puissions nous voir. Le temps me paroist bien long. Car je n'ay point de repos qu'à Chaillot. Faites milles amitiés pour moi à nostre chère mère et à la chère oeconome. J'espère que ma S. F. Ang. est entièrement guérie. Je n'oublie point ma petite concierge, ni M^{lle} de la Motte, et enfin toutes nos soeurs, et vous qui en estes la plus chère, je vous embrasse tendrement, et vous laisse avec la Magdelaine au pied de la Croix, où mon coeur est tousjours sans soulagement, et y veux estre tant que Dieu voudra.

[102.]

À St. Germain, ce mercredi.

Il y a trois jours que je cherche un moment pour vous écrire, ma chère mère, et vous mander que je serois s'il plaist à Dieu, à Chaillot lundi prochain 15^{me} à cinq heures. J'espère que vous remettrés jusques à cette heure les vespres des mortes. Je

n'irai que ce jour là pour ne pas revenir icy devant Fontainebleau ou j'irai le lundi d'après, en 2 jours, par terre et non pas par eau, car M^r Fagon ne l'approuve pas. J'estois hier à Marli et ma fille aussy pour la première fois. Nous y soupasme. Je trouvai M^e de Maintenon à demi malade et tout à fait affligée. Je ne l'avois pas veu depuis nos malheurs. Je plains de tout mon coeur les femmes et les mères désolées. Les religieuses sont heureuses de n'avoir que des neveu[s] à perdre. Je suis pourtant bien faschée de celui de ma chère concierge pour l'amour d'elle. J'avois envoyé à M^e de Montespan et j'envoye à M^e de St. Valery qui me fait grand pitié et sa belle mère. C'est vous qui m'avez appris la mort de ce fils unique. Faites mes amitiés sur cela à ma S. L. Henriette, mais surtout à la chère oeconyme pour sa soeur. Je suis faschée que ma S. T. Angélique ait aussy esté affligée. Il me semble que c'est sa niece qui est Abesse. Je ne scaurois m'en réjouir beaucoup avec elle, car je trouve cette Abbaye encore plus terrible que tout autre. Accomodés tous ces compliments, bien mal mis ensemble, ma chère mère, car je suis pressée et ne scai ce que je dis, je scai bien que je suis à vous de tout mon coeur. Embrassés nostre chère mère pour moi quand elle sera hors de solitude où j'espère qu'elle a bien prié pour moi. M^e de M. me rendit comte de la visite qu'elle vous avez fait. Je lui dis que vous me l'aviés mandé. Adieu, ma très chère mère, encore une fois je suis à vous et me porte assés bien, c'est à dire à mon ordinaire. J'espère trouver M^{lle} de la Motte entièrement guérie.

[103.] *Sur la Taxe du 6^e Denier des Rentes constituées.*
Pour nostre Mère.

1701.

À St. Germain, ce samedi.

Je suis en peine de la santé de ma chère mère Priolo, dont je vous prie de m'envoyer des nouvelles exactes, je me sens aussy

pressée, ma chère Mère, de vous envoyer ce morceau de lettre de M^e de Maintenon qui regarde vostre affaire parce que je croi qu'il vous fera plaisir. J'y ay respondu de mon mieus et l'ay bien encouragée et pressée à agir vivement dans cette affaire de la quelle j'ay bone opinion au moins pour Chaillot. Je prie Dieu qu'elle réussisse et suis à vous, ma chère Mère, de tout mon coeur. Je me porte bien, je n'en puis pas dire autant du Roy mon fils qui est toujours enrhumé.

Fragment de la lettre de M^e de Maintenon.

Mr le Cardinal et moi sommes fort allarmés sur les affaires des filles de Ste. Marie et nous y ferons de nostre mieus. L'amitié dont vostre Majesté les honore est un puissant esguillon pour nous.

[104.]

À St. Germain ce 15 décembre 1704.

Je suis très faschée d'apprendre par vostre lettre, ma chère Mère, que l'abattement de ma S. F. Angélique continue tousjours. Je voudrois bien que Mr Duchesne put la voir ou au moins qu'il dona son avis sur son estat et qu'il ne scauroit vous refuser. Mandés moi, je vous prie, si elle demeure dans le lit, si elle dort les nuit et si il y a rien de pire en elle que dans le temps que je l'ay veue. N'y auroit il aucune chose à lui envoyer qui put lui faire plaisir? Si vous pouvés l'imaginer et me l'indiquer, je l'enverrai dabord. En attendant je ne puis rien faire que prier pour elle, ce que je fais du mieus qu'il m'est possible. Je vous prie de l'en bien assurer et l'embrasser tendrement de ma part. Je vous remercie de vos prières pour le Roy mon fils et vous prie de les bien continuer, car certainement il ne se porte pas bien. Il eut encore la fièvre samedi et dimanche. On le saigna hier au matin.

Je ne le trouve guere soulagé de son rhume, mais il n'a pas de fièvre aujourdoy. Dieu est le maistre, il fera de lui et de moi ce qu'il lui plaira. Ma fille se porte fort bien, et moi aussy mieus qu'à mon ordinaire. Mais, ma chère mère, il me sera impossible de demeurer jusques au dimanche d'après Noël à Chaillot. J'avois comté que ma soeur le Vayer prendroit l'habit dès le vendredi et m'en revenir le samedi matin. Car dans l'estat où se trouve mon fils, je ne le puis quitter que pour peu de jours, et mesme, s'il ne se porte mieus qu'il n'est à présent, je n'espère pas passer Noël avec vous, mais il y a encore 8 jours, et j'espère que Dieu exaucera vos prieres et que je pourrai aller de demain en 8 jours. Mais il ne faut pas compter sur moi apres vendredi. Je me suis bien souvenue du décès de nostre digne mère, et j'ay mesme fait mes dévotions ce jour là. M^{re} de Mon a esté assés mal depuis deus jours. Elle estoit pourtant mieus hier. Elle n'a plus rien mandé de vostre grande affaire, mais je lui en demanderois jeudi que j'espère la voir à Marli. Adieu, ma chère mère, faites mes amitiés à nos soeurs et à M^{lle} de la Motte que j'espere se porte mieus, et croyés moi à vous de tout mon coeur.

M. R.

Aujourdoy mardi mon fils se porte assés bien. Il a eu une bone nuit et n'a point de fièvre.

[105.]

À St. Germain, ce samedi, décembre 1701.

Le Roy mon fils vous remercie de bon coeur et moy aussy, ma chère mère, du soin que vous aves de vous informer de sa santé. Elle est beaucoup meilleure Dieu merci et j'espère que nous pouvons compter sur le plaisir de vous voir mardi au soir, si rien de pire n'arrive avant ce temps là. Je suis faschée que ma soeur le Vayer ne puisse prendre l'habit vendredi, car je me

faisois un plaisir de doner le voile à une si fervente et ste. fille. Je n'ay garde de proposer qu'on remette la cérémonie à la St. F. de Sales. J'ay trop d'amitié pour elle pour lui différer d'un seul jour un si grand bonheur. Je n'avois point du tout oublié de parler pour Mr Priolo, mais je n'ay jamais veu Mr de Noailles que depuis deus jours que je lui en parlois. Il me dit qu'il ne pouvoit en parler au Roy à moins que sa Majesté ne lui en parla et me conseilla d'en parler à Me de M^{non} pour la prier d'en parler elle mesme au Roy, ce que je fis avant hier et elle me promist de le faire, mais le Roy nous laissa si peu de temps seules ensemble que je n'eus pas celui de lui dire autre chose comē je me l'estois proposée sur vostre grande affaire. Elle ne m'en dit mot, mais je lui en escrirai demain ou apres demain et j'espère que j'aurai quelque nouvelle à vous en dire. Dieu veuille qu'elles soient bones, mais son silence me fait peure. Il faut avoir recours à Dieu, il n'y a que cela pour toutes les peines de la vie. Je me joyndrai de bon coeur à vous, ma chère Mère, et à toutes nos soeurs dans les prières que vous faites à nostre digne mère pour nostre chère mère Priolo. J'espère que Dieu nous exaucera. Il faut qu'elle prie aussy et qu'elle fasse quelque effort pour ne se pas laisser aller à des pensés tristes et chagrines. Il faut qu'elle les chasse come des tentations. Dites lui de ma part en l'embrassant tendrement pour moi, en attendant que je le puisse faire moi mesme mardi. Adieu jusques à ce jour, ma très chère mère, soyés bien assurée que mon amitié pour vous et pour vostre chère maison est audelà de ce que je puis vous exprimer.

M. R.

[106.] *Pour nostre Mère.*

À St. Germain ce 14 Février 1705.

Je vous avoue, ma chère Mère, que j'ay eu de la peine à doner à ce bon ecclésiastique de Grenoble une lettre pour Me de Main-

tenon, mais il m'a si fort pressé et estant soutenu par une lettre que je n'ay pu lui refuser, mais il est vrai qu'il ne me convient nullement de me mesler de ces sortes de choses et que si M^e de Maintenon avoit tant soit peu moins de charité et d'amitié pour moi qu'elle n'en a, elle ne pouroit plus me souffrir. Je me réjouis de votre nouvelle prétendante et souhaite qu'elle réussisse, mais que devient la jeune ancienne prétendante dont je n'entend plus parler? J'ay reçu la liste de vos nouvelles officieres et j'ay prié Dieu de respendre ses bénédictions sur elles. J'ay surtout prié pour nostre chère Assistante. Je la plains elle mesme, mais je ne puis m'empescher de me réjouir avec tout le reste de nos soeurs. Je vous remercie de m'avoir laissé ma chère petite concierge et enfin je prie Dieu de vous remplir, ma chère mère, de ses lumières pour bien gouverner votre cher troupeau et de vous combler et vous et elles de toutes ses graces et surtout de son saint amour.

M. R.

Je voulois escrire à ma chère mère Priolo mais le temps me manque. Embrassés la pour moi et dites lui que je suis fâchée que son frère ait esté obligé de quitter le service et qu'il n'ait pas quelque chose de meilleur que les 500 escus. Mais il faut adorer en tout les dispositions de Dieu et s'y soumettre. Je me porté bien, et ma fille encore mieux. Je n'en puis pas dire autant du Roy mon fils qui est tousjours languissant. Je le recomande à vos prières et de toutes nos chères soeurs.

[107.] *Pour nostre Mère.*

À St. Germain, ce 20^{me} fevrier 1705.

Oserai-je, ma chère Mère, vous demander encore plus de prières que vous n'en faites pour le Roy mon fils? C'est que Dieu m'a inspiré de lui demander la guérison de [ce] cher enfant par l'inter-

cession de nostre St. Roy, et je voudrois faire 13 jours de prières particulieres à cette intention. Je ferai dire des messes par les Pères Bénédictins, mais je voudrois aussy vos prières et de vos chères et bones soeurs pour y pouvoir joyndre les miennes. Je vous prie donc de vouloir comencer Dimanche prochain 22 février pour continuer jusqu'au 6 mars, qui sera d'aujourdouy en 15 jours, à dire tous les jours dans la tribune 3 *Pater, Ave, Gloria*, avec un *Laudate Dominum omnes gentes* et l'Oraison d'actions de graces *Deus misiricordie*, en remerciant Dieu pour et avec le St. Roy, un *Sub tuum* à la Ste. Vierge avec son oraison *Concede* et le pseame 20^{me} avec l'Oraison pour les infirmes. Si vous trouvés cela trop long, vous pouriés retrancher le pseame, tout cela pour demander par l'intercession du Roy la guérison de mon fils, si telle est la volonté de Dieu, et surtout demandons sa santification et les vertus de patience et de conformité à la volonté de Dieu dans sa maladie qui n'augmente pourtant pas, Dieu merci, depuis que je vous ay escrit. J'embrasse de tout mon coeur ma chère Mère Priolo que je suis seure fera de bon coeur ces prières. J'attends tout de la ferveur de nos soeurs et de la miséricorde de Dieu, et suis à vous, ma chère mère, de tout mon coeur. Je ferai les 3 ou 4 derniers jours de ces prieres avec vous, s'il plaist à Dieu, car si rien ne m'en empesche, je compte d'estre à Chaillot le lundi ou le mardi de la première semaine de caresme jusques au samedi.

N'oubliez pas de me mander des nouvelles exactes de l'estat de ma s. F. Angélique.

[108.]

À St. Germain, ce 27 Juillet 1705.

Je crois, ma chère Mère, que vous avés bien envie d'estre en colere avec M^e de Bulkley et avec moi de ce que nous avons esté

si longtems sans vous mander de mes nouvelles. Il est vrai que nous avons tort, mais vous auriés un bien plus grand tort si vous pensiés que c'est par oubli que cela est arrivé. Car j'oublierai aussy tost mes enfents et moi mesme que d'oublier Chaillot et ma chère et bone mère Priolo, mais nous avons eu depuis jeudi des voyages et des festes, outre quoi il me survint une petite maladie qui m'empescha d'escrire et M^e de Bulkley a aimé mieus attendre et vous envoyer une de mes lettres croyant que cela vous feroit plus de plaisir. Pour moi je trouve qu'il y a fort longtems que je n'ay de vos nouvelles et encore bien plus longtems que je n'ay de vos chères lettres. J'en attends une ce soir avec un compte exacte de vostre estat que je me flatte estre encore meilleur que quand je vous ay quittée. Je vous prie aussy de me mander en particulier des nouvelles de nostre chere petite concierge, car le retour de sa colique ne me plait pas. Mais aussy elle mérite d'estre grondée pour avoir mangé du fruit. Nous nous portons tous bien icy, Dieu merci, et mon fils bien mieus qu'à l'ordinaire et plus guai. Les dernieres nouvelles de Flandres n'ont pas esté bones, mais il ne faut pas se descourager, ni se lasser de prier. Embrassés nostre chère Mère pour moi et faittes bien des amitiés à toutes nos soeurs en començant par nostre chère Assistante, sans oublier M^{lle} de la Motte. Il y a aujourdoy 3 semaines que je vous ay quittée. J'espère vous rejoindre de mercredi en 15 jours. En attendant je suis avec vous au pied de la Croix, ou je vous embrasse tendrement et vous exhorte, ma chère Mère, à la patience et s'il se peut à la joye.

M.

[109.] *Pour nostre Mère.*

À St. Germain ce 12^{me} Aoust (1705).

Enfin, ma chère Mère, il n'y a plus d'espérance de vous voir pour cette prochaine bone feste. Dieu ne le veut pas, puisque il

permet que mon mal continue. C'est à nous à prendre patience et à nous sousmettre à sa sainte volonté. Je vous prie et ma chère Mère Priolo aussy, car cette lettre est escrite pour vous deus, de ne vous pas inquietter sur mon sujet, mais de me bien recomander à Dieu en me laissant entre les bras de sa providence, et vous tenir en repos. Car quoi qu'il y a 15 jours que je souffre des maus dans mon sein presque continuelles et que je n'aye gueres de bones nuits, cependent les douleurs ne sont pas violentes, mais je ne puis souffrir le mouvement de carrosse. J'enverrai Beaulieu dans deus ou trois jours qui vous rendra un comte exacte de mon estat. En attendant je suis bien sure que mes chères mères et toutes nos soeurs prieront pour moi afin que Dieu m'accorde ou la diminution de mon mal ou l'augmentation de ma patience, car je vous avoue qu'elle m'eschappe quelquefois. Si vous scaviés combien il m'en coutte d'estre si longtemps sans estre avec vous, vous seriés contentes de mon coeur à vostre esgard. C'est de tout ce pauvre coeur que je vous embrasse, mes chères mères, et que je fais mille amitiés à toutes nos soeurs comencant par toutes sortes de raisons par nostre chère Assistante. Je crains que ma chère mère Priolo et ma pauvre petite concierge ne retombent dans l'abbattement en s'affligeant trop de mon mal. Taschés de les consoler ma chère mère, et vous et elles consolés vous avec Dieu qui fera tout pour vostre bien. Il n'y a rien d'ouvert à mon sein, ni il ne paroist guères plus mal à le voir que quand la mère Priolo l'a veu la derniere fois.

J'ay les 3 mille francs tous prests que je contoys vous porter demain. Voyés ce que vous voulés que j'en fasse et si vous pouvés attendre à mon autre voyage que j'espère Dieu ne voudra pas m'empescher de faire pour la mi-septembre.

M. R.

[110.] *Pour ma chère Mère Priolo.*

À St. Germain, ce lundi.

Je vous ay envoyé l'autre jour ma fille, ma tres chère mère, et avec elle mon coeur et mon esprit, ne pouvant alors y traisner mon corps, mais astheure j'espère avoir moi-mesme le plaisir de vous embrasser jeudi prochain. Il y a trois mois que je meure d'envie d'aller à Chaillot. Enfin j'espere que Dieu me fera la grace de le pouvoir dans trois jours. Si je puis une fois venir à bout de ce voyage apres le quel je languis, il me semble que je renoncerais de bon coeur à tous les autres pour le reste de mes jours, quand mesme y devroit estre longs. J'espère, ma toutte chère mère, que nos coeurs et nos corps se ressentiront de cette entrevue si désirée et que nous en aurons quelque moments de joye. Mais il faut tascher surtout que nos ames en profitent et pour cela nous exciter et nous encourager réciproquement à adorer et aimer la tres sainte et tres aimable volonté de Dieu en tout ce qu'il lui plaira faire de nous, et nous y soumettre au moins avec douceur et patience, si nous ne le pouvons avec joye, à quoi j'avoue que je ne puis parvenir, mais Dieu nous aidera par sa miséricorde et nous donera des forces proportionnées à nos peines. Je l'en supplie de tout mon coeur, et suis en lui, ma chère mère, toutte à vous.

M. R.

[111.] *Pour nostre Mère.*

À St. Germain ce 14 Septembre (1705).

Je ne puis vous exprimer, ma très chère Mère, la peine que je sens de ne pouvoir aller passer aupres de vous cette semaine qui est celle de toutte l'année dans la quelle j'ay le plus de peine à paroistre. Mais Dieu est le maistre, c'est à moi à obéyr et à me soumettre avec patience, puisque je ne le puis avec joye, à tout ce qu'il lui plaist

ordonner de moy. Il m'a repris des douleurs dans mon sein depuis 4 jours. J'avois espéré que cela passeroit, estant astheure au bout du mois, mais je n'ay rien encore et les médecins ne veulent me permettre aucun mouvement dans ce temps cy, estant à ce qu'ils disent, d'une grande conséquence à présent de me desranger. Les douleurs ne sont pas si grandes à beaucoup pres que l'autre fois, mais le carrosse me fait de la peine et aujourdoy je prends le parti de garder ma chambre et d'estre longtemps dans le lit, d'où je vous écris à présent à 10 heures. Si après quelques jours, je reviens à mon estat ordinaire, je pense encore de pouvoir aller à Fontainebleau par eau, où je ne me traîne que pour l'amour de ma fille et pour la dernière fois de ma vie quand mesme j'aurai à vivre longtemps. Si je puis y aller, je comte aller chés vous le 23 ou le 24 jusques au 30 que je partirai pour estre à Fontainebleau le premier Octobre. Voilà toutes mes pauvres et tristes nouvelles, ma chère mère ; j'ay grand besoin de prieres et je suis bien seure qu'en priant pour nostre Saint Roy et en l'invoquant, vous ni vos chères soeurs ne m'oublieront pas. J'embrasse ma chère Mère Priolo de tout mon coeur et n'ose lui demander de m'écrire, car je vois que cela lui fait de la peine, quoique sans flatterie, le style de ses lettres soit à son ordinaire. Adieu, ma chère Mère, a Dieu soyons nous sans réserve puis qu'il mérite bien tout nostre amour et l'entière possession de nos coeurs.

Je vous enverrai 10 L. d'or pour le service et 200f. pour la demi année des messes, que je croyai vous porter.

[112.] *Pour nostre Chère Mère.*

À St. Germain ce 18 Octobre 1705.

Enfin, ma chère Mère, j'ay quelque espérance que dans peu de jours nous pourons nous revoir. Car je suis à présent, Dieu merci, presque tout à fait libre de douleurs et si je continue ainsy jusque à jeudi prochain, je compte d'estre avec vous ce jour là. J'en ay plus

d'envie que je ne puis vous l'exprimer et quoi que je vous rende la justice de croire que vous souhaités fort de me voir, je crois que je souhaite encore davantage d'estre avec vous. J'espère que nostre chère concierge sera en estat d'estre aupres de moi. Sa coadjutrice sera sortie de solitude et je suis ravie que nos chères Angéliques de Beauvais et de Mesme en seront aussy sorties. Enfin, je me fais un vrai plaisir de vous voir toutes en général et chacune en particulier, car j'aime les unes avec une tendresse d'enfant come mes mères, et les autres avec une tendresse de mère come mes enfants, et vous chéris toutes tendrement en nostre seigneur Jesus Christ, dans le quel je suis à vous en particulier, ma chère mère, de tout mon coeur.

Je ne nome point ma chère Mère Priolo, car j'espance mon coeur avec elle dans un billet à part. Je ne vous dis rien de l'affaire de nos soeurs de Meaus car nous en parlerons quand nous nous verrons, et je ferai en cela ce que vous voudrés.

[113.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation de
Ste. Marie de Chaillot.*

À St. Germain ce mardi (27 Juillet 1706).

J'avois déjà ordonné à M^{re} de Bulkley d'envoyer demain à Chaillot pour vous faire tenir la lettre cy jointe de M^r d'Argencon sur l'affaire que vous m'aviés priée de lui recomander, que vous voyés, ma chère mère, je n'ay pas oubliée, et vous me faites tort de croire que je puisse jamais oublier ou négliger aucune chose qui regarde Chaillot. Je n'ay receu cette responce qu'hier au soir et devant aujourdouy aller à Marli je voulois attendre à demain pour vous en rendre comte, mais la pluie de ce matin a gasté les allées et le Roy nous a mandé de remettre à jeudi. Nous nous portons bien, Dieu merci. J'ay eu au bout de 2 mois la maladie que j'avois manqué l'autre mois. Je suis en peine de ce que vous me dittes que ma

chère mère Priolo ne s'est pas bien portée et vous ne me rendés pas comte de ce qu'elle a eu, mais je m'imagine que c'est son abattement ordinaire, et j'espère que cela n'aura pas de suite. Adieu, ma très chère mère, je suis à vous de tout mon coeur et à vos cheres soeurs. Nous nous verrons de Vendredi en 15 jours, s'il plaist à Dieu.

[114.] *Pour nostre chère Soeur Assistante, sur la Mort de nostre Mère Marie Constance Gobert.*

À St. Germain ce 29^{me} Octobre (1706).

Après avoir adoré Dieu et ses jugements impénétrables, pleuré nostre chere mere et prié pour le repos de son âme, je viens vous escrire, ma très chère soeur, et je voudrois bien qu'il plut à Dieu m'inspirer de vous dire quelque chose qui put vous doner quelque petite consolation et à toutes nos chères soeurs dans la grande et juste affliction dans laquelle vous estes toutes à présent. Il me semble que l'on ne doit dire ni penser autre chose, sinon que Dieu est le maistre, que nous sommes ses créatures et que par conséquent nous devons lui obéyr et nous sousmettre à toutes ses volontés, il est aussy nostre père et ne veut que nostre bien. Nous devons donc le remercier et l'aimer quand mesme il nous chastie, puisque nous somes seurs que c'est pour nostre bien ; que si nous avons de la peine à faire cela, c'est que nous aimons peu nostre maistre, nostre père, et nostre Dieu, et que nous nous aimons trop nous mesmes. Taschons donc de mettre tout nostre amour en Dieu et en l'accomplissement de sa divine volonté, et nous serons bientost consolées. Je scai bien que tout cela est plus aisé à dire qu'à faire, mais il faut prier Dieu qu'il nous donne la grace de le faire, que si vous vous trouvés sans force et sans courage jettés vous entre ses bras, il ne vous laissera pas tomber. Ce qui doit aussy vous consoler, c'est la sainte mort de cette chère mère qui nous done lieu d'espérer que si elle n'est pas déjà dans le séjour des bienheureus, elle y sera bientost. Cependent

puisque la prière est la seule chose que nous pouvons à présent faire pour elle et que le sacrifice de la Messe est la plus efficace, je vous envoie 6 Louis d'or pour faire dire des messes dans votre Eglise pendant les premiers 30 jours. Si je ne la croyois une sainte, quoique je ne sois pas riche, j'en ferois dire d'avantage. Consolés vous donc, ma chère soeur, dans la pensée de son bonheur et préparés vous à souffrir encore pendant quelque temps avant que de la joindre. Prenés soin de votre pauvre santé, je vous en conjure, et ne redoublés pas la douleur de vos chères soeurs en retombant vous mesme malade, ce qui arrivera infailliblement si vous ne taschés de calmer votre propre douleur. J'irai moi mesme vous aider à le faire et à rendre le mesme office à ma chère mère Priolo pour qui je suis tout à fait en peine, et à toutes nos chères soeurs, mais en vérité je ne suis pas en estat de cela, car quoique mon rhume depuis hier ne soit plus dans ma teste ni dans ma gorge, j'ay tousjours un espeece de rhumatisme qui me cause assés de douleur dans le col et dans une espaule, si bien qu'il m'a esté impossible d'aller aujourdoy à Versailles, où je devois aller sans cela. Il ne me reste donc qu'à prier Dieu come je fais de tout mon coeur qu'il soit lui mesme et à vous et à toutes nos soeurs votre consolateur et votre consolation, car il n'y en a point de pareille. Je le supplie aussy instamment de présider lui mesme à l'élection que vous allés faire, et de vous doner à toutes les lumieres et les graces nécessaires pour faire un bon choix à sa plus grande gloire et pour le bien spirituel et temporel de votre maison, qui m'est toute chère et qui me le sera tousjours.

M. R.

[115.] *Pour ma Sr Anne Elisabeth.*

À St. Germain ce 11^{me} Novembre.

Il est vrai, ma chère soeur, que vous ne pouviés me doner une nouvelle plus agréable après toutes les mauvaises que vous m'avés envoyés depuis quelques jours que celle de l'élection de nostre chère

Mère de Beauvai. Je ne doute pas que Dieu ne vous l'ayt donée pour vous consoler de la grande perte que nous venons de faire de la chère Mère défunte. J'ay dit le *Te deum* hier au soir avant que de me coucher, car je ne receu vostre lettre que vers les 10 heures, et ce soir je vous escriis pour m'en réjouir avec vous et avec toutes nos chères soeurs, que je prie de prendre un gran soin de la santé de cette chère Mère, et vous en particulier de la bien soulager en prenant soin de la Comunauté, dont vous vous acquittés si bien, jusques à ce qu'elle aye assés de santé et de forces pour l'entreprendre. Au reste je suis faschée de la perte de nostre pauvre soeur Caterine Agnese pour l'amour de toutes nos soeurs et de vous en particulier, ma chère soeur, que je plains de bon coeur en cette occasion. J'ay prié pour le repos de son ame et je vous envoie par M^e de Bulkley 2 louis d'or pour lui faire dire des messes. Je suis persuadée que les mortes, aussy bien que celles qui sont en vie prient Dieu pour moi, et je le prie de tout mon coeur pour le repos des unes et la conservation et la santification des autres.

M. R.

[116.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation
de Ste. Marie de Chaillot.*

À nostre Mère C. A. de Beauvais.

À St. Germain ce 26 Novembre (1706).

Je me suis flattée tous ces jours que je pourrai aller lundi à Chaillot pour vous voir, ma chère Mère, et toutes nos soeurs, en ayant plus d'envie que je ne puis vous l'exprimer, mais la maladie du Père Ruga qui continue m'empesche encore ce plaisir, car y ayant St. André et St. Xavier la semaine prochaine je ne puis me passer de lui, et il n'y a pas d'aparence qu'il puisse estre en estat d'aller à Chaillot si tost. Si bien qu'il nous faut prendre patience et remettre ce plaisir jusques à Noel, ce qui me coute assurément beaucoup, et cependant je n'ay pas le courage

d'aller à confesse à un autre sans une nécessité absolue ; puisque je ne puis donc pas avoir le plaisir d'apprendre de vos nouvelles par moi mesme, je vous envoie encore une fois Beaulieu, afin qu'il m'en apporte de seures et avec toutes les particullarités que je desire scavoir du reste de vostre mal, que j'espère estre presqu'entièrement fini, et je me flatte qu'à Noel je vous trouverai en parfaite santé. Je le souhaite de tout mon coeur et demande à Dieu pour vous, ma chère mère, toutes les forces de corps et d'esprit qui vous sont nécessaires dans l'estat où Dieu vous a mise, et que vous avés bien plus que vous ne pensés. Je rends justice à nos chères soeurs et je crois qu'elles seront fâchées d'estre si longtemps sans me voir. Je m'attends aussy d'elles qu'elles soient bien persuadées que de mon costé je la suis beaucoup de ne pouvoir aller les voir et vous sur toutes, ma chère Mère, qui dans l'estat où vous estes, me faites pitié et me donés une grande envie de tascher de vous soulager, ce qui ne se peut pas par lettres, mais puisque cela ne se peut pas autrement, il faut vouloir ce que Dieu veut et souffrir cette privation pour l'amour de lui. Je crois que ma chère Mère Priolo et mes deux Angéliques auront plus à souffrir de ne me pas voir que les autres. Je leur rends cette justice en leur faisant mille amitiés, et je finis en vous embrassant, ma très chère mère, de tout mon coeur.

M. R.

Je vous prie de faire des honestetés de ma part à M^e de Muré que je plains de tout mon coeur de la grande perte qu'elle vient de faire et dans la quelle sa seule vertu, aidée de la grace de Dieu, le peut soutenir. Faites aussy sur cela des amitiés de ma part à nostre chère s. M. Elisabeth. Je vous prie de faire voir les lettres cy joyntes à ma soeur de Donbarton, que j'espère en sera consolée.

[117.] *À la Révérende Mère Supérieure de la Visitation
de Ste. Marie, de Chaillot.*

À St. Germain ce 12^{me} Janvier 1707.

J'envoye scavoir des nouvelles de vostre santé, ma chère mère, et je vous prie de m'en doner simplement et suffisamment et ne pas croire que c'est manquer d'humilité de parler de vous mesme quand on vous le demande. Ce seroit bien manquer de simplicité que de ne le pas faire, et de complaisance pour ne pas dire de respect pour moi quand j'envoye expres pour cela. Que cela soit donc dit une fois pour toutes, ma chère mère, jusques à ce que vous soyés dans une parfaite santé, ce qui ne sera jamais si tost que je le souhaite. Je suis encore un peu en peine de ma chère petite concierge, craignant tousjours que ce rhume ne retombe sur sa pauvre poitrine qui auroit bien de la peine à s'en tirer. Mandés moi de ses nouvelles, je vous en prie, et de toutes nos cheres soeurs, mais surtout et devant toutes de nostre chère Déposée pour la quelle je prie tousjours très particulièrement et j'espère que Dieu nous exaucera pour sa guérison ou pour sa santification qui après tout est le plus grand de tous les dons, et pourveu qu'on l'obtienne n'importe par quelle voye. Après cela, ma chère Mère, il faut que je vous prie de faire quelque priere particuliere selon mon intention pour une affaire qui m'est à coeur. Vour pouriés, s'il vous plaist, comencer demain et dire pendent 9 jours dans la grande tribune auprès du coeur du Roy lui recommandant à lui mesme cette affaire, l'Antienne *Veni Sancte* avec l'Oraison du St. Esprit, un *Laudate* et 3 *Pater*, 3 *Ave* et 3 *Gloria*, avec un *Sub tuum* à la Ste. Vierge. Je suis honteuse de vous demander de nouvelles prieres, puisque vous en faites tousjours tant pour moi, mais je m'en trouve si bien et vous et toutes vos soeurs les font de si bon coeur que cela m'encourage à en demander davantage, et à qui est ce que nous aurons recours moi et mes enfents sinon à Dieu qui nous tient lieu de tout et par qui sinon

par ses fidelles servantes qui l'aiment, qui nous aiment en lui et qui sont aimées de lui ?

M. R.

Nous nous portons tous bien icy, Dieu merci, mais ce qui est meilleur, tout se porte bien à Versailles. Dieu nous a fait une grande grace de nous accorder encore un autre Prince. J'espère qu'il nous fera celle de nous le conserver. Il faut lui bien demander. Je n'avois garde d'arriver à Versailles devant la naissance de l'enfant puisque le Roy luy mesme de sa chambre n'y arriva pas qu'après. Me la D^{se} de Bourgogne ne fut malade que 3 quarts d'heure. Elle se porte à merveille. Je la vis l'après disnée et l'enfant, qui n'est pas si beau que l'autre, mais il a la teste plus petite et plus proportionnée et il a bien la mine de vivre longtems, come je l'espère de la miséricorde de Dieu.

[118.] *Pour nostre Mère.*

Ce mardi.

Enfin, ma chère mère, il faut se soumettre et croire que Dieu ne veut pas que nous passions ensemble cette sainte semaine, puisque il m'envoît une maladie qui m'empesche de sortir d'icy. Il y avoit 3 mois que je ne l'avois eue, et il y a demain 8 jours que cela m'a comencé, très peu pendant quelques jours, mais depuis hier cela augmente et quoique ce ne soit pas une perte, on croit que le carrosse pouroit la causer. Ainsi il faut prendre patience en cela, come en beaucoup d'autres choses qui m'inquietent à présent et qui me tiennent en grande agitation, car je ne scai rien de seur de mon fils, come vous verés par la copie des nouvelles que l'on vous envoit. Toutte ma consolation est de scavoir qu'il est entre les mains de Dieu en quel lieu qu'il soit, et d'espérer en sa miséricorde qu'il aura soin de lui. Ne cessés de prier, ma chère mère, pour lui et pour moi, car nos besoins sont extremes, et il

n'y a que Dieu qui puisse ou nous secourir ou nous soutenir. Je ne doute pas que nos chères soeurs ne nous obtiennent l'un ou l'autre. Je serois en esprit avec vous toutes, quoique mon esprit est si agité qu'il ne demeure guere en place, mais mon coeur sera tousjours à vous et à ma chère mère Priolo, que je suis seure souffre pour moi et avec moi. Je ne doute pas non plus de la vivacité des deux petites chères Angéliques sur tout ce qui me regarde.

M. R.

[119.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce mardi.

J'ay esté bien contente de vostre dernière bone lettre, ma très chère Mère, et je ne scaurois assés vous remercier de l'attachement que vous avés pour mon ame et pour mon corps. Ma santé est à présent entierement remise, aussy bien que celle du Roy, Dieu merci. Mon fils se porte bien, mais ma fille est fort enrhumée; ce n'est pourtant qu'un simple rhume; mais pour ma pauvre âme elle vous feroit pitié si vous pouviés en voir le fond. Mon coeur est aussy fort serré, et j'ay eu depuis dis jours des affaires et brouilleries domestiques qui m'ont inquiété et chagrinée à un point que j'en suis tout à fait honteuse. Je vous advoue que cela venant audessus de tout le reste, je m'en sens accablée. Priés Dieu qu'il m'assiste, ma chère mère, et qu'il augmente mes forces; car jamais je n'en ay eu plus de besoin, et jamais je n'ay esté si foible. Je n'ose vous dire que je n'ay pas encore esté chés mon fils. Je scai que c'est une faute, mais ces dernières affaires ne m'ont pas seulement laissé le temps d'achever mes prières, et quoique pendant l'octave du St. Sacrement j'ay tasché d'aller plus souvent à l'Eglise, Dieu scait avec quelle distraction et dissipation. J'ay manqué la première procession et le voyage de Versailles. J'ay assisté à la seconde, et j'iray demain à Marly. J'estois vendredi

à la revue. Mon fils y estoit, et beaucoup d'Anglois qui furent, à ce qu'on dit, fort contents de luy. Mon Dieu, qu'est ce que c'est que ce monde, et qui est ce qui le peut comprendre! Pour moi à mesure que je le conois davantage, je le comprends moins. Malheur à ceux qui s'y fient. Mon fils vint audevant de moi à mon retour de Chaillot, où je n'irai qu'à la visitation. J'ay esté fort aise de voir Mr d'Autun en si bonné santé. C'est lui qui vous donera cette lettre. Je ne croyois pas avoir le temps de vous escrire et je l'avois chargé de mes comissions pour nostre mère et pour vous, et de vous dire que nous aurons le père de la Ferté pour la visitation. Il attend ma lettre, il faut finir, adieu ma toute chère mère, je suis à vous de tout mon coeur.

M^e Maintenon fut icy hier près de deus heures. M^e Bulkley me fait pitié, quoiqu'elle ne scait pas la malheureuse manière de la mort de son mari.

[120.]

À St. Germain, ce 23 Juin.

L'envie que j'avois de vous escrire deus mots, ma chère mère, et vous renvoyer les lettres de nostre supérieure, qui m'ont fait un sensible plaisir, et sur les quelles j'ay gardé et garderai le secret que vous me demandés, est la cause que vous avez esté quelque temps sans recevoir de mes nouvelles, car vous scavés que je ne suis pas du nombre de ces gens de bien qui trouvent tousjours le temps de tout faire, mais au contraire qu'à moi le temps me manque tousjours. M^e de Bulkley vouloit envoyer hier, mais devant aller à Maubysson et à Pontoise, je la fis remettre à aujourdoy que voila Mr Garland. Cependant je ne laisserai pas que d'envoyer, parce que je veus scavoir par vous mesme de vos nouvelles et de nos chères soeurs, nomément ma chère mère Priolo, mes Angéliques et nostre chère S. M. Paule. Mon chevalier est en parfaite santé,

Dieu mercy, et je me porte mieus que je n'ay fait depuis longtemps. Je ne puis assés vous remercier de vos prieres, ni m'empescher de vous en demander la continuation.

Nous avons quelque espérance d'obtenir la liberté pour Mrs de Middleton et les autres prisoniers Irlandois, mais pour Milord Griffin, ils l'ont condamné à mourir le 27 de ce mois, ce qui me fait beaucoup de peine. Je le recomande à vos prieres, et de toutes nos chères soeurs, nomément ma S. Mad. Angélique, pour qu'il ne meure pas, mais surtout afin que Dieu lui fasse la grace de se convertir. M^e de Maubysson est quasi tout à fait morte. Elle fait pitié; elle ne parle pas, mais elle m'a conue. Mon escuyer n'est point mort, ni ne mourra pour cette fois, s'il plaist à Dieu. J'espère estre auprès de vous samedi prochain, le soir, bien tard. Si je ne vous mande autre chose, vous pouvés comter la dessus.

[121.] *À nostre Chère Mère.*

À St. Germain ce 11 Avril.

Puisque Dieu qui seul peut comander aus vents et aus saisons, ne veut pas changer celle ou nous somes à présent fort froide et fort humide, il faut croire qu'il ne veut pas que j'aye le plaisir ni l'avantage de passer à Chaillot cette sainte semaine. Cela estant ni vous, ma chère mère, ni pas une de vos chères soeurs, ni moi, ne devons pas le vouloir non plus. Les médecins m'ont déclaré nettement que dans ce mois, le temps estant come il est, et surtout dans cette lune de Mars, je ne devois nullement penser à changer d'air ni de logement. Outre cela, si la guerre continue come on le croit, le Roy mon fils sera bien tost sur le point de partir pour l'armée; ainsi il n'est pas juste que je le quitte, surtout n'estant pas encore bien remis de sa fievre, puisque il en eut encore avant hier un petit ressentiment, quoiqu'il prenne tousjours le quinquina

5 fois par jour. En voilà bien assés pour nous faire voir la volonté de Dieu déclarée contre mon voyage de Chaillot pour cette fois, mais dès que mon fils sera parti, j'espère que Dieu me permettra d'y aller pour longtems : en attendant j'y serai souvent en esprit et je ne doute pas que ma chère mère et nos chères soeurs ne pensent aussy souvent à moi devant Dieu et ne m'obtiennent les grâces et les secours qui me sont nécessaires pour faire mon salut dans le lieu et dans l'estat où il veut que je sois, que je dois tousjours croire le meilleur pour moi. Ma santé est assés bone à présent Dieu merci ; je suis en lui, ma chère mère, de tout mon coeur à vous.

M. R.

Je rends justice à ma chère concierge en croyant qu'elle sera affligée de ne me pas voir si tost.

[122.] *À ma Soeur Françoise Angélique Priolo.*

A St. Germain ce Jeudi matin.

J'ay receu et leu avec plaisir vostre dernière lettre, ma très chère mère, voyant en icelle que vous desirés plus que jamais de vous perfectionner et d'estre à Dieu sans reserve. C'est lui mesme qui vous done ce desir et j'espère que par sa miséricorde il vous fera la grace de l'accomplir. J'avois déjà fait et je continue de faire la priere que vous me demandés au St. Esprit, afin que il remplisse de ses lumières le directeur et la pénitente ; qu'il fasse à l'un la grace de bien ordonner et à l'autre de bien exécuter ce qui lui sera le plus agréable. Courage, ma toute chère mère, *qui dat velle, dat et perficere.* Si je pouvois estre fâchée contre vous, je la serai quand vous vous repentés de m'avoir parlé à coeur ouvert, et de m'avoir entretenue longtems. Pourquoi voulés vous oster à nostre coeur le plaisir de s'épancher dans le mien (je ne scai si cela est bon françois), et au mien, celui de recevoir

ses épanchements. Ma seule peine en cela est de voir que je ne suis pas capable de vous doner les conseilles et les soulagemens des quels vostre pauvre coeur a besoin, dans l'estat où il se trouve, mais j'espère que la personne que vous avés veue dernièrement et à qui vous avés laissés vos petits papiers suplira à mon incapacité et vous aidera à faire ce que vous souhaités, c'est à dire ce que Dieu demande de vous ; car quand vous le conoistrés, je suis persuadée qu'avec la grace de Dieu vous l'exécuterés. Je n'escris pas à nostre chère mère, n'ayant aucune de ses lettres depuis que je vous ay quittée. Je vous prie de lui faire mille amitiés de ma part, et dire quelque petit mot pour moi à la petite concierge. Nous somes tous icy en bone santé, Dieu merci. Nous avons esté dans l'attente de grandes nouvelles ces jours passés. Je vous dirai à l'oreille que l'on a manqué en Flandres un grand et beau coup. Je crains que une pareille occasion ne se présentera plus cette campagne. Il faut louer Dieu de tout et tascher d'estre contente de tout ce qui arrive. Je viens d'apprendre que le tonnerre est tombé cette nuit dans l'Abbaye de Poissy, bruslé une partie de la maison et ce qui est de pire 3 ou 4 religieuses. J'ay envoyé à l'Abbesse pour en scavoir des nouvelles ; en vérité cela fait trembler. Adieu, ma chère mère, mandés moi de vos nouvelles, et si vous continués les bains et les eaus de Ste. Renne.

J'avois oublié de vous rendre vostre lettre quand j'estois à Challiot. J'ay veu hier M^e M., et avant hier le Roy à Marli : il avoit encore esté icy deus jours devant.

[123.]

À St. Germain ce premier Mai.

Après avoir ordonné à M^e Bulkley de vous escrire, ma chère mère, touchant la chambre où ma fille loge à Chaillot, je me suis souvenue que l'année passée vous m'aviés proposé de changer ma fille et de la

mettre en haut, il est vrai que je trouve cela assés difficile à exécuter, car je crois que mes femmes auroit beaucoup de peine à s'accomoder des lieux où demeurent leur femmes de chambres, surtout pour un temps considerable, et que ma fille elle mesme ne seroit pas si bien en haut ni si comodément pour moi, qui à présent n'ay plus d'autre chambre en bas que celle où elle loge. Cependant si vous, ma chère mere, ou M^e la M^{lle} de l'Orge ont quelque peine à lui prester cette chambre, je vous prie de me le dire nettement avec vostre sincérité ordinaire, et je tascherai de l'accomoder autrement du mieus que nous pourons. Vous pouriés s'il vous plaist consulter la dessus nos chères socurs Catherine Angélique et M. Gabriele, et puis prendre vostre résolution et me la mander, car en cas que ma fille puisse continuer où elle est, je souhaitterai qu'on osta les meubles de M^e de l'Orge, et que je puisse y en envoyer, et aussy vous prier de faire accomoder la fenestre et autre chose qui pourroit manquer dans ce petit logement, et m'envoyer le billet de ce que cela coutera, car cela est juste et je ne pourrai accepter l'offre que M^e la M^{lle} de l'Orge me fait de sa chambre, je dis en cas qu'elle veuille bien continuer à me la prester, qu'à ces conditions. J'oubliai dans ma dernière lettre de vous prier, ma chère mère, de faire souvenir M^r de St. Sulpice de ma part de la pension qu'il a la charité de donner tous les quartiers de 10 vieux louis d'or. Elle est escheue le 25 Mars. J'espère qu'il voudra bien vous la doner ou me l'envoyer le plus tost que il pourra ; j'ay esté vraiment touchée de la perte que vous avés fait du bon M^r Humbert. Je prie Dieu qu'il vous fasse la grâce de le bien remplacer et qu'il vous comble avec vos filles de toutes ses graces.

[124.] *Pour nostre Mère.*

À St. Germain ce 7^{me} May.

Je vous envoie Beaulieu, ma chère Mère, come vous le souhaittés et suis très fâchée que nostre chère novice en ait besoin. J'espère

qu'il m'en rendra bon compte et que son mal n'aura aucune suite fascheuse. J'ay peure d'avoir esté aise de la mort de nostre pauvre S. M. Alexis, car son estat devenoit insuportable à elle mesme et aus autres. J'ay prié pour son ame et je crois que nous devon espérer que Dieu lui aura fait miséricorde. Mais je suis bien faschée de la mort de la supérieure de Melun, car c'est une grande perte pour cette maison, et c'estoit une fille de beaucoup de mérite. J'envoyé vostre placet à M^e de Maintenon il y a 8 jours. Voicy les propres mots de sa responce : *Je donerai le mémoire de Chaillot qui ne me paroist pas si aisé à obtenir ; que les religieuses le croient, car il me semble que le Roy n'accorde guieres de commissaires que lorsque les parties en sont d'accord.* Je crois qu'astheure vous en pouriés demander la responce. Nous nous portons tous bien icy, Dieu merci. Mr le Duc de Bourgogne part pour l'armée de Flandres le 14, le Duc de Berry le 15 et le Roy mon fils le 18. J'espère me rendre auprès de vous avec ma fille le 21 ou le 22 pour y passer les festes de la Pentecoste, s'il plaist à Dieu. En attendant je prie Dieu qu'il nous y prépare en ostant de nos coeurs tout ce qu'il luy déplaist et en les remplissant de ses graces et de son amour. Je ne doute pas, ma chère mère, que vous et toutes nos chères soeurs ne fassent la mesme priere, après la quelle je vous prie de demander à Dieu qu'il accompagne ces 3 princes et qu'il les conserve et préserve de tout danger pendent la campagne, qu'il faut aussy demander heureuse si telle est la volonté de Dieu, selon la quelle je suis à vous et à ma chère mère Priolo de tout mon coeur, sans oublier les autres Angéliques.

M. R.

[125.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce vendredi.

Enfin je trouve un moment pour vous escrire, ma chère mère, et vous demander des nouvelles de vostre santé pour la quelle je suis en peine, car M^r Garland m'a dit qu'elle n'estoit pas trop bone. Mesnagés

la pour l'amour de moi, ma chère mère, car j'en ay besoin et vous le scavés. Hélas ! il ne me reste plus que vous et le père Ruga sur la terre en qui je puisse avoir un entière confiance. J'ay leu l'homélie de la Providence qui est consolante. Cependant je ne puis dire que je trouve de la consolation en cela ni en aucune autre chose. Dieu est le maistre, que sa sainte volonté soit faite. Je ne suis pas malade, mais je dors mal depuis que je vous ay quittée et encor plus mal après le bain, ce que je ne comprends pas. J'en ay fait six ses [sic] deus dernières semaines et pris ces poudres et les eaux de Ste. Renne, mais à présent il faut tout quitter pour quelques jours. Le Roy mon fils est enrhumé, mais j'espère que cela n'augmentera pas. Il ne garde pas la chambre. Ma fille se baigne deus fois la semaine. Elle se porte pourtant fort bien, cela la rafraichit. Je ne puis vous en dire davantage, le temps me manque, si ce n'est pour vous charger de mes amitiés pour nostre mère et nos soeurs et M^{lle} de la Motte. Pour vous, ma chère mère, je vous embrasse de tout mon coeur en esprit. Hélas, il y a bien longtemps avant que je le puisse faire autrement. Je n'en ay pourtant jamais eu plus d'envie ni plus de besoin, car tout me lasse et me fatigue hors Chaillot.

Mr Strickland a eu une attaque de paralisie à la langue. Il a de la peine à parler. Sa femme est au désespoir. On veut l'envoyer à Bourbon. J'en suis touchée et serois très fâchée de le perdre, car c'est un ancien serviteur et bien affectionné. Je le recomande à vos prières.

[126.]

À St. Germain ce 3^{me} d'Aoust.

Je ne veux pas encore désespérer, ma chère mère, de vous voir à la Nostre Dame. Je vous avoue que j'aurai un sensible déplaisir de manquer ce voyage. Cependant si Dieu le veut ainsi, je veus le vouloir aussy. Nostre Mère vous dira ce que je lui mande la dessus que j'exécuterai lundi ou mardi prochain. Elle vous dira aussy ce

que je lui mande sur vostre lettre circulaire : je ne le répéterai pas. Les copies qu'on m'a envoyées ne sont pas manquée. Je les avois demandée pour Mr de Maubysson et pour la soeur du duc de Bervick qui est à Pontoise. Je vous renvoye vos lettres que j'ay leu avec plaisir. M. de M. se porte mieus. Je la verrai demain à Marli où l'on est dans l'attente de quelque grande nouvelle, car les deus armées du Roy d'Espagne et de Mr le duc de Bourgogne estoient par le dernier courier à portée de doner un combat. Je prie Dieu et il faut le bien prier qu'il conserve ses [*sic*] deux personnes Royalles et qu'il leur done la victoire sur leurs enemis et les nostres, quoi que Dieu merci nous ne somes pas les leurs. J'attends tousjours de tristes nouvelles de Modène. Enfin je reviens à vos paroles, ma chère Mère, *Dominus est*. Il n'y a que cela à dire et apres cela se jetter entre ses bras et le laisser faire. Mr le Cardinal de Noailles a esté hier avec moi près de deus heures. Je suis très édifiée de Mr d'Autun. Au reste ma santé est assés bone et celle de mes enfens parfaite Dieu merci. Je continue tousjours les bains trois fois la semaine et tous les matins ces poudres et les eaus de Ste. Reine [Renne]. Pour mon intérieur, j'ay honte de vous dire que je suis tousjours inquiette et embarrassée non seulement pour l'intérieur mais aussy pour l'extérieur. Il faut répéter *Dominus est* et tascher de se calmer. J'ay fait un jour de retraite sur la paix de l'ame, mais hélas, il me semble que je ne profite de rien. Aidés moi, ma chère Mère, par vos prières et aimés moi tousjours nonobstant toutes mes fautes, car je n'en ay pas à vostre esgard, vous aimant tendrement et parfaitement.

M. R.

[127.]

Quoi que vous ayés préféré ma fille à moi en lui escrivant à elle et point à moi, ce qui ne me brouillera point avec vous, il faut vous escrire deus mots pour vous rendre compte de l'argent que Demster

vous apporte. Il y a 22 louis dont il faut prendre 200^f pour la demi année de la messe annuelle, 29 pour les deus billets que vous donast à Molza et le reste pour acheter une chèvre dont le lait puisse conserver et augmenter la santé de ma chère et bone mère.

L'on m'assure que l'on a envoyé l'argent pour le bois.

[128.]

À St. Germain ce 18 Janvier 1711.

Je dois vous rendre comte, ma chère mère, de la comission que vous m'aviés donnée pour nos soeurs d'Annessy, et que j'ay donnée à M^e de Maintenon ; il y a 8 jours elle entreprit d'en parler, mais je n'en ay pu tirer depuis autre responce, sinon qu'elle avoit mis le mémoire, par ordre du Roy, entre les mains de M^r Voisyn, que je vous conseille de faire solliciter la dessus. Je crois que la mère de la Moignon seroit propre à cela ; si elle le juge ainsi, elle pourroit lui en escrire, et lui dire qu'elle scait que je m'y intéresse et que je l'ay recommandée à M^e de Maintenon. Après cela je vous rendrai compte aussy de ce qui s'est passé entre moi et M^e de Montauban. Il y a trois jours qu'elle me vient voire. Elle me dit que sa fille estoit très contente à Chaillot, et qu'elle croyoit qu'on estoit contentes[sic] d'elle, et qu'elle espéroit que dans six semaines elle pourroit prendre l'habit. Je lui dis que je le souhaittois et que j'espérois que Dieu lui feroit cette grace. Elle me dit qu'elle vouloit faire du bien à la maison, à quoi vous pouvés bien croire que je l'encourageai de mon mieus, mais je lui dis aussy, qu'en cas qu'elle n'eut pas assés de santé pour se faire religieuse, il y avoit un second bon parti à prendre qui estoit de se faire bienfaictrice, et demeurer dans la maison où l'on auroit tous les esgards imaginables pour elle, ce qu'elle parut assés goûter, disant pourtant que c'étoit beaucoup mieus de se faire religieuse, de quoi je convins avec elle pourveu qu'elle en eut la force. Vous devés à l'heure qu'il est scavoir ce qui en sera, car il me semble qu'il y a six semaines

qu'elle est à son essay. J'ay appris avec desplaisir la mort de la pauvre mère le Roy. C'est une grande perte pour nos soeurs de St. Antoine, qui sont bien à plaindre. Dieu nous préserve à Chaillot d'un tel malheur. Je vous prie, ma chère mère, d'écrire à Mr de St. Sulpice de ma part pour le faire souvenir de la pension qu'il a la charité de doner à deus Angloises ; c'est 130^f par quartier, dont le dernier est escheu à Noël. Mandés moi des nouvelles de la santé de ce digne home, et faites lui bien des honestetés de ma part. Dans le doute si vous avés veu la lettre de Mr le Cardinal de Noailles aus filles du Port Royal qui ne sont pas encore soumises, je vous l'envoye. Elle est digne de nostre bon pasteur. Si vous l'avés, renvoyés moi mon livre, sinon gardés le. Il faut bien prier pour ces pauvres 4 brebis qui sont encore esgarées. Le médecin ne veut pas que j'aille coucher à Chaillot, quoique je me porte bien. Il dit qu'il faut me conserver. Cela est bon pour cette année, mais si Dieu m'en donne encore une autre, j'espère que je serai en liberté de suivre mon penchant, qui est tout pour Chaillot. Vous le scavés, ma chère mère, à n'en pouvoir douter ; je suis faschée que vous ayés tant de rhumes, mais je me resjouis de ce que le vostre va mieus. J'espère que ma chère concierge se porte bien, puisqu'on ne la nome point ; faites lui mille amitiés de ma part et à ma S. M. Gabriele. Je suis en peine de la poitrine de ma S. M^{te} Henriette, et ne suis pas sans impatience d'avoir quelque nouvelle de ma prétendante. Adieu, ma chère mère, je suis à vous, et à vos chères soeurs avec toute la tendresse dont mon coeur est capable.

[129.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 19^{me} mai, 1712.

Je n'ay pas esté surprise d'apprendre vostre réélection, ma chère mère, ni vous ne deves pas l'estre quand je vous dirai que j'en suis tres aise, car vous scavés que l'on doit préférer le bien publique au

particulier, et qu'ainsi l'avantage qui reviendra à vostre chère communauté de cette élection doit estre préféré à vostre propre satisfaction et à vostre repos. Outre cela je puis vous assurer sans compliment que j'en suis aussy bien aise pour l'amour de moy mesme, qui ay tousjours esté si contente de vous pendant tout le temps de vostre supériorité, que j'aurai esté tres fâchée si vous n'aviés pas esté continuée. Courage, ma chère Mère, vous voilà à la moitié de vostre carrière. Le mesme divin Esprit qui vous a conduite les 3 premières années, vous conduira sans doute les trois qui restent, et vous comblera et toutes vos chères soeurs de ses dons et de ses graces, comme je l'en supplie de tout mon coeur. Mais que vous dirai je, ma chère Mère, de la chère fille que Dieu m'avoit donnée, et qu'il m'a ostée ? Rien autre chose, si non que puis que c'est lui qui l'a fait, je dois me taire et ne pas ouvrir la bouche, si ce n'est pour bénir son saint nom. Il est le maistre de la mere et des enfants. Il en a pris un et m'a laissé l'autre, je ne dois pas douter qu'il n'ait fait ce qui estoit le meilleur pour l'un et pour l'autre et pour moi aussy, si j'en scai profiter, mais voilà le point, car hélas je ne fais pas ce que je dis, ni ce que Dieu exige de moi dans la conduite qu'il tient à mon esgard. Priés le, ma chère Mère, qu'il me fasse la grace de comencer à le faire. Je ne puis assés vous remercier de toutes vos prières et pour les vivants et pour les morts. Je crois que les derniers sont en estat de les reconoistre devant Dieu, car dans les dispositions où il a mise ma chère fille au commencement de sa maladie pour se préparer à la mort, j'ay tout lieu d'espérer qu'elle jouit ou qu'elle jouira bientôt de lui avec nostre saint Roy, et qu'ils m'obtiendront la grace de me préparer à les joindre quand et ou et coment il plaira au maistre de toutes choses, dans l'amour duquel je suis à vous, ma chère mère, de tout mon coeur et à chacune de vos chères soeurs, mais tout particulièrement à nostre chère directrice (que j'espère vouldra bien aussy estre la mienne) et à vos chères soeurs M. Gab. et Marg. Henriette. Je n'oublierai de ma vie les services que la dernière a rendu à ma chère fille, ni le bien qu'elle a fait à son ame, à quoi toute vostre chère Communauté a

contribué, ce qui m'obligeroit s'il estoit possible, à redoubler mon amitié pour vous toutes. Je ne scai pas encore au juste quand le Roy mon fils partira, ni où il ira, mais son despart ne sera pas devant la premiere semaine du mois prochain. Dès que je le scaurai, je vous le ferai scavoir, car je prétend aller à Chaillot le mesme jour qu'il part d'icy, car si je puis trouver quelque consolation dans ce peu de jours qui me restent, je ne l'espère que dans vostre maison.

M. R.

[130.]

À St. Germain, ce 14^{me} May.

Vostre derniere lettre, ma chere soeur, m'a fait bien de la peine par la triste relation que vous me faites de l'estat de plusieurs de nos chères soeurs, mais surtout pour celui de ma chère mère Priolo, que je souhaite très fort d'apprendre par moi mesme, et si je n'avois pas dessein d'aller à Chaillot pour les Rogations, j'y aurois esté des hier ou aujourdouy expres pour cela. Je serai bien aise aussy de voir ma pauvre petite concierge, et je ne vois aucune raison par tout ce que vous me mandés de n'y point aller, car vous scavés que je ne crains pas les rhumes et je ne voi rien chés vous qui fasse craindre l'infection, si bien que, avec vostre permission, ma chère mère, je comte d'estre avec vous lundi au soir vers les 7 heures, et je vous prie de m'envoyer ce soir des nouvelles de nos malades. L'assoupissement de ma S^r F. A. ne me plaist pas. Je suis bien aise que vous luy avés fait quitter les bouillons de viperes, car je crois qu'il sont trop chauds pour elle. J'espere que la maladie de ma S^r Louise Henriette ne sera pas à la mort. J'ay bien prié pour vous toutes, et pour vos affaires temporelles j'ay veu M^e de M. il y a aujourdouy huit jours et elle ne m'en a rien dit ni rien mandé depuis. J'ay peur que cela n'est pas une bonne marque. Je vous renvoye sa lettre. Je ne scai si vous avés lue celle de M^r d'Autun pour moi comē vous le pouviés

puisqu'elle étoit à cachet volant. Si vous l'avez vue, vous viendrés avec moi que notre bone mère d'Anecy m'a engagée très mal à propos dans l'affaire de ce prestre qu'elle apelle un saint et qui paroist fort esloigné de mériter un tel nom. J'en ferai mes excuses à Mr d'Autun et lui escrirai entre cy et lundi. Nous nous portons tous bien icy, Dieu merci. Je souhaite de trouver tout bien ou au moins mieus ches vous, ou ma fille n'ira pas, mais pour moi il n'y a rien à craindre. Adieu, ma chère mère, je suis à vous de tout mon coeur et j'embrasse ma chère mère Priolo.

[131.] *Première lettre de la Reine après sa grande maladie de 1714.*

Pour nostre Chère Mère.

(Manu regia.)

A St. Germain ce 26 Janvier.

Je suis vraiment mortifiée, ma chère mère, de ne pouvoir passer avec vous la feste de nostre St. Fondateur, car outre que je me ennuye fort d'estre si longtems sans aller à Chaillot, je suis persuadée que nostre grand saint me regarderoit de bien meilleur oeil, si j'estois parmi ces chères et saintes filles que quand j'en serai séparée. Néantmoins je tascherai de m'unir d'esprit et de coeur avec vous, et le prierai d'exaucer les prieres que vous lui ferés pour moi, sans oublier de le prier pour tout l'institut, et pour nostre chère maison en particulier. Les médecins m'ont annoncé que je ne dois penser à changer de logement que dans le mois d'Avril au plus tost, disant que si j'ai un autre rhume cet hiver, il me mettroit dans un très mauvais estat. Ainsi il faut prendre patience et vouloir ce que Dieu veut. Je me console dans l'espérance de me dédomager cet esté, si Dieu me donne la vie jusques à ce temps là, car pour lors je demeurerai avec vous aussy long temps que vous voudrés m'y souffrir, mais je compte aussy d'y passer la semaine

sainte, s'il plaist à Dieu. Ma plus grande peine est la crainte que ma chère mère Priolo ne vienne à mourir avant ce temps, mais en cas que vous voyés rien d'aprochant à cela je vous prie de m'en avertir, afin que s'il me sera possible je puisse l'aller voir, au moins pour deus ou trois heures une après disner. Embrassés la tendrement pour moi, et envoyés moi de ces [*sic*] nouvelles exactes. Vous ne m'avés pas répondu l'autre fois sur ce que je vous demandai scavoir, si ces peines d'esprit et cette espee d'insensibilité continuoient tousjours. J'ay quelque curiosité de scavoir si M^e la Princesse a prise aucune résolution touchant l'apartement de M^{elle} la Mothe, et si on n'a pas encore levé le scellé. Ma santé est bone à présent, mais on me fait prendre beaucoup de soins pour tascher d'éviter des rhumes que l'on croit estre fort dangereus pour moi. Le Roy mon fils est parfaitement remis des deus accès de fievre qu'il a eu par l'usage du quinquina, qu'il prend encore. Ma fille rend comte d'elle mesme à sa dame d'honneur, à qui je fais mes amitiés, et encore plus à ma chère concierge, sans oublier ma S. M. Gabriele, et nostre assistante, avec toutes vos chères soeurs, et pour vous, ma chère mere, croyés que je suis à vous de tout mon coeur. Je n'ai pas oublié de prier au bout de l'an pour nos chères soeurs défuntes, mais pour nostre chère mere de Beauvai je prie touts les jours, car sa mémoire m'est et me sera tousjours chère.

Je suis tres aise que nos chères soeurs d'Annessy ayent ressenti les effets de ma recomandation au duc de Berwik, et de la sienne à l'Intendent. Mandés bien de ma part, je vous en prie, et recommandés moi bien et mes enfents à leurs saintes prieres et en particulier à la bonne mère Greffri.

[132.]

À St. Germain ce 22 Juillet 1712.

Je suis tout à fait en peine, ma chère mère, de différer à ma s. M. Hellene le plus grand de touts les bonheurs. Il est si grand en soi mesme qu'il n'a besoin d'aucune circonstance pour le rendre

tel. Ainsi je vous prie de ne pas m'attendre plus longtemps pour lui donner le voile noire et achever son bonheur. Voicy les jours de St. Jacques et de Ste. Anne : choisissés l'un des deus ou quel autre il vous plaira pour lui faire faire la sainte profession, en laquelle je suis seure qu'elle ne priera pas moins pour moi, quoiqu'absente, et qu'elle ne doutera pas que je n'eusse esté fort aise d'y estre présente. J'aurai esté aussy fort aise d'entendre le Pere Quinquet que j'espère aura la charité de prescher ni plus ni moins à cette cérémonie, et je lui en aurai la mesme obligation. Je souhaite cela d'autant plus positivement que je ne scaurois encore vous dire le jour ni mesme la semaine que je pourrai aller à Chaillot. Si la chaleur n'estoit pas grande, je pourrai plustost y aller l'après disner du jour que vous choisirés pour la cérémonie et m'en revenir le soir ; mais je ne puis pas mesme vous promettre cela, ainsi je vous prie de finir cette affaire sans penser à moi, que pour prier pour moi. Il faut aussy bien prier, ma chère mère, pour nostre grand Roy et ses armées. Celle de Flandres marche aus enemis qui paroissent bien résolus de nous pousser, mais j'espère que Dieu arresterá leur projets et bénira les desseins du Roy pour la paix, qui est come faite entre l'Angleterre et la France ; mais les autres ne se rendent pas encore. Pour nous autres nous somes tousjours dans l'incertitude mais bien serrés entre les bras de la Providence, de la quelle seule nous attendons nostre sort. Priés bien pour nous, ma chère mère, et mandés moi de vos nouvelles et de nostre chère directrice. Je suis en peine de sa santé et je crains qu'elle ne travaille audessus de ses forces, car quoique l'esprit soit fort, la chere est foible. Faites lui mille amitiés de ma part, faites en aussy à toutes nos chères soeurs et en particulier à ma S. M. Gabriele, et Marg. Henriette. Assurés ma s. M. Hellene que je prierai bien Dieu pour elle et le remercierai de la grande grace qu'il lui fait, apres quoi je ne puis assés vous en remercier, ma chère mère, et vostre chère communauté, sans vous en oster le mérite devant Dieu, que je prie en estre luimesme vostre rescompense.

[133.]

Ce lundi.

Copie de la lettre que la Reine écrivit à ma tres honorée Sr Françoise Angélique Priolo qui est la dernière. Elle lui écrivit lorsque la Princesse d'Angleterre vint icy quelques jours avant la mort de cette très honorée soeur. L'original de la main de la Reine a été envoyé à Montpellier à ma Sr Chrétienne Angélique Priolo.

Je porte envie à ma fille de ce qu'elle verra aujourdoy ma chère mère et qu'il ne m'est pas permis d'avoir ce plaisir. J'espère l'avoir dans le mois prochain s'il plaist à Dieu de nous donner la vie jusques là et à vous et à moy. En attendant il faut vouloir ce qu'il veut et nous contenter d'être foibles infirmes et mourantes pour tout le temps et en la manière qu'il en ordonera. Je le prie souvent pour vous, ma chère mère, et je ne luy demande rien moins que de vous faire une grande sainte. Faites quelques aspirations pour moi de tems en tems; en lui demandant la même grace et croyés que tant que je vivrai je serai à vous avec toute la tendresse dont mon coeur est capable.

M. R.

[134.]

À St. Germain ce 11^{me} Janvier 1713.

Quoique je ne vous ay pas encore escrit depuis que je vous ay quittée, ma chère mère, j'en ay pourtant eu souvent le desir et le dessein, mais il m'est survenu tant d'affaires aussy désagréables qu'impréveues et tant de lettres à escrire, qu'il m'a esté impossible de vous doner plus tost de mes nouvelles, qui sont bones, Dieu mercy, pour ce qui regarde ma santé, car elle est à cest heure aussy bone qu'elle estoit avant mon rhume, duquel j'ay esté quitte beaucoup plus tost que je ne l'avois espéré. Je crois que le changement d'air

y a contribué, mais surtout vos bones prieres et de vostre sainte communauté, desquelles je ne puis jamais assés vous remercier, ni de tous les bon souhaits que vous faites toutes ensemble pour moi au comencement de cette année, et pour le Roy mon fils, et que je suis bien persuadée vous continuerez le reste de l'année, comé je vous en prie tres instamment, car nous en avons un tres grand besoin. A l'esgard de M^r Gernon, ma chère mère, vous pouvés bien croire que je n'aurai jamais pensé de lui faire dire sa messe autre part qu'à Chaillot s'il ne m'avoit représenté que sa mauvaise santé le rendoit incapable d'y aller tous les jours pendant l'hiver. Cependant j'avois résolu de le presser à le faire encore pour cet hiver, mais voicy un accident qui lui arriva l'autre jour en venant icy : il se laissa tomber, et se desmit le bras droit, ce qui le mettra pour longtemps hors d'estat de dire la messe. C'est pourquoy je vous prie de trouver un Prestre (Irlandois s'il se peut) qui vous aille dire tous les jours la messe à la mesme intention que M^r Gernon la disoit et mandés moi ce qu'il faut lui doner, et je vous l'enverrai, pour jusques à ce que M^r Gernon soit gueri. Pour ce qui regarde M^r le Baud, je suis bien fâchée, ma chère mère, de ne pouvoir lui faire le plaisir qu'il souhaite, et que je scâi vous en feroit aussy beaucoup et à toutes nos secours : mais il y a environs deus ans que demandant quelque chose de pareille au Pere le Tellier pour un ecclésiastique Irlandois pour qui j'avois beaucoup d'envie de l'obtenir, je donai ma parole au Pere le Tellier que s'il m'obtenoit cette grâce du Roy, jamais plus je ne lui en demanderai de pareilles, ce qu'il ne manqua pas de dire au Roy, qui fit ce que je souhaittai, et il est juste que je garde ce que je lui ay promis. Je suis persuadée, que vous, ma chère mère, et M^r le Baud estes trop raisonnables pour penser autrement, et je vous prie de croire qu'il n'en couste de vous refuser à l'un et à l'autre ce que vous souhaitez, et que si la chose estoit possible je la ferois de tout mon coeur. Les bones nouvelles que vous me donés de nostre chère directrice me font un sensible plaisir. Je la recommande souvent à Dieu de tout mon coeur, et le prie d'estre sa

force et son soutien, et je crois qu'elle sent bien qu'il l'est en effet ; mais vous ne me dites rien de vos novices, quoi qu'il y en a qui aprochent de la fin de l'année. Je suis très aise d'apprendre que la santé de ma S. M. Gabriele soit parfaite ; je souhaite qu'elle devienne tous les jours plus sainte et plus saine, mais je suis bien faschée que ma S. Marg. Henriette soit retournée à l'infirmerie. Je souhaite de tout mon coeur qu'elle en sorte bien tost. Pour la pauvre S. Jacinte j'ay bien peure qu'elle n'en sorte plus du tout et suis faschée que vous la perdiés. J'apprends avec plaisir le bon estat de toute vostre chère communauté que je vous prie d'assurer de mon amitié, et du desir que j'ay de retourner dans vostre maison. Il y a 5 semaines que j'en suis sortie, que j'ay trouvé bien longues, mais au moins me voila d'autant plus près à vous revoir, et à vous embrasser, ma chère mère, ce que je fais astheure en esprit, en attendant que je le puisse faire réellement, ce que j'espère en trois mois, si Dieu me done la vie.

M. R.

Je demande en particulier des nouvelles de ma s. l'Assistante et de ma s. M. Elisabeth. Je scai qu'elles sont saintes, mais je les souhaite aussy saines.

[135.] *Pour nostre Chère Mere.*

À St. Germain ce 20^{me} Mars. 1713.

Je ne puis mieux employer le peu de temps qui me reste ce soir (ce qui ne m'arrive pas souvent) qu'en escrivant à ma chère mere, et lui doner moi mesme de mes nouvelles, après avoir esté si longtemps sans le faire, parce que j'escris souvent, et de longues lettres au Roy mon fils apres quoi d'ordinaire le temps me manque ; mais mon amitié pour vous et pour vostre chère communauté ne vous manquera jamais. J'ay esté fort contente l'autre jour du comte que M^c Strickland m'a rendu de vostre santé et de celle de toutes vos chères

soeurs, qu'il me semble se portent mieux qu'à l'ordinaire ; je crains que le maigre ne fasse du tort à celle de nostre chère directrice. J'ay appris avec plaisir qu'elle se porte assés bien et qu'elle ne manque pas de courage. Je prie Dieu qu'il la soutienne tousjours et qu'il lui done la joye de voir ses deus novices professer come je l'espere ; je suis bien aise que ma S. M. Gabriele trouve le thé bon, mais assurément ce pauvre présent ne méritoit pas une si belle et éloquente lettre. J'ay bien peur que le caresme ne lui fasse aussy du mal, car il est pernicious pour la néphrétique. J'ay esté agréablement surprise d'apprendre la merveilleuse santé de ma S. Marg. Henriette, car M^r Strickland m'a dit que jamais elle ne l'a veue si bien. Je souhaite que cela continue mais à peine peut on l'espérer, puis qu'elle fait aussy le caresme ; je suis édifiée de vostre docilité, ma chère mère, à ne le point faire, bien plus que de la ferveur de celles qui le font : pour moi, je suis vostre exemple et j'obéy, ne jeusnant et mesme ne faisant abstinence que deus jours la semaine hors les trois jours des quatre temps, quoi que Dieu merci il y a longtemps que ma santé n'a esté si bonne ni pour si longtemps de suite que depuis le temps que je vous ay quittée. Si Dieu me laisse la santé j'espère tousjours estre auprès de vous pour la fin du mois prochain. J'y pense avec plaisir et attends ce temps avec impatience. Le Roy mon fils continue de se bien porter à Bar où M^r le Duc de Lorraine le comble de toutes sortes d'honestetés ; je le recomande instamment à vos prieres, ma chère mere, et de toutes vos chères filles ; il a un extresme besoin de patience, de courage et de prudence, et surtout que Dieu l'affermisse dans la foi et lui fasse la grâce de ne jamais succomber aus tentations qu'il a et qu'il aura de ses ennemis visibles et invisibles. Pour moi je crois qu'il n'est pas nécessaire que je me recomande à vos saintes prieres, car je scai que je n'y suis pas oubliée, aussy en ay je un extresme besoin ; je suis sure aussy que vous priés beaucoup et en premier lieu pour vostre grand Roy et qu'il n'est pas nécessaire que je vous en fasse souvenir ; j'espère que Dieu nous le conservera long-temps, et qu'il pourra jouir lui mesme de la paix qu'il done aus autres,

que l'on nous fait espérer sera signée dans ce mois de Mars. Je le souhaite de tout mon coeur, bien plus pour les autres que pour moi mesme, quoiqu'avec le temps peut estre mon fils en pourra aussy profiter ; en attendant je le mets entre les mains de Dieu et moi mesme aussy, afin qu'il fasse de nous tout ce qu'il lui plaira, mais en quelque estat que je me trouve, soyés assurée, ma chère mere, que je serai tousjours de tout mon coeur à vous.

MARIE R.

[136.]

À St. Germain ce 22^{me} may.

Puis que Dieu qui seul comande aux vents et au temps ne veut pas les faire changer, pour me permettre d'aller vous embrasser, ma chère mère, et reprendre chez vous les forces de corps et d'esprit, dont j'ay grand besoin, car elles reviennent très lentement depuis ma maladie, il est bien juste que je vienne enfin vous tesmoigner moi mesme la joye que j'ay de la nouvelle vie que Dieu vous a doné, et que je vous done signe de la mienne qu'il m'a aussy rendue, car l'on ne peut pas estre plus près de la mort que je l'ay esté sans mourir. Je crois pourtant que vous n'en avés pas esté guères plus loin, mais vous ne l'avés pas veue si bien que moi, car j'ay tousjours eue la teste fort libre et je me sentoie mourir, jusques à croire que je n'avois que peu d'heures à vivre, mais je n'estois pas digne de paroistre devant Dieu, et il est juste que je souffre encore en cette vie pour faire pénitence de mes peschés, et je serai trop heureuse si Dieu par sa miséricorde m'espargne dans l'autre. Je ne vous nommerai plus aucun jour pour aller à Chaillot, car l'on ne peut deviner quand le temps changera, mais des qu'il plaira à Dieu de le faire changer, vous pouvés comter de me voir 2 ou 3 jours après, si ma santé n'est pas plus mauvaise qu'elle l'est aujourd'ouy, mais vous serés tousjours avertie dès le moment que je fixerai un jour, au quel temps j'espère trouver nostre chère directrice en bon estat, puisque vous m'assurés

qu'elle est mieux. Embrassés la pour moi, je vous en prie, en attendent que j'aye le plaisir de le faire moi-même. Faites en autant à ma chère soeur Marg. Henriette, que je plains de tout mon coeur dans sa juste douleur, et prie Dieu qu'il la console. Faites bien des amitiés à toutes nos chères soeurs, et dites leur que je meure d'envie de me trouver au milieu d'elles, et pouvoir participer à quelques gouttes des torrents de graces dont je vois que le divin Esprit remplit leur coeur en ce saint temps. Je suis bien sure que vous les demandés pour moi, et je vous en remercie de tout mon coeur, et des dons que vous m'avez envoyés, et que j'espère vos saintes prières nous obtiendront a moi et au Roy mon fils, qui est à présent aus eaus de Plombière, et se porte bien. Adieu, ma chère mère, jusques à ce que je puisse vous entretenir, et vous rendre compte de l'estat présent de mon coeur et de mon corps et de celui où ils ont esté pendant que je croyois mourir, dans lequel temps mon esprit et mon coeur estoit bien plus tranquilles que quand je me porte bien. C'estoit un effet de la miséricorde de Dieu sur moi.

[137.] *Sur la Mort de ma S. Marie Agnes Rouelin.*

A St. Germain ce 9^{me} decembre. 1713.

Je viens vous tesmoigner, ma chère mère, la part que je prends à la perte que vous venés de faire de trois de vos chères filles, car je ne puis douter que les deus qui estoit agonisantes ne soient déjà mortes, mais en vérité, ma chère mère, vostre perte est un grand gain pour ces chères âmes qui ayant quitté leur corps dans les quels elles ont beaucoup souffert, se trouvent à présent en possession d'un bonheur éternel, où je ne doute pas qu'elles ne prient pour nous toutes, et j'espère qu'elles nous obtiendront les graces nécessaires pour nous joindre à elles un jour à chanter éternellement les miséricordes du seigneur; l'assurance de vostre bone santé après toutes les fatigues que vous avés essayées auprès de ces pauvres malades

me fait grand plaisir. Je vous prie d'en prendre grand soin, ma chère mère, pour l'amour de vos filles ; vous scavés que j'en suis. Je ne veus pas escrire à part à nostre chère directrice, pour ne la pas tenter de me respondre ; mais je vous prie de l'embrasser tendrement pour moi, et l'assurer que mon amitié pour elle redouble à mesure que ses peines augmentent, mais dans cette occasion je la conjure de penser pour sa consolation que les grands maus que sa chère soeur souffroit sont finis, et que le bonheur dont elle jouit à présent ne finira jamais. J'espère qu'il n'y a plus à craindre pour son bras, cependent je la charge d'en prendre un grand soin, et ne pas penser à escrire de long temps ; je suis inquiette des maus de ma S. M. Gabriele, qui ne m'e paroissent pas indifférents. Priés la de ma part de ne se pas négliger mais de prendre soin d'elle, pour me faire plaisir : j'en ay un sensible de la bone santé de ma S. Marg. Henriette. Je souhaite de tout mon coeur qu'elle soit durable. Je ne suis pas sans peine de la maladie de ma S. Louise Henriette qui me paroist considérable, mais je suis ravie que le médecin ne la trouve pas dangereuse. Je souhaite de tout mon coeur qu'elle finisse bien tost. Je ne doute pas que nos ferventes solitaires n'ayent bien prié pour moi. Ma santé se ressent de leur prières, car elle est bone, Dieu merci. Je voudrois bien en pouvoir dire autant de ma pauvre âme, mais hélas elle est tousjours languissante ; pour mon coeur il est souvent à Chaillot, et tout rempli d'une tendre amitié pour ma chère mère et ses chères filles.

M. R.

Voicy de quoi faire dire quelques messes à vos saintes deffuntes. Mon fils se porte bien.

[138.]

A St. Germain ce 26 Jan^r. 1711.

Voicy, ma chère mère, l'extrait de la lettre du Roy mon fils, que je vous avois promis et qui servira à vous affermir dans la bone opinion que vous aviés de sa foi et de sa religion, de la quelle je crois que toute les bruits qui ont couru ne vous ont pas fait douter. Pour moi, je vous avoue que je n'en ay pas eu un moment d'inquiétude. Cependant j'ay esté ravie de voir ces lignes escrites de sa main, et que je suis bien persuadée estre imprimées dans son coeur. J'ay mandé à ce cher fils que je me suis mise à genoux apres les avoir leues et que j'ay remercié Dieu de tout mon coeur de ce que par sa miséricorde il nous donoit à tous deux les mesmes sentiments, à lui de souhaitter de mourir, et à moi de souhaitter de le voir mort, plus tost que hors de l'Eglise. Priés Dieu, ma chère mère, qu'il nous fasse la grace de conserver ces sentiments jusques à la mort, et de nous faire mourir en effet plus tost que de les changer. Apres cela je vous dirai que nous somes tous deux en bone santé Dieu merci, et que M^e Plouden m'a fait beaucoup de plaisir l'autre jour, en m'assurant qu'il y avoit longtemps qu'elle ne vous avoit veue en si bone santé. Je prie Dieu qu'il vous la conserve longtemps, ma chère mère, pour vostre plus grande sanctification et celle de vostre sainte Communauté, et aussy pour leur repos et le mien, qui vous aime avec elles de tout mon coeur.

M. R.

Je ne puis finir ma lettre sans nomer nostre chère directrice, que M^e Plouden m'a assuré se porte à merveille, ce qui m'a fait un sensible plaisir. Je prie Dieu de tout mon coeur qu'il lui fortifie tousjours de plus en plus l'esprit et le corps pour accomplir en tout sa très sainte volonté, mais pour le caresme je ne puis croire que le médecin ni vous lui permette de le faire. J'en doute fort pour ma chère S. Marg. Henriette, dont la bone santé me fait plaisir. Je vous prie d'embrasser ces deus chères soeurs pour moi tendrement.

Je suis très aise de la meilleure santé de ma S. Louise Henriette et bien faschée que vos deus pauvres jeusnes soeurs soient tousjours malades.

Extrait d'une lettre du Roy mon fils qu'il m'a escrite en Anglois le 30 Décembre 1713.

Je ne doute pas que les bruits positifs et pleins de circonstances qui courent de mon changement de religion ne soient arrivés jusques à vous, mais vous me conoissés trop bien pour en estre allarmée, et je puis vous assurer qu'avec la grâce de Dieu, vous me verrés plustost mort que hors de l'Eglise.

Pour moi, ma chère mère, je prie Dieu qu'il soit ainsi, et je me tiens en repos ayant une ferme confiance que Dieu par sa miséricorde n'abandonera jamais ce cher fils qu'il m'a donné et du quel sa divine providence a jusques icy pris un soin si particulier.

MARIE R.

[139.]

À St. Germain ce 4^{me} Novembre.

Le beau temps qu'il a fait depuis que je vous ay quittée, ma chère mère, n'estoit pas nécessaire pour me faire regretter le séjour de Chailliot qui est tousjours charmant pour moi, mais il est vrai que cela me l'a fait regretter doublement, et quoique je ne puisse désavouer que depuis les trois semaines que je suis icy, j'ay eu plus de temps à moi et plus de solitude que pendent tout le temps que j'ay esté à Chailliot, cela ne m'empesche pas de me souhaitter souvent en la compagnie de

ma chère mère et de toutes nos chères soeurs, où j'espère bien me retrouver si Dieu me donne encore six mois de vie. J'ay pris médecine vendredi dernier, parce que j'avois eu pendant quelques jours un retour de la maladie qui m'a tourmentée tout l'esté, mais depuis la médecine je me suis fort bien portée, Dieu merci, et dans trois ou quattres jours, je quitterai le quinquina. J'apprends avec grand plaisir vostre meilleure santé, ma chère mère, et prie Dieu de tout mon coeur qu'il vous la rende parfaite et vous la conserve longtemps. Je suis en peine de celle de ma chère soeur Catherine Angélique, que je vous prie d'embrasser pour moi, et de la consoler et encourager. Je crois que le Père Gaillard pourra passer chez vous la semaine prochaine en allant à Paris faire sa retraite. Ce sera le jeudi au soir, ou vendredi matin. Je ne dis rien à ma S. M. Elis, parce que je la crois en retraite. Je prie Dieu pour elle, et je suis bien sûre qu'elle prie pour moi. Je souhaite que son corps soit en aussy bon estat que son âme. Je ne nome point ma S. Marg. Henriette parceque je compte de lui escrire un petit billet. J'embrasse tendrement ma chère mère déposée, et vous charge, ma chère mère, de mille amitiés de ma part à toutes nos chères soeurs, comeneant par vostre chère Assistante. Mandés moi des nouvelles de ma S. M. Barbe et de toutes celles que j'ay laissé à l'infirmerie. Je crains fort que nostre pauvre S. Marg. Elisabeth n'en sortira pas de longtemps. Je prie Dieu qu'il la console et la fortifie. Je vous renvoye, ma chère mère, la lettre de la Mere de St. Antoine sur la désagréable affaire de la soeur de Tiberjian. Le Roy mon fils ne m'en a jamais rien escrit ; mais come je scai qu'il a beaucoup d'amitié pour la famille de Silleri, il se pourroit faire que pour lui faire plaisir il se fut meslé de cet affaire, ne sachant pas vos coustumes, ni tout ce que je pense là dessus. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas qu'à présent vous deviés vous adresser à Rome sur cela, mais seulement à Mr le Régent par Mr le Cardinal de Noailles, qui m'a déjà promis qu'après cette abesse faite il espéroit obtenir du Régent une promesse qu'il n'en feroit pas d'avantage pendent la minorité du Roy, après laquelle il faudra

tascher d'en obtenir une du Roy mesme pareille à celle que le feu Roy avoit doné. Le Père Gaillard vous dira plus amplement ce que je pense sur tout cela, et moi je vous dis adieu, ma chère mère, et vous embrasse de tout mon coeur. Mon souper est sur la table, et le temps me manque pour escrire à ma chère soeur Marg. Henriette; faites lui bien mes excuses en l'embrassant pour moi, et assurés la que je lui escrirois la semaine prochaine.

Je vous remercie, ma chère mère, des béatitudes.

LETTRES À M^{ME} CL. ANGÉLIQUE DE BEAUVAIS,
DÉPOSÉE.

1701-1706.

[140.] *Pour ma Sœur la Déposée.*

A St. Germain, ce lundi.

Quoi que ma maladie n'a pas esté considérable, je crois pourtant que vous ne serés pas fachée, ma chère mère, d'apprendre qu'elle est presque entièrement passée, si bien qu'il paroist que ce grand rhume n'a eu d'autre dessein que de m'empescher d'aller à Chaillot, puisque il n'a duré que justement assés longtemps pour cela. *Deo gratias* en tout et pour toutes choses grandes et petites, puisque elles viennent toutes de lui et que tout ce qu'il fait est bon et bien fait. Il me paroist par vos lettres que vostre estat est meilleur qu'il n'estoit à la Présentation. J'espère que je ne me flatte pas quand je pense cela ; au moins je prie Dieu qu'il soit ainsi, et ne cesserai de le prier jusques à ce qu'il vous ait rendu la paix et la joye. Dites lui, ma chère mère, come je le dis pour vous *Redde mihi letitiam salutaris tui et spiritu principali confirma me.* J'ay fait mes dévotions la nuit de Noel dans la chapelle des enfans, en haut, fort tranquillement et fort chaudement pour le dehors, mais en dedans j'estois plus froide que la glace. Je n'escriis pas à nostre chère mère, l'ayant fait avant hier. Assurés la avec toutes nos chères soeurs et M^{lle} de la Motte de mon amitié, et dites pour moi quelque petit bon mot à ma petite concierge. Il y a encore plus d'un moi [*sic*] à la feste de nostre St. F. et le temps est si froid et si mauvais que je ne crois pas pouvoir faire aucune petite visite devant ce temps là. Il faut donc

vous mettre en repos ladessus, et en attendant estre fidelle à nostre rendés vous à la crêche, et bien faire vostre cour à nostre divin Roy, auquel je crois que vous estes agréable, d'autant plus que moins vous le pensés. Je crois que l'estat humble dans le quel vous estes lui plaist beaucoup, mais prenés garde que vostre humilité ne dégénère en déjection ou trop grand abattement. C'est ce que je crains pour vous, et de quoi je prie Dieu vous préserver en remplissant vostre coeur de force et de courage, et surtout de son saint amour.

M.

Je me réjouy avec vous de ce que Mr l'Abbé de Noialles est nommé Evesque de Chaalon.

[141.] *À ma Soeur la Déposée.*

Ce samedi.

Il y a aujourdouy huit jours que je vous quittai, ma chère mère, dans la foulle et l'embaras des visites qui me fatiguerent bien et m'ennuyèrent par elles mesmes, et par m'avoir osté le plaisir de vous entretenir. Il me semble pourtant que je vous laissai assés en repos. Je souhaite astheure de scavoir si cela continue, et si ce petit abbatement dans le quel vous vous trouviés n'a pas eu de suittes. J'espère que cela s'est dissipé et que vostre coeur est en paix. Je la lui souhaite come au mien propre, et je prie Dieu qu'il nous la done, puisque il n'y a que lui seul qui vous la puisse doner come nous la voulons. J'yrai demain à St. Cir, et de mercredi en huit jours à Fontainebleau, s'il plaist à Dieu. Vous aurés de mes nouvelles encore une fois devant cela. Mandés en moi des vostres, ma toutte chère mère, qui ne me sont pas indifférentes assurement puisque je vous aime de tout mon coeur.

[142.] *À ma Sœur la Déposée.*

À St. Germain, ce samedi au soir.

L'impatience me prend d'avoir des nouvelles de n^{re} chère petite malade, que j'ay lieu de craindre en quelque danger, par la lettre que vous escriviste à M^r d'Almond avant hier. C'est pour quoi j'envoye demain matin expres pour en avoir, car je vous advoue que je ne suis pas sans peine la dessus. Je vous prie donc, ma chère mère, de m'en envoyer aussy bien que des vostres un peu particulièrement, car depuis que je vous ay veue vous ne m'avez pas escrit, mais je ne m'en estome pas quand je pense à l'estat dans lequel je vous ay laissée, et mesme si une lettre doit vous couter autant que vous me le disiés quand je vous entretenai dans le jardin, ne l'escrivés pas, mais priés nostre chère mère de le faire et me rendre compte de vous et de la chère malade, come elle fit l'autre jour, et ne pas s'oublier elle mesme et ses loupes que j'espère ne luy font plus de douleurs. Dites à ma pauvre concierge que je ne l'ay pas oubliée hier à la Ste. Communion, car j'ay prié pour elle de tout mon cœur. Cela ne m'a pas empesché de le faire pour vous, mais d'une manière toute particulière, car j'ay pressé nostre bon Dieu et nostre père de se faire sentir à vostre cœur et de vous dire au fond de l'ame *Salus tua ego sum*. Il n'en faudroit pas davantage pour réjouyr ce pauvre cœur affligé et faire revivre cette ame à la quelle je souhaite toutes les graces nécessaires pour accomplir parfaitement et mesme guainement tout ce que Dieu demande d'elle. Prenés aussy soin de vostre pauvre corps, ma chère mère, car Dieu le veut bien, et faites les remèdes que les médecins vous ordonent. Je ferai demain mon jour de retraite; vous n'y serés pas oubliée. Priés Dieu, je vous en conjure, qu'il ne soit pas tousjours sans fruit, come je l'ay fait jusques astheure.

[143.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce Jeudi.

Enfin, ma chère mère, me voilà quitte de toutes les incommodités que j'ay eu depuis que je vous ay quittée. Elles n'ont pas esté fort grandes, mais bien incomodes et très ennuyantes. Après estre guérie de la colique et de la fluxion au visage, ou plus tost d'un vrai abces dans la bouche, je me fis arracher une dent avant hier, que j'espère sera la dernière de longtems, car en voilà deus depuis sis semaines. Touts ses [sic] maus m'ont empesché d'aller à St. Cir ; je ne scai si j'y pourrai aller avant Noël, car la cour est astheure à Meudon et vient à Marli mercredi prochain pour 10 jours. J'ay le plaisir d'avoir icy vostre frère auprès de moi. Je luy ay dit que j'envoyai à Chaillot, mais il m'a respondu qu'il vous avoit déjà escrit en arrivant. J'espère que nous vous ameneront Me d'Almond à Noel, car elle devoit partir le 13 novembre. J'attend avec impatience le plaisir de la voir et de lui ouvrir mon coeur, qui est fort serré. Elle sera surprise de nous trouver dans un estat bien plus pitoyable que quand elle nous a quitté, car il est vrai de dire qu'il ne nous reste à présent aucune espérance ni ressource humaine pour recevoir le moindre soulagement de quelle sorte qu'il puisse estre, si bien que selon le monde l'on peut dire que nostre estat est violent, mais selon Dieu, nous devons le croire heureux, et nous devons le bénir et le louer de ce qu'il nous met dans une heureuse nécessité de nous confier en lui uniquement et de n'avoir aucune espérance ni ressource qu'en lui seul, si bien que nous pouvons dire : *Et nunc quae est expectatio mea? nonne Dominus?* Ô attente Ps. xxxix. heureuse, Ô ressource immanquable! Priés Dieu, ma chère mère, que 8. je ne pense jamais autrement un seul moment. Dans trois semaines nous nous verrons s'il plaist à Dieu, et alors je vous rendrai conte d'une résolution que nous avons prise, que je crois vous ne désaprouverés pas, quand je vous dirai nos raisons pour cela. Faites

milles amitiés de ma part à nostre chère mère, à toutes nos soeurs et à M^{lle} de la Motte, nomément à la petite concierge, et dites à vostre propre coeur ce qu'il y a de plus tendre de la part du mien.

[144.]

. . . . de ma part à nostre chere mère et a nostre aimable déposée, après cela à toutes nos soeurs en particulier la chère concierge T. Ang. et M^{lle} de la Motté. Pour vous, ma toute chère Mère, je vous embrasse tendrement aux pieds de la Croix que je prie Dieu de vous faire aimer ou tout au moins de la porter avec patience et douceur.

M.

[145.]

A St. Germain. ce 22 de mars.

J'ay esté bien aise d'apprendre par vostre dernière lettre, ma chère mère, que toutes se portoient bien à Chaillot, mais je suis bien faschée de l'estat où se trouvoit la pauvre mère de Croiset. Je n'ay pas manqué de prier pour elle et je ne doute pas que Dieu ne lui fasse miséricorde, ou en lui rendant la santé pour la perfectionner et santifier ou en lui faisant la grace de faire une sainte mort. Je vous prie de me mander les nouvelles que vous en avés. Nous sommes tous icy en bone santé Dieu merci. J'irai vendredi à Marli et le lundi de la semaine sainte à Chaillot, s'il plaist à Dieu. Je suis bien aise d'apprendre que vostre coeur sera tout fait à la réserve de la grille qu'il faut attendre avec patience jusques à la Pentecoste. Je vous prie de remercier M^e de Bullion du soin qu'elle a de moi en prestant encore sa tapisserie. Vous me faites grand plaisir de me mander que vous trouvés ma chère mère Priolo mieus qu'à l'ordinaire. Je voudrois bien qu'elle en fut persuadée aussy

aisément que je le suis, mais elle se croit tousjours plus mal qu'elle n'est. Embrassés la pour moi, je vous en prie, et en faisant mes amitiés à toutes nos soeurs, assurés vous vous mesme, ma chère mère, de mon estime et de mon amitié.

M. R.

Je vous renvoye la lettre de Mr de Chamillart. Je suis faschée que vostre . . . soit si esloignée.

[146.]

À St. Germain, ce 15^{me} Janvier.

Enfin, ma chère mère, je trouve un moment pour vous escrire, et en suis ravie, car il y a trop longtemps que je ne l'ay fait. J'espère que Mr Garland ce [*sic*] sera bien acquitté come je l'en avois chargé de mes amitiés et de mes excuses pour nostre mère et pour vous de ce que je n'escrivis pas en ce temps là. Je ne crois pas que vous soyés faschée, mais vous faites come si vous l'estiés. Car voicy 15 grands jours que je n'ay de vos nouvelles, je veus dire de vos lettres. J'en attends ce soir, et j'ay besoin de consolation, car je suis accablée de chagrins et d'affaires nouvelles et très désagréables. Hélas, il n'y en a jamais d'autres pour moi. Priés Dieu, ma chère mère, qu'il me done ses dons et ses graces pour me soutenir, mais surtout ceus de sagesse, de conseille et de force, dont j'ay à présent un extreme besoin. Parmi tout cela pourtant j'ay une grande consolation de voir que les affaires du Roy vont bien partout. Les nouvelles d'Italie ont esté fort bones, et quand mesme une partie des enemis joygnoit le duc de Savoye, on espère qu'ils ne pourront pas subsister longtemps ; l'autre consolation c'est que ma santé est aussy bone que vous pouvés me la souhaitter sachant le fond de mon mal, qui certainement n'augmente pas, et s'il y a du changement c'est plus tost en mieus depuis 15 jours, quoiqu' assurément

mon coeur n'est pas tranquille, mais Dieu peut tout, il nous tourne et retourne come il lui plaist et il mesle le bien et le mal, selon sa sainte et tousjours juste et adorable volonté, à la quelle je veus me conformer en tout et par tout contre tous les sentiments de ma meschante volonté. Nous avons esté à Marli le jour des Roys, et le Roy vint icy trois jours après. Il est tousjours tout plein de bonté et d'amitié pour nous et fort content de la situation de ses affaires, rapportant tout à Dieu et se confiant en lui avec une piété admirable. M^e de M. est en parfaite santé ; il ne me reste plus qu'à vous charger de mes amitiés pour nostre chère mère et toutes nos soeurs avec M^{lle} de la Motte, par nom la chère oeconome, ma petite concierge et ma soeur de Mesme. à qui vous dirés que le Père Massilon préschera la Présentation. Adieu, ma chère mère, jusques à Samedi en huit jours le soir que j'espère vous embrasser, et avoir plus de temps pour vous entretenir pendent ce voyage que je n'en eu dans le dernier. Mon pauvre coeur est pressé et serré, mais il n'en est pas moins à vous. Je recomande à vos prières le Père Sandu qui est malade assés considérablement depuis 10 jours.

[147.] *À la Mère Déposée.*

À St. Germain ce lundi.

J'avois résolu d'envoyer demain expres, ma chère Mère, pour vous doner de mes nouvelles avant mon despart pour Fontainebleau, mais M^{gr} d'Autun qui est icy depuis hier au soir, voulant bien se charger aujourdoy de cette lettre pour vous et de mes adieus pour nostre chère mère et toutes nos soeurs avec M^{lle} de la Motte, je n'enverrai pas demain, et s'il plaist à Dieu nous partirons apres demain à 10 heures tout au plus tard, car les jours sont courts et on dit que les chemins seront mauvais. Nous somes, Dieu merci, en bone santé. Le Roy eut hier une petite incomodité qui est entièrement passée. Cela l'empescha de manger

de vos fruits, mais il en a mangé aujourdouy et moi tous les deus jours et nous en mangerons encor demain. Ils sont excellents. J'espère que M^e Trionyl en a fait mes remerciements. Je vous fais les miens en particulier, ma très chère mère, de vos prières et de vos souhaits sur le jour de ma naissance et mon voyage de Fontainebleau. Je prie Dieu de les exaucer et de me faire plustost cesser de vivre que de ne pas vivre à lui et pour lui. Je suis aussy embarassée de ce voyage qu'une dame de campagne est de venir à la cour, car assurément la vie que nous menons icy est fort différente de celle là. J'espère y faire mon devoir envers mon Dieu en premier lieu, enver nostre grand Roy, sa royalle famille et toute sa cour, aus quels tous, selon leurs différents degrés, je dois beaucoup. Priés Dieu, ma bone mère, que cela soit ainsy et que rien au monde ni tout le monde ensemble puisse jamais me faire quitter cet aimable rendés vous que vous me donés, du sein et amour paternel de nostre Dieu et de nostre père céleste, à qui nous nous devons toutes entieres et à qui nous voulons estre sans réserve. J'ay esté fort contente de la lettre de nostre bon père Raffron. On voit dans ses lettres come dans ses entretiens que cet home est tout plein de Dieu et j'espère que ses prières nous obtiendront à vous et à moy quelques unes de ses miettes. Il faut finir, car M^r d'Autun attend ma lettre. Nous trouvons ce bon évêque tousjours plein de zèle et d'affection pour nous. Nous avons bien aussy de l'amitié pour lui. Dites lui bien de ma part, ma chère mère, mais dites vous souvent à vous mesme que celle que mon coeur sent pour le vostre est audessus de toutes les autres.

M.

Je vous prie de dire quelque petit bon mot de ma part à la petite solitaire concierge.

[148.] *Pour ma Sœur la Déposée.*

À St. Germain, ce Jeudi.

Il me semble qu'il y a longtemps que je n'ay escrit à ma chère mère et que je n'ay receu de ses lettres, mais il me paroist par vos dernieres et par celles que vous escrivistes la semaine passée à Me d'Almond, qui étoit tout à fait dans vostre stile ordinaire, que vostre estat est bien meilleur qu'il n'estoit quand je vous ay quittée. Je souhaite ne me pas trouver trompée quand je vous verrai qui sera de samedi en huit jours s'il plaist à Dieu, et j'espère que nostre grand Saint vous payera sa feste en vous obtenant quelque consolation de celui qui la peut bien donner, puisqu'il est le Dieu de toute consolation. Je le supplie de remplir vostre coeur de son saint amour et d'en faire après cela tout ce qu'il voudra, car je crois qu'un coeur plein du divin amour est en paix et content en toutes sortes d'estats, et qu'il ne peut estre que bien. C'est la seule chose que je vous prie de demander pour moi, ma chère mère, c'est ce seul un nécessaire sans le quel on ne peut estre heureux ni en ce monde ni en l'autre, et avec le quel tout ce que le monde appelle malheur et disgrâce ne peut rendre malheureux. Je crois cela aussy fermement come si je l'avois expérimenté quoiqu'en vérité je n'ay jamais rien senti qui approche de cela. Car au lieu de faire tout par amour, je fais tout par force. Dieu le scait et vous le comprenés bien. C'est pourquoi je suis seure que vous avés pitié de moi et que vous priés pour moi. Adieu, ma toutte chère mère, je suis à vous de tout mon coeur. Nous somes tous en bone santé, Dieu merci.

[149.] *À ma Sœur la Déposée.*

À St. Germain le 1^{er} Juillet.

Qui le croiroit, ma très chère mère, qu'il y auroit danger d'estre noyée entre St. Germain et Chaillot au moi de Juillet. Il est donc bien visible que Dieu ne veut pas que nous passions ensemble nostre

grande feste puis que il permet un tel empeschement. Il faut donc se soumettre en cela come en tout le reste, et dire ce petit et grand mot, *Fiat*, que je devois avoir bien appris, puis que j'ay si souvent tant et de si différentes occasions de le prononcer. Je ne vous dirai pas que cellecy en soit une des plus grandes, mais je vous advouerai simplement que j'ay un vray chagrin de ne pouvoir estre auprès de vous pour cette feste, come je m'estois proposée avec plaisir, et de quoi je n'ay comencé à doutter qu'hier au soir. J'ay grande envie de réparer cecy pendant cette octave, je veus dire vers la fin, car il n'y a nulle espérance pour 3 ou 4 jours. En attendant, ma chère mère, je vous plains et je veus que vous me plaigniés de cet éloignement pendant vostre bone feste. Ne priés pas moins pour moi, je vous en conjure, et je vous promest de prier pour vous de tout mon coeur, de ce mesme coeur, qui est tout à vous.

[150.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce lundi.

Il est temps, ma chère mère, que j'envoye scavoir de vos nouvelles, puis que il y a aujourdoy huit jours que je n'en scai aucune. Vous serés bien aise aussy d'en aprendre des miennes qui sont bones Dieu merci pour ce qui regarde ma santé et celle de ceus qui me sont encore plus chers. Nous fusmes avant hier à Versailles où nous trouvasme le Roy en meilleure santé que nous n'avions osé l'espérer. Il estoit debout et habillé tout come à son ordinaire. Il a la goutte au piés, mais c'est très peu de chose. Il devoit prendre médecine aujourdoy et l'on peut conter son mal presque fini : que Dieu en soit à jamais loué ! Il n'y a rien à vous aprendre pour ce qui nous regarde que la confirmation de ce que je vous fis voir dans la lettre de M^e de M., et Dieu nous done le temps et la grace de nous préparer à tout. Je ne vous charge pas de rien dire de ma part à nostre mère ne la voulant pas destourner un seul moment de cet unique nécessaire qui

l'occupe et estant bien persuadée qu'elle ne m'oublie pas devant Dieu. Je vous charge bien de mes compliments à toutes nos chères soeurs surtout à ma petite concierge et à ma soeur M. Gabriele sur la mort de son père, que je n'ay apprise qu'avant hier par la gazette. Je n'oublie pas M^{lle} de la Motte ; je souhaite de scavoir coment elle se porte après son voyage et si elle est contente du fameux médecin. Adieu ma toute chère mère, je vous laisse au pieds de la croix, priant Dieu qu'il adoucisse la vostre et qu'il me done la force de porter la mienne.

M.

Le Roy n'ira à Fontainebleau qu'au comencement du mois prochain et nous autres quelques jours après. Je ne crois pas que nous partions avant le 9 ou le 10.

[151.] *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain ce 7^{me} Juin.

Il me semble qu'il y a bien longtemps que je n'ay de vos nouvelles, ma très chère mère ; je viens vous en demander et vous en doner des miennes qui sont assés bones pour ce qui regarde la santé du corps, mais pour celle de l'âme, elle est tousjours bien languissante, notwithstanding les grands secours que le P. Boneau nous a donné 10 jours durant dans une retraite merveilleuse, après quoi il nous a encore presché hier au matin dans la chapelle un sermon admirable sur la charité. Mais ce qui me fasche après tout cela, c'est qu'il m'a déclaré qu'il lui est impossible de nous prescher la Visitation, ayant receu une lettre du P. de la Chaise qui lui ordone de la part du Roy de partir incessamment pour aller faire une mission à Diep. Voyés ce qu'il y a à faire làdessus, si vous pouvés trouver aucun prédicateur ou si vous voulés que j'en cherche. Nous avons icy 16 Evesques et autant d'Abbés, mais très peu de prédicateurs parmi eux. J'ay achevé la grande affaire des changements auprès de ma fille. J'espère que ce

sera pour son bien. J'ay enfin trouvé une femme très bien née et élevée, d'environ 50 ans, que je crois fera bien. Priés Dieu, ma chère mère, qu'il m'inspire tousjours ce que je dois faire pour le bien de ces chers enfants qu'il m'a doné et que je lui redone tous les jours de ma vie, les dédiant à son service et à son amour. Voicy la sainte Octave qui approche pour faire nostre cour à nostre Roy et à nostre Dieu. Parlés lui de moi, ma chère mère, je lui parlerai de vous, demandons lui sa grace et son amour l'une pour l'autre. Si nous somes assés heureuses pour l'obtenir, nous serons plus riches que si nous possédions tous les royaumes de la terre. Je ne prétends pas entrer dans ce petit billet à vous parler des nouvelles du monde ni des politiques. Je n'en ay pas le temps, ni en vérité je ne scai que dire ladessus. Dieu seul scait ce qu'il fait, il me semble que les homes ne le scavent guères, tout au moins je n'y entend rien, et quand j'y pense la teste me tourne. Confions nous en Dieu, ne cherchons que lui et tout ira bien pour nous quoiqu'il arrive. Faites milles amitiés de ma part à nostre chère mère, faites en aussy à nos soeurs, sur toutes à ma chère concierge et à M^{elle} de la Motte et pour vous, ma toute chère mère, soyés bien assurée de ma tendre et parfaite amitié.

[152.]

Mercredi matin.

Enfin je vous envoie, ma chère mère, le billet cy joynt pour ma s. L. de la Miséricorde, que je prie M^{elle} de la Motte de lui envoyer. Elle n'a qu'à lui faire un envelope et le doner à l'home qui vous porte cette lettre pour le porter aus Carmélites. Je suis honteuse de l'avoir tant différé, mais si vous scaviés à quel point j'ay esté accablée et tourmentée depuis que je vous ay quittée, vous auriés pitié de moi. J'ay achevé une affaire qui m'a fait beaucoup de peine ; Dieu veuille qu'elle soit bien finie, mais à peine suis-je à bout d'une chose qu'il en revient d'autres tousjours plus désagréables et difficiles.

Priés Dieu, ma chère mère, qu'il me donne les vertus de patience et de prudence, mais dans un degré proportionné à l'extresme besoin que j'en ay. Je souffre un peu plus de mon sein depuis quelques jours, estant proche d'un certain temps. Je prends des poudres et des eaus de Ste. Renne et ma santé est à l'ordinaire. Celle du Roy mon fils n'est pas parfaite. Il a pris médecine aujourdoy. J'espère qu'il se portera bien. Je conterai les jours et les heures jusques à mercredi prochain dans l'espérance de trouver un peu de repos avec vous. Jamais je n'en ay eu plus de besoin. J'espère que je trouverai nostre chère mère en parfaite santé. Faites lui bien des amitiés de ma part et à toutes nos soeurs, surtout à celles que je suis accoustumée de nomer, et à Melle de la Motte. Adieu, ma mère très chère, je suis à vous avec toute la tendresse et toute la force dont mon pauvre coeur est capable.

M. R.

[153.]

A St. Germain ce 24 Janvier.

Vous ne pouvés douter, ma chère Mère, de la part sincère que je prends à vostre affliction et à celle de toutes nos cheres soeurs pour la perte que vous venés de faire. J'ay senti celle de nostre chère soeur Têrèse Angélique de tout mon coeur, et par raport à vous autres et par rapport à moi mesme, qui y perd assurément beaucoup, car j'avois une véritable amitié pour elle et je trouvois sa conversation fort agréable. Ainsy je la manquerai bien à Chaillot et ce ne sera pas sans peine. Pour nostre aimable soeur Marie Christine, sa mort a esté surprenante et j'en ay esté touchée. Ma fille en a pleuré plus d'une fois de tout son coeur et je luy en seai bon gré. À l'esgard de nostre bone soeur Franc. Catherine, il y a de quoi se consoler, car elle finit une vie souffrante, et à son age la mort est plus souhaitable que la vie. Mais la consolation solide que nous devons avoir pour toutes les trois, c'est l'espérance certaine de leur bonheur, duquel et leur vie et leur mort nous assurent selon les promesses de Jésus

Christ. Ainsi ce n'est pas elles qu'il faut pleurer mais nous mesmes qui vivons encore dans l'incertitude de nostre bonheur éternel que certainement elles demanderont pour nous et j'espère qu'elles nous obtiendront les graces nécessaires pour y parvenir. Après cela, ma chère Mère, il faut que je vous dise que la peur de vous perdre me fait autant de peine que la perte que nous venons de faire, et je suis seure que toutes nos soeurs sont dans les mesmes sentiments ; ainsi je vous prie pour l'amour de nous toutes de prendre un grand soin de vostre santé, car vous n'etes pas à vous mesme, mais à vos filles et vous estes obligée de vous conserver pour elles. Je vous conjure donc de tout faire pour cela, et je prie nos chères soeurs Assistante et coadjutrice de vous bien soigner, et vous faire faire tout ce qu'il faut pour vous guérir, mais surtout il faut demander à Dieu vostre guérison, ce que je fais de tout mon coeur. J'espère que ma Sr l'Assistante continuera à rendre un compte exactte à M^e Bulkley ou à moi mesme de vostre estat et de celui de nos soeurs. J'espère que ma chère mère Priolo est en santé puisque on ne dit pas le contraire. Il faut la bien soigner pendant ce grand froid qui me fait craindre aussy pour ma chère petite concierge qu'il faut aussy bien soigner. Je suis bien aise que nostre chère novice se porte mieus, mais après tout cela j'ay encore un autre peine qui est de ne pouvoir passer avec vous la feste de nostre St. Fondateur. Tout le monde crie si fort contre le voyage de Chaillot que je n'ose l'entreprendre, car outre le froid excessif qui fait, presque toutes les personnes qui m'environt sont enrhumés, et j'aurois de la peine à en trouver 2 ou 3 qui pussent me suivre et quoi que je sois quitte de mon rhume, on croit que vostre coeur [*sic*] m'en doneroit un autre, ainsy il faut avoir patience et faire la volonté des autres plus tost que la mienne, ce que je ne fais pas sans peine mais s'il plaist à Dieu que le froid diminue, j'espère passer avec vous l'octave de nostre saint ou les derniers jours de carnaval. En attendant, ma chère Mère, je vous embrasse de tout mon coeur, et vous laisse dans les plays de nostre divin Sauveur.

M. R.

J'ay quelque idée d'avoir promis à ma s. F. Catherine de lui faire dire des Messes pour le repos de son ame. Dans ce doute je vous envoie 2 pauvres l. d'or pour lui en faire dire. Je n'en envoie pas pour les deus autres, estant persuadée que leur parants ne leur en laisseront pas manquer, et je suis dans un estat si pitoyable qu'à peine puis je donner ce qui est absolument nécessaire ; ce qui ne me fait pas de peine, il me semble, par raport à moi mesme, mais beaucoup par raport aus autres, à qui je voudrois et devrois donner et il ne m'est pas possible de le faire.

[154.]

À St. Germain ce 31 Janvier.

La relation que vous me faites, ma chère soeur, de l'estat de nostre chère mere, n'est pas telle que je la voudrois, car le mieux dont vous parlés est très peu considérable, et le mal est tousjours fort grand, dont je suis tres fâchée. Je voudrois bien la pouvoir voir moi-mesme, mais je ne scai si vostre maison est en estat de me pouvoir recevoir sans vous incomoder et embarasser. C'est à vous, ma chère soeur, à qui je m'en rapporte pour cela, vous priant de me dire simplement et nettement ce que vous en pensés, à quoi je me tiendrai ; et si vous jugés que je puisse aller, vous pouvés comter sur lundi pour trois ou quatre jours, si non je remettrai mon voyage au caresme. Mais j'ay peur que nostre chère mère ne nous eschappe et je serois bien aise de la voir encore une fois. Je suis ravie que ma chère mere Priolo se porte assés bien, et j'espère que le rhume de nostre chère soeur Caterine Angélique n'aura pas de suites. Je ne doute pas qu'elles ne soient bien soignée, mais je vous prie de vous soigner aussy vous mesme, car je vois que vous n'avés pas esté des moins malades et sans compliment on peut dire que Chaillot a besoin de vous et que vous estes obligée de prendre soin de vostre santé. J'ay esté surprise et touchée de la mort de nostre sainte soeur Mad.

Angélique, quoi que l'on ne pouvoit pas s'attendre qu'elle iroit bien loin, mais comme vous ne faisiés pas mention d'elle le mardi, je fus surprise d'apprendre qu'elle estoit morte le mercredi. Mais pour elle, elle est digne d'envie, et sa mort est aussy édifiante que sa vie. Je espere que mon ame se ressentira de ses prieres. Je vous envoie 2 louis d'or pour faire dire des messes pour la sienne, come je crois lui avoir promis et aussy 4 autres pour celles de nos deus chères soeurs Térése Angélique et Marie Christine, ne pouvant estre en repos sans leur doner cette derniere marque de mon amitié, quoi que je sois persuadée qu'on leur aura fait dire beaucoup de messes. Adieu, ma chere soeur, je vous donne et à toutes vos soeurs le mesme rendés vous qu'à nostre mère, dans les playes de nostre divin Sauveur, et le supplie d'estre lui mesme nostre consolateur et nostre consolation.

M. R.

[155.] *À la Mère Déposée et Assistante Claire Angélique de Beauvai.*

À St. Germain ce 5 Octobre.

Après avoir cacheté la lettre cy jointe pour nostre mère, M^r Garland est arrivé qui m'a doné la vostre, ma chère soeur, qui respond presque entièrement à celle que je venois d'escrire, mais puisque j'ay pris la peine de l'escrire, nostre mère ou vous prendrés, s'il vous plaist, la peine de la lire. J'avois oublié de prier nostre mère de ne pas comencer avec toutes nos soeurs la dévotion des 10 vendredi jusques au 15 de ce mois, jour de Ste. Térése, que je la comencerois avec vous s'il plaist à Dieu, car puisque la retraite de nostre mère sera bientost achevée, j'espère que rien ne m'empeschera d'aller à Chaillot le mercredi de la semaine prochaine 13 du mois. Il ne faut m'attendre à rien ce jour là, mais à moins que je ne vous mande le contraire vous pouvés comter que je serai avec vous avant la nuit. J'espère que vous ne comencerez vostre retraite qu'après mon despart et que j'aurais le plaisir de vostre compagnie, ma chère soeur, dans la quelle je me

plais beaucoup plus que vostre humilité ne vous permet de le croire.

M. R.

Je ne vous remercie pas avec toutes nos soeurs de vos bons souhaits pour moi et de vos prieres, m'estant impossible de le faire autant que je le voudrois et que vous le mérités de moi. Je suis en peine de ma soeur le Vayer que l'on m'a dit estre malade, mais j'ay appris avec plaisir que ma S^r C. Angélique comunia hier avec la Comunité et que ma s. L. Françoise est tousjours mieus. Je voudrois bien que ma chère Mère Priolo la fut aussy. Je le demande à Dieu tous les jours, mais j'apprends avec peine qu'elle est tousjours dans le mesme estat. J'espère trouver M^{lle} de la Motte chés vous en bone santé, car nous attendons M^e de Bulkley samedi prochain.

Milord Talbot a la petite vérole depuis hier au soir. Il est sorti du chasteau. Je le recomande à vos prières. M^e Talbot avoit escrit à nostre mère avant qu'il tomba malade.

[156]. *Pour ma S^r la Déposée.*

Ce mercredi.

Je ne puis estre plus longtemps, ma chère mère, sans vous demander moi mesme à vous mesme de vos nouvelles et de votre pauvre coeur. Je tremble de peur de le trouver à Noel dans le mesme estat que je l'ay laissé à la Présentation, mais enfin il faut courage. Ouvrés, dilatés ce coeur tout serré, ma toute chere mère et faites place à nostre Sauveur qui n'habite pas avec les craintes, les inquiétudes et les troubles. Chassés loin de vous tout cela en approchant de cette grande feste a fin que ce petit et grand Seigneur remplisse tout vostre coeur. Je ne cesse de prier pour vous, non seulement tous les jours, mais plusieurs fois par jour, mais hélas, mes prières ne sont pas faites en la maniere qu'elles doivent estre pour estre exaucées. Cependant je ne me lasserai pas d'en faire et peut estre que jointes à celles de vos saintes soeurs, Dieu les escouterà

à la fin et vous rendra cette paix et cette joye que luy seul peut doner et que le monde ne peut oster, et que je vous souhaite du fond de mon coeur.

[157]. *À ma Soeur la Déposée.*

À St. Germain, ce mercredi.

J'ay bien de la peine, ma chère mère, à vous pardonner non pas vostre premiere lettre mais une seconde que Mr d'Autun m'a doné hier au soir, dans la quelle vous retractés ou tout au moins vous vous repentés des vérités que vous aviés escrites dans la première qui m'avoit esté si agréable que je l'ay lue plusieurs fois avec un vrai plaisir, et je vous assure qu'elle m'a encouragée et fortifiée dans le petit sacrifice que je viens de faire, et que je ne puis lire vostre lettre sans me scavoir bon gré de l'avoir fait et de dire avec vous de tout mon coeur, que bénit soit ce moment heureux. Oui, ma chère mère, vous parlés très juste là dessus, et je ne comprends pas coment vostre bon esprit s'est laissé obscurcir et embrouiller si fort que de pouvoir penser d'avoir manqué dans la moindre circonstance. Car assurément vous n'avés jamais mieus parlé, ni rien dit qui me plaise davantage. Soyés donc en repos, ma toutte chère Mère, je vous en conjure et ne pensés qu'à vous rendre agréable à vostre divin époux, et à m'obtenir la mesme grâce. Tout le reste n'est rien et ne doit estre comté pour rien. Je ne crois pas qu'il y ait un sentiment plus parfait que celui que Dieu vous done de trouver les humiliations à vostre esgard justes et necessaires. Cette pensée vous fera assurément marcher à grand pas dans la voye de la perfection. Je le souhaite de tout mon coeur, et je prie Dieu qu'il dilate vostre coeur, afin que vous puissiés mesme courir dans cette divine voye. J'ay grand besoin de cette dilatation, car jamais mon pauvre coeur n'a esté plus serré, mais il est tousjours à ma chère mère, et rien ne vous l'ostera jamais. Mr d'Autun se charge de touts mes compliments, et de dire à nostre mère que je serai chés vous jeudi au soir, s'il plaist à Dieu ; il ne faut pas m'attendre à rien.

LETTRES A M^{ME} CL. ANGÉLIQUE DE BEAUVAIS,
SUPÉRIEURE DE LA VISITATION DE
STE. MARIE DE CHAILLOT, APRÈS LA MORT
DU ROY (?)

1706—1709.

[158]. *Pour nostre Chère Mère.*

[Ces lettres de la Reine ont été écrites à M^{me} très honorée Mère Claire
Angélique de Beauvais pendant son dernier Trianal fini à
cette Assention, 1709.]

À St. Germain ce 19^{me} Octobre.

Je vous envoie le papier ci-joint, ma chère mère, vous priant de l'envoyer à la Supérieure de nos soeurs de Moulin par quelque occasion bien seure; n'ayant nulle conoissance de cette supérieure, je n'ay pas eu le courage de luy escrire, et je n'ay osé le faire à la Déposée, la relique estant adressée à la supérieure. Ainsi j'ay pris le milieu que vous voyés. Si vous l'approuvés, vous n'avés qu'à l'envoyer tout droit à Moulin ou à nos soeurs de St. Jacques pour l'envoyer. Si vous pensés qu'il soit mieux que j'escrive autrement, mandés le moi simplement et je le ferai. J'ay pris médecine avant hier, et m'en trouve fort bien Dieu merci. Je vous demande de vos nouvelles et de toutes nos soeurs, sur toutes de ma chère mère Priolo, et de nostre chère soeur Douglas. Je suis seure que vos chères solitaires ne m'oublie [*sic*] pas devant Dieu, et je puis vous assurer, ma chère mère, que je ne vous y oublie pas non plus ni vostre troupeau.

[159.] *Pour nostre Chère Mère.*À St. Germain ce 11^{me} Novambre.

Il faut que vous me pardoniez, ma très chère Mère, si je ne puis m'affliger et pleurer avec vous sur vostre élection, et si au contraire je ne puis m'empescher d'en avoir un sensible plaisir et pour l'amour de toutes nos chères soeurs et pour l'amour de moi mesme qui vous aime et estime come vous le mérités. J'en ay remercié Dieu de tout mon coeur, car c'est de lui que cela vient et vous devés prendre cette charge de sa main et vous y sousmettre de bon coeur pour l'amour de lui et de bone grace pour l'amour de vos chères filles. J'en suis, ma chère mère, et come ancienne, j'ay droit de vous prier et conjurer de prendre soin de vostre santé. Je prie Dieu plusieurs fois par jour qu'il vous la rende parfaite, qu'il soit lui mesme vostre force et vostre consolation, et qu'il vous comble avec tout vostre troupeau de graces et de bénédictions.

M. R.

J'espère vous embrasser de demain en huit vers le temps de Complie, à la quelle il ne faut pourtant pas m'attendre. Ma chère Mère Priolo ne me done pas signe de vie, mais je la conois assés pour croire que vostre eslection lui aura doné au moins quelques moments de consolation.

[160.]

Ce 14^e d'Avril.

Je n'ay pas veu M^e de Maintenon depuis que je vous ay quittée, ma chère mère, ni ne la verrai que la semaine prochaine à Marli où j'avois dessein de lui donner vos papiers, mais puisque vous me les demandés je vous les renvoye, et je crois que vous prenés le bon parti en les changeant. Je vous renvoye aussy la lettre du Pere Bouchet et un livre de la vie du Roy pour lui doner ou pour rem-

placer celui que vous lui avés déjà donné. Nous nous portons tous bien, Dieu merci, et mon fils ne monte pas à cheval avec assés de violence pour en gagner du mal. Vous me faites plaisir, ma chère mère, de me marquer une bone lecture. Adieu, je suis à vous et à ma chère Mère Priolo de tout mon coeur, sans oublier pas une de toutes nos chères soeurs ni M^{lle} de la Motte.

[161.] *Pour notre Mère.*

Ce premier Juin.

Je suis tousjours en peine pour nos chères malades et en particulier pour ma chere mere Priolo, que je ne crois pas la moins malade quoique hors de l'infirmerie. Ma petite concierge n'inquiette aussy, ne la croyant point du tout hors de danger. Rendes moi un comte exacte de toutes les deux s'il vous plaist ma chère mère, et des autres malades aussy. Je prie pour toutes et je fais la neuvaine à la Ste. Vierge pour celle qui me touche le plus, avec mes enfans et nos dames. J'espere que ses [*sic*] prieres joyntes aus vostres seront exaucées. Nous nous portons tous bien Dieu merci et le Roy mon fils se trouve bien de son lait. Je crois que M^r de Melfort fait fort bien de mettre sa fille à Melun. M^r Guillet vous aura dit ce que je pense pour les entrailles de la Reyne ma belle mère. Je demande aussy des nouvelles de M^{lle} de la Motte et suis à vous, ma chère mère, de tout mon coeur.

[162.] *À vostre Chère Mère.*

A St. Germain ce 11^{me} Novembre.

Quoy que j'ay lieu de croire que vostre santé, ma chère mère, va tousjours de bien en mieus depuis que je vous ay veue, cependant je ne puis estre plus longtamps sans vous en demander des nouvelles que je vous prie de me faire mander, en cas que vous ayés la moindre peine à escrire vous mesme; je me souviens qu'étant à Chaillot, vous

m'aviés doné deus comissions pour M^e de Maintenon dont l'une regardoit le Port Royale, et l'autre un de vos monastères. Mais come je ne me souviens pas des particularités, et que je dois aller demain à Marli, je vous prie de m'en envoyer un mémoire, s'il est encore temps d'en parler. Je vous prie aussy de me renvoyer (si vous n'en faites point d'usage) un petit livre que je vous ay laissé, qui contient la condamnation qu'on à fait à Rome du nouveau Testament de Quennel ; car il n'estoit pas à moi, et on me le redemande. Je suis ravie que ces livres ne soient plus entre les mains de nos soeurs. Je prie bien qu'ils n'y retournent jamais, ni aucuns autres de la mesme espèce. La fille que j'attends de Flandres n'est pas encore arrivée ; des qu'elle le sera, je vous l'enverrai ; je suis persuadée que Dieu récompensera abondamment cette grande charité qu'il vous à inspiré de faire, de la quelle je suis très édifiée et très reconnaissante. Je suis pressée, et n'ay que le temps de vous dire que je suis à vous, ma chère mère, et à vos chères soeurs de tout mon coeur.

[163.] *Pour nostre Chère Mère.*

À St. Germain ce 8^{me} Mars.

Enfin, ma chère mere, les eaus sont assés diminuées pour pouvoir envoyer un home à cheval scavoir de vos nouvelles et de toutes nos chères soeurs et pour me faire espérer que je pourrai bientost vous aller voir moi-mesme. Il est vrai qu'il fait encore fort froid et que si je ne puis faire ce petit voyage dans 8 jours, je prendrai le parti d'attendre à la semaine sainte que je me flatte tousjours de passer toute entiere avec vous, car Dieu merci je me porte bien. J'ay quelque peyne sur l'accident que vous avés eu à la langue, mais je veus espérer qu'il n'aura point de suite. Je suis estonnée que le médecin vous laisse faire le caresme. Mandés moi des nouvelles de ma chère concierge et de nos soeurs malades. Je suis en peine de ma S. M. Henriette. J'espère que M^e Fagon se porte bien ; M^{lle}

de Montauban n'est peut estre plus avec vous. J'espère que le Seigneur fera la grace à ma soeur du Val d'y rester. Je ne doute pas que ma s. la directrice n'ait bien prié pour moi dans sa retraite. Faites bien des amitiés de ma part à toutes nos soeurs, ma chère mere, commençant par ma Soeur l'Assistante et gardant celle du noviciat pour la bonne bouche. Ordonés lui de m'escire et croyés me à vous de tout mon coeur.

M. R.

Le Roy mon fils ne se porte pas bien ; j'ay grande confiance en vos saintes prieres pour luy.

[164.] *Pour nostre Chère Mère.*

À St. Germain ce 23 Fevrier.

Les voyages qu'ont fait icy Mr Garland et vostre touriere, ont esté cause que je n'ay pas envoyé expres, ma très chère mère, vous doner de mes nouvelles, puisque vous en avés eu par eus de bones et qu'elles ont tousjours depuis continué de mesme. Car je me suis fort bien trouvée de la saignée et de la médecine que j'ay prise la semaine passée et hors mon pied qui s'entle un peu tous les soirs, je me porte du reste fort bien, Dieu merci. Cependant je ne pourrai pas aller à Chaillot la semaine prochaine come je l'avois espéré, ni mesme vous nomer un temps précis pour cela ; ce qui est sure c'est que des que je le pourai, j'irai, et que vous en serés avertie 2 ou 3 jours auparavant. Envoyés moi des nouvelles de vostre santé, ma chère Mère, de la quelle je n'estois pas contente dans mon dernier voyage à Chaillot, mais j'espère qu'elle est à présent meilleure et que vous ne pensés pas à la rendre encore mauvaise en hazardant de faire le caresme. J'espère que nostre chère Déposée se porte bien, et je l'embrasse tendrement. Je demande des nouvelles particulieres de nostre chère novice que je n'oublie pas dans mes prieres. J'espère

qu'elle fait bien et qu'elle se porte bien. Je demande aussy des nouvelles des autres chères Angéliques, et je vous prie de dire à ma soeur de Mesme que je parlerai au père Gaillard pour l'engager à vous prescher la Visitation. Il fait déjà merveille icy, et il en fera sans doute tout le caresme. Priés Dieu que nous en profitions et continués, je vous en prie, avec toutes nos chères soeurs vos ferveurs pour les prieres des samedis, car j'espere tout par l'entremise de vos prieres, dont j'ay souvent ressenti les effets. Adieu, ma chère mère, je suis à vous de tout mon coeur.

[165.] *Pour nostre Chère Mère.*

À St. Germain, ce samedi.

Je vous escriis ces deus mots, ma chère mère, pour vous avertir que le P. de la Ferté n'est pas à Paris, et qu'ainsi il ne faut pas comter sur lui pour l'exortation. J'ay pensé que l'Abbé Brunet devant aller chés vous lundi, vous pouriés le prier de la faire, mesme de ma part s'il estoit nécessaire. Mais en cas qu'il ne le puisse pas, j'ay pensé au père Rousselet, que je crois ne me refusera pas, et j'espère qu'il la fera bien. J'enverai vous demander mardi la réponse de l'Abbé Brunet, que je ne puis croire veuille vous refuser une si petite grace. Ma fille a pris médecine aujourdoy à cause qu'elle se trouva un peu mal avant hier ; ce ne fut pourtant pas grande chose, puisque elle alla le soir avec moi souper à Marli. Je me porte bien, Dieu merci, et mon fils aussy. Je n'espère pas le voir avant le comencement du mois de décembre ; ainsi j'espère que rien ne m'empeschera d'estre avec vous et nos chères soeurs le 19 de ce mois. Adieu, ma chère Mère, je suis à vous et à nostre chère déposée.

[166.] *Pour nostre Mère.*

Ce 26 de Mars.

Je viens vous souhaitter, ma chère mère, la plénitude des graces de Dieu dans vostre retraite, et surtout son saint amour dont je le supplie de vous remplir le coeur. Je suis bien sure que vous ne m'oublierez pas. Je vous prie aussy de ne vous oublier vous mesme en faisant audelà de ce que vos forces vous peuvent permettre, et vous souvenir que si l'esprit est prompt la chair est foible. Il faut mesnager vostre pauvre corps pour le service de vos filles à qui Dieu vous a doné. Car à présent vous n'estes plus à vous mesme, et il faut tascher de vous conserver pour leur consolation et la mienne ; pour ma chère petite concierge, je n'en suis pas en peine, car je scai que vous ne lui en laisserés pas trop faire. Je prie Dieu qu'il la comble de toutes ses graces, et qu'il lui inspire de beaucoup prier pour tous mes besoins qui sont inombrables et de toute [sic] façons. J'espère que nostre chère Assistante l'aura bien fait. Je fus faschée de ne l'avoir pas veue le jour que je partis pour lui demander, mais je ne crains pas que l'on puisse m'oublier à Chaillot. J'embrasse nostre chère déposée que j'espère aura ressenti quelque effet des intercessions du grand St. Joseph. Nous nous portons tous bien icy, Dieu merci. J'oubliai avant que de vous quitter de vous prier de ne parler à persone du papier que Mr de St. Sulpice m'avoit doné. J'espère que vous ne l'auroit pas fait et suis bien sure que vous ne le ferés pas apres celleci, ni ma S. C. Angélique non plus. Adieu, ma chère Mère, faites des amitiés de ma part à toutes nos soeurs, par nom à ma s. T. Angélique et à M^{lle} de la Motte, et croyés moi à vous de tout mon coeur.

[167.]

Ce dimanche au soir.

J'envoye expres, ma chère mère, pour avoir des nouvelles de nostre chère soeur Louise Henriette, de laquelle je suis en peine, après ce

que vous m'en avés mandé hier. Vous pouvés l'assurer que je n'ay pas seulement prié pour elle apres avoir receu vostre lettre, mais que je l'avois aussy fait devant selon la promesse que je lui en avois fait. Je vous renvoye le papier de Mr l'Evesque d'Autun, et ne puis m'empescher de vous dire que j'ay esté fort édifiée de vostre peu de curiositié à ne pas lire celui que je vous avois laissé. Ce n'est pas la seule chose que j'admire en vous, ma chère mère, je bénis Dieu de toutes les vertus qu'il vous donne, et le supplie de les augmenter tousjours.

M^e de Bulk[l]ey vous rendra comte des gens qu'on a arrestés icy. Il faut remercier Dieu qu'il n'est arrivé rien de mal. J'espère en sa miséricorde qu'il protégera mon fils, et apres tout, celui que Dieu garde sera bien gardé.

[168.] *De la Reine, 4 Février.*

Ce jeudi au soir.

Je suis bien ennuyée d'estre si longtemps sans voir ma chère mère et nos chères soeurs. Si le desgel continue, je pourrai bien tost me doner ce plaisir ; mais il faudra pourtant attendre que les prières des 40 heures soient achevées dans toutes nos églises. Nous les avons commencés avant hier pour la paix, que j'espère Dieu nous accordera ; j'ay esté fort aise d'apprendre la réception de ma soeur Brisset. Je voudrois bien en apprendre autant de la petite le Breton. Je suis ravie que nostre chère maistresse fasse si bien. Je prie Dieu pour elle de tout mon coeur. Il faut la bien encourager, et il faut qu'elle s'encourage elle mesme. Dites lui de ma part, en lui faisant mille amitiés, jusques à ce que je lui en puisse faire moi-mesmes, ce que je crois ne sera pas avant la premiere semaine de caresme. J'espere que vostre rhume, ma chère mère, n'aura pas eu de suites. Mandés moi des nouvelles de vostre santé et de celles de vos chères filles. Je vous remercie de vos prieres à la feste de nostre grand

Saint. J'ay bien prié pour vous toutes de bon coeur ; nous disons ses litanies tous les soirs, que nous finirons demain. Je lui demande bien des choses et pour vous et pour moi et pour mes enfents, et pour nos pauvres royaumes. Je lis sa vie et sa Philotée avec plus de plaisir que jamais. Priés le tousjours pour nous, ma chère mère, car nous en avons grand besoin. Je vous renvoye les lettres de Mr de St. Sulpice ; si vous le voyés, je vous prie de lui faire souvenir de la pension qu'il a la charité de doner, qui est escheu a Noël ; mandés moi des nouvelles de ma S. M. Gabriele, et faites lui bien des amitiés pour moi, sans oublier ma S. Marg. Henriette, et ma S. M. Elisabeth que je crois se sanctifie tous les jours. Vous ne m'avez pas mandé quelle charge vous lui avés donné. Adieu, ma chère mère, je prie Dieu qu'il vous comble de ses graces et qu'il exauce les prieres que vous et vos filles lui faites pour moi. Nous nous portons tous bien Dieu merci.

M. R.

[169.]

À St Germain ce 9^{me} Fevrier.

Le temps me parait bien long que je n'ay eu le plaisir de vous voir, ma chère mère ; mais par le froid qu'il fait, je n'ose me mettre en chemin. Il faut donc attendre jusques à ce qu'il plaise à Dieu de faire changer le temps, après quoi je serai bien tost à Chaillot ; cela s'entend pour une après disner. Mais je vous ferai avertir la veille pour estre sure de trouver du feu. Je dois aller jeudi à Marli et je crois que pour Chaillot, cela pourra bien aller jusques à la première semaine du caresme. Je vous renvoye vos lettres hormis celle de la mere d'Hunique que je garde pour en faire bon usage. Si Mr de St. Sulpice vous a envoyé l'argent de la charité qu'il fait, vous pouvés me l'envoyer par ce porteur. Nos meres de St. Antoine ont envoyé icy un ecclésiastique par qui je leur ay envoyé les assurances de mon amitié, que je vous prie de leur donner aussy

quand vous leur escrirés. Je prie Dieu qu'il bénisse leur élection. Je ne me souviens pas de cette mere nouvelle, mais je la plains comme je fais tousjours toutes celles qui sont en charge. Je me réjouis avec nostre nouvelle novice qui a pris l'habit dans un heureux jour. Je souhaite que ma S. du Val puisse avoir le mesme bonheur dans quelque temps. Je ne suis pas surprise de ce que vous me dites de M^{elle} de Montauban, et ne puis m'empescher de douter un peu de la soeur Pacquet. Je suis en peine de vostre santé, ma chère mere, que nostre S. M. Marthe m'a dit estre un peu altérée. Au nom de Dieu prenés en soin, et mandés m'en des nouvelles come aussy de nos chères soeurs, surtout des infirmes et en particulier de nos soeurs C^e Angélique et M. Gabriele. J'ay bien prié pour vous toutes le jour de nostre St. Fondateur. Je vous remercie de l'avoir fait pour moi, qui suis à vous, ma chère mere, de tout mon coeur.

M. R.

[170.]

Ce 29 Juin.

J'approuve tout à fait, ma chère Mère, la proposition que fait la Mère de St. Antoine de remettre leur cérémonie au lundi, et Dieu veuille que je sois en estat d'y aller ce jour là, car j'ay ce matin un petit comencement de quelque chose que je n'ay pas eu depuis plus de 2 mois, et si cela augmentoit beaucoup come la derniere fois je ne pourrai pas mesme aller demain à Chaillot, mais j'espère que Dieu me fera la grace d'y pouvoir aller, et vous pouvés comter la dessus si vous n'avés pas de mes nouvelles avant demain au soir. Je n'ay receu vostre lettre qu'hier au soir. Je suis touchée de la maladie de nostre chère soeur Mad. Angélique. Je voudrois bien la voir avant qu'elle aille au ciel, mais par ce que vous m'en mandés, je crois qu'elle y est déjà, et j'espère qu'elle ne m'y oublie pas. Je ne verrai point M^e de Maintenon qu'après mon retour de Chaillot, mais je lui escrirai ce soir ou demain en faveur de nos soeurs de Savoye. Elle se porte

mieux et je suis persuadée qu'elle les servira en tout ce qu'elle pourra. Je voudrais qu'il dépendit de moi de les soulager ; elles le seroient bientôt et bien parfaitement, car rien ne peut surpasser le zèle et l'affection que j'ay pour nostre saint institut et pour chaque maison en particulier, la nostre tousjours en premier lieu.

M. R.

[171.]

Je vous remercie, ma chère mere, des dons du St. Esprit. J'espère que vos saintes prieres en obtiendront quelques uns à ma pauvre âme. Je prie ce divin Esprit de les respandre avec abondance sur vous, et toutes vos chères soeurs. Je les ai demandé en particulier pour ma chère petite concierge, à qui j'espère doner bien tost de l'employe. Il est vrai que je meure d'envie d'estre à Chaillot, et que mon fils une fois parti je ne perdrai pas un moment d'y aller. Car ni temps ni absence ne sera jamais capable de diminuer la parfaicte amitié que j'ay pour vous, ma chère mere, et vostre cher troupeau. A l'esgard de ma S. M. Eléonor de Macarti, je ferai ce que je pourrai pour que l'on garde encore quelque temps sa niece dans le monastère ou elle est, mais cela ne sera pas aisé à obtenir, car ils ne l'ont jamais fait que une fois et ce n'estoit pas à ma recomandation, mais de leur choix.

[172.] *Pour la Mère Supérieure.*

Sur la maladie de ma Soeur Marie Gabrielle. (Manu regia.)

À Chaillot ce vendredi au soir.

Je suis vraiment en peine d'apprendre la maladie considérable de nostre chère soeur M. Gabriele : ce que je n'ay fait que cet apres disner par vostre lettre de mercredi. Je ne puis m'empescher, ma chère mere, de luy envoyer mon médecin, seulement pour qu'il me rende un comte exact de son estat car du reste je suis persuadée que

le medecin de M^c la M^lc de l'Orge est habile et qu'elle n'a que faire d'aucun autre ; mais c'est pour satisfaire à l'amitié que j'ay pour elle et à l'inquiétude que me done son mal, que je souhaite d'en estre exactement informée. Faites lui bien des amitiés de ma part, ma chère mère, et assurés la que j'ay bien prié pour elle aujourd'huy et que j'espère que Dieu nous la laissera encore longtemps. La bone santé de nos chères soeurs Cat. Angélique et Marg. Henriette me font plaisir, mais je crains que la premiere ne tombe ou ne soit déjà tombée dans son estat d'abattement. Mandés le moi sincèrement, je vous en prie, ma chère mère, et croyés moi de tout mon coeur à vous.

M. R.

Mr Gaman vous rendra comte de ma santé qui est bone Dieu merci. Je suis bien faschée que celle de nostre chère soeur Louise Henriette soit tousjours mauvaise, mais je ne puis croire que Dieu veuille encore si tost diminuer le nombre de nostre chère comunauté.

LETTRES À MAD. PRIOLO APRÈS LA MORT
DU ROY.

1701-1712.

[173.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain, ce vendredi.

J'ay différé un peu trop d'escrire à Mr d'Autun, mais je lui done de bones raisons pour cela. Je vous envoye la lettre ouverte, et ne puis vous escrire qu'un mot, car je suis dans un estat que la teste ne me sert pas, et c'est tout ce que j'ay pu faire que d'escrire au bon Prélat. Du reste je me porte bien et suis fort réglée tous les mois. J'ay pris les poudres 15 jours et au retour de Chaillot j'espère qu'il fera assés chaud pour comencer à me baigner. Mon fils a esté enrhumé, mais sans tous ni fièvre. Il se porte bien à présent et a mis aujourdoy la peruque et ma fille a quitté le tablier. Tout cela ne vaut pas la peine d'estre escrit, mais ouy bien que je vous aime de tout mon coeur, ma chère mère, et que je vous aimerés tousjours.

[174.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 29^{me} de Mars.

Il faut vous avouer, ma chère mère, que je n'ay pas encore fait voir le mémoire de vostre home à nos medecins. Je leur ay pourtant dit que j'ay quelque proposition à leur faire, et je ne tarderai pas à leur montrer avant que Mr Fagon vie me à Marli, où je les enverrai pour le consulter avec Mareschal. Je crois que je prendrai médecine

un jour de la semaine prochaine pour faire après tout ce que l'on voudra. Il est vrai que j'aurai beaucoup de peine à faire un cautere, mais si on le jugera nécessaire, je le ferai, non pas pour vivre, car en vérité cette vie et surtout une telle vie que la mienne, pleine d'afflictions et de toutes sortes de peines, ne mérite pas que l'on se donne encore plus de peine pour l'allonger, mais je le ferai pour plaire à Dieu en me mortifiant et en obéissant, pour l'amour duquel ni moi ni toutes tant que nous sommes, nous ne saurions jamais faire ni autant qu'il mérite ni approchant de tout ce qu'il a fait pour nous. Du reste ma santé est fort bonne. J'ay tousjours eu un peu de mal au reins depuis que je vous ay quittée, mais depuis hier je m'en porte mieus. J'ay demandé des nouvelles de vostre frère à l'Abbé de Roquette, qui ne m'en a sceu rien dire. J'espère que c'est une bonne marque ; je le souhaite, et toute autre chose qui peut faire plaisir à ma chère mère, et que j'embrasse tendrement. Mille amitiés de ma part à nostre chère mère, et à toutes nos soeurs, par nom ma petite concierge. Je demande des nouvelles de nostre chère oeconome et de Melle de la Motte. J'ay veu avant hier Me Maintenon qui se porte bien, Dieu merci, et mes enfants sont en parfaite santé.

[175.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 30 Aoust.

Touts les maus que j'ay eu ne m'ont pas empeschée de penser aus vostres, ma très chère mère, dont je suis tout à fait en peine, puisque ni mon absence que je trouve très longue ni ma maladie ne m'ont pu obtenir le plaisir de recevoir une de vos cheres lettres. Cela me fait craindre que vous ne soyés beaucoup plus mal que quand je vous ay quittée. Au nom de Dieu, mettés moi en repos la dessus, ou au moins faites moi scavoir la vérité par nostre mère, si vous ne pouvés escrire vous mesme. Pour moi, je vous ay fait mander sincèrement l'estat dans le quel j'ay esté et je crois que Beaulieu vous en aura

rendu un comte exacte. Il est vrai que j'ay assés souffert de mon sein pendent 15 jours, mais il est aussy vrai qu'il y a 15 jours que je ne souffre plus, et mesme il est vrai que depuis trois ou quatre jours mon sein paroist mieus qu'il n'a esté depuis plusieurs mois. Cependant je crains que les douleurs ne revienne [sic] a un certain temps. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu. Je le supplie tousjours et je vous prie de le faire pour moi, qu'il daigne ou diminuer mes maus ou augmenter ma patience. Je lui demande pour vous de tout mon coeur la diminution des vostres, mais surtout la sanctification de vostre ame, car je l'aime en premier lieu, come je scai que vous faites la mienné. Le Roy mon fils s'est tousjours bien porté depuis que j'ay esté malade. Dieu n'envoye jamais toutes sortes de croix à la fois. J'espère qu'il me fera la grace de pouvoir aller a Chaillot le 12 ou le 14 du mois prochain. Jamais je n'en ay eu tant d'envie ni tant de besoin. Mon voyage de Fontainebleau n'est pas bien seure. Il faut voir coment je passerai un certain temps. Ma fille tremble de peur que je n'y aille. J'ay esté l'autre jour à Marli, le carrosse ne me fait plus de mal, Dieu merci. Faites mille amitiés pour moi à n^{re} chère mère et à toutes nos soeurs. J'espère que ma petite concierge est entièrement guérie; Dieu veuille que vous la soyés, ma chère mère, et que je puisse vous avoir auprès de moi.

[176.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain, ce 29^{me} Mai.

Non, ma chère mère, je n'ay pas esté à la procession d'aujourdoy, non plus qu'à celle du jour de la feste. Pour alors la chose n'estoit pas douteuse, car je me sentoie moi mesme hors d'estat de l'entreprendre; mais pour aujourdoy je croyois le pouvoir; cependant j'ay soumis mon jugement à celui des autres et me suis contentée d'entendre la grande messe après la procession, en offrant come j'ay fait ses [sic] jours passés les prières de vos chères soeurs pour remplacer et

réparer les fautes des miennes. Je prie Dieu qu'il les exauce et qu'il en soit lui mesme leur récompense. Je m'en ressent déjà pour le corps ; je voudrois en pouvoir dire autant pour l'ame ; car je suis depuis trois jours tout à fait dans mon naturel, après avoir souffert pendant près de 15 jours beaucoup de foiblesse et de langueur sans aucune cause nouvelle, mais j'estois à peu près come après mon voyage de Fontainebleau. Si ma santé continue bone je me ferai le plaisir d'aller à Chaillot lundi prochain pour le reste de la semaine en allant quelques jours à Paris si j'en ay la force, sinon je me reposerai avec vous, ma chère et bone mère, que j'espère trouver en parfaite santé après vos bouillons. Si je ne vois pas ma s. M. Xavier, je lui escrirai de Chaillot. J'avois oublié de nomer ma S. L^{se} Henriette. Faites lui mes amitiés et à ma s. M. Elizabeth si je ne l'ay pas déjà nomée. Je les plains toutes de bon coeur. Je remercie nostre mère, en lui faisant mille amitiés, de ce qu'elle dit au sujet de la nièce de Turène qui n'est pas encore tout à fait résolue de ce qu'elle fera de cet enfant. Je vous le scaurois dire la semaine prochaine. Si vostre jardinier ne venoit aujourdouy, j'aurai envoyé demain ou samedi, mais puisque je vous escriis astheure, je serois moi même le premier messenger après ma lettre qui a esté plus longue que je ne pensois. Je crois que je verrois M^r d'Autun avant que de quitter Chaillot. Adieu, ma chère mère, croyés moi tousjours à vous de tout mon coeur.

M. R.

[177.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain, ce 22^{me} Octobre.

Nous ne nous verrons pas demain, ma très chère mère, come je l'avois fort souhaitté et espéré. Je vous avoue que j'en ay le coeur tout gros car j'avois une grande envie et un vrai besoin de n'aller reposer trois ou quattres jours avec vous et vous faire le récit de tout ce qui m'est arrivé depuis que je vous ay veue, mais il faut me con-

tenter de vous dire à présent, qu'ayant esté audelà de mes forces, mon pauvre corps a succombé à la fin. Il y aura demain 15 jours que j'estois à Melun et que je suis malade, car je me trouvois mal ce mesme soir là en revenant à Fontainebleau. Je me porte mieus, mais il faut un grand et long repos pour recouvrer mes forces qui sont espuisées. Je ne désespère pas de vous voir vendredi jusques à l'avant veille de la Toutssaints, mais si Dieu ne permet pas que j'aille ce jour là, nous ne nous verrons plus qu'à la Présentation. J'ay eu la grace de comunier ce matin après en avoir esté privée pendant 15 jours. Faites milles amitiés de ma part à nostre chère mère, et à toutes nos soeurs, sans oublier Melle de la Motte et les 3 Angéliques oeconomie, concierge et coadjutrice. Je n'ose entrer dans le destaille de ma pauvre santé. Il seroit trop long; je crois que Mr de Buckley vous l'a envoyé. Mon fils est charmé de Fontainebleau. On nous fait a croire qu'ils le sont de lui. Il est vrai que pour la première fois il a fait assés bien. Vostre grand Roy s'est surpassé lui mesme en bonté et cordialité pour nous. Priés Dieu qu'il l'en récompense mesme dès cette vie. J'ay milles choses à vous dire mais les forces me manquent. Je me porte pourtant mieus et suis toujours à vous de tout mon coeur.

[178.] *À la Mère Priolo.*

Ce samedi matin.

Vous n'aurez pas de peine à croire, ma très chère mère, que vostre derniere lettre ma fait un grand plaisir, l'ayant trouvé dans vostre stile ordinaire, et dictée par vostre bon coeur, tout plein de tendresse pour le mien et que le mien aime tendrement. Je veus donc croire que vous estes mieus, et vous devés le croire aussy, et espérer que vous serés bientost entièrement guérie, s'il plaist à Dieu, par l'intercession de sa ste. Mère. Entretenés vous donc de ces pensées d'esperance, ma chère mère, puisque il y a lieu de les avoir, et ne

croyés pas que je veuille vous tromper, car vous scavés que je n'en suis pas capable. Je me porte bien, Dieu merci, le Roy mon fils assés bien, et ma fille parfaitement. Plust à Dieu que nostre chère S. C. Angél. fust au moins assés bien, mais je crains que je ne la trouverai pas ainsi, quoique je le souhaite de tout mon coeur. Je suis fort aise que les autres malades se portent mieus. Embrassés pour moi nostre chère mère, que je suis seure estre bien aise que je vous escrive cette fois plus tost qu'à elle. Mille amitiés à nostre chère Assistante et à ma soeur F. Ang., sans oublier M. Elisabeth et M^{elle} de la Motte. Adieu, ma toute chère mère, je vous embrasse en esprit atendent de le faire mardi au soir réellement et tendrement, mais pas devant sept heures.

[179.] *À la Mère Priolo.*

À St. Germain ce 21 Mars.

J'ay esté ravie d'avoir une de vos lettres, ma chère Mère, et de la trouver dans vostre stile ordinaire. J'espère quand nous nous reverrons, que je vous trouverai en tout à l'ordinaire. Il me semble mesme que je vous y ay laissai il y a 15 jours, mais j'espère que dans 15 jours vous le penserés ainsy vous mesme. Courage, ma chère mère, Dieu est bon, et après avoir mortifié, il vivifie. Je le supplie de nous faire résussiter avec lui, et vous et moi dans ce saint temps qui aproche, et de faire sentir à nos âmes qu'il est nostre Dieu, car si nous sentons bien cela, nous ne sentirons guères tout le reste. Je me porte assés bien à présent ; il est vrai que ces jours passés j'ay eu plus de douleur à mon sein qu'à l'ordinaire, sans pourtant que cela m'ait empesché de faire en tout come à l'ordinaire, mais depuis hier je me porte mieus. Du reste ma santé est bonne ; je suis bien faschée que celle de nostre chère mère ait esté attaquée, mais j'espère que cela n'aura aucune suite. Embrassés la pour moi. Je suis seure qu'elle n'est pas faschée que je vous escrive plus tost qu'à elle, et

qu'elle voudra pourtant me mander de vos nouvelles, en cas qu'il ne vous soit pas aisé de le faire vous mesme. Du premier argent que je recois, je payerais les 200^f pour la Messe et les gages de la fille. Mandés moi, je vous prie, simplement combien il fault pour cela. J'apporterai l'un et l'autre à la semaine sainte. Mon fils se porte beaucoup mieu, et ma fille à la perfection. Pour moi, en quel estat que je me trouve, ma chère mère, mon coeur est à vous et avec vous au pied de la Croix, où je vous embrasse tendrement.

M.

Mille amitiés à nos chères soeurs, commencans par nostre chère Assistante, la concierge pour la bone bouche, sans oublier M^{lle} de la Motte.

[180.] *Pour la Mère Priolo.*

Dimanche, au soir.

Je viens de recevoir vostre lettre, ma chère mère, par M^r Garland, toute pleine de beaux et bon sentiments que vous taschés de m'inspirer, et que je prie Dieu d'imprimer dans le fond de mon coeur. Je n'ay qu'un moment pour vous dire que je conte dimanche sur le sermon du P. Séraphin et que j'apporterai les 200^f. Je ferai aussy ce que M^r Garland souhaite, pourveu que d'autres garçons que j'avois recomandé auparavant soit placés. Ma pauvre santé est si bone que j'en suis toute estonée. Remerciés en Dieu pour moi, et priés le de faire de moi tout ce qu'il lui plaira. Je suis tousjours accablée de tristes affaires. Je tascherai de les oublier pendent que je serai à Chaillot et de profiter de vostre chère compagnie, et de vostre aimable conversation.

[181.] *À la Mère Priolo.*À St. Germain ce 13^{me} Février.

Après avoir esté quinzez jours sans vous voir, je crois que vous serés bien aise, ma chère mère, d'apprendre de mes nouvelles par moi mesme. Vous en avés eu par Beaulieu la semaine passée d'assés bones. Ma santé continue encore bone, mais depuis quelques jours j'ay des douleurs dans le sein. Elles ne sont pas violentes mais incomodes. Il y a aussy des glandes nouvelles et le vieus endroit est plus rouge que la derniere fois que vous l'avés veu ; cela peut estre causé par la proximité d'un certain temps. Nous verrons si il y aura de la diminution après. En attendant je ne conois point d'autre remède que la patience. Priés Dieu qu'il me la done, ma chère mère, et à vous aussy, car je scai que mes souffrances vous font souffrir. Au reste mes enfants se portent bien, Dieu merci. Nostre prédicateur fait fort bien. Il nous a fait surtout un sermon de la charité vendredi dernier qui fut admirable, et c'est de quoi nous avons touts le plus de besoin. J'attends de vos nouvelles ou de nostre mère pour résoudre quel jour j'irai à Chaillot. S'il y avoit deus cérémonies, il faudroit y coucher, et mesme quand il n'y en auroit que une, je ne scai si l'on me permettra d'aller et revenir dans un jour, mais d'une manière ou d'une autre je compte que nous nous verrons avant la semaine sainte. Adieu, ma chère mère, mon souper m'attend ; je suis à vous de tout mon coeur. N'oubliez pas mes amitiés à nostre chère mère et à nos soeurs ; vous scavés celles qu'il faut nomer, et M^{elle} de la Motte.

[182.] *À la Mère Priolo.*

Samedi matin.

Je vous escriis ces deus mots, ma chère Mère, pour vous mander de mes nouvelles et en demander des vostres que j'attends de vous mesme, si cela ne vous fait pas trop de peine. Mais en cas que cela

soit, vous prierés nostre chère Mère de m'en mander et des vostres et des siennes. Je me porte bien Dieu merci, ma fille très bien, et le Roy mon fils beaucoup mieus. Je ne le trouvai pas trop bien en arrivant icy il y a huit jours. Il avoit eu quelque indigestion et un dévouement qu'il y a duré plusieurs jours, mais depuis que cela a cessé il est visiblement mieus et point enrhumé à présent. J'escris à Mr d'Autun par son confesseur, et je vous embrasse tendrement, ma chère mère, au pied de la Croix, ou il faut vivre et mourir.

[183.] *Pour la Mère Priolo.*

À St. Germain, ce 24 Octobre.

Je suis si en peine de la maladie de nostre chère mère, et de la continuation de celle de nostre chere Assistante, que je ne puis estre en repos sans envoyer de nouveau en demander des nouvelles. Je vous prie, ma chère mère, de faire un effort pour m'en donner, ou bien de le faire faire par ma soeur Anne Elisabeth à M^e de Bulkley, come elle fit hier. Jamais je n'ay esté plus surprise, car je me croyois seure d'apprendre l'entiere guérison de ma s^r l'assistante et ne doutois nullement de la santé de nostre mère. Je prie Dieu de tout mon coeur qu'il leur rende la santé, et qu'il rende par là la joye et la paix à toutes nos chères soeurs, que je plains bien dans leur affliction, et je crains fort que cela ne vous fasse tomber malade aussy. Mais, ma chère mère, il faut élever nos coeurs à Dieu et lui soumettre nostre volonté. Il est nostre père, il conoist nos besoins, abandonons nous à lui, il ne nous abandonera pas. J'escris ce soir pour envoyer de bonheur demain matin, car je suis très impatiente d'avoir des nouvelles, mais en mesme temps j'ay si peur qu'elle ne soit mauvaise que j'aime presque mieus estre dans l'incertitude. Cependant je veus scavoir ce qui en est et en attendant je prierai Dieu et espererois en lui. Adieu, ma chère mère, je vous embrasse de tout mon coeur, et vous prie d'embrasser pour moi nos chères malades. Je demande

aussy des nouvelles des convalescentes, de ma soeur de Mesme et des vostres en particulier, sans oublier M^{elle} de la Motte. Je me porte bien à quelque petite douleur près que j'ay de temps en temps dans mon sein.

[184.] *Pour ma Soeur F. Angélique.*

À St. Germain, ce vendredi.

Le temps me paroist bien long que je n'ay ni escrit ni receu des lettres de ma chère et bone mère. Je n'ay pas mesme recue aucune de vos nouvelles qu'une seule fois par nostre mère depuis que je vous ay quittée. Je vous prie de m'en envoyer vous mesme ce soir, car je n'aurai pas le plaisir de vous voir que tout au plus tost la surveillance de la Visitation. Je serai bien aise de scavoir si vous continués vos bains et si vous estes dans le mesme état de corps et d'esprit que je vous ay laissée. Je veus espérer que tout cela va de mieus en mieus, tout au moins je le souhaite de tout mon coeur, car jamais je n'aurois d'indifférence pour tout ce qui vous regarde. Mandés moi, si vous avés ou besoin ou envie d'aucune chose, enfin traités moi ou en mère ou en fille, car rien moins que cela ne me fera pas estre contente de vous, que j'aime et aimerois tousjours avec passion et tendresse.

M.

J'ay rendu compte à la mère Fouquet des affaires de l'ordre des quelles elle m'avoit chargée.

[185.] *À ma Soeur Francoise Angélique Priolo.*

Ce Mardi.

Le temps me paroist bien long, ma toutte chère mère, que je n'ay receu de vos nouvelles et que je ne vous en ay envoyé des miennes. J'espère que les vostres seront tousjours meilleures. Celles que vous

m'aves envoyé dans vostre dernière lettre m'ont consolés, car il m'a paru que vostre chère ame a fait un grand et bon progrès, depuis que je vous ay quittée. Les victoires que vous avés gagné sur vous mesme, vous mériteront la paix du coeur et les graces nécessaires pour combattre tousjours et vaincre. Car hélas en cette vie ce doit estre nostre mestier. Je suis estonnée que la persone que vous avés consulté ne vous ait jamais rendu responce ; elle ne devoit pas tant différer. Je vous plains de l'incertitude dans la quelle on vous laisse, car je scai par expérience qu'il n'y a rien de plus pénible. J'espère qu'à l'heure qu'il est, ou tout au moins avant dimanche qu'il vous ora esté voir et que vous m'en rendrés comte. Je mande à nostre mère de bien prier, car il me semble qu'il n'y en a jamais eu plus de besoin pour l'Eglise et pour l'Etat, pour vostre Roy et pour le mien.

La mort de nostre pauvre grand Archevesque est terrible et pitoyable. Adieu, ma très chère mère, jusques à dimanche au soir, que j'aurai le plaisir de vous embrasser.

[186.] *À la Mère Priolo.*

A St. Germain, ce Samedi.

C'estoit avec beaucoup de plaisir, ma tres chère et bone mère, que je receu il y a aujourdoy huit jours de vos nouvelles par vous mesme. J'envoye astheure pour en avoir encore, car le temps me paroist long que j'en suis privée. J'espère que vous serés en estat de m'escire vous mesme et que ces nouvelles seront encore meilleures des dernières, c'est à dire qu'il y aura moins de tristesse et d'abattement ; car pour tout le reste je suis assés contente. Réjouissés vous au Seigneur, ma chère mère, et dans l'accomplissement de sa sainte volonté. Voicy le temps que l'Apostre nous y convie ; espérés en lui et vous ne serés pas confondue. J'ay une ferme confiance qu'à Noël vous serés entierement guérie et que

nous aurons le plaisir d'estre ensemble come à nostre ordinaire. Je me porte bien, Dieu merci, mais mes enfents sont tous deus assés enrhumés pour garder leur chambre aujourdoy. Je m'en vai les voir l'un après l'autre ; ils ont un peu de fievre, mais ce n'est que de rhume. Adieu, ma chère mère, je vous embrasse tendrement, et vous charge de mes amitiés pour nostre chère mère et nos soeurs, surtout celles que je suis accoustumée de nomer, sans oublier Melle de la Motte, ni ma soeur l'infirmière.

[187.]

À St. Germain ce samedi.

J'envoyés exprès scavoir des nouvelles du pauvre coeur de ma très chère mère, le mien estant en peine de l'estat dans le quel il vous laissa l'autre jour. Seroit il possible que vous continuassiés tousjours de mesme, je ne scaurois croire que vous puissiés vivre longtemps come cela, et si vous le pouriés, j'ose vous dire que vous ne le devés pas, car un tel estat ne peut jamais estre agréable à Dieu. Non, ma toutte chère mère, il faut changer, et je prie Dieu de tout mon coeur qu'il vous aide à le faire, mais aussy il faut que vous vous aidiés vous mesme, car vous scavés bien que, *qui fecit te sine te, non salvabit te sine te*. Armés vous donc d'une grande confiance en Dieu et d'une bone patience avec vous mesme, et prenant courage avancés tousjours, sans vous tourner en arriere, car il n'est plus question de cela. Si vous avés comis quelque faute (ce que pourtant je ne crois pas) humiliés vous, demandés pardon à Dieu, et sans vous y arrester, ni faire trop de retour sur vous mesme avancés tousjours chemin, et regardés devant vous à ce que Dieu demande de vous dans l'estat dans lequel il vous a mise, dans le quel je crois que vous devés plus penser aus autres qu'à vous mesme ; et dans les doutes que vous avés sur ce qu'il y a à faire, ayés recours à la prière, afin que Dieu vous inspire ce qu'il

y a de meilleur, et après cela prenés courageusement vos résolutions sans avoir peur de vous en repentir après, car si cela arrivoit, trouvant par l'expérience que vostre résolution n'estoit pas bonne, il faut y remédier, sans avoir honte de changer d'avis, car vous n'estes pas infàillible, et il n'y a rien de plus ordinaire, mesme parmi les plus saints et les plus scavants que de se tromper dans leurs jugements. Quand on peut y remédier en changeant d'avis, on est trop heureux ; quand on ne le peut pas, il faut s'humilier et non pas se fàscher. Pour les imaginations et craintes que vous avés qui vous tourmentent si fort, je crois que ce sont de très grandes tentations que le démon vous met dans l'esprit, pour vous empescher d'agir, et que vous estes obligée de les chasser sans vous y arrester un seul moment. Après tout cela, ma très chère mère, je finis par où j'ay comencé, en vous conjurant d'exciter en vous une grande confiance en Dieu, qui ne vous abandonnera jamais, pendant que vous espérez en lui. Je le supplie de tout mon coeur de remplir le vostre de cette ferme confiance en lui, et de vous doner tous les secours et toutes les lumières qui vous sont nécessaires pour bien servir les ames qu'il a mises sous vostre conduite, et pour bien achever le grand oeuvre que vous avés comencé pour sa plus grande gloire, et le salut de vostre chère ame.

M.

LETTRES AVANT ET APRÈS LA MORT DU ROY.

[188.]

Ayant toujours eu dessein de faire du bien au monastère de la Visitation Ste. Marie de Chaillot, à cause de l'affection que je porte à leur st. ordre en général et à cette maison en particulier, dans laquelle j'ay esté tant de fois bien recue et bien logée depuis pres de 24 ans que je suis en France et voulant à présent exécuter ce dessin le mieux qu'il m'est possible dans les circonstances dans les quelles je me trouve à présent, je déclare que mon intention en me retirant dans ce monastere a toujours esté d'y donner trois mille livres par année pour le loyer de l'apartement que j'y occupe depuis l'an 1689, jusques à cette présente année 1712, dans tout lequel tems je ne leur ay payé que dix neuf mille ; ainsi il m'en reste à payer pour toutes les autres années passées, encore cinquante milles, lesquelles 50,000 je m'engage et promets de donner au dit monastère de la Visitation Ste. Marie de Chaillot lors du rétablissement du Roy mon fils en Angleter et né le pouvant faire de mon vivant, j'en chargerai le Roy mon fils par mon testament, l'engageant à exécuter toutes les promesses qu'il trouvera escrites de ma main propre et cela avant qu'une année soit passée apres son rétablissement. Je laisse aussi dans mon testament de quoi faire un plus beau vestable au grand autel de l'église (du dit monastère de Chaillot) dédiée à la Sainte Vierge, ou un beau tabernacle si elles l'aiment

mieus et aussi j'y laisse de quoi faire un mausolé pour le coeur du Roy mon seigneur et mari.

Cependant je m'engage et promets de payer au susdit monastere la somme de trois mille livres par an pour l'avenir, à comter du premier avril 1712. Que si par le mauvais estat de mes affaires, je ne serai pas en estat de payer à l'avenir ladite somme annuelle ou de ne la payer qu'en partie, je veux bien compter tout ce qui manquera à cette somme comme une dette qui augmentera celle des cinquante mille francs que je dois déjà et qui leur sera payée en mesme temps. Cela s'entend pour toutes les années que je demeurerai en France.

MARIE R.

Je déclare aussy que mon intention et ma volonté est que les mille livres sterling que je laisse par mon testament a Maglady [*sic*] Henriette Douglas, qui a esté religieuse professe dans le monastere de la Visitation Ste. Marie de Chaillot, et qui y a porté le nom de soeur Marie Paule soient payée au dit monastere nonobstant le deces de la dite soeur Marie Paule Douglas.

MARIE R.

Fait à St. Germain, ce 7^{me} Juillet 1712.

Je laisse aussi dans mon testament au susdit monastere de quoi fonder une messe perpétuelle pour le repos de mon ame, de celle du Roy mon seigneur et de celle de ma chere fille.

M. R.

C'est moi qui par hazard ay déchiré ce papier, mais je veus qu'en tout il aye son effet.

M. R.

le 15^{me} mars 1712.

Nous avons envoié à la Reine son testament selon qu'elle nous l'ordonne dans cette lettre avec les copies des papiers écrivits de sa main que . . .

Je vous prie, ma chère mère, de me renvoyer par ce courrier le paquet que je vous ay laissé de mon testament, et aussy les copies de tous les engagements que vous avez, escrits de ma main pour de l'argent payé ou à payer, et ce que j'ay promis pour ma Sr M. Paule de Douglas. Je voudrois mettre ordre à tout cela avant que la mort vienne, que nous voyons venir tous les jours quand on y pense le moins.

LETTRES DE LA PRINCESSE LOUISE
ET D'AUTRES PERSONNES.

[189.] *À ma très honorée Soeur en nostre Seigneur
La Mère Marie Constance Gobert Supérieure du Monastere de la
Ves^e de Ste. Marie de Chailliot, adressé à M. Picard rue de
la Lingerie à l'image St. Jacques. À Paris.*

VIVE ✠ JESUS.

De nostre monastere de Stra-bourg ce Avril.

MA TRÈS HONNORÉE MÈRE,

Nostre très honorée mère defunte n'a donné ordre à personne de nous de renvoyer à vostre charité aucun papiers. Elle a seulement chargé ma Sr Catherine Angélique du Tillet de vous renvoyer ceux de ses livres qui sont escrit de Chailliot, comme nous avons en l'honneur de vous le mander il y a quelques jours; mais elle n'a dit plusieurs fois qu'elle avoit laissé à nos soeurs de Rouen une cassette de papiers, et selon ce que je peux conjecturer de ce qu'elle m'a dit, c'est qu'il y a dans ces papiers plusieurs remarques qui concernent le Roy et la Reine d'Angleterre.

Ma soeur l'Assistante n'avoit point intention, ma très honorée mère, que vostre Charité ce [*sic*] donna la peine de faire imprimer le billet d'avis. Nous l'avons envoyé escrit à la main afin que vostre Charité lut plus promptement, et nous avons prié de sa part ma Sr des commissions de nous faire ce plaisir. Je suis estonnée, ma très honorée mère, que nos soeurs de St. Anthoine ayent esté informées de nostre perte plustost que vostre Charité; nous nous

sommes donnée l'honneur d'escire à vos deux maisons et à Monsieur le Président Croiset par le mesme ordinaire le second jour apres la mort, n'ayant pu le faire des le lendemain dimanche qui n'est pas un jour de poste. Nous ne scavons pas encore positivement quel jour ce fera nostre élection. Monseigneur nostre Prélat est allé pour quelques jours à une maison de campagne à quelques lieux d'icy. Il a veu toute la Comté en particulier et tout paroît assé paisible. Je croy que c'est desja un effet des prières de nostre très honorée mère. Mon coeur ne s'accoutume point à nostre perte et elle m'est aussy sensible et encore plus que le premier jour. Je vous demande une petite part dans vos saintes prieres et je suis dans un profond respect, ma très honorée mère, vostre très humble, très obéissante et indigne fille et servante en nostre Seigneur

S^R MARIE CHRISTINE DE BROULLY DE TRARSIGNY DE LA . . .

Cette lettre doit estre gardé avec celle de Rouen, et ord . . . escrit de la main de la chère défunte. Il doit avoir aussy dans cette cassette la vie de nostre très honorée mère Héleine Angélique Lhulier, qui doit estre a la teste de nos mémoires cronologic. J'entent lorsqu'on i aura pris ce qui se peut produire au de hors.

S^R MARIE HENRIETTE BEVELLOIS.

[*On the envelope is written :—*]

Dix lettres de la propre main de la Reine que nous remettons aux *archisves* en cette année 1695, les 80 que je garde que j'intend seront remise aux archisves apres ma mort en quelque lieu quelle arive.

S^R M. C.

[190]. *À Madame*
Madame Francoise Angélique Priolo Religieuse de la Visitation
à Chaliot.

À Sain Germain 15 mars 1702.

MADAM,

Par Christi.

J'ay leue vostre lettre pleine de zele pour la santé de la Reine et j'ay entendue les dames Strikland et Molza sur le même sujet et les sentimens des docteurs et chirurgiens. Je tacherez de faire tout mon possible pour rétablir une santé si précieuse, mais la ferveur et continuation de vos prieres et de vostre sainte Communauté surpassera de beaucoup nos diligences pour obtenir cette grace du ciel. Cependant la Reine a changé la mortification du corps en l'obéyssance suivant les ordres des medecins et ma direction. Elle a commencé de sortir à la promenade apres le disner. On a pris quelque ordre pour empescher l'importunité des officiers et des audiances. Plait à Dieu d'exaucer nos desirs et prieres à sa plus grande gloire! Je me recomend humblement à vos saints prières et de la Révérende mère Supérieure avec sa Communauté.

Je suis Madam

Vostre très humble serviteur *in Christo.*

BARTHELEMY RUGA, de la compagnie de Jésus.

[191.] *À la Mère Priolo.*

St. Germain le 3^{es} 1702.

Pardonné, très chère, le restardement à respondre aus questions de vostre chère lettre du dimanche. La Reyne veut elle même vous dire ladessus ses pensés de la maniere pour l'impression de la lettre circulaire. Vous scaurés aussi par elle ce qu'elle peut faire pour les dépenses et le payement du service et pour la rétribution des Messes.

Mr l'Abbé de Roquet est un homme de mérite ; la Reyne l'estime avec justice. Le raisin a esté très bon. Leur Majestés vous en remercient. Madame de Maintenon a esté sans fièvre le 28, 29 30 et le P^{er} meme fut à la Messe, dormoit bien, mangeoit d'assez bon apétit. Mais la nuit du dimanche au lundi la fièvre lui revint et on me mande que la journée de hier ne fut point tranquille. Mr le Cardinal qui a esté aujourd'hui à voyre la Reyne au sortire de sa retraite, lui l'avoit dit. Madame la Chancelliere m'écrit que la permission d'imprimer la vie de Mr l'abbé de la Trappe avoit esté donnée au curé de Nonancourt et à Mr l'abbé Marsolier aussi et qu'il n'avoit ce dernier qu'à faire solliciter son impression pour estre le premier à la débiter. La Reyne me fit montrer cette responce a Mr Perthé pour en avertir le même abbé Marsolier. Pour le Père Massilon, la Reyne a chargé Mr l'Evesque d'Autun pour lui parler. Voylà tout. La santé de leur Majestés est bone. Ils furent hier à Maubisson et Pontoise. Je suis affligée très sensiblement du nouveau acces de Madame de Maintenon. Je me recommande à vos prieres. Je les demande encore pour mes enfents par charité, en louant Dieu tout bon des bénédictions et assistences qu'il a pour eux par sa grand piété et miséricorde. Il sont sous la protection de la très sainte Vierge qui est nostre mère et le refuge des pecheurs. Demain nostre Reyne aura 44 ans. Vous prieres bien pour elle. Tout à vous. Mes compliments à la M^{re} Priolo.

[192.]

ce Vingt un May 1701.

MADAME,

J'espère que cette lettre trouvera vostre Majesté en bonne santé comme je vous ay laissée. Je suis à présent fort bien, mais j'estois tres lasse apres mon voyage. Je suis bien aise d'apprendre par mon frere que vous vous portés bien. Je souhaite extrêmement le retour

de Vostre Majesté, qui, j'espère, sera demain au soir entre sept et huit heures. Mr Cavill m'a prié de vous demander si je dois signer ma lettre au Nonce Louise Marie P. Je suis impatiente de scavoir si vous avés eu des nouvelles du Roy.

Je suis, Madame,
de votre Majesté
la très humble et très obéissante fille,
LOUISE MARIE.

[193.]

De St. Germain ce 17 sep. au soir.

MADAME,

Je ne puis m'empêcher d'écrire à vostre Majesté ce soir ne pouvant attendre jusques à demain, le palefrenier n'allant que l'après-dinée. Je ne suis icy que de corps estant en esprit où est mon coeur, c'est à dire à Chaillot à vos pieds, trop heureuse si je pouvois me flatter que vostre Majesté aye pensé un moment à sa pauvre fille ce soir, qui ne peut penser qu'à elle. Nous sommes arrivée icy à neuf heures sonnantes. Le Roy Dieu mercy est fort peu fatigué et a fort bien soupé. Vous aurés la bonté d'excuser mon griffonage, mais ne venant que d'arriver mon écritoire est en fort mauvaise estat. J'espère que cellegy trouvera vostre Majesté encore mieux que nous ne l'avons laissée après avoir bien reposé la nuit. Je suis avec plus de respect que jamais

de votre Majesté
la très humble et très obeissante fille et servante,
LOUISE MARIE.

[194.]

1710.

MADAME,

Mr Wood m'a donné hier l'après dinée la lettre que votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire. Je l'ay receu avec une joye inexprimable, car rien n'égale le plaisir que je sens de recevoir de vos nouvelles quand j'ay le malheur d'être éloignée de vous. Je suis ravie que votre santé va mieux. J'espere que demain je trouveray votre Majesté tout a fait remis et en estat d'entreprendre le voyage en toute seureté. Il m'est impossible d'exprimer l'impatience ou je suis de baiser la main de votre Majesté et de lui dire de vive voix que je ne vis point éloignée d'elle, et que ces jours passés j'ay appris ce que j'avois ignoré jusques icy, c'est à scavoir l'ennuie que je n'ay que trop expérimenté depuis que je suis icy sans vous. Hier et aujourd'huy me paroissent deux siecles; pour hier je n'avois pas seulement le Roy mon frère, car vous scavés qu'il fut tout le jour à Versailles. Il falut me contenter donc de la promenade du balcon, ne pouvant pas seulement aller aux récolets dont j'ay été bien mortifié, et le soir nous trouvant beaucoup de jeunesse ensemble j'envoyai quérir un violon et nous dançames quelques contredances jusque au retour du Roy, qui n'arriva que pour soupé. J'écriray jusques à demain sans pouvoir exprimer le profond respect et la vénération que je dois à vostre Majesté et si je l'ose dire la tendresse que j'ay pour elle. Permettés ce terme à une fille qui a la meilleur de toutes les mères, et qui ose dire encore que son inclination la porte encore plus que son devoir à respecter et honorer votre Majesté plus qu'il est possible d'imaginer ou exprimer et que son coeur seul peut sentir.

[195.]

19 7^{1re} 1710.

MADAME,

Je me mortifieray beaucoup si je me couchois sans écrire à vostre Majesté, puisque ayant le malheur d'estre éloignée d'elle je n'ay de consolation qu'en lui écrivant. Je suis d'autant plus à plaindre que vous avés eu la bonté de m'écrire et me dire que vous m'avés manqué aux récréations et aux repas, et que vous avés pensé un peu à moy pendant mon absence, à quoy je ne puis penser qu'en pleurant, estant tout à fait indigne de toutes les bontés que vous me témoignés. Je feray de mon mieux pour m'en rendre digne, en n'oubliant jamais, comme vous me le recomendés, le bien que j'ay appris à Chaillot, et tâchant d'imiter les grands exemples que vous me donnés. Je borne toute mon ambition à vous plaire, et je fais et en ferois toute ma vie ma principale étude, après celle de plaire à Dieu; je les conte la même chose, ne pouvant vous plaire sans plaire à Dieu. Nous sommes arrivés icy devant huit heures et demie. On dit au Roy en arrivant que Madame avoit été icy cette apres dinée. Je trouvay madame Middleton toute habillée ce soir et elle a voulu servir à soupé. Elle dit que sa colique est entièrement passée. Je supplia vostre Majesté si elle a la bonté de répondre à ma lettre, de le faire par son secrétaire madame Catherine, car je seray au desespoir d'etre l'occasion de votre fatigue un moment, trop heureuse que vous receviés mes lettres avec autant de bonté que vous faites et aussi d'en recevoir une réponse du tout. Je m'aperçois que je suis trop longue, mais il faut me pardonner car quand une fois je comence à écrire à vostre Majesté, je ne puis finir qu'avec beaucoup de peine. Je prie Dieu que vous repreniés vos forces et que lundi vous soyés en parfaite santé.

Je suis, Madame,

de votre Majesté,

la tres humble et tres obeissante servante,

LOUISE MARIE.

[196.]

La Reine d'Angleterre le 12 Octobre 1712 a bien voulu dicter elle même ces paroles que la princesse sa fille lui dit¹. On les a écrites dans la chambre de sa Majesté, le soir à 6 heures.

Vous voyés, Madame, la plus hureuse personne du monde. Je viens de faire ma confession générale. Il me semble que je l'ai faite le mieux qu'il m'a été possible et que si l'on me venoit dire tout à l'heure que je dois mourir, je ne pourois faire autre chose que ce que j'ai fait. Je me suis abandonnée entre les mains de Dieu. Je ne lui demande point la vie, mais que sa volonté s'accomplisse en moy. La Reine lui dit, Ma fille, je n'en peux pas dire autant, car je vous avoue que je demande à Dieu qu'il vous conserve la vie, afin que vous le puissiés mieux servir et aimer que vous n'avez encore fait. Elle répondit, Madame, si je desire la vie, ce n'est que pour cela seul et parce que je crois que je pourrai vous estre de quelque consolation.

[197.]

1^{er} Nov. 1712.

Cecy est la copie d'un écrit que le Roy d'Angleterre Jaques 3^{me} a envoyé de sa main à la Reine après avoir fait ses dévotions le jour de la Tousaints 1712, que la Reine a fait copier le 6 9^{bre}. Le Roy marquoit estre fort touché de ses sentiments.

Sicut miseratur pater filios, sic miseratus est Dominus timentibus eum. Jam saeviat quantum vult, pater est; sed flagellavit nos, afflixit nos et contrivit nos; pater est. Fili, plora, sub patre plora, noli cum indignatione, noli cum tippo superbiae; quod pateris, unde plangis medicina est, non poena; castigatio est non damnatio. Noli

¹ Il paroît que ce fut dans sa dernière maladie.

repellere flagellum si non vis repelli ab haereditate, noli attendere quam poenam habeas in flagello, sed quem locum in testamento.

STUS AUGUSTINUS.

Il suffit à une ame vraiment chrétienne pour prendre le parti de la mortification et des souffrances de reconnoître qu'elle est coupable de plusieurs peches et qu'en cette qualité elle est indigne de la jouissance des créatures, qu'étant beaucoup redevable à la justice de Dieu, c'est un grand bonheur pour elle qu'il veuille bien se satisfaire de si peu de chose. Il lui suffit de penser qu'elle est membre de l'homme de douleur et comme telle qu'il est juste qu'elle le suive par la voye où il a marché lui même le premier. Enfin il lui suffit de penser qu'ayant tout recou de Dieu et pouvant dire come David, que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits, elle ne peut moins faire pour lui témoigner sa reconnoissance que d'ajouter avec le même prophète, je prendrai le calice du salut ; qu'elle dise donc, Qui mon Dieu, je le reçois de votre adorable main, donnés m'en autant qu'il vous plaira et de la manière qu'il vous plaira. Coupés, brulés icy bas pour me sauver éternellement, délivrés moi du péché et je ne craindrai ni la mort ni l'enfer, encore moins les souffrances de cette vie, par lesquelles je participerai au calice de mon Sauveur sur la terre et apres lesquelles j'espère chanter éternellement vos miséricordes dans le ciel.

Ainsi soit il.

[198.]

Extrait de la lettre d'une religieuse de la Visitation de Chaillot, au sujet principalement d'une visite à M^e de Maintenon par la Reine d'Angleterre à l'occasion de la mort du Roy Louis XIV.

La Reine d'Angleterre luy a donné en cette occasion une grande marque de son estime et de l'amitié dont elle la toujours honorée

depuis qu'elle est en France. Sa Majesté l'étant venue voir quelques jours après la mort du Roy dont elle estoit elle même fort affligée, cette grande Reine l'aborda en lui tendant les bras. Dès qu'elle l'aperçut, elle l'embrassa très tendrement et l'une et l'autre fondirent en larmes. Madame de Maintenon dit à la Reine quelque chose des marques de piété que le Roy avoit donné durant sa maladie et jusqu'à la fin. Sa Majesté répondit, mon St. Roy ne fesoit pas mieux, ce que Madame de Maintenon a répété plusieurs fois depuis avec consolation en nous faisant l'honneur de nous le raconter. Lorsque la Reine sortit de sa chambre elle se récria fort à nostre mère qui l'attendoit à la porte avec une partie de nos S^{rs}. Sur l'édification qu'elle venoit de recevoir de la conversation qu'elle avoit eue avec M^e de Maintenon, admirant les stes. dispositions où elle la voyoit. Notre mère luy dit que l'exemple de sa Majesté estoit bien propre à l'animer. La Reine, levant les yeux au ciel, fit un air qui marquoit assés les humbles sentiments de son coeur. Ensuite elle ala devant le St. Sacrament où elle fut quelques temps à genoux d'une manière si pénétrée de religion et d'abaissement devant Dieu que nous en fûmes extrêmement touchées. En s'en allant, la Reine fit l'honneur à nostre mère de la prendre sous le bras, et ne pouvoit se lasser de parler de la vertu de M^e de Maintenon et de ce qu'elle luy avoit entendu dire du Roy, répétant il me sembloit entendre parler de mon St. Roy, car ajouta-t-elle, je l'appelle toujours comme cela, mon St. Roy. Ensuite elle dit à nostre mère adieu fort gracieux se recomandant et le Roy son fils à ses prières, et se retournant avec beaucoup de bonté du costé de nos soeurs que la suivoient, elle leur fit l'honneur de leur dire aussy la même chose.

[INVENTORY OF CHAILLOT MSS.]

[199.]

[K. 960.] *Correspondances et Pièces Diplomatiques.*

Angleterre. Deux liasses ; savoir, 1^o. 1643 à 1786.—Correspondance d'honêtete et d'étiquette entre les Rois et Reines, Princes et Princesses de Galles, d'Angleterre, et les Princes de Condé, relative à des mariages, naissances, morts . . . depuis 1643 jusqu'à 1786.—La premiere lettre en date du 20 Juin 1643 est du Roi Charles I^{er} au grand Condé. Elle est à l'occasion de la mort du Roi de France Louis XIII.—Parmi ces lettres il y en a plusieurs faisant partie de la correspondance du Roi Jacques III et son épouse avec le Prince de Condé.

2^o. 1669 à 1708. — Pièces concernant le Roi d'Angleterre Jacques II et la Reine son épouse ; elles proviennent du monastère de la Visitation de Chaillot, ces pièces sont :

1669.—Mémoire de plusieurs évènements du règne de Marie Henriette de France, épouse de Charles I^{er} Roi d'Angleterre, dressé de l'ordre de M^o Henriette Duchesse d'Orléans, pour servir à l'Oraison funebre de la dite Reine.

1692 à 1704.—Lettres du Roi d'Angleterre, Jacques II et de la reine son épouse et de plusieurs personnes recommandables écrivant à leurs Majestés. parmi les quelles l'Abbé de Rancé—plus, deux cahiers, par le Roi d'Angleterre, sur des sujets de piété.

1700-1703.—Sur les miracles du Roi Jacques II.—Lettres, relations, certificats de médecins et chirurgiens à l'occasion de guérisons miraculeuses opérées par son intercession.—Plus deux cahiers : savoir, 1^o. Recueil de quelques sentimens de piété du dit Roi. 2^o. Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable pendant sa maladie et à sa mort.

1701.—Journal du voyage de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre de St. Germain en Laye à Bourbonne, et lettres à l'occasion de ce voyage. Il y en a de la Reine aux religieuses de la Visitation de Chaillot ; de Mr l'Evêque d'Autun et de l'abbé de la Roquette, ainsi que de quelques religieuses des monastères du dit ordre que leurs Majestés avaient visités.

[200.]

1625–1713.

Une liasse d'autres papiers provenant également du monastère de la Visitation de Chaillot et mentionnés dans un inventaire de lettres et autres pièces manuscrites ou imprimées qui regardent le Roi d'Angleterre Jacques II, la Reine son épouse, et l'épouse de Charles I^{er} (Marie Henriette de France) fondatrice du dit monastère.

On a conservé cet inventaire pour mémoire seulement, la plupart et les plus intéressantes des pièces qu'il désigne, ne s'étant point trouvées dans le carton.

1625. Amiens 15 Juin.—Lettre de Marie de Médicis épouse du Roi de France Henri IV, à sa fille M^{ie} Henriette de France, lors de son départ pour aller épouser le Roi d'Angleterre Charles I^{er}. —Il ne s'est trouvé que deux copies de cette lettre.

1669.—Sept. Certificat qui prouve qu'au dit an le 11 Sept. le coeur et les entrailles de la Reine d'Angleterre, Marie Henriette de France, fondatrice du monastère de la Visitation de Chaillot, ont été remis au dit monastère.

id. Nov^{bre}. Permission de Mr. Hardoin de Perefis archevêque de Paris, d'entrer dans le monastère des Religieuses de la Visitation de Chaillot pour visiter de la part du Roi d'Angleterre, Charles II, le mobilier de la Reine d'Angleterre sa mère.—Inventaire du dit mobilier laissé, par le dit Roi, au dit monastère, et la décharge du coffre de la vaisselle d'argent de la dite Reine.

1670-1685.—Pièces qui prouvent la conversion au catholicisme du Roi d'Angleterre Charles II, et de Anne Hyde première femme du Duc d'Yorc, frère du dit Roi et depuis son successeur sous le nom de Jacques II; savoir, 1^o. deux imprimés de deux écrits du dit Roi Charles II, certifiés véritables par le Roi son frère, Jacques II; et une déclaration que la dite Duchesse d'Yorc fait de ses sentimens religieux. 2^o. Le récit des circonstances de la mort du dit Roi Charles II, fait en Sept. 1692, par la Reine, épouse du Roi d'Angleterre Jacques II, et en sa présence, dans une des conversations qu'elle tenait quelquefois à la Visitation de Chaillot, en la compagnie des Religieuses qui en prenaient notes.

1670-1672. — Lettres indifférentes. Elles sont relatives aux anniversaires de la feu Reine d'Angleterre, Henriette de France.

1685-1686.—Deux lettres de Laure, duchesse de Modène à la Supérieure de la Visitation de Chaillot dont l'une est une réponse à celle qu'elle en avait reçue sur l'avènement de la Duchesse d'Yorc, sa fille, à la couronne d'Angleterre.

1688.—Relation des circonstances de la fuite, de l'arrestation, du retour à Londres et de la retraite en France du Roi Jacques II.—Relation qui paraît écrite de la main du dit Roi.

1694.—Sept. Récit de ce qui se passa au monastere de la Visitation de Chaillot à la visite accoutumée du Roi et de la Reine d'Angleterre pour l'anniversaire de leur mère.

Vers 1700.—Un récit imprimé et manuscrit de la maniere dont la Reine d'Angleterre, épouse de Jacques II, vivait au dit monastère; ou se trouve joint celui de la fuite en France de la dite Reine et du Prince de Galles, son fils, en 1688.—C'est une lettre circulaire des Religieuses.

Vers 1702.—Lettre circulaire des religieuses de la Visitation de Chaillot, sur les dernières années de la vie, circonstances et suites de la mort du Roi d'Angleterre Jacques II.—S'y trouve jointe l'inscription gravée sur la pierre qui couvre ses entrailles, en la paroisse de St. Germain en Laye.

1712.—Promesses faites par la Reine d'Angleterre, épouse de Jacques II, au monastère de la Visitation de Chaillot et de l'exécution des quelles elle charge le Roi son fils pour l'année de son rétablissement en Angleterre.—Deux copies.

1711–1712–1713. — Mémoires historiques relatifs à S. M. la Reine d'Angleterre, épouse du Roi Jacques II et à ses enfans.— C'est une sorte de journal fait par les Religieuses du monastère de la Visitation de Chaillot, dans les visites et les séjours de la dite Reine, au dit monastère.

[201.] *Instruction de la Reine Marie de Medicis à la Reine d'Angletaie, sa fille Marie Anriette de France.*

Ma fille, vous séparant de moy, je ne peu me séparer de vous. Je vous conserve dan mon cœur et dans ma mémoire et je veux que ce papié vous demeur pour un souvenir éternelle de ce que je vous suis. Il supléra à mon défaut et vous parlera pour moy lorsque je ne pouré plus vous parler moimesme. Je vous le donne dans le dernier adieu que je vous fais avant que de vous quitter pour l'inprimer davantage en vostre esprit et je vous le donne escrit de ma propre mains, afin qu'il vous soit plus chair et que vous fassié plus d'estas de ce qu'il contien pour vostre conduite enver Dieu et enver vous mesme. Je vous dit icy sincèremment à la dernier heur de nostre entretien ce que je vous dirois à la dernier heur de ma vie si alors je vous avois aupres de moy. Je considere à mon grand regreit que vous ni pouvé pas estre et que la séparation qui se fera alors de vous et de moy est anticipée par vostre départ qui nous sépar pour longtemps. Vous n'avé plus sur la terre que Dieu pour perre qui le sera à jamais puis qu'il est éternelle. C'est de luy que vous tenés la vie, c'est luy qui vous ayant fait naistre d'un grand Roy vous met aujourd'huy une couronne sur la teste et vous établit en Angletaie, et vous devé

croire qu'il veut que vous le servié et i fassié vostre salut. Souvené vous, ma fille, chaque jour de vostre vie que c'est vostre Dieu, qu'il vous a mise sur la terre pour le ciel et qu'il vous a créé pour luy mesme et pour sa gloire. Le feu Roy vostre perre a déjà passé et n'est plus icy bas q'un peu de cendre et de pousier caché dans un tombeau. Un de vos frere a fait la mesme chause des son enfance. Dieu qui l'a retiré de bonheure vous a réservé au monde pour vous i combler de ces bienfais, mais comme il vous a avantaagé de cette sorte il vous aublige ausy dan avoir plus de reconnoissance estant juste que vos devoirs auguementé à proportion que ces grace et ces faveurs sont plus signalés. Donné vous bien de gard d'abuser de celle qu'il vous fais. Pensé que sa grandeur, sa bonté et sa justice sont infinis et employé toute la force de vostre esprist à adorer sa puissance suprême, son immense bonté, à craindre son exacte et rigoureuse justice qu'il fait ressentir à ceux qui se rende indigne de ces grace. Recevé, ma fille, ces instruction de ma bouche. Commancé et finicé chaque journé en vostre auratoire par ces bonne pensé et la en vos prieres prené la résolution de conduire le cours de vostre vie selon les lois de Dieu et nont suivant les vanités du monde, qui n'est a chacun de nous quun moment d'ou départment une éternité que vous devé passer ou dans le ciel avec Dieu si vous faite bien, ou dans l'enfere avec les esprist malin si vous faite mal. Souvenez vous que vous este fille de l'église par le baptesme et que c'est la premiere et la principal qualité que vous ayé et que vous auré jamais, c'est celle qui vous donne antrée au ciel. Les autre digneté comme venant de la terre ne pase point la terre, mais cel cy comme venant du ciel remonte à la source et vous i élève. Rendé grace à Dieu chaque jour de ce qu'il vous a fait chrétienne et catolique. Estimé ce bienfais comme vous devé et considéré que vous avé esté acquis par les travaux et par le sang de Jesus Christ. Il doit estre ausi conservé par vos peines et mesme au prix de vostre sang s'il en est besoin. Aufré vostre ame et vostre vie à celuy qui

vous a créé par sa puissance et racheté par sa bonté et par sa miséricorde. Prié le et le faite prier incessamment qu'il vous conserve le dont de la foy et de la grace et qu'il luy plaise que vous perdié plustost la vie que de luy estre infidelle. Vous este petite fille de St. Louis, je veux que vous receuvié de moy en ce dernié adieu la mesme instruction qu'il receuvé de sa merre, qu'il luy disoit souvent quel auroit mieux aimé le voir mort que de lay voir aufencere Dieu qui est nostre tout et nostre vie. C'est cette instruction qui a commancé à le faire saint et qui la rendue digne d'employer sa vie et sa couronne pour le bien de la foy et pour l'exaltation de la vrais Eglise. Soyé à son exemple zelé en la Religion pour la deffence de laquel il a expoqué sa vie et est mort saint parmi les infidelles. Ne souffré jamais quand [*sic*] vostre présence on dise rien contraire à la foy et à la religion. Je supli la Ste Vierge de qui vous porté le nom de Marie de deigner estre mere de vostre ame en l'honneur de ce quel est mere de Dieu et de nostre Scauveur. Adieu encore une et plusieurs fois. Vous este a Dieu, demeuré a Dieu pour jamais, c'est ce que vous desire du plus profond de son coeur vostre bien bonne et affectionné merre,

MARIE.

a Amien. Le 15 Juin 1625.

[202.] *Mémoires que j'ay donnés par l'Ordre de Madame de Methewille pour faire l'Oraison Funèbre de la Reyne d'Engleterre, 1669.*

La Reyne d'Engleterre aussy tost apres son mariage eust à souffrir quelques chagrins qui luy ariverent par imprudence des personnes qui avoient eu l'honneur de la suivre qui l'empescherent dabort de cognoistre les bonnes intentions du Roy son mary et l'amour qu'il avoit pour elle ; mais leur esloignement l'ayant mise en estat de se servir de ses lumieres naturelles quy estoient grandes, elle jugea bien viste qu'il faloit faire son plesir de son devoir. Comme elle cognut les louables calités du Roy son mary quy estoit honeste homme et

quy l'aymoit, elle se dona entierement à luy, et leur amitié a esté sy grande qu'elle a esté admirée de toute l'Heurophe. Une sy cordiale union entre des personnes royales, une grande paix dans ce royaume et de grandes richesses rendirent la Reyne d'Engleterre pendant dix ou douze ans la plus heureuse princessé du monde. Elle estoit belle, aymable, spirituelle, familiere, bonne, généreuse et libérale; elle estoit honorée de tous ses sujets et tendrement aymée de ses serviteurs particuliers. Cette grande princesse a esté dans ces temps là, le secours des exilés de France et il i an a présentement encore à la cour quy se souviennent de ces bontés avec beaucoup de recognoissance. Elle a esté la consolation de ceux quy en Angleterre ont souffert pour la religion. Elle les a protégés par sa puissance et soulagés par ses royales osmones. Je luy hé ouy dire qu'ayant alors de grands trésors qu'elle guardoit elle mesme sous la clef, toute sa joye estoit d'en faire part à ceux qu'elle vouloit gratifier, à ceux quy en avoient besoin et à ses serviteurs qu'elle vouloit bien dire ses amis. Un jour voulant secourir une personne de calité quy luy avoit fait cognoistre sa nécessité, elle prist elle mesme un sy grand nombre de Jacobus que ne les pouvant pas porter, elle s'avisa d'atacher un cordon au sac où elle les avoit mis et le mena jusques à ce qu'elle l'eust conduit derriere une tapisserie, puis avertit la personne à quy elle vouloit faire ce bien de l'aler quérir sans que ces femmes mesmes peussent le seavoir. Elle estoit sure dens l'amitié, segrette et fidelle à ceux qui se confioient en elle. Je luy hé ouy dire qu'il falloit que les Roys fussent comme des confesseurs quy doivent tout seavoir et ne rien dire, que ceux qui les approchent leur disent leurs nécessités et leur montrent souvent leurs passions, leurs haines, leur malice et leur injustice par les mauvais offices qu'ils se font les uns aux autres, et qu'il faut tant par charité que pour ne brouiller personne, ne redire jamais rien de toutes ces choses. Cette princesse a vescu avec le Roy son mary avec une douceur et une desliérance admirable. Elle m'a fait l'honneur de me dire qu'elle pouvoit se vanter de ne l'avoir jamais désobey en la moindre de ses volontés. Elle a

partagé avec luy et ces biens et ces maux, mais les derniers ont esté beaucoup plus grands que les autres. Elle a jouy de beaucoup de bonheur, elle a souffert ensuite les plus funestes disgraces, les plus grandes infortunes, et les plus grands maux qui puissent ariver à une personne de cette naissance, et on peut dire de cette grande princesse qu'elle a senty les deux extrémités du bien et du mal. Quant les peuples d'Engleterre se révoltèrent contre leur Roy, la Reyne d'Engleterre entra dans les chagrins du Roy son mary, elle fut la confidente de ces desplesirs et sa consolation dans ces maux. Elle n'espargna ny ses veilles, ny ses soirs, ny ses peines pour le secourir. Quant le viceroy d'Irlande fut injustement ataqué par le parlement, la Reyne gagna au Roy plusieurs de ceux quy se trouvèrent engagés à la faction contraire. Je luy hé ouy dire qu'elle alloit seule les soirs avec un flambeau à sa main parler au rebelles qu'elle fesoit venir dans une chambre d'une de ces dames, proche de la sienne et ceux quy y venoient quoy qu'ils eussent à redouter leur propre crime quy les devoit faire craindre d'estre arrestés, ils avoient tant de confiance en sa parole qu'ils n'en fesoient nulle difficulté. En plusieurs rencontres cette grande Reyne obtenoit d'eux ce qu'elle desiroit, mais enfin ces misérables par le dérèglement de leur esprit, perdirent leur Roy et leur propre bonheur.

Après la mort du Vice Roy d'Irlande que ces barbares firent mourir injustement, le Roy pour apaiser les troubles d'Escosse fut conseillé d'aler dans ce Royaume pour y tenir les estats. Il partit et envoya la Reyne proche de Londres a Otland, l'une de ses maisons, avec les princes ces enfens. Pendant son séjour en ce lieu, les parlementaires menderent à cette princesse qu'il seroit bon dans l'apsence du Roy qu'elle leur mit les princes entre les mains et qu'ils cregnoient qu'elle ne les fist papistes. La Reyne leur respondit qu'ils se trompoient, que le prince avoit ses maistres et qu'elle ne le feroit point papiste puis qu'elle scavoit bien que ce n'estoit pas la volonté du Roy. En suite de cela pour la forcer

par la peur, à sortir hors du royaume, ils firent semblant qu'ils avoient dessein de l'enlever. Pour la persuader de leur dessein ils envoyerent un ordre de leur part à un gentilhomme quy comendoit dans le village où estoit la Reyne, de se tenir prest avec certain nombre de peisans armés en estat de servir le Roy à leur comendement et de les atandre jusques à minuit à la portte du parc d'Otland où il devoit trouver de la cavalerie à quy il luy estoit comendé d'obéir. Ce gentilhomme vint aussy tost trouver la Reyne, luy montra son ordre, et luy demande ce qu'il luy plesoit qu'il fist. La Reyne sens s'estonner luy comende de n'y point obéir et de se tenir en repos. Ces principaux oficiers ce jour là estoient alés à Londres pour leurs affaires particulieres. Elle envoye aussy tost les avertir de la venir trouver avec diligence et d'amener avec eux le plus de leurs amis quy leur seroit possible et de se rendre oprès d'elle avant minuit, puis fist armer tous ses petits oficiers et sens montrer nulle peur ala se promener dens le parc. Ces oficiers vinrent la trouver. La nuit se passa fort tranquillement et on ne vit de ce dessein que quelque vint cavaliers quy parurent roder autour du parc. Pendant le séjour de la Reyne dens cette maison, elle s'occuppa à gagner des créatures au Roy et particulièrement le maire de Londres quy d'ordinaire a grand crédit dens Londres et parmy le peuple. Le Roy à son retour d'Escosse profitea de ces soins et de ces applications. Il fut recue en triomphe à Londres avec de grandes marques de joye et d'amour. Le prince le suivyt à cheval et la Reyne dans son caroce, quy prist part à sa gloire comme elle en avoit pris à ses peines. Mais cette tranquillité ne dura guerres parceque les esprits des factieux estoient trop opiniastres dens leur infidélité.

Quent cette princesse vit que ces soins n'empeschoient point le progrès de la révolte, elle crut qu'il estoit à propos d'aler chercher du secours en Holande d'ou elle en devoit atandre, car des puis peu leurs Majestés Britanniques avoient marié leur fille aynée,agée seulement de dix ans au fils du prince d'Orange. Elle quitta le Roy avec une doulleur bien sensible accompagnée de courage et de

ce grand ceur quy ne la jamais abandonnée dens tous les malheurs de sa vie. Elle fut une année toute entière en Hollande où elle estoit allée en aparance pour mener la jeune princesse à son mary, mais en effet pour trouver les moyens de secourir le Roy son mary, ce qu'elle fit en plusieurs manières. Elle mit toutes ses pierreries en gage et de cet argent joint à celuy qu'elle obtint du prince d'Orange, elle en envoya au Roy de quoy armer quarante mille hommes, ce qui luy servit à lever des troupes dans l'Escosse. Ensuite de cela cette généreuse Reyne voulant tout de nouveau aler en Engleterre partager les infortunes du Roy son mary, elle se mit en mer pour l'aler trouver avec onze vesseaux remplis d'argent et de munitions de guerre, mais il plut à Dieu quy regne sur la mer et sur la terre et quy ordonne de la destinée des Roys comme il luy plect, que son dessein fut traversé par une tempeste de neuf jours, la plus forte et la plus terrible quy se soit jamais veue. La Reyne pendant ces jours la souffrit les frayeurs d'une mort continuelle et casy certaine, liée dans un petit lit, ses femmes oprès d'elle liées de la même manière avec quelques uns de ces oficiers et des prestres et des capucins qu'elle avoit avec elle. La Reyne et tous les catoliques en cet estat se confesserent tout haut, et l'horreur de la mort leur fesoit oublier la honte de publier leur pechez dont ils recevoient l'absolution, à chaque moment croyant que celuy là devoit estre le dernier de leur vie. J'ey ouy faire à la Reyne une estrange description de ceste tempeste. Elle m'a fait l'honneur de me dire parlant de cela, qu'on s'accoutume à la mort de mesme qu'aux autres aventures facheuses quy arrivent aux hommes. Elle revint enfin à la Haye où le vent la forcea de descendre ayant perdu deux de ces vesseaux et celuy où elle estoit estant casy tout brizé et en estat de périr sy elle n'eut esté jettée dens les ports de Holande c'est à dire à la Haye. Elle fut quelques jours en fort mauvais estat et sans pouvoir marcher, mais cela n'empescha pas cette courageuse princesse de se remettre en mer avec les vesseaux quy luy restoient et alors elle aborda heureusement en Engleterre. Elle descendit à un petit

vilage avec dessein d'atandre en ce lieu des troupes que le Roy luy devoit envoyer. L'armée du parlement l'avoit suivie de près assés longtemps pour la prendre. Elle vint border le vilage où la Reyne estoit, comme elle dormoit dens son lit et luy tirèrent une s'y grande cantité de coups de canon que la petite maison où elle logeoit en fut toutte percée. Il falut que la Reyne se levast de son lit et qu'elle allast se cacher dens des rochers quy estoient un peu plus loing que le vilage et hors de la portée du canon. Après que les parlementaires lassés de battre ce petit vilage se furent retirés et que les troupes du Roy furent arivées, la Reyne se mit à leur teste et comenda l'armée. Elle y vescuut comme un général, sens aucune delicatesse. Elle mangeoit à descouvert et trettoit ses soldats comme des frères. En alant trouver le Roy, elle assiégea et prist une ville qui estoit assés considérable et utile à son party. Leurs Majestés Britaniques se revirent avec une grande joye, et ce fut avec quelque espoir que leurs armées et leur argent les feroient surmonter leur malheur, mais toutes ses forces se dissipèrent et ne servirent easy de rien. Ils furent environ une armée ensemble, puis il furent contraints de se séparer parce que la Reyne devint grosse et tomba par son chagrin et sa douleur dans une maladie languissante quy ne luy permit pas de pouvoir demeurer avec le Roy son mary. Elle vint à Oxfort accablée de maux et de tristesse. Elle y accoucha de sa dernière fille, de Madame, que nous possédons à cet heure en France. Les parlementaires la suivirent en ce lieu et parurent vouloir l'assiéger, si bien qu'elle fut forcée de se mettre sur mer et de se sauver en France quoy qu'il y eust peu de jours qu'elle fust acouchée, et dans un estat pitoyable. La Reyne régente luy avoit desjà envoyé à Oxfort par Me Péronne sa sage femme vint mille pistolles avec toutes les choses nécessaires dont elle crut qu'elle oroit besoin. La Reyne d'Engleterre envoya l'argent au Roy son mary et nostre Reyne en redona d'autre et receut cette princesse affligée avec toute la bonté qu'elle méritoit qu'on eust pour elle. (Il ne faut pas oublier de marquer cet endroit

à l'avantage de la feu Reyne mère, et louer l'union de ses deux grandes Reynes.) La Reyne d'Engleterre en passant de son pais en France fust poursuivie de ses enemis, et dens la créance qu'elle aloit estre prise par eux estant à font de calle pour se garantir des coups de canon, elle fit venir le pilote. Elle luy comenda de ne point tirer, d'avancer toujours chemin et de metre le feu aux poudres s'il voyoit qu'elle ne peut eschapper. Souvent elle m'a fait l'honneur de me dire qu'alors se souvenant d'estre crestienne, elle s'en repentit et qu'elle ne l'oroit pas fait. Mais elle m'a avoué qu'en ce rencontre elle ne sentit rien de plus violent dans son ame que l'horreur que luy fit la pencee de se voir soumise à ses ennemis, mais enfin elle aborda heureusement en un port de Bretagne. Les premières années que cette princesse fut en France, elle receut toujours de grands secours de nostre Reyne et cette princesse malheureuse en envoyoit au Roy son mary la plus grande partie ne retenant pour elle que ce quy luy paroissoit entièrement nécessaire à sa subsistance. La guerre civile quy survint en France quelque temps après priva la Reyne d'Engleterre de ce soulagement, si bien qu'elle tomba dens une extrême misère, ce qu'elle a soufert avec constance et force d'ésprit. Nous luy avons veu vendre toutes ses hardes l'une après l'autre, ces meubles et le reste de ces piereries, et engager jusques au moindre choses pour pouvoir subcister quelques jours de plus. Elle nous fit l'honneur de nous dire un jour estant dans les grandes Carmélites qu'elle n'avoit plus ny or ny argent à elle qu'une petite tasse dens quoy elle buvoit. Quant elle perdit le Roy son mary elle soufrit une violente doulleur et pleurant amèrement elle me fit l'honneur de me dire comme j'estois oprès d'elle que le Roy son mary avoit perdu son royaume et sa vie pour avoir ignoré la vérité et que ce malheur estoit la cause de toutes les infortunes des Roys. Estant à Ste. Marie à Chaliot où elle a pratiqué beaucoup de vertus, nous l'avons veue prendre sans ré-pugnance et sans chagrin le soin de sa despence quy a esté en certains temps fort petite. Elle en fesoit les contes et s'occupoit

à cela dans un esprit de pénitence et d'humilité avec intention sans doute l'offrir à Dieu en réparation de l'orgueil humain qui accompagne toujours les testes couronnées. On luy a ouy dire souvent à Chaliot qu'elle remercioit Dieu tous les jours de deux choses, la première de l'avoir faite crestienne, la seconde de l'avoir fait Reyne malheureuse. Depuis plusieurs années elle lisoit chaque jour un chapistre de l'imitation de Jésus et quant ce livre estoit fini elle recomençoit disant que c'estoit sa nourriture journaliere et qu'elle ne s'en lassoit jamais. Je scay qu'elle fit à Chaliot il y a quelques années une confession générale à une personne d'une grande réputation de piété et que ce fut avec de grandes applications et de très solides desseins de s'appliquer au soin de son salut. Cette princesse avoit beaucoup d'esprit : il estoit vif, agréable et pénétrant ; sa conversation estoit libre et gaye. Elle railloit de bone grace et pour l'ordinaire il estoit difficile malgré l'innocence de son intention que le prochain n'y fust un peu blessé, mais nous avons remarqué qu'à mesure qu'elle avansoit dans la piété à mesure aussy elle se retenoit de parler easy sur toutes choses. Les dernières années de sa vie elle estoit devenue scrupuleuse là dessus. Elle examinait ces parolles et paroissoit fort destachée de la vie. Sans faire la dévotte, elle l'estoit beaucoup, soit chés elle ou dans le couvent. Elle vivoit toujours avec la mesme regle. Quant elle estoit à Chaliot, outre ses prieres du matin elle ne menquoit jamais à l'oraison du jour et à complice. Une religieuse de cette maison qui avoit l'honneur d'estre oprès d'elle et de la servir m'a dit que dans le dernier voyage qu'elle y fit, elle leur avoit dit un jour qu'il estoit vray que depuis quelque temps elle se sentoit toute à Dieu. Elle est morte dans un grand desir de vouloir mourir dans ce couvent. Elle cregnoit la mort, mais je ne doute pas que devant Dieu et avec son confesseur elle n'y pensast souvent, car depuis cet iver qu'elle a eu une grande maladie, elle nous a dit souvent qu'elle voyoit bien qu'il falloit pincer à partir. Voilà ce que je scay de cette grande princesse et je puis dire de plus que dans les langues

conversations que j'ey eu l'honneur de faire avec elle sur toutes sortes de chapitres, j'ey toujours reconnu en elle des sentimens plains d'honneur et de bonté envers tous et particulièrement envers ses domestiques. J'ey veu en elle nonseulement qu'elle avoit esté fort fidelle à l'amitié conjugalle, mais que ce souvenir occupoit toujours son esprit. Il m'a semblé recognoistre en elle une grande pureté de ceur, ce qui se pouvoit juger par ses parolles et beaucoup d'honeteté naturelle quy paroissoit dans ses sentimens. Elle estoit sincere, parloit librement à ceux qu'elle estimoit, se familiarisoit beaucoup avec eux mais sans perdre l'air de la Majesté. Elle aymoît la vérité, aymoît à la dire et à l'entendre. Je n'orois jamais fait sy je voulois dire tout ce quy pouroit remplir l'estime que je conserve pour cette princesse. Je prie Dieu qu'il luy donne la récompense de ses vertus et qu'il luy pardonne ses pechés et luy face miséricorde. Ma seur m'a dit avoir eu avec la Reyne d'Engleterre de profondes conversations sur des matières de conscience ; qu'en toutes, elle a reconnu qu'elle avoit une grande droiture d'intention avec des sentiments très honestes ; que son coeur estoit pur et qu'elle avoit lieu de croire d'elle que Dieu l'avoit sauvée des febleses ordinaires de la jeunesse, que l'amour propre et la vanité ont acoustumé de produire dans le ceur des femmes. Elle m'a dit de plus qu'elle avoit remarqué que cette princesse avoit eu ceste destinée d'avoir esté toujours servie par des personnes d'une humeur fort opposée à la sienne. Elle estoit vive et prompte, et celles quy ont eu l'honneur d'estre à elle avoient naturellement de la paresse et de la lenteur ; que la Reyne avoit sur cela une patience admirable et quoy qu'elle en souffrit beaucoup elle n'en a jamais tesmoigné nul chagrin du moins à leur esguard ; qu'elle avoit un grand soin de ses domestiques et de les payer fort ponctuellement des gages et apointemens qu'elle leur donnoit. Elle avoit le mesme soin des autres à quy elle devoit, et ma seur et moy avons remarqué toutes deux que cette princesse après tant de grandeur vivoit en France contante et satisfaite dans sa solitude, qu'elle estimoit beaucoup plus que l'esclat où elle s'estoit

veue autrefois. Car elle estoit destrompée du monde et cognoissoit parfaitement le néant des grandeurs de la terre. La dernière fois que j'ey eu l'honneur de la voir, elle nous dit qu'elle aloit s'establiir à Chaliot pour y mourir, et qu'elle ne vouloit plus pencer ny aux medecins ny aux medecimnes, mais seulement à son salut.

[203.] *La lettre que la communauté a escrit après la mort de la Reine à nos mon^{tes} et le récit de ce que nous avons faict et fesons pour le repos de l'ame de sa Majesté. Cette lettre a été faicte par n^{re} très honorée mère Anne Marie Bollain.*

VIVE ✠ JESUS.

NOS TRÈS CHÈRES ET BIEN AYMÉE S^{es},

Permettés nous de comancer cette lettre en vous demandant des prières plutost qu'en vous fesant des nouveaux souhaits de bénédictions selon nos Stes. coutumes, les tres sensibles pertes que nous avons faitte depuis nostre dernière circulaire ne nous permettans pas de vous entretenir d'autre chose que de nostre douleur et tacher de trouver aupres de vos charités quelque secours pour nous ayder à soutenir la main de Dieu apesantie sur nous. Vous comprenez bien, nos cheres soeurs, que nous voulons parler de la mort de nostre grande Reine et fondatrice. Nous ne vous répétons point icy ce que nous vous avons desja mandé par un billet qui vous donnoit de son pront décès, et ne prétandons pas non plus vous prouver par de foibles parolles jusque à quel point nous en sommes touchées. Vos charités le peuvent fasilement comprandre et nous ne doutons point que l'union qui est entre nous ne vous face participer à nostre sy juste affliction qui seroit adoucie en une maniere, sy elle la pouvoit estre, par l'honneur que le Roy nous a fait de nous donner le coeur et les antraille de cette pieuse prinsese. M^r l'abbé de Montégut, son grand onomier, acompagné de toute sa maison nous l'aporta le landemain de sa mort, le soir, aux flambeaux. Nous l'alasmes recevoir prosesio-

nellement à la porte de clature et le conduisimes en pareille ordre dissant le *Miserere* au choeur qui estoit tandu de drap noir depuis le haut jusques en bas avec 3 bandes de velours chargée des Armes de sa Majesté, et au millieu d'iceluy une extrade de 3 marches ou estoit plascé une crédance sur la quelle on posa le coeur Royal et au desus un des de velour noir avec les Armes et crépine d'argant et une infinité de sierge autour. Mr le grand Omonier dit les prieres auxquelles nous répondimes, puis il parla à nostre mère à peu pres en ces termes. 'Ma mère, voisy le coeur de prinsese Henriette Marie de France, fille de Henry le grand, femme de Charle premier Roy de de la grande Bretagne, mère de Charle II à présant reigning en Angleterre, tante de Louis XIV Roy de France. Toutes ces grandeurs tanporelle n'ont pas égallé les vertus de son ame. Je ne vous en dit rien de particulier parce que vous en avés eu plus de cognoissance que personne. L'affection que cette grande Raine a tousjours eue pour vostre Comuneauté a fait que pour suivre ces pieuses intantions on vous a choisies pour garder ce précieux despost, estant assuré que vous aurés soin de continuer vos prieres pour le repos de son ame ainsy qu'elle l'a attendu de vous.' Nostre mere fit responce avec un coeur tout pénétré de douleur et de recognoissance en ce sans, que nous rendions de tres humbles accions de grace a Dieu, au Roy, à Monsieur et à Madame de nous avoir confié un si riche trésor ; que s'estoit l'unique consolation quy nous pouvoit rester en une sy grande perte ; que nous ne discontinurions jamais nos prieres pour randre à cette grande Raine une partie de nos recognoissances et que nous aurions éternellement présantes les grandes et héroïques vertus que nous luy avions veu pratiquer. Après cela tout le monde sorty. Nous continuasmes les matines des morts. Et ayant donné de l'eau bénite nous nous retirasmes. Depuis ce jour là nous disons le *De profundis* à la fin de nostre messe de comuneauté et tous les jours on en selebre une dans nostre petite église à son intantion, outre plusieurs qui se sont dite tous les 10 du mois, jour de sa mort, à la fin de celle de la Comuneauté où nous avons un sierge à la main, on dit le *Libera*, le *De*

profundis et on donne de l'eau bénite. Nous disons aussy l'office des mors ce jour la et la communion générale et le continuerons ainsy jusques au bout de l'an, pendant le quel l'église de dehors et nostre choeur demeure tandu comé il a esté dit. On a mis le coeur et les entraille sous une représentation honneste d'un grand poille de velours bordé d'ermine et la couronne d'Angleterre desus avec six chanteliers autour, le tout enfermé d'un petit ballustre. Si nous avions une assez forte expression nous prandrions plaisir à vous faire un extrait des grandes, rares et belles calités de cette Auguste princesse, mais nous en trouvant toutàffait incapable: nous souhaittons que vos charitez puisse voir l'oraison funebre que Mr l'abbé Bosuet, nomé à l'évêché de Condom, pronónsa dans nostre petite chapelle devant M^r, Madame et toutes les personnes de la plus haute calité qui se trouverent ysi au service que leurs Altesse Royale y firent faire ou M^r de Montegut officia. L'on nous a donné pour cet effect un parement de velours noir et tout ce qu'il faut pour sélebrer la grande messe. Vous pouvez juger, nos chères soeurs, du récit de ces pompes funebre s'il nous est mal aisé de méditer nostre fin dernière, n'ayant entendu durant plus de six semaines d'autre lecture a huit heure que des mémoires de la vie extraordinaire de ceste vertueuse Raine qui nous fait dire avec Salomon *Vanitez des vanités, tout est vanité et rien de permanent sous le soleil*, et qui nous porte plus que jamais à mépriser toutes les grandheurs de la terre et à nous atacher plus fortement à Dieu qui désormais sera le ceul apuy de ceste maison puis que nous n'en avons plus d'autres, la mort de M^r nostre confesseur ayant achevé de nous oster tous ceux que nous avions en ce monde. C'estoit un hoñe doué de toutes les calités que la constitution marque pour cest employ si important et avec cela tellement affectionné à cette comuneauté que l'on le pouvoit nomer son véritable père. Il nous a assisté en quantité d'occasions de son temporel par des charités assez considérables. C'est ce qui nous oblige de vous demander plus particulièrement des prieres pour le repos de son ame et pour nous en obtenir un tel que Dieu le demande.

Nostre ceule novice est receue a la Ste. profession qu'elle oiroit faite le jour de la feste de N^{re} St. Fondateur sans l'extrême rigueur du froit que a empêché M^{rs} ces parans de venir de Picardie ; ce qui a esté cause que ceste festes c'est passée sans grande cérémonie, parseque nous estant atandue que M^{gr} de Noyon, Prélat de ceste cher S^r, luy precheroit en luy donnant le voile, nous avions espéré aussy qu'il nous diroit la Ste. Messe ; mais tout ayant manqué nous n'avons eu pour tout régalle qu'une espesse de petite musique à la grande messe que Mr N^{re} Sacristin nous procura à n^{re} insu. N^{re} très chère Mère nous y avoit fait préparer par le deffy de la charité selon les conditions que St. Paul luy donne. Nous ne scavons pas si nous y avons fait grand progres, mais nous scavons bien que la profonde solitude dont nous jouyssons à pressant est un puissant moyen pour nous ayder à celuy du recueillement que nous avons ce caresme. N^{re} chère S^r Ranchain qui estoit sortie pour esproover sa vocation est revenue apres 8 ou 9 mois de séjour dans le monde et a ceule ogmanté nostre nombre, les vocations R[eligieu]^{ses} [?] estant sy réfroïdies en ce siecle que l'on peut conter comē une rareté extraordinaire une fille bien appelée. Dieu nous fasse la grace d'estre de ce nombre et que de plus en plus vos charités resante les effets de la divine miséricorde en qui nous somes,

Vos tres chères et très aymée S^{rs}.

Voisy encore un subject des plus touchant et douloureux qui nous puise ariver qui est le déses [de] M^r le comandeur de Lare. Il nous fesoit l'honneur d'aymer ceste communeauté, en sorte que sa bonté le portoit à luy randre tous les bons offices possible en tout rancontre. Il ce trouve maintenant peu de vray amy comē luy. Les tres grandes obligations que nous luy avons nous fait demander à vos charités le secours de leurs prières pour le repos de son ame, et de luy apliquer quelques comunions. Nous vous en supplions tres humblement, nos très aymée soeurs.

[204.] *Lettre circulaire aux monasteres de la Visitation écrite de celui de Chaillot après la mort de la Reine d'Angleterre, Henriette Marie de France, morte à Colonibes le 10 Septembre 1669, V^e du Roi Charles I^{er}, dans laquelle est rapporté ce qui s'est fait au dit monastere à la réception du coeur et des entrailles de la dite Reine, et un petit recueil de ses vertus.*

Pour mettre dans le livre du couvent

VIVE ✠ JESUS.

ce 7^{me} Mars 1674.

Le profond respect que nous conservons dans cette communauté pour la glorieuse mémoire de la très puissante princesse Henriette Marie de France, Reine de la grande Bretagne, nostre illustre fondatrice, demanderet que pour faire conoistre à la postérité nos véritables reconnoissances nous osions ysy ou auquelquns de nos livres dresser un éloge de ces éroyques vertus, mes leurs sublimité et nostre insufisance nous anpeche l'antreprise de ce dessain, supliant celles quy verront cesy de chercher dans l'oraison funebre que Mons^{gr} l'Esveque de Condon a prononcée à sa louange le 16^{me} novambre 1669, quy est soigneusement gardée dans nos archives avec d'autres mémoires : ou elles seront informée plainement des graces dont Dieu avet avatagée cette grande Reine, nous contantant pour nostre consolation et la leurs de marquer au ce lieu quelques actes singuliers de ces vertus quy nous sont plus propres et que nous avons eu le préteux avantage de voir devant nos yeux, ausy bien que la maniere dont elle a vescu césans ou pendant 18 anée elle y venet passer toutes les grandes festes, leurs octaves et quelques fois les 3 et 4 mois antiens, mes avec tant de régularité que nous pouvons assurer que l'honneur que sa Majesté nous a fait n'a point altéré l'esprit de religion dans ce monastere.

L'on a remarqué dans le livre des fondations feullet 110 que cette maison fut ajetée au l'anée 1651 des écritiers de Mon^r le maréchal de Basompierre pour la consolation de cette princesse que le ranverse-

ment de ces ettats avet réduit dans le dernier acablement de douleur. Sa Majesté se porta pour fondatrice, titre qu'elle a rempli par l'honneur d'une bienveillance quy ne ce peut expliquer et quy s'étandet ausy sur tout nostre institut dont elle portet les intérest avec un zelle incroyable, ce quelle a fait an milles ocasions aupres du Roy et de la feu Raine mère, mes ce quy nous touche le plus sont les hilustres exsamples des vertus que nous luy avonts veue pratiquer.

La première est une fidélité pour Dieu admirable quy luy feset antreprandre les choses les plus difisiles lorsqu'elle y remarquet sa volonté, qu'elle a toujours anvisagée dans les conjontures les plus pénibles comme des effets de la bonté divine sur elle et des marques de son amour. Elle resut dans cette veue la nouvelle de la mort du Roy son mary quy luy oret sans cela causé une douleur mortelle ainsy qu'elle nous a fait l'honneur de nous le dire quelques fois s'étant seulement retournée à Dieu par ces paroles, 'Seigneur, vous l'avés permis, je m'y soubmets de tout mon coeur.' Sestet celles donts elle se servet dans les ocasions les plus crusifiantes qu'elle portet avec une force surprenante quoy qu'elles luy fusent très fréquentes, nous ayant avouée que depuis vints cins ans elle n'avet pas esté un jour sans souffrir.

Parlant à nostre très honorée mère M^e de la Fayette des santiments de son ame, elle luy a dit quelques fois qu'elle remersiet souvent Dieu de ce qu'apres l'avoir fait raine de trois royaumes, il l'avet mise an estat an les luy a tant de luy an faire un sacrifice par la soumission à ces ordres, et qu'elle luy randet touts les jours graces de deux choses, de l'avoir fait chrétienne et randue une raine malhureuse.

La confiance qu'elle avet à cette précieuse mere estet antiere ausy bien que son estime, fesant un tres grand estat de ces advis, surtout pour la conduite de son ame, les luy demandant et les suivant toujours avec une extreme déférance, disant q e personne ne luy parlet sy sincèrement et qu'elle ne la flatta point au commensement. Cette chere mère-la porta à faire une confesion générale à Monsieur Abelis

à présent Evesque de Rodes qui estet alors supérieur de cette maison, dont sa Majesté tesmoynet estre infiniment satisfaite.

Quoy que cette vertueuse prinsesse huy l'esprit tres vif et pénétrant elle conservet une simplicité d'enfants pour ce quy consernet la foy, disant souvant qu'an cette matiere elle n'aprouvet point qu'on fit tant de resonemens et qu'elle y aymet la simplicité et haïset beaucouppt les nouveautés.

Elle nous a fait l'honneur de nous dire quelques fois an confiance ces applications pour contribuer à la conversion des érétiqes, entretenant pour cela plusieurs misionaires, et soubtenet un grand nombre de pauvres familles qui serest retournée dans l'érésie sans son secours. Elle ce retranchet pour ce sujet beaucouppt de choses, aymant mieux manquer à elle mesme qu'à Dieu an la personne de ces membres.

Elle estet afable à tout le monde, compatissante aux afflictions de chacun jusqu'au point que d'antrer dans les affaires de ces moindres domestiques pour adousir leurs paines et les mintenir dans la paix, ne pouvant souffrir l'injustice non plus que la médisance, et diset que l'on estimet que setet trop abesser la Majesté royalle, mes que fesant réflexion que pour estre raine elle n'an estet pas moings créature, et que sy cette premiere calité la distinguet des autres, la seconde la randet égalle aux plus misérables.

Nous somes tesmoings des victoires que cett esprit de charité chrétienne huy a fait ramporter sur elle mesme an suportant avec douceur des défauts pénibles du prochain, pardonnant sans ce plaindre les injures jusque la que d'obliger de biensfaits considérables des personnes qui l'avets sansiblement offancée.

Elle a joint à ces vertus ésantielles du christianisme celle d'une dévotion exsamplere quy la portée a estre constamment fidelle à ces exsersices de piété, qu'elle setet fait marquer par son confesneur aux quells elle oret fait le mesme scrupule de manquer qu'une relligieuse à ces reigles. Et pour tan que de ceste vérité nous huy avons veu quité les dames qui la venois voir pour aller faire sa lecture ou son

oraison à l'heure marquée et si elle ne pouvoit les quitter, aussy tost que l'on s'étoit retiré, elle reprenoit l'exersice laissay.

Nous avonts souvant admiré sa parfaite soumission et respect an vers ce pere, le quel feset tant d'estat de la vertu de cette grande Raine qu'il nous a assurée que sa pureté de consiance estet telle que depuis quelques anée il ne trouvet pas an ces confessions matière d'absoluption.

Pendant que sa Majesté nous a fait l'honneur de demeurer céans elle s'asubjectiset à une partie de nos exersices du choeur et aux lectures spirituelles qu'elle a faite pendant 16 ans dans l'imitation de nostre Seig^r par l'advis de son confeseur, ayant la fidélité de la recommancer, et celle de ce privver de la lecture des livres quy n'estets pas généralement aprouvée.

Elle ne voulet point souffrir qu'à sa considération l'on changea les heurs des exersices ou elle ce trouvet s'y asubjectisant avec une ponctualité très grande, s'étant mesme contrinte pendant bien du tempt de se lever matin pour ne pas retarder nostre messe de Comu-noté quoyque ses fammes la prioit qu'on fit dire none. Elle prenet la paine d'instruire ces fammes de la maniere dont elles ce devoit conporter dans nostre monastere pour n'an pas troubler la tranquillité et le silence, choisissant celles qu'elle croyoit plus propre a cela, et dont le nombre ne pouvet ynquemoder, n'ayant que sa dame d'honneur, deux ou trois femmes de chambres et autant de filles pour faire sa cuisine, qu'elle ne vouloit point estre faite par ces offisiers dans la crinte que cela n'anbarasat. Elle ne souffret point qu'elles husent de veue sur le dehors ny aucun comerse que par la partisipasion de nos S^{rs} portieres. Un jour ne pouvant marcher elle ne voulu pas faire entrer ceux qui portoient la chesce dans la quelle elle estoit sans demander à la Sup^{re} si elle le vouloit bien. Elle avet le mesme zelle pour retrancher les antrée, ce contreignand d'aller au parloir an des saisons très facheuses pour parler à ces offisiers, et mesme nous l'avonts veue s'y faire prandre les mesures de ces abits pour ampecher les antrée de son tailleur, ne les permetant qu'aux dames de calité aux

quelles elle ne pouvet les reffuser sans leurs faire de la paine, et cela avec l'agrément de la supérieure et avec tant de précaution que pendant les séjours considérables qu'elle feset céans elle ordonnet que l'on ferma la porte de son appartement quy avet antrée dans le nostre, pour anpecher que le monde n'y alla, de sorte que hors les soeurs qui avet l'honneur de la servir, les autres ne s'aperserets pas qu'il y lut des séculiers dans le monastere. Sa Majesté avoit fait dessain d'i venir à la Tousains pour n'an plus sortir afin de ce préparer à la mort, nous ayant fait l'honneur de nous dire qu'elle ne voloit pas l'atandre au milieu du monde; mes Dieu an disposat autrement, ayant permis qu'un remede dont on espéret sa guérison acheva le cours de sa vie dans sa 61^e anée le 10^{me} de Septambre 1669, la divine providance ayant permis cette mort subite pour luy hauger les paines que la crinte naturelle qu'elle an avet, luy oret put donner s'y elle lut anvisagée, et à nous un sujet de faire l'acte de la plus grande soumission du monde a ces ordres sacrée, puis que cette mort nous a fait perdre tout nostre apuy an la personne de cette royale fondatrise qui n'ayant pas eu le tempt de marquer ces dernieres volontés an la maniere qu'il estet nésésere pour estre exsécutée n'a put nous lesser les déposeres de son corps comme elle le voulet et les biens qu'elle avet destinée. On vera dans les livres des comptes depuis nostre établissement ceux qu'elle nous a faite an différantes ocasions et quoy que ce soit peut pour une Raine, elle n'a put néamoings nous les faire sans ce beaucoupt ynquemoder an ce tempt la qu'elle an estet tres destituée.

Ce quy nous reste et que nous estimons tres presieux est le coeur et les antrailles de cette grande Raine, que le Roy et Monsieur nous ont fait l'honneur de nous donner. Ce trésort nous fut aporté le lendemain de sa mort sur les onces heurs du soir par Monsieur l'abbé de Montégut, acompagné de toute la maison de sa Majesté. Nous l'alasmes resevoir à la porte de cloture et le conduisimes processionnellement, disant le *Miserere* au choeur qui estet tandu ausy bien que l'église de drap noir avec troix bandes de velour chargée des

armes de la défunte Raine, et au milieu d'yseluy une estrade de trois marches sur la quelle estet plasée une crédance où l'on posat ce coeur Royale entourée d'une ynfinité de sierges. Au desu estet un riche dais. Monsieur le grand homonier dit les prieres auxquelles nous répondimes, puis il parla a nostre tres honorée mere Anne Marie Baulin, nostre supérieure, an ces termes : Ma mère, voysy le coeur de la prinsesse Anriette Marie de France, fille de Hanry le grand, famme de Charle premier, mere de Charle Segond à présent reigning an Angleterre, tante de Louis quatorsième, Roy de France. Toutes ces grandeurs temporeilles n'onts pas égalée les vertus de son ame. Je ne vous an dit rien de particuliere parceque vous en avés eu plus de connoissance que personne. L'affection que cette grande Raine a toujour eu pour vostre comunauté a fait que pour suivre ces pieuses intantions on vous a choisis pour garder ce presieux despos, estant assurée que vous ores soing de continuer vos prieres pour le repos de son ame ainsy qu'elle l'a atandu de vous. Nostre suditte mère fit réponce, avec un coeur tout pénétré de douleur, que nous randions de tres humbles graces à Dieu, au Roy, à Monsieur et à Madame de nous avoir confié un sy riche trésort, que setet l'unique consolation quy nous pouvét rester dans une sy grande perte, que nous ne discontinurions james nos prieres pour randre à cette grande Raine une partie de nos reconnoissances et que nous orions éternellement présantes les éroyques vertus que nous luy avions veue pratiquer. Apres cela tout le monde ce retira et nous dimes les matines des morts, et apres avoir donné de l'eau benite, nous nous retirames. 40 jours apres Monsieur et Madame firent faire céans un service tres magnifique ou Mons^{sr} l'Evêque de Condon prononsa l'oraison funebre, Monsieur le grand homonier offisia, où toutes les personnes de la première calité asisterent. Depuis ce tempt nous avons eu jusqu'au bout de l'an nostre choeur et l'église tandue de noir et au milieu la représentation honeste d'un grand poile bordé d'ermine et au 4 coings les armes an broderie d'or élevé sur une estrade de 4 marches soubs un riche dais.

Nous avons fait dire tous les jours une messe et tous les 10^{me} du mois un service que nous continuerons tous les ans au jour du décès de cette grande Reine pour rendre à sa glorieuse mémoire des marques de nos très respectueuses reconnoissances.

A quelque temps de la M^{re} sa fille qui a espoucé M^r frere du Roy de France, alant en Angleterre a optenu du Roy de la grande Bretagne son frere, fils de nostre grande Renne, qu'il doneret a ce mon^{re} 2000 Jacobus qui vaille 26000^l a intantion de faire batir une chapelle pour mettre le précieux coeur de nostre grande Renne, dont nous en avons rescu la moitié. Nostre Seigneur par sa bonté les récompane de tous, et donne pais à nostre illustre Renne et fondatrice.

Dieu soit bény.

1669 novembre. On rendit le coffre par l'ordre de M^r le M. abbé de Montégut. Les hardes nous sont demeuré.

V. ✠ J.

[205.] *Papiers, lettres et autres choses qui regardent le Roy et la Reine d'Angleterre, notre fondatrice* [à Chaillot].

1. Plusieurs lettres de la feu Reine Marie Henriette, notre fondatrice.

2. Une lettre avec sa copie de la Reine Marie de Médicis au depart de la Reine Henriette Marie, notre fondatrice.

3. Permission de M^{re} Hardoin de Perefis pour la maison.

4. La décharge du coffre de la vesselle d'argent de la feu Reine Henriette Marie.

5. Lettre du Roy Charles Second pour les 1000^l Sterlin. 4 autres lettres touchant la même affaire.

6. Mémoire dressé par M^e de Motheville qui regarde plusieurs évènements qui se sont passez sous le reigne d'Henriette Marie, Reine d'Angleterre.

7. Certificat qui prouve qu'en l'année 1669 le 11 7^{bre}. nous a esté remis le coeur et les antrailles de la Reine Henriette Marie, notre fondatrice.

8. Procuration pour recevoir en Angleterre les 1000 Jacobus.

9. Copie pour des receus donnés des 1000 Jacobus que nous avons receu, et les placets et plusieurs lettres jointes ensemble.

10. Deux lettres de la Reine Marie d'Este, lorsqu'elle estoit Duchesse d'York et deux autres après son avènement à la couronne.

11. Réponse de M^e la Duchesse de Modene sur l'avènement à la couronne de la Reine d'Angleterre sa fille 1685.

12. Une liasse de lettres de feu M^e la princesse Louise, abbesse de Maubusson.

13. Lettre circulaire écrite de la propre main de nostre tres honorée mère Anne Marie Bolin, sur la mort de la Reine Henriette Marie 1669.

14. Petit recueil des vertus de la Reine d'Angleterre notre fondatrice.

15. Une lettre de la Reine, de Cecille Duchesse de Savoye, sur la mort de la Reine d'Espagne.

16. La vie de la Reine Henriette Marie.

17. Un livre couvert de veau ou sont renfermés plusieurs oraisons funebres de la Reine Henriette Marie, celle de feu M^e Duchesse d'Orléan et plusieurs autres imprimez.

18. 4 tomes des méditations de Mr Abelly que le feu Roy Jaque Second s'est servi une grande partie de sa vie.

19. Le livre de la différence du tems à l'éternité, donné par le feu Roy Jaque.

20. Une boîte où sont les bas et souilliers de feu M^e la princesse Louise Marie, lors qu'elle n'avoit que six mois et qu'elle receut les sérémonies du bapteme.

21. Une liasse consernant plusieurs écrits et lettres qui regardent le Roy d'Angleterre.

22. Liasse des mémoires des miracles du Roy d'Angleterre Jacques 2^e.

23. Copie de l'acte pour le bapteme de M^e la Duchesse de Brunswich.

Nous avons auté de cet inventaire les articles 10 et 11 et 20, n'estant pas mis à leurs places. On les trouvera dans les autres tiroirs.

[206.] *La descharge du cofre de la veselle d'argent de feu notre grande Reine.*

A la Ré^{le} Mère, la Mère prieure de Chaliot.



MA RÉ. MÈRE,

C'est pour vous supplier de metre le petit cofre d'argenterie entre les mains de ce porteur Mo. de la Lande mon aumonier, en quoy vous obligeray

Ma Ré. Mère, vostre tres humble serviteur

DE MONTAGU.

Paris micredy 13 N^{bre} 1669

Je reconnois que madame la prieure des relligieuses de Chaliot m'a deslivré un cofre cidessus marqué qui appartenoit à la feu Reine mère d'Angleterre. Faict à Chaliotte 13 novembre 1669.

LE PRIEUR DE LA LANDE.

[207.] *Permission pour Chaliot de Monsi^{er}, 1669.*

Il est permis par nous Archevesque de Paris a Monsieur l'Am-
bassadeur d'Angleterre, à Monsieur l'abbé de Montaigu grand
aumosnier de la feu Reyne mère d'Angleterre, à Monsieur le Comte
d'Aramberg grand escuyer de lad. dame Reyne, et a M^r le docteur

Jinquin juge de l'admirauté d'Angleterre, d'entrer dans le monastère des Religieuses de la Visitation de Chaillot quand il leur plaira, pour visiter de la part du Roy d'Angleterre les hardes de la feu Reyne d'Angleterre.

Donné à Paris ce 6 novembre 1669.

HARDOIN, AV. DE PARIS.

[208.] *Mémoire des ardes et meubles de la feu Raine d'Angleterre que le Roy son fils nous a lessée, estant toutes céans lors de son désets, 1669.*

Premièrement l'Antichambre.

8 piesses de tapiserie de Flandre de port à bouquets de 25 au. de tour sur troix de haut, estimée	700 ^{ll} .
12 sieges, 2 fauteuls de tapiserie etc. Un fauteuls, un siège et 3 caraux de velour noir, 2 guéridons de bois noir estimée	75

La chambre du lit.

Un lit de damars orore et blang de 5 piez de large, garny de 2 matelas, un traversin et couverture d'ouate, 2 fauteuls, six sieges pleants leur bois et houses de serge d'Aumale, le carau, l'écrant de mesme, un grand fauteul couvert de toille dont un carau de toille d'argant, une cassette de nuit estimé	375
Plus une tanture de crocatelle de Flandre font noir et blang contenant 15 au. de tour sur 2 au $\frac{2}{3}$ de haut estimé	150
Plus un cabinet, une table, 2 guéridons de bois de noié, estimé	25
3 paires de chenets de cuirre et le reste de la garniture des feus, estimé	25
4 paysages ou tableaux estimé	12
Le lambris de la ditte chambre contenant un devant d'alcauve a 2 pilastres, une cheminée 2 plafonds paints an	

destrampe, le lanbris du tour de 2 piez $\frac{1}{2}$ de haut, 3 pant de lanbris de douses piés de haut et 2 de large, le marbre de la cheminée, estimé. 400^{ll}

3 tableaux qu'on n'a pas estimé

Deux balcons dont l'un estet à l'une des fenestres de la ditte chambre contenant 3 piés de haut sur 8 et 10 pouses de large et 4 piés 3 pouse de profondeur, le plond desous débordé de demie pié autour estimés tous deux 300

Le petiy cabinet.

Contenant une tanture d'aurizon 12 au détour sur troix de haut, un petit lit de repos garny de 2 matelas et un traversin, un grand fauteul, un carau et 3 sieges pleans le tout de satin de la chine avec de petites franges d'or faux, les bois de poirié noir avec une petite table, estimé 600

Le petiy cabinet, ou garderobe.

Contenant un lit de voile, garny d'un matelas, une pailase, un traversins, une couverture de laine et un pavillon de serge grise joint un autre petiy matelas, une pallaise, une couverture, un traversin, une table de bois de noié à tiroir, une chaire persée de deux piés de haut, sont estimé 50

La chambre d'après le parloir.

Une tanture de tapiserie de verdure contenant six piesses de deux an. de haut, plus 10 sieges, 2 fauteuls, un tapy de table, un érant de damars rouge et or for vieux, une porte verte, 3 tables de bois de noié, le tout estimé 500

Les Chambres hautes.

Une tanture de tapiserie de Bargame, deux grand lits de 5 piés de large garni de tour de moquette (les lits garnis de

matelas et somier, couverture et traversin), 2 sieges, un fauteuil, un carau et tapy de mesme, 4 tables de bois de noié, une autre grande table, 4 coffres de cuire noir, 4 tablettes d'ébeine, 2 lits de sangle garnis de matelas, paillasses, traversin et couvertures, onts esté prissée

200^{ll}

Les meubles de la cuisine.

Une fontaine, 2 marmittes, 3 chodrons, 2 poilons, 3 poiles, 3 gris, une crimillere, 2 tripiés, 4 réchaux, un chodron de fert, 3 broches, 3 lichefrites, 2 gris, 2 cullere, une écumoire, une fourchette, un triquet de cuivre, une cloche, un poisonier, 2 poile a feu, une cuvette, 6 chandeliers de cuivre, 4 d'estain, 2 basins et 2 écuelles, le tout estimé

150

Avec une table à tertaux, un bans, des tablettes portatives, 2 grands paniers couvert, 3 couperets, 6 coutaux, 2 quesses de bois, 2 rapoir et une boite de fert bland, 2 mortier et pilons de bois. Plus la garniture de troix feus estimé

15

Une échelle de sapin, 2 paniers couverts, 2 ailes de paravant, 18 chaires de paille.

Tout le linge n'a pas esté prissé premièrement,

4 paires de dras, 9 douseines de serviettes, 12 naples ouvrée, 5 douseines et 8 naples de damasé, 3 douseines et demie de tabliers, 18 naples de cuisine, 11 douseines de torchons, 6 sacs, 2 petites naples, 2 douseines de petites serviettes de grose toille unie.

La failance qu'on n'a pas nonplus estimé.

30 plats, 50 assiettes, 4 flanbaux, 5 jates, 6 petites corbeilles, 6 pott de nuit, 5 flacons, un vinaigrier, 6 tasses, un sucrier, 3 grandes cruches de gres, plusieurs pott de terre.

M. 1669.

Touts ces meubles ont esté veue et visités par Monsieur l'Abbé de Montégut grand haumonier de la feu raine acompagné de Mr le conte d'Ararberg grand écuyer de la ditte défunte raine et de Mr le docteur Jinquin, juge de l'Admirauté d'Angleterre, ordonnée du Roy de la Grande Bretaigne pour faire cette visite le 8^{me} novambre 1669. Et peut de jours apres le dit sieur abbé grand haumonier vint de la part de sa ditte Majesté Britanique au faire la donation à nostre monastère, après an avoir retiré le cofre ou ce conservet la veseille de vermeil doré, quy fut remis antre les mains du sieur prieur de La Lande, comis pour le faire amporter.

[209.] *Mémoire des meubles de la Raïne que l'on a esté obligée de rendre pour estre youtille à la maison.*

Premièrement tout les meubles de l'antichambre et de la chambre, savoir la tanture de tapiserie, les 12 sieges et les 2 fauteuls.

L'ameublement de damars orore, la tanture de brocattelle, le cabinet, table, gueridons, une paires de cheneys et le grand fauteuls de toille d'ort le tout vandu

1800

Le lambris de la chambre

400

Les deux badeons

300

Une petite médalle quy estet à la ruelle du lit

30

Quelques lambris du pety cabinet

30

Segondement la tanture de verdure, le pety lit de repos, les troix sieges, un fauteuls, un carau, et la petite table du pety cabinet, le tout

610

Les 2 grands lits, le lit de veille garnis, 2 sieges, une table, un fauteul, un carau, 4 tablettes, le tout

200

Les dras et velour noir quy ont servy à tandre le choeur et l'église pendant l'annuelle

773

Quy monte en tout à

4143

Lesquelles 4143^{lls} ont esté employée à batire le dortoir des 10 selules

2800^{ll}

Les despances de l'anuelle tant aux messes, Jire[?], que des services	950
Tant au bois de lits, tables, futeine, que rideaux du choeur	380
Totalle	4130.

Mémoire de ce qui est resté à la maison.

Premièrement.

La tanture de satin de la chine

Une tanture de Bargame

Un meuble de damars

3 fort beaux tableaux.

8 tables, 3 guéridons.

La garniture de 2 lits, 8 couvertures.

4 cofres de cuire et 2 de bois.

Un fauteul, 3 caraux de velour et un siege.

2 lits de plumes.

Toute la baterie et meuble de cuisine, tous les flanbaux et chandeliers, toute la veseille de failance.

6 feux garnie.

20 aunes de velour noir.

90 aunes de serge tant pour des charités que pour le service de la maison.

Tout le linge porté par le mémoire sy joint.

Toutes les quelles ardes et meubles onts esté départies aux offices ainsy qu'il s'an suit :

Premierement à la Sacristie

La tanture de satin, 12 serviettes ouvrée, 12 de damasé pour faire 3 naples d'hautel, des torchons et tabliers de cuisine, une cassette de nuit.

À l'infirmerie. 2 douseines de serviettes, 12 petites naples, 12 tabliers, 2 douseines de torchons, 2 paniers couvert, 2 basins d'estain, un paillon.

A la roberie, les tables, couvertures, la tanture de Bargame, le meuble de damars rouge, 2 ailes de pavillon, la garniture de deux lits, 2 lits de sangles.

À la lingerie, les dras et 6 tabliers.

A ma S^r Anne Louise pour les ouvrage 12 serviettes, 12 tabliers, une petite échelle.

La bascourt, des tabliers et torchons.

A la cuisine, la baterie.

Au fourt, la fontaine, un chodron.

Au tour, des serviettes, 2 naples.

Tout le reste a esté mis au réserve à l'économie pour estre partagée dans le besoing.

V. ✠ J.

[210.] *Inventaire du tiroir concernant Jaque 3^e Roy d'Angleterre.*

1^r. Un petit livre broché, qui traite de la naissance du prince de Galle, devenu Jaque 3^e.

2. Discour que M^{sr} l'Archevesque de Paris fit au prince de Galle à sa confirmation.

3. Lettres du Roy Jaque 3^e et de M^e la princesse Louise Marie, sa soeur.

4. Recueil de plusieurs lettres et une relation sur l'entreprise d'Ecosse 1708.

5. Lettre de la Reine sur la même affaire en 1708.

6. Séditieuse procédure contre le Roy Jaque 3^e.

7. Copie d'une lettre de M^r le duc de Boufflers au Roy Louis XIV, qui est à la louange de Jaque 3^e.

8. Relation et lettre sur le voyage du Roy Jaque 3. lorsqu'il visita les villes considérables de France.

9. Certificat de M^r de Dreux et l'acte des notaires Moufle et le Roy qui font foy que nous avons l'honneur de posséder le coeur de M^e la princesse Louise Marie.

10. Discour de M^r Inglethon en portant le coeur de M^e la princesse Louise Marie.

11. Lettre écrite à un R^d père Jésuiste sur la mort de M^e la princesse.

12. Lettre circulaire sur les vertus de feu M^e la princesse Louise Marie.

13. Copie d'une lettre de Jaque 3^e au Roy Louis XIV, et une autre copie à M^e de Maintenon.

14. Lettre de M^r Gaston de Nouaille à la Reine Marie d'Est sur le Roy Jaque 3^e son fils.

15. Médaille de Jaque 3^e et discours de Dundass.

16. Un portefeuille où sont renfermés une grande quantité de remarques sur la Reine.

17. Des lettres d'instruction pour recevoir le coeur des princes.

18. La Hampe du Roy. C'est celle qui est icy encadrée avec celle de Madame la princesse.

19. Un livre de l'introduction à la vie dévotte où plusieurs endroits sont marqués par le Roy d'Angleterre Jaque 3, âgé alors de 13 ans.

20. Lettre touchant l'entreprise du Roy Jaque 3^e sur l'Ecosse.

21. Portrait du Roy de la g. Bretagne Jaque 3^e.

22. Homélie de notre St. Père le Pape prononcé le jour de St. Pierre devant le Roy Jaque 3^e.

23. Plusieurs lettres d'un officier de l'armée du Roy Jaque 3^e sur l'entreprise d'Escosse.

24. Boitte où sont les bas et soulier que Madame la princesse avoit lorsqu'elle fut bastizée.

25. Lettre du Roy d'Angleterre Jaque 3^e sur la mort de la Reine sa mère a nostre très honorée mère en 1718.

26. 3 lettres de Communauté sur la mort de Madame la princesse.

27. Relation des voyages de Jaque 3^e, et discours à la réception du corps et du coeur de la Reine Maria d'Este.

28. Lettre du Roy d'Angleterre Jacques troisieme écrite à notre très honorée mère Catherine Emannelle de Richebourg le 18 Mars 1730 et une à la même du 25 mars 1728.

29. Lettre du Roy d'Angleterre Jacques 3^e, à notre très honorée mère Louise Gabrielle de Longe, écrite le 23^e Mars 1735.

[211]

1692.

Récit de la mort du feu Roy d'Angleterre Charles II, écrit très fidellement après une conversation que le Roy son frère Jaque second nous fit l'honneur d'avoir avec la communauté en présence de la Reine son épouse le 10 7^{me} 1692.

L'imprimé des sentiments du feu Roy sur nostre Ste. Religion que le Roy d'à présent a bien voulu signer de sa propre main pour l'attester comme très véritable, donnera encore plus de croyence au détail que nous fesonis isy de la mort de ce grand prince.

Le 10^e septembre 1692, jour l'anniversaire de la feu Reine nostre auguste fondatrice, le Roy d'Angleterre arriva isy sur les onse heures du matin. Il alla d'abord à l'apartement de la Reine, son épouse, qui estoit venue coucher le jour de la nativité de Nostre dame. Leurs Majestés vinrent ensamble à la grande tribune où la communauté estoit asssemblée. Nous y disme *Laudes* des morts en psalmodie haute aux quelles leurs Majestés assisterent. (La veille la Reine avoit esté aus trois nocturnes des matines.) Monseigneur l'Evesque de Die célébra la Messe des morts. Un des aumosniers

de la Reine la dit après. Leurs Majestés les entendirent toute deux et furent diner ensuite. Le Roy ordonna après estre sorty de table qu'on fit entrer Mr de Die et qu'on fit appeler la communauté. Ce prélat en entrant dans la grande chambre où estoient leurs Majestés fit trois profondes révérences jusqu'en terre. Le Roy et la Reine estoient venu audevent de luy jusqu'à la moitié de sa chambre. La Reine luy dit qu'elle avoit entendu sa Messe le jour de l'Assomption, qu'elle ne l'avoit point fait entrer parce qu'elle ne fesoit point entrer d'homme, qu'elle avoit esté bien faschée de ne l'avoir point veu au parloir, mais qu'elle n'en avoit point eu le temps, qu'elle avoit chargé nostre mère de luy dire. Le Roy demanda à la Reine sy s'étoit à la dernière feste de l'Assomption. Sa Majesté répondit que oui. Le Roy s'informa en quel endroit du Dauphiné estoit l'évêché de Die. Mr l'Evesque répondit que s'estoit entre Ambrun et Gap. C'est où sont les ennemis. Justement sire, reprit le Prélat. Je suis surpris, ajouta le Roy, qu'un prince catholique comme Mr de Savoye et des généraux de l'Empereur et du Roy d'Espagne ayent mis un gouverneur hugenot dans Ambrun et trois regiment protestant, mais que pretant ils faire, car ils ne peuvent pas garder ces villes. Sy le Roy de France, dit la Reine, ne les a put deffandre, les ennemis le pourront encore moins. Ils ne prétendent, dit le Roy, que ravager le pays, Et ne nous rien laisser dutout, ajouta l'Evesque, Et ce vanter, reprit la Reine, d'estre entrées en France. Mr l'Evesque d'Ambrun a fait des merveilles pendant le siege de la ville. Il a esté autrefois à la guerre et estoit colonel. Il s'appelle Senlis, dit le Roy, et est neveu du vieux Senlis. Ce qui est à craindre, dit Mr de Die, c'est qu'il y a beaucoup d'huguenots dans le Dauphiné et que la ville de Die l'est toute entière. Comment, dit la Reine, n'y a-t-il point dans tous ces faux convertis quelquuns qui le soyent véritablement? Peut estre quarante, répliqua l'Evesque, qui le sont parfaitement, mais qu'est ce que ce petit nombre dans toute une ville. Elle avoit esté autrefois très catholique, et nous avons, dit il, quatorze Evesque, et tout d'un coup

en un seul jour toute la ville ce fit hugenote. Il n'y eut que les femmes qui demeurèrent catholique pres de dix ans, mais enfin elles suivirent l'exemple de leurs maris. Quoy que mauvais Die est un des plus auciens évêchez de France. Les murs de la ville ont été batis par Jule César, et quand il en parloit il la nomoit la ville à cent tours, parcequ'il y en a autent au tour des murs de la ville. Je m'attand que les ennemis abateront tout. C'est un grand domage, dit la Reine, de démolir une sy grande antiquité. Quand je preche à nos hugenots, dit le Preslat, je les prie de considérer la suite des évesques qui ont gouverné nostre Eglise depuis quinze cent ans, qui ont toujours enseigné une mesme doctrine et qu'il n'y a que depuis environ un siecle qu'eux mesme sans aucune raison en ont embrassé une sy différente, qui n'est authoritié que par le libertinage. Sy ces faux catholiques ce joignent aux troupes de M^r de Savoye, toute la province sera perden. Ils ont receu des avis des hugenots de Genève qui leurs ont mandé de ce bien garder de prendre party dans cette guerre parce que ce n'en estoit pas une de religion mais d'estat et de prince à prince, et qu'ils demeurassent toujours fideles au Roy. Je ne m'attendois pas à un sy bon conseil, dit la Reine, car Genève est la retraite de tous les renegats. Sa Majesté demanda ensuite sy nous avons une maison de nostre institut dans Die. Non pas dans la ville épiscopalle, répondit le Prélat, mais dans Crest qui est une ville de mon diocese. Elles ont bien peur, dit la Reine. Une peur épouvantable, reprit M^r de Die : elles vouloient sortir, mais le gouverneur les en a empêchée et j'ay écrit par le dernier ordre qu'on les laissat sortir. Sa Majesté pareu surprise ; des religieuses sortir, dit elle ; et où iront elles ? Dans une des maison de leur ordre à Lion, dit le prélat, qui assurément les recevront. La Reine demanda s'il y en avoit à Ambrun. Nostre mère répondit que ouy. Qu'ont elles fait quand la ville c'est rendu et pendant le siege. Nostre mère dit que le Marquis de Larray avoit mandé à sa belle soeur religieuse céans que dans la capitulation il avoit mis que leur monastere seroit

conservé et qu'il les avoit recommandé luy mesme à Mr de Savoye. Il doit bien conoitre l'ordre, répondit la Reine. Il en a plusieurs maison dans ses estats et c'est mesme ou il a commencé. Sy la saison estoit moins avancée, dit le Roy, il seroit à craindre que les ennemis n'alassent plus avent dans le Dauphiné, mais présentement il faut qu'ils s'en retournent devant qu'il soit un mois que les neiges commencent à tomber. Cela contribura à persuader les habitans de suivre le conseil des Genevois, car ce seroit un mauvais party pour eux de s'estre joint aux ennemis et de les voir sy tost se retirer. Je n'aurois jamais creu, ajouta Mr de Die, que les enemis eussent put entrer dans le Dauphiné. Ce sont des montagnes escarpée qu'on ne peut passer que par des deffilée. 50 hommes peuvent empêcher une armée entiere qui ne peu passer qu'un à un. C'est pourquoy on est sy effrayé d'y voir des troupes estrangères. En Flandre on est accoutumé à la guerre et à déloger. Aujourdhuy on est dans une ville, demain on va dans une autre et puis on retourne d'où on estoit sorty. Mais en Dauphiné ce n'est pas de mesme, on n'y a jamais veu de guere. Après que Mr de Die eut esté un bon card'heure avec leurs Majestez qui ce tinrent toujours debout, la Reine fit une révérançe au Prêlat comme pour le congédier. Le Roy luy en fit ausy une, et s'étant l'un et l'autre recommandés à ses prieres, il assura leurs Majestés des voeux continuels qu'il feroit pour prosperités et conservation de leurs sacrés personnes, et se retira de la mesme maniere qu'il estoit entré. Une partie de la Comunauté estoit dans la chambre ou estoit le Roy et la Reine. Le reste qui estoit dans la grande antichambre entra apres que Mr de Die fut party. On ce rengea autour de la grande chambre. Le Roy et la Reine estoient assis sur un canopé. On témoigna au Roy la joye que nous avons de l'honneur que la Reine nous fesoit de venir isy ; que nous avons pris part à celle de nos soeurs de la Von St. Antoine qui avoient eu l'honneur de voir sa Majesté la veille. On compta combien la Reine avoit vue de couvents dans Paris depuis qu'elle estoit en France, sy elle n'avoit pas esté dans presque tous.

Elle dit qu'elle ne croyoit pas en avoir vue le cart. On les compta et on en trouva vinq ou elle avoit esté. Une de nos soeurs dit que ce jour n'étoit pas seulement destiné à prier pour les morts, que nous avions offert nos vœux et nos prières pour leurs Majestez. Ils en témoignèrent beaucoup de satisfaction. Notre mère ajouta que nous n'avions pas moins de soin de prier pour feu Madame et pour le feu Roy d'Angleterre, depuis que nous avons esté assurée que Dieu luy avoit fait la grace de mourir catholique. Le Roy dit qu'il en pouvoit répondre, ne l'ayant pas quitté depuis qu'il estoit tombé dans son accident d'apoplexie. Sur cela la Reine fit signe à nostre Mère de s'asseoir par terre et d'y faire metre la Communauté. Après Sa Majesté commença le récit de la mort du feu Roy d'Angleterre en ces propres termes. 'Ce fut un lundy¹ que l'apoplexie le prit. J'alay dans sa chambre ausy tost que j'us appris qu'il estoit dans cet estat. J'y trouvé la Reine douairiere, le Duc d'Yorck qui est à présent le Roy, le chancelier, le premier gentilhomme de la chambre. C'estoit un spectacle affreux qui me surprit d'abord. Le Roy estoit dans une chaire, un fer rouge sur la teste, les dents qu'on luy tenoit ouverte à force. Quand j'y eus demeuré quelque temps, la Reine douairiere qui n'avoit encore rien dit, s'approcha de moy et me dit : Ma soeur, je vous prie de dire au duc qu'il scait comme moy les sentiments du Roy sur la religion catholique, de faire ce qu'il pourra pour profiter de quelque bons moments. Apres cela la Reine douairiere ce retira. La Reine qui estoit en ce temps la Duchesse d'Yorck demeura dans la chambre pour parler au Duc. Elle dit qu'il ce passa plus d'une heure sans que ce prince jeta seulement les yeux sur elle, tant il estoit occupé de l'estat du Roy son frère. Enfin par hazart l'ayant regardée elle luy fit signe qu'elle avoit quelque chose à luy dire. Il s'approcha et cette princesse luy dit ce que la Reine sa belle soeur l'avoit chargée. Il luy dit, je le scay, je ne pence qu'à cela.

' Le premier médecin juga que si on ne seignoit promptement le

¹ 13 Février 1685.

Roy, il mourroit dans peu d'heures et qu'il pourroit revenir s'il le seignoit à l'heure mesme. C'est une loy en Angleterre qu'on n'oseroit seigner les Roys sans l'avis des principaux ministres de son Conseil. Le médecin qu'il n'ignoroit pas qu'en seignant le Roy il ce metoit en danger qu'on luy fit perdre la vie, mais qu'il la donneroit volontiers pour sauver celle du Roy. En effet il le seigna luy mesme et n'ayant point de lancette il ce servit d'un ganif. Ce remède fut fait sy à propos que le Roy revint de son apoplexie et on creu mesme qu'il estoit hors de danger. On le coucha dans son lit. L'archevesque de Cantorbéry avec ceux de sa communion vinrent voir sa Majesté. Il luy demanda s'il ne vouloit pas qu'on luy aporta la comunion. Le Roy dit qu'il n'estoit pas temps et qu'il le feroit avertir. Cet archevesque protestant fit avec les assistent des prières pour un malade, qui sont à ce que le Roy nous fit l'honneur de nous dire à peu près comme celles des catholiques, estant presque toutes tirée du psautier mais choisis en différant psaumes.

'Après que les protestant ce furent retirés sans avoir donné leur communion au Roy qui l'avoit refusé, le Roy nous dit qu'il s'étoit approché du lit du Roy son frère et luy avoit dit, Monsieur, vous venés de refuser la comunion à la protestante, voulés vous recevoir celle des catholiques. Ah, dit ce prince mourrant, je donnerois toutes les choses du monde pour avoir un prestre. Je vous en feray venir un, répondit le Duc. Mais je crains, répondit le Roy, que vous ne vous attirés bien des affaires. N'inporte, dit le prince, je veux bien tout hazarder en cette occasion.

'La difficulté estoit grande d'avoir un prestre. Ils avoient esté tous chassez d'Angleterre. Ceux que la Reine Douairiere avoit dans sa maison estoient Portugais et ceux de la Duchesse d'York Italiens. Le duc en envoya quérir un qu'on avoit laissé dans le royaume en considération de ce qu'il avoit autrefois sauvé le Roy d'Angleterre pendant les gueres de Cromvel. S'estoit un homme simple et il eut esté à souhaiter dans une occasion sy importante on eu trouvé un sujet plus habile pour aider ce grand prince à faire une bonne mort.'

Le Roy continuant à nous en faire le récit, dit que le feu Roy ou frère vouloit qu'il demeurast seul dans la chambre avec le prestre qu'il avoit fait entrer par une porte dérobée qui estoit à costé droit du lit, mais qu'il n'avoit jamais voulu y consentir. Vous n'avez jamais mieus fait, dit la Reine, puisqu'avec toutes les précautions que vous priste et les témoins qui estoient dans la chambre on n'a pas laissé de dire tant de sottise.

Le Roy continuant son discours dit : il resta donc dans la chambre avec moy le chancelier, le premier gentilhomme de la chambre et le grand chambelan. Le Roy ce confessa, fit son abjuration et receu la ste. comunion. J'ay un grand regret, nous dit la Reine, que ce bon prestre ne dit pas au feu Roy de faire cette action publiquement et déclarer qu'il mourroit catholique. Cela auroit fait un grand bien pour la religion. Melle de la Motte dit à la Reine, que ce prince n'auroit peu estre pas refusé de faire cette déclaration puisqu'il n'azardoit rien, allent mourir ; quand il n'auroit pas esté assuré de mourir, répondit la Reine, je croy qu'il n'auroit pas refusé de la faire sy on luy avoit proposé, et ce bon prestre apparament craignoit, car après qu'il eut administré les sacrement au Roy, il ne revint plus. Une de nos soeurs dit :—Le prestre craignoit et le duc d'Yorck qui pouvoit perdre trois royaumes ne craignoit point.

Une des choses du monde dont j'ay eu plus de peine, reprit la Reine, est qu'il n'y a point eu de prestre auprès du feu Roy depuis qu'il eut communié jusqu'à sa mort. Celuy qui avoit receu son abjuration s'étoit donc allé cacher, dit Melle de la Motte. Non pas ce cacher, répondit la Reine, mais on ne le vit plus. Il n'y eut que vous, Monsieur, adressant la parole au Roy son mari, qui luy parliez de Dieu. Il fesoit luy mesme les actes. On demenda à sa Majesté sy elle n'étoit pas présente quand le Roy moureut. Non, dit elle, il y avoit mesme douze jours que je ne l'avois vue. La Reine douairiere alloit seulement scavoir de ses nouvelles tous les jours, mais elle ne luy parloit point. J'ay entandeu dire depuis

que le grand nombre de dames qu'elle fesoit entrer avec elle dans la chambre du Roy l'avoit incomodé. Elle envoya Milord Duras luy demander pardon de sa part, et le Roy répondit que s'étoit à luy à le faire. Sa maladie dura depuis le lundy matin jusqu'au jeudy (16 Février 1685) qu'il moureu. Il me semble, dit la Reine, adressant la parolle au Roy son mary, que vous m'avez dit que les protestans vinrent encore parler au feu Roy depuis qu'il eut fait son abjuration. Non, dit le Roy, je ne vous l'ay point dit. Rapellez vostre mémoire, reprit la Reine, je pence que vous me l'avez dit. Je n'ay pas peu vous le dire, répondit le Roy, parceque cella n'est pas arrivé.

On demanda à la Reine sy l'enterrement du feu Roy avoit esté fait à la catholique. Elle dit que non, que sa conversion n'ayant pas esté publique on n'avoit pas osé rien changer en cette occasion de crainte d'exiter quelque trouble. La Reine ajouta qu'on ne pouvoit s'imaginer la présence d'esprit que le Roy avoit eu depuis qu'il estoit revenu de son apoplexie ; qu'il envisageoit la mort de sang froid ayent fait ouvrir les rideaux de son lit et les fénestres de sa chambre pour voir, dit-il, lever le soleil pour la dernière fois le jour mesme de sa mort ; et qu'une pendule qu'il avoit dans sa chambre qui ne ce montoit que tous les huit jours, il ce souvint que s'étoit celui qu'il falloir le faire pour qu'elle ne fut point détractée.

On marqua à leurs Majestez la consolation que nous avons du récit qu'il nous avoit fait l'honneur de nous faire, et de l'espérance que nous avons du Salut du feu Roy. On vint avertir qu'il y avoit quelque dame de calité qui demandoient à entrer. Leurs Majestez le permirent. Il estoit deux heures et demie quand la Comunauté ce retira. À la fin de vespres, Monsieur et Madame vinrent et amenèrent isy pour la premiere fois M^e la Duchesse de Chartres leurs belle fille, qui avoit esté mariée il y avoit quelque mois. Elle vint à l'asssemblée qui ce tient apres vespres et apres y avoir esté un moment le Roy, la Reine Monsieur, Madame, M^{me} de Chartres et M^{lle} s'en allèrent.

Oxford

HORACE HART, PRINTER TO THE UNIVERSITY

